

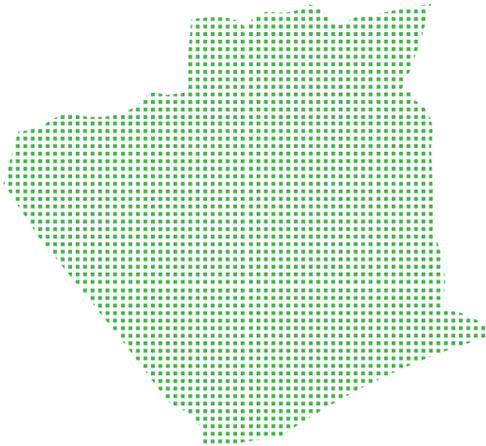
Numéro 23 / Année 2016

Synergies Algérie

Revue du GERFLINT

Le français en Algérie : langue de recherche, d'échange et de réflexion

Coordonné par Boumediene Benmoussat
et Jacques Cortès



Synergies Algérie

Numéro 23 / Année 2016

Le français en Algérie: langue de recherche,
d'échange et de réflexion

Coordonné par Boumediene Benmoussat
et Jacques Cortès



REVUE DU GERFLINT
2016

POLITIQUE EDITORIALE

Synergies Algérie est une revue francophone de recherche en sciences humaines particulièrement ouverte aux domaines des sciences du langage, de la littérature, de la didactique des langues et des cultures.

Sa vocation est de mettre en œuvre, en Algérie, le Programme Mondial de Diffusion Scientifique Francophone en Réseau du GERFLINT, Groupe d'Études et de Recherches pour le Français Langue Internationale. C'est pourquoi elle publie essentiellement des articles dans cette langue mais sans exclusivité linguistique et accueille, de façon prioritaire, les travaux issus de la pensée scientifique des chercheurs francophones de son espace géographique dont le français n'est pas la langue première. Comme toutes les revues du GERFLINT, elle poursuit les objectifs suivants: défense de la recherche scientifique francophone dans l'ensemble des sciences humaines, promotion du dialogue entre les disciplines, les langues et les cultures, ouverture sur l'ensemble de la communauté scientifique, aide aux jeunes chercheurs, adoption d'une large couverture disciplinaire, veille sur la qualité scientifique des travaux.

Libre Accès et Copyright : © **Synergies Algérie** est une revue française éditée par le GERFLINT qui se situe dans le cadre du libre accès à l'information scientifique et technique. Sa commercialisation est interdite. Sa politique éditoriale et ses articles peuvent être directement consultés et étudiés dans leur intégralité en ligne. Le mode de citation doit être conforme au Code français de la Propriété Intellectuelle. La reproduction totale ou partielle, l'archivage, l'auto-archivage, le logement de ses articles dans des sites qui n'appartiennent pas au GERFLINT sont interdits sauf autorisation du Directeur de publication. La Rédaction de *Synergies Algérie*, partenaire de coopération scientifique du GERFLINT, travaille selon les dispositions de la Charte éthique, éditoriale et de confidentialité du Groupe et de ses normes les plus strictes. Les propos tenus dans ses articles sont conformes au débat scientifique et n'engagent que la responsabilité de l'auteur. Toute procédure irrégulière entraîne refus systématique du texte et annulation de la collaboration.

Périodicité : annuelle
ISSN 1958-5160 / ISSN en ligne 2260-5029

Directeur de publication

Jacques Cortès, Professeur émérite, Université de Rouen, France

Président d'Honneur

Mohhtar Nouiouat : Professeur émérite, Université d'Annaba, Algérie

Rédacteur en chef

Saddek Ouadi, Professeur, Université d'Annaba, Algérie

Rédacteur en chef adjoint

Boumediene Benmoussat, Professeur, Université de Tlemcen, Algérie

Rédactrice en chef adjointe

Latifa Kadi, Professeur, Université d'Annaba, Algérie

Comité scientifique

Samir Abdelhamid (Université de Batna, Algérie), Christine Barré-de-Miniac (Université Stendhal-Grenoble 3, France), Jacqueline Billiez (Université Stendhal-Grenoble 3, France), Serge Borg (Université de Franche-Comté, France), Farida Boualit (Université de Béjaïa, Algérie), Daniel Coste (ENS Lettres et Sciences humaines de Lyon, France), Danièle Manesse (Université Sorbonne Nouvelle, Paris 3, France), Hadj Miliani (Université Abdelhamid Ibn Badis de Mostaganem, Algérie), Assia Lounici (Université d'Alger, Algérie), Fouzia Sari (Université d'Oran, Algérie), Paul Siblot (Université Paul Valéry, Montpellier 3, France).

Titulaire et Éditeur : GERFLINT

Siège en France

GERFLINT
17, rue de la Ronde mare
Le Buisson Chevalier
27240 Sylvains-lès-Moulins - France
www.gerflint.fr
gerflint.edition@gmail.com
synergies.algerie.gerflint@gmail.com

Contact de la Rédaction :

synergies_dz@yahoo.fr

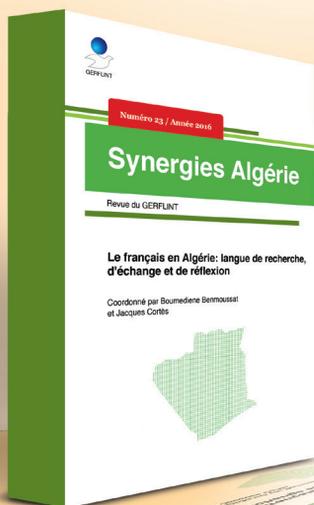
Patronages et partenariats

Ministère Algérien de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Fondation Maison des Sciences de l'Homme de Paris, Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (DREIC), Sciences Po Lyon (Partenariat institutionnel pour Mir@bel), EBSCO Publishing (USA), ProQuest (UK).

Numéro financé par le GERFLINT.

PROGRAMME MONDIAL DE DIFFUSION SCIENTIFIQUE FRANCOPHONE EN RÉSEAU

Synergies Algérie n° 23 / 2016
<http://gerflint.fr/synergies-algerie>



Indexations et référencement

Dialnet
DOAJ
EBSCOhost (Humanities Source)
Ent'revues
ERIH PLUS
Héloïse
Index Islamicus
JournalBase (CNRS)
Journal Metrics
JournalSeek
Linguistic Bibliography
MIAR
Mir@bel
MLA (International Bibliography Journal List)
SJR, SCImago Journal & Contry Rank
ROAD (Répertoire des ressources scientifiques et universitaires en accès libre, ISSN)
Scopus
SHERPA-RoMEO
Ulrich's

Synergies Algérie, comme toutes les *Revues Synergies du GERFLINT*, est indexée par la *Fondation Maison des Sciences de l'Homme de Paris (Pôle de soutien à la recherche)* et répertoriée par l'ABES (*Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur, Catalogue SUDOC*).

Disciplines couvertes par la revue

- Ensemble des Sciences Humaines et Sociales
- Culture et communication internationales
- Sciences du langage, littératures francophones et didactique des langues-cultures
- Éthique et théorie de la complexité

Le français en Algérie: langue de recherche, d'échange et de réflexion

Coordonné par Boumediene Benmoussat et Jacques Cortès



Sommaire



Préface

Jacques Cortès	9
Actualité planétaire	
Vue de France, la question coriaca des Langues régionales et minoritaires	
Sciences du langage et de la communication	
Soraya Hadjarab	21
Autodénigrement et résignation : le chaoui, une langue aujourd'hui menacée	
Ghizlane Bekkal Brix, Boumediene Benmoussat	35
Transmission intergénérationnelle des langues chez une famille algérienne établie en France	
Ilhem Benslimane	49
La Communication Médiée par Ordinateur : « tchat et écriture réinventée »	
Ilhem Benadla, Boumediene Benmoussat	61
Le phénomène de réduction, procédé scriptural utilisé par les tchateurs algériens sur le réseau <i>Internet Relay Chat</i>	
Soufiane Bengoua	75
Étude structurelle des pseudonymes chez de jeunes "facebookers" algériens	
Hanane Dziri	87
Le dictionnaire bilingue comme auxiliaire du traducteur :	
Le cas de la traduction des figements	
Fatma Zohra Kermadi-Benatta	99
Quel langage pour quelle situation communicative dans une entreprise économique ?	
Fatma Zohra Cherfaoui, Salah Khennour	111
Langues et marché du travail en Algérie : cas de la Sonatrach et de la Sonelgaz	
Hazar Maiche	121
Publicité, créativité et gestion des langues : Cas de la téléphonie mobile en Algérie	

Azzedine Malek	143
Analyse des représentations sociolinguistiques d'enseignes : cas de quelques flâneurs mostaganémois	
Aicha Gouaich	161
Analyse discursive de l'émotion dans « Il était une fois Rien » du bédéiste algérien Slim	
Zahia Ghoul	177
À la recherche du facteur déclencheur de l'alternance codique chez les enseignants de français : approche sociolinguistique	
Abdelkader Sayad	189
Sciences du langage et sciences de l'information et de la communication : complémentarité ou interdisciplinarité ?	
Hanafi Hannat, Taklit Mebarek	201
La sémiotique au carrefour des disciplines	
Varia littéraires et didactiques	
Arezki Alem, Farida Boualit	221
L'essayisation dans le roman d'Amine Maalouf : <i>Le premier siècle après Béatrice</i>	
Kahina Ait Allaoua	233
Esthétique de l'ironie dans <i>Une odeur de mantèque</i> de Mohamed Khair-Eddine	
Zahir Sidane, Farida Boualit	247
La littérature orale berbère à l'épreuve de l'écriture de Nabile Farès : lecture de la culture en texte	
Lamia Ali Guechi	263
L'accompagnement du geste à la parole dans l'enseignement/apprentissage du Français Langue Étrangère : une étude descriptive de la gestuelle des enseignants	
Douâa Boulfekhar	273
La conception de l'erreur chez l'étudiant et son impact dans son processus d'apprentissage	
Billel Ouhaibia	287
La construction de la cohérence de texte narratifs et expositifs en Français Langue Étrangère dans une situation de co-écriture	

Annexes

Consignes aux auteurs.....	305
Le GERFLINT et ses publications	308

Synergies Algérie n° 23 / 2016



Préface





Actualité planétaire Vue de France, la question coriace des Langues régionales et minoritaires

Jacques Cortès
Fondateur et Président du Gerflint, France

*La langue est non seulement un instrument
mais aussi un dépôt et une forme de la pensée ¹*

Adam Schaff

*« L'ennui dans ce monde, c'est que les idiots sont sûrs d'eux
et les gens sensés pleins de doutes »*

Bertrand Russell

Le sommaire de ce n° 23 est d'une richesse telle qu'il serait impossible - car d'un coût énergétique extrêmement élevé - d'entrer dans l'analyse détaillée d'un contenu oscillant entre Linguistique, Didactique et Littérature. Ces trois points de vue ne sont évidemment pas contradictoires puisque chacun, complémentirement aux deux autres, n'est qu'une partie d'un tout envisageant :

- soit le système dans son organisation structurale,
- soit la complexité de son apprentissage ou de son acquisition par un sujet plus ou moins familiarisé avec son usage vernaculaire (donc grégaire) et véhiculaire (donc d'outil pour la connaissance au sens large),
- soit enfin comme voie d'accès (à) et matériau (de) l'expression créative sous toutes ses formes les plus nobles : conception, invention, imagination, poésie, innovation, promotion, instauration etc.

Que l'on retrouve ces trois composantes à des degrés divers dans ce numéro 23 explique l'enthousiasme qui est le mien de vérifier, une nouvelle fois, que contrairement à une idée reçue, la langue française, pas plus aujourd'hui qu'hier, n'est le patrimoine réservé et localisé de certains privilégiés, mais qu'elle continue, à un niveau planétaire nullement négligeable, d'être un moyen de communication capable de vivre et de prospérer bien au-delà de ses fonts baptismaux. Mais parlons précisément de ce problème très actuel et même très grave que posent les relations entre la langue française et les langues de France et d'ailleurs.

Un document assez ancien alimente le débat contemporain. Il s'agit de la charte européenne des langues, partiellement signée (mais non ratifiée) par la France

en 1992, dont la finalité majeure hautement proclamée, serait de protéger et de revivifier les langues historiques régionales et les langues des minorités de notre vieux continent contre une injustice séculaire vécue plus que jamais comme inadmissible par les tenants de la diversité dans tous les domaines.

Dans le cadre de cette préface, je me bornerai à examiner aujourd'hui les objectifs de cette charte, réservant éventuellement pour un prochain débat avec les auteurs et lecteurs de *Synergies Algérie*, les conséquences polémiques qu'elle engendre déjà au niveau d'une querelle contemporaine vivace, où les modernes défenseurs plurilingues de la démocratie affrontent une tradition patriotique francophonissime qui, quoique paisible, ne semble nullement décidée à s'en laisser conter. Disons-le rondement, nous sommes - que nous le sachions ou non - dans une situation de guerre (probablement planétaire et aux innombrables aspects) entre des Picrochole et des Grangousier, sans qu'il soit encore possible de distinguer qui joue le rôle du fauteur de troubles inutiles, et qui celui du monarque sage et débonnaire soucieux avant tout d'éducation harmonieuse pour toute les descendances d'ancêtres vénérés, sans exception aucune (donc nullement limitées aux Gaulois² pour ce qui concerne la France).

1. La Charte des langues régionales et minoritaires et ses dérives

C'est au Conseil de l'Europe que revint la charge de mettre au point une charte destinée à protéger les langues historiques régionales et les langues minoritaires, et qui fut adoptée par la Convention européenne en 1992. Il s'agissait de prendre des mesures de protection pour des langues considérées comme en danger d'extinction appartenant au patrimoine culturel européen, mais aussi, dans toute la mesure du possible, de favoriser leur emploi dans la vie privée et dans la vie publique. La charte eut pour origine la résolution 192 de 1988 du Conseil de l'Europe et le rapporteur Herbert Kahn, conseillé par le juriste autrichien Théodore Velte, travailla essentiellement avec des juristes allemands et autrichiens³.

Pour la France (qui refusa de ratifier la charte en question), les années 90 du siècle dernier ne furent pas spécialement dynamiques et productives dans le domaine des langues régionales et minoritaires. A vrai dire on n'en parlait guère car on était toujours fortement concerné par la défense du français comme langue internationale de communication affrontant l'incontournable puissance de l'anglais dont on voyait bien qu'il nous damait le pion un peu partout, même si nous n'avions pas vraiment à rougir de la résistance qui lui était opposée.

Mais les esprits, sans tambour ni trompette, continuaient à évoluer dans une direction assez risquée, et l'on commença à percevoir les signes annonciateurs d'une

évolution inquiétante en découvrant avec stupéfaction le peu de cas que l'Administration Centrale faisait soudain des grandes institutions nationales qu'étaient le CREDIF (*Centre de Recherches et d'Etudes pour la Diffusion du Français*) et le BELC (*Bureau pour l'Enseignement de la Langue et de la Civilisation françaises*) dont la stature internationale méritait pourtant le plus grand respect. On sait ce qu'il en fut : des décisions bureaucratiques les réduisirent pratiquement à néant et ne mirent en remplacement que de grandes instances internationales abstraites vouées à l'organisation de coûteux et pesants symposiums débordant d'activités éphémères de nature plus touristique, bavarde et superficielle que réellement productive. Simultanément, le travail proprement artisanal de la Didactique des langues se dispersa dans des départements universitaires qui firent ce qu'ils purent, donc pas grand-chose, pour maintenir le niveau de recherche qu'exige l'enseignement/apprentissage des grandes langues, et ce avec d'autant plus de circonspection que les didacticiens et pédagogues eux-mêmes préférèrent se ranger dans la noble catégorie des sociolinguistes qu'ils estimèrent sans doute plus conforme à leur statut patricien (et non plus plébéien) d'enseignants-chercheurs.

Ce qui frappa alors les observateurs se résume en 2 points :

1° rien n'avait été réellement prévu pour donner à ces deux centres mondialement connus qu'étaient le CREDIF et le BELC autre chose qu'une sépulture médiocre au sein de maisons d'accueil prestigieuses, donc plus condescendantes que réellement charmées ;

2° les membres anciens de ces deux institutions sacrifiées, muets de surprise sans doute (car le coup fut brutal), ne semblent pas avoir eu d'autre rôle à jouer que celui des bourgeois de Calais acceptant leur condamnation « en chemise et la corde au cou⁴ ».

Visiblement il se passait quelque chose de plus important, quelque chose d'occulte, de refoulé, de dissimulé qu'on avait du mal à percer et qu'on a encore du mal à avouer. A la réflexion, ce qui fermentait, c'est qu'on avait tout simplement décidé en haut lieu, depuis pas mal de temps déjà, et sans doute avec l'aide de conseillers universitaires pusillanimes et ambitieux mais très adroits pour servir leur propre carrière, de changer de paradigme politique, c'est-à-dire « de théories, de postulats ou de principes que partagent à un moment donné, *les scientifiques d'une discipline donnée*⁵».

Le paradigme nouveau, ce fut précisément un Janus, le dieu des commencements et des fins, avec une face tournée vers le passé et l'autre vers l'avenir. Le passé, évidemment, c'était la langue française et la didactique des langues-cultures qui était alors - et reste toujours - le credo scientifique de cette discipline millénaire ; le futur, c'était un programme exactement opposé comportant :

- d'une part la défense des langues régionales et minoritaires auxquelles il fallait redonner hardiment du lustre pour calmer la grogne et la rogne des semi-retraités désolés de la didactique des langues-cultures. Acte démocratique (en apparence) mais surtout stratégique pour rallier tous les régionalistes intransigeants et ravis, soudain flattés de l'importance qu'ils pensaient naïvement qu'on leur accordait et dont ils s'empressaient de s'emparer pour avoir enfin pignon sur rue par rapport à la Didactique des langues-cultures poussée vers le caniveau ;
- d'autre part, ouvrir enfin, très largement et sans contestation tonitruante possible, la grande porte de l'universalisme de la langue anglaise promue au rang indépassable de *lingua franca* et à qui était donc irrévocablement dédiée la noble fonction véhiculaire d'accès à tous les savoirs sans distinction. D'où la pandémie, plus que jamais en cours de développement, d'anglicisation de nos grandes écoles d'abord, puis de nos université, lycées, collèges et écoles primaires où chacun, religieusement, se mit à jargonner alphabet et comptines dans la langue de Shakespeare avec toujours les mêmes difficultés d'articulation et d'audition qui font le régal de nos amis anglais et américains - pourtant eux-mêmes très gênés aux entournures dans une autre langue que la leur - fort divertis par la déliquescence du faible « British niveau » de communication atteint par les Hexagonaux.

En bref, les instances pensantes de cette nouvelle organisation du monde, ont ouvert, avec les langues régionales et minoritaires, la boîte de pandore des chamailleries à propos de rivalités territoriales et folkloriques entre communautés toutes passionnément attachées - et on les comprend- à leurs patrimoines culturels et linguistiques, toutes soucieuses de respect mais toutes devenues soudainement intransigeantes en matière linguistique, exigeant, par exemple, comme dans certains lieux d'un pays voisin du nôtre, que la langue régionale d'un espace bien précis (une ville et sa banlieue, par exemple) soit maîtrisée par tout enseignant indigène ou venu d'ailleurs - quelle que soit sa discipline d'intervention - sous peine de perdre sa qualification professionnelle et même son emploi. On devine l'ambiance et l'émotion de certains qui, la cinquantaine passée, et après plusieurs décennies de labeur dans la région, doivent retourner à l'école pour apprendre les ineffables beautés de la langue, dialecte ou patois local, sous l'œil sévère de l'Administration régionale qui n'entend pas laisser plus longtemps flétrir le patriotisme de clocher.

2. Coup d'œil sur les langues régionales et minoritaires en France

Des mesures rassurantes : la France n'est pourtant pas restée fermée à la situation des langues régionales puisqu'en 1951 beaucoup de ces dernières ont été reconnues par la Loi dite « Deixonne » (du nom du député qui l'a proposée et défendue avec succès). C'est ainsi qu'ont été reconnus le basque, le catalan et l'occitan dans l'enseignement. D'autres ont suivi quelques années plus tard : le corse en 1974, le tahitien en 1981 et 4 langues mélanésiennes : l'ajié, le drehu, le mengone et le paici. Enfin, en 1992 furent reconnus le gallo, le francique et l'alsacien. Ces langues pouvaient donc être choisies comme langues vivantes pour passer les épreuves du baccalauréat, soit comme LV2 ou LV3, soit comme matière à option.

Pléthore de langues régionales en France : mais il faut savoir que le problème des langues régionales dans ce pays ancien qu'est la France, n'est évidemment pas simple. C'est ainsi qu'en 1999, à la demande du 1^{er} Ministre Lionel Jospin, Bernard Cerquiglini dirigea une commission d'enquête qui établit un rapport sur les langues de France aboutissant à une liste de 75 auxquelles la charte aurait convenu.

Création d'un organisme consensuel : à noter qu'en 2001 la *Délégation Générale à la Langue Française* devint *Délégation Générale à la Langue Française et aux langues de France*, ce qui est un symptôme significatif de changement de politique qui s'est traduit, le 23 juillet 2008 par une proposition de révision de la Constitution Française par l'article 75-1 qui reconnaissait la valeur patrimoniale des Langues Régionales (elles appartenaient donc bien au patrimoine de la France).

NB : A souligner que les langues issues de l'immigration ne sont pas considérées comme Langues Régionales.

L'Académie Française résolument en désaccord : mais l'Académie française ne fut pas d'accord et le fit savoir en disant que cette mention ne pouvait avoir sa place dans la Constitution, surtout à l'article 1 alors que la langue française n'apparaissait qu'à l'article 2. Le Sénat suivit et vota les amendements de suppression de cette disposition jugée inutile dans la Constitution car le cadre légal permettait déjà la promotion et le développement des Langues Régionales. Non seulement cette formulation risquait de remettre en débat le refus de ratification par la France de la Charte Européenne des Langues dont elle n'avait accepté de signer que 39 articles sur les 98 que comporte le texte, mais en plus elle comportait des risques réels d'affaiblissement du texte constitutionnel.

Le Sénat également très réticent : en se fondant sur l'article 11 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789 : « *La libre*

communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme, tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi », une proposition de loi constitutionnelle a été adoptée par l'Assemblée Nationale pour ratifier la Charte le 28 janvier 2014. Quelques mois plus tard, le 31 juillet 2015, un projet de loi constitutionnelle fut présenté en Conseil des Ministres en vue de modifier la Constitution pour que la France puisse accepter la Charte. Mais le texte fut encore une fois rejeté par le Sénat le 27 octobre 2015.

Une situation extrêmement complexe

Au-delà de mérites certains, la politique des langues minoritaires et régionales s'engage imprudemment - pour des raisons plus idéologiques et stratégiques que réellement scientifiques et pratiques - dans des conflits multiples dont l'intérêt est moins évident que les détériorations et saccages engendrés sur les « grandes langues » que, dans son modèle gravitationnel, Louis Jean Calvet appelle supercentrales, et qui, selon lui, seraient au nombre de 10 : l'arabe, le chinois, l'anglais, l'espagnol, le français, le hindi, le malais, le portugais, le russe et le swahili⁶. Quels sont donc les objectifs visés et pourquoi se donne-t-on tant de mal pour déconstruire - *a contrario* du babélisme⁷ - la grande tour bientôt centenaire (d'ici deux ou trois décennies) de la didactique des langues-cultures, selon l'heureux mot-valise forgé par Robert Galisson dans les années 80 du siècle dernier.

Les partisans d'une ratification de la charte européenne des langues régionales et minoritaires ont parfaitement le droit de rêver de changements dans le domaine linguistique en rappelant notamment que la France n'a pas été juste avec le pays entier soumis à l'édit de Villers-Cotterêts qui, en 1539, sous le règne de François 1^{er}, rendit obligatoire l'utilisation du seul français dans les ordonnances et les jugements des tribunaux. Qu'il y eût là une obligation extrêmement douloureuse pour tous ceux qui, dans des régions diverses, furent obligés (ce qui prit beaucoup de temps) d'apprendre la langue nationale officielle, en remplacement des usages communicatifs sociaux qui étaient les leurs, fut un traumatisme certain, surtout dans une France très rurale pratiquement non scolarisée sous le règne de François 1^{er} et qui le resta encore pendant des siècles. Le passage au français officiel fut donc un processus lent certainement fort mal vécu - en dépit de sa nécessité - et dont on voit clairement aujourd'hui qu'il suscite toujours des réactions passionnelles dans des communautés prêtes à se battre pour des raisons de nationalisme de clocher qui aboutissent parfois à des situations extrêmement tendues partout où les partisans du retour aux traditions se présentent paradoxalement comme

de valeureux défenseurs des droits de l'homme et de la modernité. En fait cette position belliqueuse n'est rien d'autre que la « posture de repli » évoquée par Hubert Védrine en mai 2007. On exploite la philosophie des droits de l'homme pour promouvoir des intérêts dont ne peuvent plus bénéficier ceux qui ne présentent pas les critères idoines pour grimper normalement dans la hiérarchie. Dès lors, la connaissance de l'idiome local est le prétexte de mascarade qu'on invoque pour persécuter le non indigène. Le plus curieux, c'est que les tenants de cette politique ne se rendent même plus compte qu'ils chassent sur les terres des idéologies nationalistes les plus regrettables. On se donne, en effet, pour devoir de formater des citoyens dans le cadre d'une politique corrective du passé mais sur la base d'idées tout à la fois impérialistes et oligarchiques que l'on met en pratique avec la meilleure conscience du monde, persuadé sans doute qu'on cherche de l'universel là où, en réalité, ne se trouve que du particulier.

Comme on le voit, le compromis n'est toujours pas atteint. Il semble, parfois, que le conflit se présente classiquement comme une opposition de vue entre la gauche et la droite, mais, au-delà des apparences, la question est bien plus importante qu'on le pense. Ce qui est en jeu, c'est un problème identitaire très profond dans la mesure où l'on touche aux racines mêmes de la France : sa langue et sa culture, et cela n'a rien à voir avec une banale histoire d'opinions divergentes. On peut être libéral, socialiste, pacifiste, ennemi de tous les totalitarismes et de toutes les guerres et refuser passionnément que l'on joue avec la langue et la culture de la France. Dans cette affaire, l'idéologie n'a aucune place. Trop de progressistes (ou se croyant tels) sont convaincus et trop de gens modestes mais lucides en arrivent à douter. Cela nous ramène inmanquablement à la phrase de Bertrand Russell mise en exergue de cette préface. « L'ennui dans ce monde, c'est que les idiots sont sûrs d'eux et les gens sensés pleins de doutes ».

Pour ne rien conclure parce que c'est impossible

Il semble bien qu'en « haut-lieu », sans trop le dire, mais en prenant progressivement des mesures réformatrices plus ou moins discrètes (quoique toutes cousues de fil blanc), on ait décidé d'aller en direction de ce qu'on pense être le sens de l'Histoire, à savoir, avec la défense des langues régionales et minoritaires, un affaiblissement progressif de la langue française dans sa dimension internationale véhiculaire. On la défend donc, on la célèbre même comme un chef d'œuvre de notre culture tout en s'arrangeant à montrer qu'en dépit de sa beauté, elle n'est pas tout à fait dans la norme utilitaire qui convient pour rivaliser avec l'anglais qui, pour tout le monde, y compris pour un ancien Ministre des Affaires Etrangères, est la langue indiscutable de la mondialisation. Voici, par exemple, ce qu'écrivait à propos du français Bernard Kouchner en 2006⁸ : « *Après tout, même riche d'incomparables*

potentiels, la langue française n'est pas indispensable : le monde a bien vécu avant elle. Si elle devait céder la place, ce serait précisément à des langues mieux adaptées aux besoins réels immédiats de ceux qui la délaisseraient ».

Au fond, Bernard Kouchner reste bienveillant tout en nous conseillant de céder la place à une autre langue. L'amabilité en prime, il est tout à fait sur la même position qu'un certain Christie Davis, Professeur anglais diplômé de Cambridge et Professeur émérite de l'Université de Reading, qui lui, ne s'embarrasse d'aucune précaution oratoire en écrivant ceci : « La prééminence du français est une anomalie disgracieuse honteuse. Nous devons travailler à supprimer cette langue aristocratique et obsolète, sinon nous ne parviendrons pas au rêve de créer les Etats-Unis d'Europe ».

Un grave problème menace-t-il vraiment les Langues Régionales en France et ailleurs? La nécessité de conserver un idiome national officiel et de l'enrichir par tous les moyens artistiques, scientifiques, technologiques, économiques et autres afin de le maintenir à un haut niveau d'universalité n'est pas une entreprise dictée par l'arrogance ou le mépris. La défense des Langues Régionales et Minoritaires fait donc partie du cahier des charges de la République, même si, d'évidence, il ne faut pas transformer un acte de déférence, de considération et d'estime en une obligation située au même niveau national et international que la défense de la langue officielle.

Il y a toujours eu des sociétés savantes et des associations pour compléter sur le terrain les efforts de l'Etat. Qu'on prenne, par exemple, le cas du félibrige qui, depuis le XIX^e siècle, a vu se constituer « une Ecole littéraire pour le maintien et l'épuration du provençal et des différents dialectes de la langue d'oc ». Théodore Aubanel, Jean Brunet, Anselme Mathieu, Frédéric Mistral, Joseph Roumanille, Alphonse Tavan, Paul Giera, Alphonse Daudet, Paul Arène, Félix Gras... ont permis, par leur action qui se poursuit solidement aujourd'hui, notamment avec Pierre Fabre et Jacques Mouttet, de mener une défense efficace et continue de la langue provençale. C'est cette voie qui est la bonne, à l'écart de toutes les polémiques à relents de revanche que l'on voit se développer un peu partout avec des comportements moralisateurs inacceptables à tous égards. Nul n'est coupable d'ignorer la langue des aïeux de telle ou telle région et il est parfaitement arbitraire de vouloir imposer sa pratique sous peine de sanctions comme cela se produit déjà dans des pays voisins. A ce titre, voici comment Paul Ruat, libraire, éditeur et félibre français définissait le terme félibre : « *si on vous demande un jour ce qu'est un félibre, vous pourrez répondre ceci : un félibre est un patriote régional qui aime son pays et qui cherche à le faire aimer; un félibre est un ouvrier de la plume et de la parole qui prend plaisir à parler la langue de son enfance que parlaient ses*

aieux ; un félibre est celui qui fait valoir et connaître nos célébrités locales, nos artistes de la truelle, de la scie et du pinceau, afin qu'un rayon de ces gloires du terroir rejaillisse sur la France, pour que la grande patrie soit toujours plus belle, plus forte, plus unie.»

C'est ainsi qu'on doit pouvoir revenir à l'harmonie nationale, que l'on peut poser avec sérénité la question de la langue française et des langues régionales en France, selon une approche qui, sans doute, pourrait susciter ailleurs, et dans le même esprit des travaux de recherche similaires.

Notes

1. Adam Schaff, à qui nous empruntons cette phrase dans « Langage et Connaissance 1967 (imprimé en 1969) par les éditions anthropos, Paris, p. 5, fait état ici d'une idée de J.G. Herder (1768) qui pourrait tout aussi bien, dans l'esprit, être inspirée des dits et écrits de Humboldt. Pour ce qui concerne le contenu de ce numéro 23, sa richesse et sa diversité témoignent, en effet, de l'état de bonne santé de la langue française en Algérie où elle apparaît clairement, et de plus en plus, comme un instrument solide, pratique et naturellement utile au service de la pensée.

2. « Nos ancêtres les Gaulois ». Cette formule moins historique que poétique, a permis à Boris Vian d'écrire la fameuse chanson comique interprétée par Henri Salvador avec l'immense succès que l'on sait. Elle figurait effectivement dans les manuels d'histoire de France du XIX^e et du XX^e siècles mais, même Lavisait la présentait comme relevant du Conte et de la légende car il pensait qu'on ne peut pas vivre « sans poésie ». Certains redresseurs de tort contemporains la présentent comme une offense à la diversité de la population française. Ce sont des enfantillages robespierristes. En fait, La France d'avant les conquêtes de César était divisée en 3 parties entre Belges au nord, Celtes entre Garonne et Seine et Aquitains entre Pyrénées et Garonne et l'on ne sait vraiment pas grand-chose des langues qu'ils parlaient. Disons qu'il y a autant plus d'humour dans « nos ancêtres les Gaulois » que dans « Lucy est notre mère », l'australopithèque découverte en 1974 dont on nous dit déjà qu'elle est peut-être moins notre mère qu'une vague cousine.

3. A ce propos, un Sénateur (Jean-Luc Mélenchon) a fait une déclaration officielle, le 13 mai 2008, sur la nationalité des membres de l'instance (Autrichiens, Flamands et Allemands tyroliens...) qui « étaient tous issus de partis nationalistes ou d'extrême droite et membres de l'union fédéraliste des communautés ethniques européennes, la FUEV ». Et Mélenchon concluait de façon inquiétante : « cette organisation se présente comme la continuatrice du Congrès des nationalités, instrument géopolitique du pouvoir allemand des années 30 ». Comme on le voit, si ces informations sont vérifiées, on comprend que la ratification de la charte par la France ait été refusée.

4. En fait, l'occasion inespérée d'en finir avec le CREDIF fut le transfert de l'ENS de Saint-Cloud à Lyon. Ce qu'on note après coup, c'est que la suppression dudit fut moins un assassinat qu'un suicide librement consenti car tous les protagonistes principaux de « l'affaire » furent les anciens de l'Ecole eux-mêmes, certains convaincus, d'autres faussement hésitants, d'autres encore visiblement embarrassés d'être mêlés à une action qu'ils n'étaient pas du tout sûrs d'approuver entièrement. On joua donc le jeu avec l'indignation de circonstance qui convenait mais personne ne s'opposa à rien. Finalement la sanction fatale fut prononcée le 1^{er} septembre 1996 par un Directeur d'autant plus sûr d'être dans la voie du progrès qu'il était lui-même linguiste. La diffusion du français ne pouvait donc avoir aucun secret pour lui et la mise en place d'une nouvelle ENS à Lyon gagnerait en noblesse et en jeunesse dynamique une fois débarrassée d'un lest devenu trop lourd pour permettre l'envolée. *Sic transit...*

5. Citation empruntée au dictionnaire de philosophie de Jean-Pierre Zarader, Ellipses Editions Marketing SA., 2007.

6. A noter que Calvet n'est pas d'accord avec le décompte très voisin du sien établi par le linguiste néerlandais Abram de Swaan, qui ajoute à la liste l'allemand et le japonais. Calvet les élimine car, n'ayant pas d'autres idiomes en orbite autour d'elles, leur supercentralité disparaît, même si le nombre de leurs locuteurs dépasse les cent millions. L'argument, en fait, ne vaut plus pour l'Allemagne d'aujourd'hui en raison de la présence, sur son sol, de migrants en nombre élevé, donc de langues minoritaires (le turc par exemple) en croissance continue.

7. Souvenons-nous (Bible, la Genèse) que les concepteurs de la Tour de Babel (Babel signifiant « porte du ciel ») parlaient une seule langue jusqu'au jour où, voulant faire concurrence à Dieu, ils se mirent à construire une tour pour accéder directement au paradis. Dieu les punit de leur orgueil en détruisant la tour et en les obligeant à parler des langues différentes, si bien qu'ils ne se comprirent plus, se dispersèrent aux quatre coins de la planète, et devinrent étrangers les uns aux autres. Finalement, quand on fait le bilan de cette allégorie biblique, ce qu'on découvre c'est que l'apologue se termine misérablement dans le tumulte, le tapage, la confusion et la rumeur. Le résultat théoriquement escompté : un peu plus de démocratie dans l'usage des langues, se transforme rapidement en une nouvelle querelle des anciens et des modernes aussi ridicule que celles qui l'ont précédée et dont cette préface s'efforce de rendre compte avec bienveillance mais sans mollesse car le danger est d'une gravité certaine.

8. Bernard Kouchner, *Deux ou trois choses que je sais de nous*, Robert Laffont, 2006.

Synergies Algérie n° 23 / 2016



Sciences du langage
et de la communication





ISSN 1958-5160

ISSN en ligne 2260-5029

Autodénigrement et résignation : le chaoui, une langue aujourd'hui menacée

Dr. Soraya Hadjarab

Université de Batna, Algérie

hadjarabsoraya@hotmail.com

Résumé

Les usages et les pratiques linguistiques sont pétris et investis de représentations sociolinguistiques, d'attitudes et d'images souvent stéréotypées. Ces pratiques sont aussi régies par les valeurs courantes sur le marché linguistique. De ce fait, les représentations semblent déterminantes dans l'évolution des situations diglossiques (confluctuelles) dans la mesure où elles orientent les conduites des usagers de la langue dominée soit vers une action de résistance au processus « glottophagique » (Calvet) et linguicide ou au contraire vers la résignation. C'est au cœur de cette problématique que nous insérons cet article dont la finalité est la présentation de résultats partiels d'une enquête sociolinguistique sur l'imaginaire des langues effectuée auprès d'un groupe de jeunes étudiants à Batna.

Mots-clés : représentation sociolinguistique, stéréotype, autodénigrement, mort des langues, conflit diglossique

الاستنكار الذاتي والرضوخ: الشاوية، لغة مهددة اليوم

الملخص: يساعد انصهار الأغراض اللغوية وجهوزيتها و تفاعلها، على استثمارها و توظيفها في التصور الاجتماعي اللغوي، و المواقف و الصور النمطية ، و تخضع هذه الممارسات إلى القيم الحالية للسوق اللغوية ، ولذلك تطفو على السطح ظاهرة ازدواج اللسان، و تؤدي إما إلى تقبل الموقف والتسليم به و تبنيّه، أو مجابهته و التصدي له، و هنا تكمن الإشكالية، و يطرح السؤال لمعرفة الطريقة السلمية للتعامل مع هذه الظاهرة، و رصدها عند عينة من طلبة جامعة باتنة.

الكلمات المفتاحية: التمثيل اللغوي الاجتماعي - الصورة النمطية - النكران - اندثار اللغة - صراع ازدواجية اللسان.

Autodential and resignation: chaoui, a threatened language

Abstract

Linguistic practices are kneaded and invested with sociolinguistic representations, attitudes and images often stereotyped. These practices are also governed by the current values on the language market. Thus, representations seem decisive in the evolution of diglossic situations "conflict" as they guide the behavior of users of

the dominated language either towards a resistance action to the "glottophagic" process (Calvet) and linguicide or on the contrary towards resignation. It is in the heart of this problematic that we insert this article whose purpose is the presentation of partial results of a sociolinguistic survey of the imaginary of languages with a group of students in Batna.

Keywords: sociolinguistics representation, stereotype, self-deprecating, languages death, diglossia conflict

1. Repères théoriques

1.1 Les représentations sociolinguistiques

La langue est un produit social ; aussi, entretient-elle un lien particulier avec les représentations sociales dans le sens où elle n'est qu'un objet du monde perçu, évalué et étiqueté. En effet, les locuteurs ont des différentes langues des représentations qui déterminent certains de leurs attitudes, opinions et comportements.

Pour H. Boyer « *les représentations sociolinguistiques sont une catégorie des représentations sociales /collectives, donc plus ou moins partagées par les membres de la communauté linguistique* » (2003 :42). Ce sont des systèmes d'interprétation de la réalité qui déterminent la nature des relations que nous entretenons avec la langue, avec ses usages et avec les usagers de la communauté linguistique. (Boyer, 2001)

La conception même de la notion de « communauté linguistique » s'attache à intégrer la dimension de l'uniformité des représentations chez les membres de la même communauté.

En effet, en proposant cette notion, W. Labov soulignait le fait qu' « *il serait faux de concevoir la communauté comme un ensemble de locuteurs employant les mêmes formes. On la décrit mieux comme étant un groupe qui partage les mêmes normes'quant à la langue* ». (1976 : 228). Pour lui c'est « un principe fondamental », « *les attitudes sociales envers la langue sont d'une extrême uniformité au sein d'une communauté linguistique* ». (1976: 338)

Ainsi, tous les francophones du monde par exemple bien qu'ils partagent la même langue (le français), ils ne forment pas pour autant une seule et unique communauté linguistique.

Selon Bourdieu, les manifestations linguistiques, qu'il s'agit bien de la langue, du dialecte ou de l'accent, font l'objet de représentations mentales c'est-à-dire « *d'actes de perception et d'appréciation, de connaissance et de reconnaissance, où les agents montrent leurs intérêts et leurs présupposés* » (Bourdieu, 1982 :135)

En réalité, toute représentation renferme une dimension évaluative qui repose sur un fond normatif susceptible de fléchir la représentation dans le sens d'une valorisation ou dans le sens d'une stigmatisation, d'un rejet voire d'une discrimination s'agissant de cas d'individus ou de groupes. (Boyer 2003 :42).

S'agissant de la langue et suivant une orientation sociolinguistique, W. Labov définit les stéréotypes comme « *des formes socialement marquées, notoirement étiquetées* » (1976 :419). Pour lui le « stéréotypage » est une « *stigmatisation sociale des formes linguistiques* » et de ce fait « *combien variés sont les rapports des stéréotypes à la réalité et combien changeantes apparaissent les valeurs sociales [positives ou négatives] qui leur sont attachées* ». (1976 : 421-422)

Labov souligne qu'« *un stéréotype social est un fait social, une partie de la connaissance générale des membres adultes de la société, et cela même s'il ne répond à aucun ensemble de faits objectifs. On s'y réfère et on en parle ; il est souvent pourvu d'une étiquette générale, et une expression caractéristique peut également servir à le designer.* » (1976 : 420)

Calvet (1999), quant à lui affirme que les individus accordent intuitivement de la valeur aux langues et c'est cette valeur qui motive les parents à choisir telle ou telle langue pour leurs enfants et qui pousse aussi les états à décider de la langue à enseigner dans leurs établissements scolaires. Cette valeur « marchande » a fait que les langues sont devenues un capital que l'on cherche à avoir par la possession de certaines langues car elles nous offrent une plus-value alors que d'autres langues sont délaissées pour leur manque de prestige sur le marché linguistique. Ces deux notions de « prestige » et de « valeur » relèvent à la fois des représentations et de la réalité. Une réalité pourtant nourrie et raffermie par ces mêmes représentations. Il cite notamment l'exemple de l'anglais : « *c'est parce que nous accordons une valeur marchande à l'anglais que la grande majorité des élèves le prennent comme première langue à l'école et augmente du même coup sa valeur* ». (Calvet, 1999:11).

L'acquisition des langues repose sur les mêmes principes que ceux soutenant l'acquisition des objets. Si je me procure un objet c'est qu'il a une utilité et que je peux tirer profit et satisfaction de sa possession. De même pour une langue, si elle est choisie c'est qu'elle a de la valeur : une langue très parlée dans le monde, une langue utilisée sur le marché du travail, une langue qui ajoutera un « plus » au curriculum de l'individu.

C'est au niveau du marché linguistique qu'apparaît l'impact important des attitudes, des valeurs et des images attribuées aux différentes pratiques et formes sur la dynamique des situations linguistiques et sur l'économie des échanges linguistiques au sein de la communauté.

Boyer souligne que le marché linguistique se conçoit comme « *un espace de pratiques linguistiques soumises à évaluations en mêmes temps qu'un espace de rapports de force symbolique, précisément liés à la possession ou à la carence, chez tel ou tel groupe de locuteurs, de la maîtrise des normes d'usages, légitimées par ceux qui, de par leur origine et /ou leur position sociale, imposent une domination sur le marché en question et en tirent profit (dont le profit principal peut être considéré comme le maintien et si possible l'amélioration d'une position sociale et du pouvoir qui lui est attaché)* » (2001 : 23).

Les échanges linguistiques sont soumis à une économie de marché spécifique dont les « prix » sont fixés par ceux qui détiennent le pouvoir grâce à la possession d'un « capital » culturel et linguistique leur permettant d'imposer leur domination et en tirer « profits » (Bourdieu, 1982). Ainsi, la loi du plus fort prendra le dessus, et le marché linguistique « officiel » (l'école, la justice, les médias, etc.) exigera du locuteur la détention de la « compétence légitime », celle qui est reconnue. Toutefois le marché linguistique dominant n'a jamais été unique et s'il est dominant ce n'est que par rapport à d'autres marchés dominés avec lesquels il coexiste. Ces marchés mis en marge reposant sur une contre légitimité (marchés périphériques/ francs) se spécifient par des valeurs et des normes autres que celles promues par le marché officiel ; ce qui explique d'ailleurs l'utilisation du pluriel (marché(s) linguistique(s)).

Et parmi les objectifs, que se fixe la sociolinguistique est de mettre en évidence les normes en vigueur au sein de la communauté à un moment donné de son histoire, les valeurs attribuées à tel ou telle variation, les images (plus ou moins stéréotypées) qu'alimente tel ou tel usage. Bref, tout un imaginaire collectif qui investit l'activité linguistique, composé de représentations partagées par l'ensemble des membres de la communauté ou par un (ou plusieurs) groupes d'utilisateurs. *C'est cette interaction régulatrice entre pratiques, comportement et représentations à teneur normative qui fonde non seulement le marché linguistique dominant mais aussi les autres marchés linguistiques périphériques où l'on peut observer, comme sur tous les marchés, des coûts et des gains, des handicaps et des plus-values.* (Boyer, 2001 : 34)

Les différentes représentations partagées en matière de langue(s) engendrent des opinions qui se manifestent le plus souvent sous des formes verbales que Boyer qualifie de « symptomales » car révélant l'état de l'imaginaire communautaire linguistique à une certaine époque (Boyer, 2003 : 44).

1.2 Société diglosse et représentations sociolinguistiques

Les représentations sociolinguistiques de la situation diglossique ont souvent une orientation en faveur de la langue dominante (langue A) car c'est bien la langue dominée (langue B ou basse) qui est sujette à la dévalorisation et la stigmatisation par l'ensemble de la communauté, y compris les usagers de cette langue. A cet égard, Calvet affirme : *« la péjoration du dialecte n'est en effet pas seulement le fait de ceux pour qui il peut être considéré comme la langue des autres, elle devient parfois le fait de ses propres locuteurs soumis à la pression de l'idéologie »*. (1988:70). Ces représentations génèrent chez les sujets dont la langue est dominée des sentiments de dévalorisation assurée par l'usage mais également un mécanisme de défense qui consiste dans des préjugés compensatoires se manifestant à travers « une mythologie flatteuse » décrivant la langue B avec des qualités (beauté, harmonie, intimité, chaleur, proximité des êtres et des choses de la vie quotidienne...) certainement non attribuées à la langue A (Boyer, 1996 : 94). En effet, « *les représentations plus ou moins réductrices et plus ou moins figées, les valeurs attribuées par le marché sociolinguistique dominant contribuent largement à promouvoir idéalisation, stigmatisation, folklorisation en ce qui concerne la /les langues dominées. Légitimation et illégitimation sociolinguistique sont également directement liées à ces composantes de l'imaginaire des langues en présence* ». (Boyer, 2003 : 46). Mais contrairement à ce que l'on pourrait croire cette idéalisation de la langue dominée ne fait que renforcer la position de la langue dominante dans la mesure où l'on ressent cette situation dévalorisante comme un fait irréversible devant lequel on se résigne et on baisse les bras. En effet, les communautés linguistiques touchées par ces attitudes d'autodénigrement (la haine de soi), ou de culpabilité (Lafont, 1971) se sentent peu concernées par la résistance sociolinguistique et virent plutôt vers la soumission à la langue dominante. En plus, dans ces situations à caractère antagoniste, cette attitude de démission joue un rôle fondamental dans l'aboutissement du conflit à une substitution complète de la langue dominée par la langue socialement valorisée. R. Lafont a d'ailleurs, bien montré comment *l'autodénigrement des dominés, se croyant porteurs d'une sous-langue -un patois- finissait, en installant en eux une culpabilité durable, par arrêter la transmission naturelle (familiale) de la langue ainsi stigmatisée et donc à accepter un monolinguisme en faveur de la langue dominante*. (Boyer, 2001 : 54-55).

Cependant, la substitution complète de la langue dominée par la langue dominante (la mort de la langue B) n'est pas toujours le seul et unique dénouement envisageable au conflit diglossique. En effet, dans certaines situations, où l'on repère une résistance tenace et une loyauté infaillible des usagers de la langue

dominée envers leur langue, on enregistre des redressements de situations avec un retour en force de la langue jusqu'à lors dévalorisée en généralisant progressivement son usage dans toutes les circonstances de la vie sociale (cas du français au Québec et du catalan en Espagne). La résurrection est donc une éventualité à ne pas écarter pour une langue peu parlée mais dont les locuteurs estiment l'importance de la préserver pour des raisons emblématiques, identitaires, religieuses, etc. Force est de constater que le seul facteur que constitue le nombre de locuteurs ne laisse en rien prévoir la survie ou la disparition d'une langue. (Calvet, 1999).

Le facteur tranchant dans ce genre de situations est plutôt un facteur socio-psychologique, il s'agit du « *prestige dont jouit [la] langue par rapport à la (les) langue(s) potentiellement menaçantes(s), les représentations positives dont elle est investie par ses usagers naturels (une langue qui a une littérature reconnue ou/et langue d'une communauté qui a su s'adapter à la modernité), ou au contraire le manque de prestige accompagné de représentations stigmatisantes (comme celle d'une langue attachée à un mode de vie dépassé, anachronique...) dont elle est victime.* » (Boyer, 2001 : 70-71).

En Espagne, par exemple, deux langues historiques (le catalan et le galicien) ont eu deux traitements glottopolitiques distincts car leurs usagers respectifs avaient des représentations de leurs langues de natures différentes. Si le groupe catalan avait une image positive de sa langue ce qui a conduit à sa normalisation, les galiciens, par contre considéraient la leur comme une langue de la campagne et du mode de vie paysan et de ce fait de minimes chances lui sont accordées pour se hisser un jour au rang de l'espagnol.

Nous pouvons citer aussi le cas de l'occitan en France où des représentations paradoxales oscillant entre stigmatisation et idéalisation ont conduit à des sentiments de culpabilité et d'autodénigrement chez les locuteurs qui par un refus conscient de transmettre «ce patois» aux générations futures signent l'acte de décès de cet idiome qui désormais est intégré dans un processus d'hybridation annonciateur de substitution (beaucoup de recherches s'intéressent, aujourd'hui, au francitan : interlect issu de ce processus).

2. L'enquête

2.1 Présentation de l'enquête

L'enquête que nous avons effectuée nous a permis de relever les différentes représentations relatives aux différentes langues caractérisant le paysage linguistique de la région de Batna. Toutefois, uniquement les résultats portant sur le

Chaoui seront exposés ici². Le public concerné par cette enquête est composé d'étudiants de première année nouvellement inscrits en licence de français dont la grande majorité est originaire de Batna. Pour la récolte des données nous nous sommes munis du questionnaire (195 questionnaires récupérés) et de l'entretien semi-directif (micro-enquête effectué auprès de 17 étudiants). Le questionnaire nous a offert la possibilité de tracer les limites des champs de pratiques des différentes langues présentent dans l'environnement de l'étudiant. Quant à l'entretien, il nous a permis de révéler les représentations sociolinguistiques mais également de reprendre la question des pratiques langagières. Des pratiques que nous jugeons très importantes entant qu'indicateur des représentations. En effet, la pratique de telle ou telle langue est dictée par l'attitude que l'on a vis-à-vis de celle-ci. Les représentations ont des fonctions d'orientations, elles guident les comportements et les pratiques. C'est un véritable « guide pour l'action » (Abric, 2001).

2.2. Résultats et commentaires

2.2.1 Le questionnaire

Après l'analyse d'une série de questions relatives aux pratiques langagières des enquêtés, nous avons constaté que le chaoui par comparaison à l'arabe dialectal et le français est très rarement cité. Il est plutôt utilisé dans le cadre intime de la famille (22%) et avec les amis proches (11%). Et il se fait de plus en plus rare voire absent en fonction du degré de l'officialité de la situation de communication et la présence de personnes étrangères. Ainsi, il n'est pas utilisé avec les enseignants, avec le personnel administratif de l'université, avec le médecin et les autres praticiens, dans les différentes administrations et les banques. Il est très peu utilisé avec les camarades de classe (5%), dans les petits commerces (3%), les services publiques et municipaux et avec des inconnus. En résumé, le chaoui reste la langue des conversations familiales et amicales. En effet, bien que d'origine berbère, il est rare d'entendre les habitants de Batna s'exprimer en chaoui. Ce sont plutôt les personnes de provenance rurale (des douars) qui recourent à ce vernaculaire. Ces derniers sont souvent d'ailleurs taxés par les citadins d'arriérés, d'incultes... etc. Pour ne pas présenter un tableau alarmiste, il faut dire que les choses ont un peu évolué depuis la reconnaissance de tamazight comme langue nationale après les maintes révoltes et la résistance de la région de Kabylie. Il y a eu même une remontée rapide de la chanson chaouie qu'on fait passer désormais à la télévision algérienne. Ceci dit le chaoui, se fait plus ressentir chez les personnes âgées alors que les moins jeunes utilisent l'arabe dialectal ou le français. L'hypothèse explicative du comportement de ces berbérophones « non pratiquants » que nous proposons

est que -car tout semble l'indiquer- la situation diglossique que vivent ces sujets dont la langue est dominée génèrent chez eux des sentiments de dévalorisation, d'autodénigrement et de « culpabilité sociolinguistique » qui les empêchent de s'exprimer ouvertement en chaoui et de le ressentir plutôt comme une « honte ».

Ce parler perçu comme loin d'être une langue de prestige (langue non écrite qui dans une vision idéologique rattache son usager à une société de tradition orale par opposition aux sociétés occidentales civilisées car possédant l'outil du savoir : une langue écrite) est fuie par les filles³ et semble plus pratiqué par les garçons.

Ainsi, en essayant de déterminer le degré de présence et d'utilisation de chacune des langues qui caractérisent le paysage linguistique de la région, l'arabe dialectal ressort comme la langue des échanges quotidiens par excellence. Le chaoui, pourtant deuxième vernaculaire de la région est timidement présent et reste enfermé entre les cloisons de l'intimité de la famille et des amis proches très probablement à cause d'une culpabilité sociolinguistique dont sont atteints ses locuteurs ; une culpabilité qui se nourrit d'une situation diglossique complexe où le chaoui est langue dominée et dévalorisée.

2.2.2 L'entretien semi-directif

2.2.2.1 Mode de transcription des entretiens

Pour transcrire les entretiens nous avons choisi un système de transcription économe permettant à la fois une lecture facile et offrant des informations intéressantes à l'analyse de discours d'approche sociolinguistique :

- X, XX, XXX: mot ou groupe de mots (plus ou moins long) non-compris par le transcripteur;
- syllabe ou mot en majuscules : intensité particulière (insistance, détachement)
- /, //, /// : pause plus ou moins longue ;
- ? : intonation interrogative ;
- [rire], [éclat de rire collectif], [ton enjoué] ... : commentaire/information du transcripteur concernant un fait, un comportement non-verbal.
- Les guillemets sont utilisés pour signaler le discours rapporté
- Mot ou segment de phrase souligné(s) : chevauchement d'interventions
- Par ailleurs, afin de mettre en évidence pour le lecteur l'alternance des langues français /arabe dans les interventions, on a utilisé les caractères arabes. Les passages en arabe sont traduits ensuite en français pour lequel on a utilisé l'italique.
- Le codage retenu est simple : le F pour les filles suivi d'un chiffre de 1 à

11 ; le G pour les garçons suivi d'un chiffre de 1 à 6. Pour l'enquêtrice nous avons choisi le E.

2.2.2.2 Commentaires et quelques extraits d'entretiens

- Cette enquête par entretiens a mis en évidence le peu de considération que les chaouis ont pour leur propre langue qu'ils ont substituée dans la majorité de leurs usages langagiers par l'arabe dialectal. Une attitude donc négative est parfois même hostile a été ressentie chez les interviewés.

Souvent associée aux anciennes générations, à l'inculture et au mode de vie traditionnel, elle est qualifiée de langue orale et dépassée ne servant plus à rien en comparaison à d'autres langues ; autrement dit qu'elle est incapable de remplir des fonctions de communication. Le désignant péjoratif dialecte a été, d'ailleurs, repris maints fois par les enquêtés tentant de rectifier « l'erreur » de hisser ce système linguistique au rang d'une langue.

F5 : ils y a des gens qui / qui ont une certaine vue sur cette langue-là/ mais

E : laquelle ?

F5 : X elle est traditionnelle // ils disent aussi que ces gens-là qui parlent cette langue-là/ ils sont un peu// compliqués/// [rire] [l'enquêté ne trouvent pas les mots].

F5 : le chaoui/ comme une sous langue/ comme une sous langue de la langue arabe/et/ j'ai dit tout à l'heure que / beaucoup de gens disent que la langue chaoui/ c'est une langue traditionnelle/ qu'elle n'est pas utilisée et/ et compris par la plupart des gens

E : et le chaoui? Cette langue *هي ولا الناس اللي يستعملوها* (elle ou les gens qui l'utilisent)/ *كيفاشتتشفو فيهم* (comment vous les voyez)/ qu'est-ce qu'elle représente pour vous ?

F10 : *هدروها كعاش* (c'est un dialecte)/ *هي لهجة* (ce n'est pas une culture) *ماش ثقافة* (ils le parlent parce qu'ils l'ont hérité de leurs ancêtres) *ورثوها من جدودهم*

F10 : *ولا/موش راح* (des jeunes filles) *إذا كان نسا كبار يهدرو برا الشاوية دجيني نورمال/بصح* *يلقاوها في حياتهم/لازم يتعلمولوغات وحد اخرين باش يستعملوهم/بصح الشاوية ميش ثقافة*

F10 : *s'il s'agit de vieilles dames qui parlent chaoui à l'extérieur c'est normal/ mais s'il s'agit de jeunes filles ou/ ils n'en tireront aucun profit dans leur vie /il faut qu'ils apprennent d'autres langues pour les utiliser/mais le chaoui ce n'est pas une culture*

- Au même titre que la langue, les locuteurs du chaoui ont fait l'objet de représentations stigmatisantes. Ceux qui parlent chaoui sont qualifiés de « ploucs »,

« d'arrivistes »⁴, de douariste⁵ avec souvent une stigmatisation de leur accent qu'on raille à la moindre occasion.

E : quand on voit quelqu'un parler chaoui/qu'est-ce qu'on pense de lui ?

F9 : qu'il n'est pas de Batna/ qu'il n'est pas civilisé/ جيري (plouc) [rire]/j'ai entendu ça

F11 : moi j'aime pas le chaoui [rire]

E : pourquoi ?

F11 : pasque /tout simplement on a l'idée que/que un person un person utilise le chaoui/euh/ [rire] راو مسوقر واحد يهدر بالشاوية (c'est-à-dire, chez nous quand on voit quelqu'un parler en chaoui, donc c'est un plouc, c'est un...)

E : **pourquoi justement** on parle arabe et on parle pas chaoui ?

G2 : parce que il y a des gens qu'ils/qu'ils voient que/le chaoui il est un peu//

E : en arabe si vous ne trouvez pas le mot

G2 : كي هكا عيب (c'est comme une honte)/ c'est مسوقر (plouc)douariste

F7 : j'étais très faible en français au primaire/je prononçais mal/j'avais le ing [l'accent des chaoui] comme les chaouis

F3 : je sais pas/c'est euh//les gens qui parlent chaoui/j' les trouve kwava (ploucs)

- La langue chaoui a été associée, par ailleurs, au racisme et au tribalisme. Ce qui révèle l'existence d'un conflit entre deux groupes linguistiques différents : arabophones et berbérophones. Les arabophones (F3, F7d'origine kabyle mais s'identifiant comme arabes et G5 d'origine arabe) reprochent aux berbérophones d'être racistes et d'utiliser le chaoui pour les écarter des discussions. Quant aux berbérophones (le cas de G6 par exemple) qui ont intériorisé cette image dévalorisante ont fini par abandonner l'usage du chaoui, pour le remplacer par l'arabe, par appréhension se voir justement attribuer cette représentation.

F3 : non/je ne sais pas/j'aime pas/c'est/je ne comprends pas pourquoi/il y a des gens qui parlent exprès le chaoui/alors que par exemple/t'es avec deux filles qui savent parler chaoui/ elles parlent entre elles le chaoui/et toi t'es juste là/à rien comprendre/donc/non non/j'aime pas trop cette langue

F7 : XXX/on connaissait pas tous cette langue/comme enfin ce dialecte/on se sentait visé alors/ on disait qu'ils parlaient de nous ou bien qu'ils nous insultaient ou bien/c'est pour nous intimider qu'ils parlent ce dialecte entre eux

F7 : ils sont racistes

G6 : pasqu'on dit que/ c'est plutôt par rapport aux autres on préfère ne pas parler chaoui pour// pasqu'on dit que c'est que tu es tribal tu/ c'est pour que les autres ne comprennent pas que tu parles chaoui/ donc on préfère ne pas parler le chaoui

- Certains extraits d'entretiens nous amènent à penser que nous sommes en face d'une génération de semi-locuteurs en chaoui. L'origine de cette compétence que nous qualifions d'incomplète et de partielle revient à une transmission intergénérationnelle paralysée sous le poids d'un imaginaire linguistique collectif négatif de cette langue. En effet, sur les onze interviewés dont les deux parents sont chaouis seul G2 et G3 semblent avoir une bonne maîtrise de ce dialecte.

F1 : non/je comprends le chaoui/mi/je parle pas

F5 : non l'arabe dialectal/ le chaoui ben/ j'arrive à le comprendre/mais/ j'ai des difficultés à parler/

E : vous pouvez donc vous exprimez en chaoui ?

F6 : madame/quelques mots/pas [voix ascendante]

E : est-ce que vous pratiquez cette langue ?

G6 : alors là non pas du tout

E : quelles sont les langues que vous utilisez ?

G2 : au niveau de la famille c'est le chaoui/pour

E : uniquement le chaoui ?

G2 : uniquement/mais pour la société c'est l'arabe dialectal

E : vous le pratiquez couramment ?

G3 : couramment

- Si dans la ville de Batna le chaoui semble en déclin, dans les petites localités environnantes (comme celle de Merouana citée par G1) la situation se présente autrement. Sans généraliser, nous ressentons une certaine loyauté envers ce dialecte dans ces régions éloignées. Une loyauté pourtant non manifestée qui s'estompe une fois qu'on franchit les limites de la ville.

Nous pouvons ramener cela à une forme d'idéalisation sans plus, si l'on considère le cas de G1 qui a toujours vécu à Mérouana mais qui n'a pas réussi à l'apprendre car ses parents -comme il l'explique d'ailleurs- ne sont pas d'origine chaouie et ne pratiquent donc pas cette langue chez eux. Ceci témoigne d'un fait, celui que le chaoui n'est pas pratiqué quotidiennement et couramment en dehors de la maison et demeure, même au fin fond de ces régions, la langue de l'intimité. Nous citons aussi, le cas de G3, habitant Ain Yagoute, qui affirme utiliser le chaoui uniquement avec la famille et les deux cas de F1 et F6 des semi-locutrices habitants pourtant respectivement Ngaous et Elmadher (régions berbérophones).

G1 : ben/on dit que//il faut apprendre cette langue/pasque c'est une langue pour/c'est une langue *الارض نتاعنا (de notre patrie) / هاذي la langue لازم نعرفو (il faut connaître cette langue) / l'anglais او مالفرونيسي او (plus que le français et l'anglais)*

G1 : euh/on disait aussi que/ il faut parler/il faut parler le chaoui/pasque l'arabe c'est pas notre langue/nous sommes des chaouis alors on parle le chaoui

G1 : euh/mais X chaoui mais les autres parlent/parlent la langue /le chaoui à la maison/avec ses parents/c'est pour ça qu'ils ont apprend cette langue/mais par exemple/à moi je/mon père et ma mère/ma mère était algéroise et mon père aussi/ils parlent pas le chaoui

- Dans cette enquête, il s'agit aussi de porter un regard sur les pratiques langagières des étudiants. Evoluant dans un contexte multilingue complexe, les enquêtés choisissent dans un répertoire de langues en confrontation constitué de l'arabe classique, l'arabe dialectal, le berbère et le français. Le chaoui n'est utilisé que rarement au sein de la famille particulièrement avec les grands parents. Une génération de semi-locuteurs voit ainsi le jour à cause des parents peu soucieux de la sauvegarde et la transmission de cette langue à la postérité.

E : et ce que vous pratiquez le chaoui à la maison ?

F10 : non

E : et vos parents/est ce qu'ils parlent entre eux chaoui ?

F10 : c'est rarement

E : est-ce que vous utilisez le chaoui à la maison ?

F11 : non/même mes parents/l'utilisent pas

E : ils comprennent le chaoui ?

F11 : oui/ *يفهموها بصح ما يهدروهاش (ils comprennent mais ils ne la parlent pas)*

E : d'accord / euh/ on n'a pas parlé d'une langue le chaoui/ vous êtes de quelle origine ?

G6 : chaoui

E : à cent pour cent

G6 : oui

E : à cent pour cent /est ce que vous pratiquez cette langue ?

G6 : alors là non pas du tout

E : et vos parents ?

G6 : ils la parlent

E : ils la parlent ?

G6 : oui

E : mais pourquoi vous vous ne la parlez pas ?

G6 : je suis pas arrivé à l'apprendre

E : ils vous ont pas appris à parler le chaoui ?

G6 : non

E : vos grands-parents l'utilisent ?

G6 : oui ils ont essayé de m'apprendre cela mais j'étais pas intéressé

Conclusion

La prise en compte des attitudes permet de comprendre pourquoi certaines variétés disparaissent, subsistent, ou s'étendent. Aussi, dans les situations conflictuelles où co-existent deux formes linguistiques, les usagers de la forme minorée rejettent parfois leur propre façon de parler au nom d'arguments légitimés par l'usage de la langue dominante ; et c'est bien le cas des chaouis. L'enquête dont nous venons de présenter les résultats montre que le chaoui représente pour les Batnéens la langue de la ruralité et de l'inculture ce qui génère chez eux une attitude d'autodénigrement et de culpabilisation qui se traduit par leur retenue à parler chaoui en public (en discours surveillé) mais aussi le refus de transmettre cette langue aux générations futures.

Nous reprenons ici les propos de G.Manaa qui au terme d'une enquête menée au sein d'une communauté de professeurs de français du secondaire dans la wilaya de Batna affirme que « *dans la grande ville, à Batna particulièrement, beaucoup de nos informateurs pensent qu'aujourd'hui, le chaoui ne convient pas pour une discussion intellectuelle comme d'ailleurs l'arabe dialectal ; que cette langue n'est pas écrite et qu'elle est dépassée (autodénigrement) ; qu'il serait même impensable de l'enseigner à l'école, qu'elle est vulgaire et trop simple* » (2002 :163). Il affirme par ailleurs que « *le chaoui a toujours été associé au « dépassé » à « la rusticité », au « montagnard arriéré » au « karouche »* ». (2002 :164)

Il s'avère ainsi, que la loyauté linguistique chez les locuteurs chaouis⁶ est défaillante ; ce qui conduit leur parler vers un processus de substitution au cours duquel il serait graduellement remplacé par l'arabe dialectal qui certes lui aussi est une langue dominée mais qui se présente comme la deuxième forme de la langue dominante (l'arabe classique). Il faut souligner, d'ailleurs, que la relation entre l'arabe classique et l'arabe dialectal est plus ressentie par les usagers comme une relation de complémentarité que comme une relation de concurrence déloyale. Victime donc d'un conflit de type diglossique, la domination de la langue arabe risque à terme d'entraîner la disparition de tous les usages du chaoui dont il ne reste actuellement que ceux qui relèvent de l'ordre du privé. Et sans une loyauté

et une résistance de la part de ses utilisateurs nous craignons que le chaoui soit une langue menacée autrement dit en voie de disparition.

Bibliographie

- Abric, J-C. [1994]. 2001. *Pratiques sociales et représentations*. Paris : PUF.
- Boyer, H. 1996. *Éléments de sociolinguistique : Langue, communication et société*. Paris : Dunod.
- Boyer, H. 2001. *Introduction à la sociolinguistique*. Paris : Dunod.
- Boyer, H. 2003. *De l'autre côté du discours : Recherches sur les représentations communautaires*. Paris : L'harmattan.
- Bourdieu, P. 1982. *Ce que parler veut dire*. Paris : Fayard.
- Calvet, L-J. 1988. *Linguistique et colonialisme petit traité de glottophagie*. Paris : Payot.
- Calvet, L -J. 1999. *Pour une écologie des langues du monde*. Paris : Plon.
- Labov, W. 1976. *Sociolinguistique*. Paris : Éditions de Minuit.
- Labov, W. 1992. « La transmission des changements linguistiques ». *Langages*, n° 108, p 34-50.
- Labov, W. 1998. *Vers une réévaluation de l'insécurité linguistique des femmes*. In : *Les femmes et la langue : l'insécurité linguistique en question*. Lausanne : Delachaux et Niestlé, p 25-35.
- Lafont, R. 1971. « Un problème de culpabilité sociolinguistique : la diglossie franco-occitane » *Langue française*, n° 9, p.93-99.
- Manaa, G. 2002. « Représentations et normes sociolinguistiques partagées au sein de la communauté des professeurs de français du secondaire dans la wilaya de Batna ». *Insaniyet*, n° 17-18, p.155-165.
- Rey, A. 1972. « Usages, jugements et prescription linguistique ». *Langue française*, n° 16, p. 04-28.
- Singy, P. 1998. *Les femmes et la langue*. Lausanne : Delachaux et Niestlé.

Notes

1. La notion de norme ici est dans le sens de norme subjective, que l'on trouve dans les attitudes et les discours métalinguistiques (jugements évaluatifs) des locuteurs. A distinguer de la norme objective, interne au système que le descripteur (le linguiste) met en valeur, et de la norme prescriptive relative au bon usage. Ces trois normes ont été distinguées par Alain Rey dans un article précurseur (Rey, 1972).
2. Le chaoui est un parler local qui caractérise toute la région des Aurès. C'est l'une des variétés du berbère et le deuxième vernaculaire de la population de Batna en plus de l'arabe dialectal.
3. Voir les positions de Labov (1976, 1992, 1998) au sujet du rapport des femmes à la langue. Voir également P. Singy (1998).
4. Nous notons ici un glissement sémantique où le mot arriviste dans la société algérienne signifie qui vient, qui arrive de la montagne, d'un douar (région rurale).
5. Construction algérienne, avec un suffixe de la langue française, qui signifie qui vient d'un douar.
6. Notons que tous les mouvements luttant pour la promotion de la langue et la culture amazighes sont principalement des représentants de la région de Kabylie. Ces mouvements ont très rarement été soutenus par les Aurès. Les Auréssiens par une attitude inerte semblent ne pas être concernés par ces revendications identitaires.



ISSN 1958-5160

ISSN en ligne 2260-5029

Transmission intergénérationnelle des langues chez une famille algérienne établie en France

Ghizlane Bekkal Brixi

Doctorante, Université de Tlemcen, Algérie
ghiz_brixi@hotmail.fr

Boumediene Benmoussat

Professeur, Université de Tlemcen, Algérie
benmoussat_boumediene@yahoo.fr

Résumé

Les recherches sur la transmission linguistique familiale en situation de migration sont, le plus souvent, centrées sur le rôle des parents dans l'appropriation des langues (d'origine et d'accueil/locale¹) de leurs enfants, et l'étude du rôle des grands-parents dans ce processus acquisitionnel reste négligée. Nous avons choisi d'orienter la réflexion de ce présent article vers cet angle encore peu étudié. Il s'agit à partir d'entretiens semi-directifs effectués avec une famille² d'origine algérienne établie en France, où se juxtaposent quatre générations, de déterminer en plus du rôle des parents, l'impact des grands-parents dans l'apprentissage et l'acquisition de la langue d'origine et du français, processus qui va s'effectuer soit en amont de la phase de migration, soit pendant celle-ci.

Mots-clés : sociolinguistique, familles immigrées, transmission linguistique, intergénération

توارث الأجيال للغات عند أسرة جزائرية مقيمة في فرنسا

المخلص: إن الأبحاث المتعلقة بالتوارث اللغوي عند العائلات المهاجرة لأبناء المغتربين تتمركز حول دور الأولياء في التحصيل اللغوي (اللغة الأصلية واللغة المستقبلية). ويبقى دور الأصول (الأجداد) في هذا المسار التحصيلي مهمشا. لذا ارتأينا معالجة هذا الموضوع كونه لم يدرس كثيرا وانطلقنا من مقابلات مع عائلات ذات أصول جزائرية مقيمة في فرنسا لتحديد دور الأولياء و أثر الأجداد في تعليم وتحصيل اللغة الأصل واللغة الفرنسية، الإجراء الذي يتم سواء أثناء بداية الهجرة أو خلالها.

الكلمات الافتتاحية: اللسانيات الاجتماعية، الأسر المهاجرة، توارث اللغات بين الأجيال

Intergenerational transmission of languages among an Algerian family established in France

Abstract

Research on the family language transmission in situations of migration are, most often, centered on the role of parents in the appropriation of language (origin and host / local) of their children, and the study of the role of grandparents in this acquisitionnel process remains neglected. We have chosen to guide the reflection of this article to this little-studied angle. It is based on semi-structured interviews

carried out with a family of Algerian origin established in France, where overlap four generations, in addition to the role of parents, the impact of grandparents in learning and the acquisition of the original language and french, process that will be carried out upstream of the migration phase, either during this.

Keywords: Sociolinguistics, immigrant families, language transmission, intergenerational

Introduction

Parler de transmission des langues en situation de migration, c'est mettre en exergue les étapes de constitution du répertoire linguistique du locuteur (Dabène, Billiez : 1987) où s'imbriquent langue(s) d'origine et langue d'accueil (locale). L'acquisition des compétences linguistiques que le locuteur immigré manie selon les situations communicatives est déterminée par la juxtaposition de plusieurs instances (Dabène, Billiez, 1987 : 70) à savoir : le milieu familial, le groupe de pairs, l'école et le pays d'origine des parents dont le rôle varie selon les locuteurs et leurs trajectoires d'apprentissage des langues et de migration. Nous proposons, dans cet article, de nous intéresser uniquement au milieu familial. Celui-ci constitue un lieu privilégié pour l'étude des comportements langagiers des locuteurs immigrés. La famille, lieu d'interaction par excellence, s'avère également être un lieu d'apprentissage des langues. Notre travail se donne pour objectif de cerner les modes de transmission intergénérationnelle des langues à l'intérieur d'une famille dont les « primo-migrants » (première génération) (Fibbi et Matthey, 2010) symbolisent le point de départ. Pour cela, nous nous interrogeons sur le rôle des parents et des grands-parents, sur leurs motivations par rapport à la transmission de (la) langue(s) d'origine, sur leur position dans le processus de transmission linguistique (langue(s) d'origine ou français) de leurs petits-enfants, sur les moyens qu'ils emploient et sur les facteurs qui sous-tendent et qui favorisent la transmission d'une langue dans le milieu familial ?

S'interroger sur cet aspect-là, introduit d'emblée des analyses qui tiennent compte de plusieurs facteurs à la fois ; la volonté des parents et/ou grands-parents de transmettre la/les langue(s), les variables sociologiques dans le niveau d'instruction, le niveau de maîtrise des langues, les représentations linguistiques et l'âge de migration de l'enquêté. Le but étant de déterminer, dans le cadre d'une analyse qualitative, l'organisation transmissionnelle intergénérationnelle des langues au sein d'une famille algérienne établie en France.

Méthodes et méthodologie

La famille³ qui constitue notre échantillon est composée de six membres répartis sur quatre générations. La première a immigré en France en 1964 après

l'indépendance de l'Algérie. Cette génération représente les primo-migrants de la famille aujourd'hui décédés. Ces derniers, néanmoins de par leur rôle dans le processus de transmission linguistique des générations suivantes, sont ponctuellement cités par les enquêtés. Représentant la deuxième génération, Lila, 63 ans, s'est rendue en France à l'âge de 12 ans une première fois en 1964 avec ses parents et a décidé, huit ans après, de revenir vivre en Algérie, et une seconde fois en 2008 pour rejoindre ses enfants qui y sont allés quelques années plus tôt. Ces derniers Othmane et Manel, âgés respectivement de 29 et 32 ans et nés tous les deux en Algérie, représentent la troisième génération. Le premier s'est installé en France en 2005 pour poursuivre des formations ; il s'est marié à une Algérienne et ils ont un enfant, et la deuxième s'est, quant à elle, établie en 2007 afin de poursuivre ses études. La quatrième et dernière génération de la famille est constituée de Rayane, 5 ans, le fils d'Othmane.

Dans la figure ci-dessous est représentée la famille par degrés de générations avec les trajectoires de transmissions des différents paliers générationnels ; le père et la mère (1^{ère} génération, désormais G1), Lila (2^{ème} génération, G2) et Othmane (3^{ème} génération, G3) constituent les transmetteurs de la famille, Manel, Othmane et Rayane (4^{ème} génération, G4) quant à eux représentent les récepteurs d'une ou plusieurs langues.

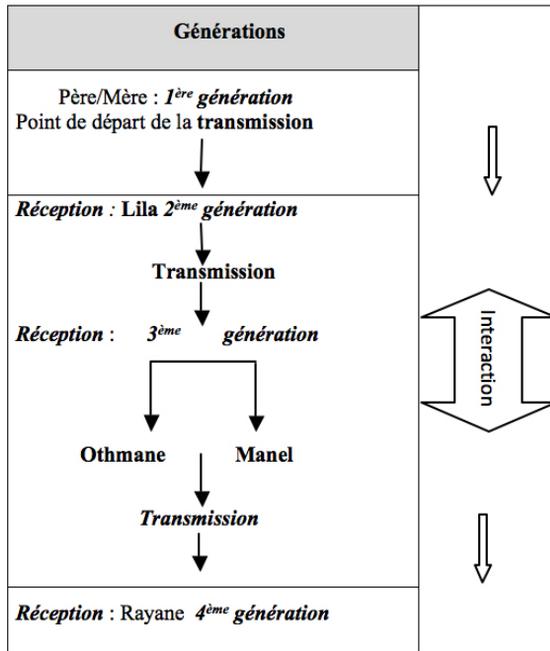


Figure 1 : Représentation de la famille enquêtée par générations et trajectoires de transmissions

Nous avons choisi comme outil d'analyse l'entretien semi-directif à visée exploratoire compréhensive basé sur le discours épilinguistique dans lequel les locuteurs ont livré des données relatives à leur biographie langagière, des détails sur leur passé linguistique, leur vécu par rapport aux langues ainsi que des éclairages sur le mode de transmission et d'acquisition de ces dernières.

L'absence du père et de la mère de la première génération (G1) de l'enquête n'a pas été un obstacle à notre introspection, puisque les locuteurs enquêtés (leur fille et leurs petits-enfants) ont été en mesure d'apporter des indications sur leurs représentations et leurs positionnements linguistiques. Nous nous sommes référés pour cela à C. Deprez qui s'est intéressée à ce procédé que nous rencontrons dans les entretiens (auto)biographiques :

« Le discours autobiographique se construit en dialogue avec autrui donc *in praesentia* par ressemblance/différence par rapport à la personne avec qui on parle mais qu'il se construit aussi autour d'un « il » (dont on parle, donc *in absentia*) qu'on peut déterminer et caractériser par le discours et par rapport auquel on peut s'identifier ou se différencier ». (1993 : 113)

En effet, au-delà du dialogue enquêteur/enquêté qui apparaît dans l'entretien, un second axe va se dessiner avec la/les personne(s) dont nous parlons, car parler de soi implique nécessairement l'évocation d'autrui, c'est-à-dire des personnes faisant ou ayant fait partie de notre vie et qui l'ont d'une manière ou d'une autre façonnée.

Les huit (08) questions des entretiens⁴ ont été posées aux membres des deuxième et troisième générations c'est-à-dire Lila, Othmane et Manel. Leurs dires éclairent sur les pratiques et les représentations des parents de la première génération et du fils d'Othmane, Rayane ; celui-ci étant trop jeune pour répondre aux questions de l'entretien. La première question « *quel est votre parcours de migration ?* » a été la question amorce de l'entretien à travers laquelle l'enquêté doit parler de la/les période(s) d'installation en France et des raisons de son établissement. Le but de la seconde question est de connaître les langues parlées et maîtrisées par les enquêtés. Les troisième et quatrième questions concernent la manière dont les enquêtés ont acquis l'arabe (dialectal et classique) et le français et l'éventuel rôle des parents et/ou grands-parents dans l'apprentissage de ces langues. Les cinquième et sixième questions ont été destinées à recueillir les représentations linguistiques des enquêtés. Quant aux septième et huitième questions, ont été posées uniquement à Lila et à Othmane concernant Rayane (respectivement petit-fils et fils). Nous leur avons demandé si c'était important pour eux que ce dernier apprenne et parle la langue d'origine, l'arabe dialectal, et quelles étaient leurs motivations à ce sujet.

Résultats et Analyse

Les variables sociologiques telles que le niveau d’instruction, la trajectoire de migration des membres de cette famille, l’âge de migration, les représentations linguistiques et la maîtrise des langues sont des facteurs qui entrent en compte au cours du processus de transmission de l’arabe (dialectal et classique) et du français pour lequel optent les parents et/ou grands-parents :

Enquêtés	Trajectoire de migration	Âge de migration	Niveau d’instruction	Niveau ⁵ de maîtrise des langues		
				arabe dialectal	français	arabe classique
Père (G1)	- Année d’installation : 1964 - A partir de 1989 : allers et retours entre la France et l’Algérie - Année de retour 1989	35 ans	Université	Très bien	Très bien	Moyen
Mère (G1)		30 ans	Sans emploi	Très bien	bien	Mauvais
Lila (G2)	1 ^{ère} période : 1964 2 ^{ème} période : 2008	12 ans	Secondaire	Très bien	Très bien	Mauvais
Othmane (G3)	2005	20 ans	Secondaire	Très bien	Très bien	Bien
Manel(G3)	2007	24 ans	Université	Très bien	Très bien	Bien
Rayane(G4)	Né en France	Né en France	/	Moyen	Bien	Nul

Tableau 1 : Profils langagiers, Niveau d’instruction et trajectoire de migration

Comme nous l’avons déjà mentionné, Lila (G2) a immigré à l’âge de 12 ans. Sa trajectoire d’apprentissage et d’appropriation a été rythmée et marquée par des initiatives menées par ses parents (G1) pour amener leurs enfants⁶ (G2), dont elle, à s’approprier l’arabe dialectal, l’arabe classique et le français. Elle nous a confié que sa mère (G1) se sentait plus à l’aise en arabe dialectal ; cette dernière s’est donc attachée à sa transmission et ce, en utilisant cette langue avec ses enfants au quotidien. Quant au père (G1) désireux que ses enfants (G2) apprennent l’arabe classique, il les avait inscrits à des cours d’arabe prodigués par la communauté de la ville mais sans grand enthousiasme de la part des enfants (G2) qui n’ont pas tardé à abandonner. Ce qui a poussé le père (G1) à les inscrire, une nouvelle fois aux cours d’arabe mais particuliers cette fois-ci avec un professeur égyptien. Voici ce que nous a confié Lila (G2) à propos de cette expérience :

Extrait 1 :

Quand on avait un peu grandi et mûri, il (Père G1) nous a trouvé un professeur particulier, il était égyptien, je me rappelle qu'on se rendait chez lui où il nous donnait les cours, on a fait quelques séances et puis petit à petit on a abandonné, ça nous intéressait pas plus que ça, à la déception de notre père qui s'est fait une raison, grâce à ces cours, on a quand même, enfin je parle pour moi, je peux dire je ne maîtrise pas l'arabe mais je peux l'écrire bon c'est basique, peut-être le niveau d'un p'tit enfant mais quand même si je suis obligée de lire je peux lire des panneaux en arabe c'est difficile à lire mais si je prends le temps de m'appliquer et de m'intéresser à ce qui est écrit sur le panneau je peux le déchiffrer et je peux le comprendre (Lila, cf. annexe 3).

La volonté du père (G1) de faire apprendre à ses enfants (G2) l'arabe classique, relève du fait que cette langue est une langue écrite contrairement à l'arabe dialectal qui reste cantonné à l'usage oral. Grâce à ces cours d'arabe classique, Lila (G2) explique qu'elle a pu, malgré une certaine réticence⁷ à cet apprentissage, acquérir un niveau de débutant.

Concernant la langue française, le père (G1) s'est entièrement investi dans le processus d'apprentissage du français de ses enfants (G2). Il s'appliquait à ne leur parler quasiment qu'en français, à les aider à améliorer leur niveau en leur expliquant quand l'occasion se présentait des termes qu'ils n'avaient pas compris et surtout il les incitait à la lecture, en témoignent ces propos de Lila (G2) :

Extrait 2 :

Il nous parlait sans cesse en français, et dès qu'il y avait un mot un peu, enfin qu'il pensait qu'on ne connaissait pas, il essayait tout de suite de nous l'expliquer afin qu'on puisse le réutiliser par la suite et aussi il nous incitait à lire beaucoup, je me rappelle j'étais très jeune bon j'étais inscrite à la bibliothèque je ramenaient des bouquins à la maison des romans, il nous incitait beaucoup à lire (Lila, cf. annexe 3).

Lila (G2) nous révèle également que la langue française était déjà présente dans le milieu familial bien avant la phase d'immigration :

Extrait 3 :

Déjà même quand on vivait en Algérie, mon père qui était un intellectuel qui lisait beaucoup qui se tenait au courant de la culture française donc il nous parlait beaucoup en français, il nous incitait à lire des livres donc ce qui fait le français a toujours été une langue que j'ai connue depuis que j'étais enfant (Lila, cf. annexe 3).

Nous constatons que le père (G1) était un intellectuel et avait une certaine « conscience » linguistique. D'ailleurs, Lila (G2) nous a confié lors d'une pré-enquête que nous avons menée, que son père (G1) lui répétait souvent ainsi qu'à ses frères et sœur que *le français était la langue de l'avenir* et qu'il fallait donc l'apprendre et le maîtriser. C'est pour cela que même en étant en Algérie, le père était soucieux que ses enfants apprennent la langue française. Nous expliquons cela par le fait que le père prévoyant de s'installer en France avec sa famille a voulu préparer ses enfants à la nouvelle vie qui les attendait et cela en les initiant d'avance au français, langue à laquelle ils allaient être confrontés quotidiennement, garantissant ainsi une intégration sans obstacles dans le pays d'accueil.

La manière dont les enquêtés appréhendent et se représentent les langues en présence (arabe dialectal et français) prend en compte plusieurs facteurs ; la génération à laquelle ils appartiennent, l'image que véhicule cette langue dans le milieu familial et les usages affectifs ou pragmatiques qu'ils font de cette langue.

Les sentiments épilinguistiques des parents/grands-parents transmetteurs déterminent les décisions relatives à l'éducation linguistique des enfants/petits-enfants récepteurs. Aussi, ces représentations sont également susceptibles, au même titre que la langue, d'être transmises aux enfants/petits-enfants. C'est le cas de Manel (G3) qui lorsque nous lui avons demandé dans son entretien ce que représente la langue française pour elle, a répondu ceci :

Extrait 4 :

En ce qui concerne la langue française c'est une langue très riche, une très belle langue et j'ai eu la chance d'avoir des parents qui parlent qui maîtrisent très bien le français, des grands parents aussi qui parlent français (...) il adorait cette langue et cette culture il l'a trouvée prestigieuse (Manel, cf. annexe 5).

Le père (G1), grand-père de Manel et Othmane (G3), a commencé à effectuer des allers et retours entre la France et l'Algérie à partir de 1989 année de sa retraite, il a donc été présent dans la vie de ses petits-enfants (G3) avec qui il ne parlait en grande partie qu'en français. La manière dont ce grand-père (G1) concevait le français a amené Manel (G3) à intégrer cette langue dans son répertoire linguistique et à adopter des attitudes et représentations positives similaires à celles émises par son initiateur, en témoignent les adjectifs qu'attribue Manel à cette langue, à savoir *riche* et *belle*. Cela rejoint les propos de R. Decime « [...] de l'imaginaire des parents, on glisse souvent dans celui des enfants ». (Decime, 1997 : 112)

Concernant l'arabe dialectal algérien qui représente la langue d'origine des membres de la famille, deux fonctions lui sont accordées par les locuteurs immigrés

à savoir la fonction identitaire et la fonction « lignagière » (Leconte, 1995). A ce sujet, Billiez (1985.a : 101) affirme à propos de la langue d'origine qu'elle « [...] acquiert une valeur symbolique indéniable. Elle est la trace des racines, on la conserve en soi comme le sang et on souhaite la transmettre aux générations suivantes ». La fonction identitaire de la langue d'origine est définie par l'attachement du locuteur pour sa langue d'origine ainsi que par le désir de vouloir transmettre celle-ci à ses enfants/petits-enfants. Cette fonction est marquée par des propos orientés à la fois vers la langue et vers le pays d'origine :

Extrait 5 :

Je veux qu'il connaisse cette langue (l'arabe dialectal) parce que déjà c'est la langue de ses parents donc il doit la connaître, c'est important pour moi (Othmane, cf. annexe 4).

La fonction « lignagière » quant à elle, se reflète dans le désir des parents/grands-parents de transmettre la langue d'origine aux générations suivantes, c'est « [en] transmettant la langue maternelle,[qu'] on permet le rattachement de l'individu au lignage, à la terre des ancêtres. » (Leconte, 1995 : 167).

Une dimension affective est conférée par les enquêtés à l'arabe dialectal, car il fait référence à la famille et au pays d'origine :

Extrait 6 :

Cette langue (l'arabe dialectal) est pour moi une langue de communication familiale et conviviale (Lila, cf. annexe 3).

Extrait 7 :

Avec mes frères et sœurs je parle arabe, je suis plus à l'aise et plus spontanée, sans doute parce que c'est ma langue maternelle (...) dès que j'ai l'occasion d'y aller (en Algérie), j'y vais, ça me fait beaucoup de bien, d'aller me ressourcer, de voir mes amis, ma famille et je préfère m'exprimer en arabe là-bas, ça me fait du bien de parler en arabe (Manel, cf. annexe 5).

Lila (G2), dans l'extrait n°6, affirme que l'arabe dialectal est pour elle une langue de communication familiale et évoque la convivialité, son utilisation ne se limite donc pas à des usages pragmatiques mais davantage à un usage affectif. Dans l'extrait n°7 de Manel, force est de constater que la langue maternelle est restée ancrée en elle et lorsque l'occasion se présente, qu'elle se trouve avec des personnes parlant la même langue qu'elle ou encore lors de voyages dans le pays d'origine, le recours à la langue maternelle s'effectue *de facto* et ce, malgré sa bonne maîtrise du français.

Discussion

Dans le milieu familial étudié, deux langues sont présentes, à savoir l'arabe avec ses deux composantes : dialectal et classique (considérées tous les deux comme langues d'origine de la famille) et le français, langue locale mais aussi langue familiale à part entière, qui a pris racine dans l'environnement familial bien avant la phase de migration des petits-enfants (G3 et G4) :

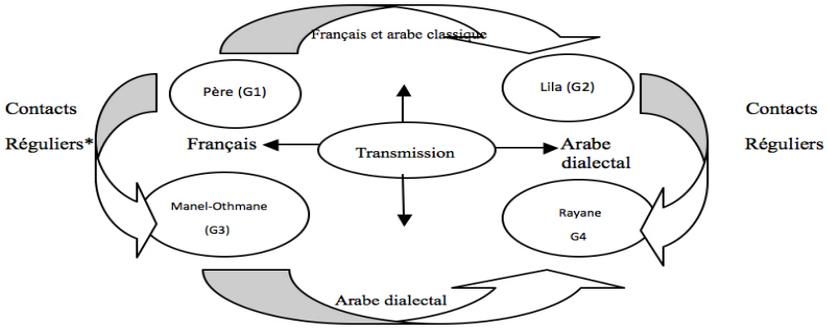


Figure 2: Transmission linguistique intergénérationnelle de la famille

*les contacts ont été réguliers entre le grand-père (G1) aujourd'hui décédé et ses petits-enfants

Cet héritage linguistique prend son essor dès la première génération, celle des grands-parents (G1). Et plus les liens entre les membres de la famille sont forts et que les contacts entre les différentes générations sont réguliers, plus la transmission s'opèrera. Les familles d'origine algérienne sont réputées pour entretenir des relations intrafamiliales qui sont parfois davantage manifestées chez les familles immigrées, qui ressentent le besoin de garder un contact régulier avec leurs familles restées en Algérie et ce, afin de maintenir le lien avec leur pays d'origine et leurs racines. Autrement dit, lorsque les grands-parents sont présents dans la vie de leurs petits-enfants, ils s'investissent dans un rôle de transmetteurs des langues présentes que ce soit pour (la) langue(s) d'origine ou encore pour la langue française. Voici ce que nous a confié Manel (G3) à propos de son grand-père (G1) :

Extrait 8 :

J'ai eu la chance d'avoir des parents qui parlent, qui maîtrisent très bien le français, des grands parents aussi qui parlent français surtout mon grand-père allah yerahmou (que Dieu ait son âme) qui était un intellectuel qui maîtrisait

parfaitement le français et qui n'hésitait pas à nous l'apprendre, il nous incitait à lire, d'ailleurs il avait beaucoup de livres, il nous apprenait à chaque fois qu'on le voyait des expressions en français (Manel, cf. annexe 5).

Pour Manel (G3), son grand-père (G1) a indubitablement joué un rôle important dans son apprentissage de la langue française, que c'est en partie grâce à lui qu'aujourd'hui, elle et son frère, maîtrisent aussi bien cette langue. La langue, transmise et perpétuée dans le milieu familial, n'est pas une langue choisie aléatoirement ; celle-ci est déterminée par un ensemble d'éléments qui conduisent le grand-parent à envisager la transmission de ladite langue, comme la maîtrise de la langue à transmettre, la conscience linguistico-culturelle du grand-parent et les représentations de ce dernier à l'égard de cette langue. Il en ressort donc que les grands-parents jouent un rôle essentiel pour l'apprentissage des langues, lorsque ces derniers sont présents dans la vie de leurs petits-enfants.

Concernant maintenant la transmission de (la) langue(s) d'origine par les grands-parents (G1), ces derniers sont considérés comme des « dépositaires de cultures » (Selon Matthey et Fibbi). En effet, lorsque les petits-enfants sont en bas âge, les grands-parents veillent à ce qu'ils se familiarisent avec leur langue d'origine. A l'image de Lila (G2) qui a affirmé dans son entretien qu'elle parle les deux langues avec son petit-fils (G4) à savoir le français et l'arabe dialectal :

Extrait 9 :

Je suis très proche de mon p'tit fils et justement avec mon p'tit fils, je lui parle dans les deux langues, je lui parle en français et en arabe pour qu'il se familiarise avec ces deux langues (Lila, cf. annexe 3).

Ainsi, Lila (G2) manifeste clairement le désir que son petit-fils (G4) puisse parler les deux langues, « Les grands-parents en migration sont [...] soucieux d'assurer une forme élargie de reproduction culturelle, notamment en ce qui concerne la transmission de la langue d'origine. » (Matthey, Fibbi, 2010 : 62-63). Chaque grand-parent de par sa conscience linguistique privilégie la transmission d'une langue selon le lieu de résidence. En effet, Le père (G1) transmettait essentiellement le français à ses petits-enfants et cela avant la période d'immigration (en Algérie) estimant que cette langue était une langue importante à connaître et à maîtriser. Lila (G2), quant à elle, met l'accent sur l'arabe dialectal avec son petit-fils (G4) afin que celui-ci connaisse sa langue d'origine et la maîtrise au même titre que le français. Les grands-parents décident donc de transmettre la langue d'origine héritée (Matthey, 2010) aux petits-enfants dans le but de perpétuer celle-ci au sein de la famille et afin que ses récepteurs puissent à travers elle, se forger l'identité plurielle qui les caractérise.

Conclusion

L'issue de l'étude révèle que ce n'est pas toujours aux parents immédiats qu'incombe la tâche de transmettre (les) langue(s) aux enfants. En effet, au-delà de la

famille nucléaire, c'est à l'intérieur de la famille élargie que d'autres locuteurs, comme les grands-parents, se constituent conducteurs d'une transmission linguistique. Cette transmission prend racine dès la première génération. Plus ils sont présents dans la vie de leurs petits-enfants, plus ces derniers s'investissent dans un rôle de transmetteurs des langues présentes - que ce soit (la) langue(s) d'origine ou (une) autre(s) langue(s) - car soulignons-le, la langue d'origine n'est pas la seule langue à être transmise en milieu familial, d'autres langues comme le français sont toutes aussi susceptibles d'être transmises -souvent bien plus que la langue d'origine- que ce soit en France, pour les locuteurs natifs, ou encore en Algérie pour les locuteurs dont l'immigration n'a été que tardive. Et ce sont les politiques linguistiques familiales pour lesquelles optent les familles (Grands-parents et/ou parents) qui déterminent la langue à transmettre. Tout processus engagé par une génération peut ou non s'arrêter au cours de la traversée transmissionnelle linguistique. En effet, cette passation de langues entre les descendants immigrés peut se trouver tronquée. C'est ainsi que la transmission laisse la place à la *retransmission* c'est-à-dire retransmettre ce qui a été transmis par la génération précédente, et afin d'accomplir une transmission linguistique, celle-ci ne doit pas être à sens unique s'appuyant uniquement sur la volonté des parents et/ou grands-parents, transmetteur(s) et récepteur(s) doivent être en totale connivence.

Bibliographie

- Billiez, J. 1985.a: « la langue comme marqueur d'identité », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, n° 2, vol 1, p. 95-105.
- Dabène, L., Billiez. J. 1987. : Le parler des jeunes issus de l'immigration. In : Geneviève Vermes. & Josiane Boutet. *France, Pays multilingue T.2, Pratiques des langues en France*, Paris : L'Harmattan. p. 62-77.
- Dabène, L. 1997. : L'image des langues et leur apprentissage. In : M. Matthey (Ed.), *Les langues et leurs images*. Neuchâtel, Suisse : IRDP.
- Decime, R. 1997. : Français et italien dans l'école valdôtaine. In : M. Matthey (Ed.), *Les langues et leurs images*. Neuchâtel, Suisse : IRDP.
- Deprez, Ch. 1993. : « L'entretien autobiographique ou la (re)présentation de soi : un exemple de dialogue à trois ». *Cahiers d'acquisition et de pathologie du langage*, n°10, *L'enfant « étranger » en interactions*, Université de Paris V, p. 101-115.
- Fibbi, R., Matthey, M. 2010. : « Relations familiales et pratiques langagières de petits-enfants de migrants italiens et espagnols en Suisse » *Hommes & Migrations*, n°1288, p. 58-70.
- Leconte, F. 1995. « L'expression de la fidélité linguistique chez les enfants africains en France ». *Observatoire du français contemporain en Afrique noire*, n°10, INALF, Paris : Didier Erudition, p. 157-168.
- Matthey, M. 2010. : Transmission d'une langue minoritaire en situation de migration: aspects linguistiques et sociolinguistiques. *Bulletin suisse de linguistique appliquée (VALSASLA)*, N° spécial 2010/1, p. 237-252.

Notes

1. Pour R. Fibbi et M. Matthey (2010) la dénomination de langue d'accueil est inappropriée dans le cas des locuteurs nés et ayant grandi en migration en l'occurrence les deuxième et troisième générations, elles préfèrent opter pour la dénomination de « langue locale ».

2. Comme l'affirment R. Fibbi et M. Matthey (2010 : 58) : « la famille constitue le cadre privilégié de la transmission de l'identité et de la langue d'origine des migrants ».
3. La famille en question ne comprend pas uniquement les membres représentés dans le schéma mais nous avons voulu nous limiter aux familles nucléaires respectant la hiérarchisation de plusieurs générations.
4. Nous nous sommes rendues en France pour procéder à la réalisation des entretiens, ces derniers ont été effectués dans les domiciles respectifs des enquêtés.
5. Le niveau de maîtrise des enquêtés relève de leurs appréciations personnelles.
6. Notons que les parents de la première génération ont eu d'autres enfants (en plus de Lila), mais ces derniers n'ont cependant pas été intégrés à l'enquête.
7. Cette réticence nous explique-t-elle était due à son jeune âge et qu'elle ne trouvait pas d'intérêt à apprendre cette langue à ce moment-là, mais aujourd'hui, elle nous a confié regretter de ne pas être allée au bout de cet apprentissage.

Annexes

Annexe 1 : Profils socio-langagiers des locuteurs enquêtés

G Enquêtés		Age	Profession	Niveau d'instruction	Lieu de naissance	Année d'installation en France	Période de résidence en Algérie	Lieu de résidence
G1'	Père	/	Fonctionnaire	Université	Oran	1964	De la naissance à 1964	/
	Mère	/	Sans emploi	Collège	Tlemcen	1964	De la naissance à 1964	/
G2	Lila	63 ans	Sans emploi	Secondaire	Oran	1 ^{ère} période : 1964 2 ^{ème} période : 2008	1 ^{ère} période : 1952-1964 2 ^{ème} période : 1975-2008	Marseille
G3	Othmane	29 ans	Commercial	Secondaire	Oran	2005	De la naissance à 2005	Nice
	Manel	32 ans	Avocate	Université	Oran	2007	De la naissance à 2007	Marseille
G4	Ravane	5 ans	/	Maternelle	Marseille	/	/	Nice

ont été volontairement omises car ils sont aujourd'hui décédés.

Annexe 2 : Questions de l'entretien

- 1-*Quel est votre parcours de migration ?*
- 2-*Quelles sont les langues que vous parlez ?*
- 3-*Comment avez-vous appris l'arabe dialectal ?*
- 4-*Comment avez-vous appris le français ?*
- 5-*Que représente pour vous la langue arabe dialectale ?*
- 6-*Que représente pour vous la langue française ?*
- 7-*Pour Lila (G2) : Est-ce important pour vous que votre petit-fils connaisse sa langue d'origine (l'arabe dialectal) ? Et pourquoi ?*
- 8-*Pour Othmane (G3) : est-ce important pour vous que votre enfant apprenne et parle sa langue d'origine (Arabe dialectal) ? Et pourquoi ?*

Annexe 3 : Entretien Lila

je m'appelle Lila j'ai soixante-deux ans, je suis née en Algérie et j'ai vécu en Algérie jusqu'à l'âge de douze ans période où laquelle mes parents ont immigré en France, j'ai vécu en France, j'ai fait des études, j'ai vécu en France jusqu'à l'âge de vingt ans, âge auquel je suis rentrée en Algérie parce que je me suis mariée là bas et depuis je suis restée en Algérie où j'ai élevé mes enfants, j'ai donc vécu en Algérie pendant trente ans et je suis repartie en France il y a quelques années / Mon père nous parlait sans cesse en français, et dès qu'il y avait un mot un peu, enfin qu'il pensait qu'on ne connaissait pas, il essayait tout de suite de nous l'expliquer afin qu'on puisse le réutiliser par la suite et aussi il nous incitait à lire beaucoup, je me rappelle j'étais très jeune bon j'étais inscrite à la bibliothèque je ramenaient des bouquins à la maison des romans, il nous incitait beaucoup à lire / je parle le française l'arabe *darija* (dialecte) c'est-à-dire l'arabe de tous les jours, cette langue est pour moi une langue de communication familiale et conviviale / en fait le français c'est la langue dans laquelle je suis le plus à l'aise, non seulement par le fait que j'ai vécu en France mais déjà même quand on vivait en Algérie mon père qui était un intellectuel qui lisait beaucoup qui se tenait au courant de la culture française donc il nous parlait beaucoup en français, il nous incitait à lire des livres, donc ce qui fait que le français a toujours été une langue que j'ai connue depuis que j'étais enfant, plus le fait que j'ai vécu quand même en France / mon père voulait qu'on maîtrise très bien le français et qu'on parle le français puisqu'on vivait en FRANCE, cependant il voulait aussi qu'on apprenne la langue arabe, il y tenait beaucoup et il nous a même inscrits à des cours, au départ il nous a inscrits dans des cours de la communauté c'est-à-dire à l'époque c'était la commune qui organisait des cours du soir pour les jeunes qui voulaient apprendre l'arabe, bon nous au début on y allait un peu contraints et forcés, ça nous intéressait pas particulièrement d'ailleurs on y allait au début puis on a arrêté et on a abandonné, on était pas très motivés en réalité, et par la suite quand on avait un peu grandi et mûri, il nous a trouvé un professeur particulier, il était un égyptien, je me rappelle qu'on se rendait chez lui où il nous donnait les cours, on a fait quelques séances et puis petit à petit on a abandonné, ça nous intéressait pas plus que ça, à la déception de notre père qui s'est fait une raison, grâce à ces cours, on a quand même, enfin je parle pour moi, je peux dire je ne maîtrise pas l'arabe mais je peux l'écrire bon c'est basique, peut-être le niveau d'un p'tit enfant mais quand même si je suis obligée de lire je peux lire des panneaux en arabe c'est difficile à lire mais si je prends le temps de m'appliquer et de m'intéresser à ce qui est écrit sur le panneau je peux le déchiffrer je peux le comprendre / Depuis que je suis rentrée en France, maintenant que j'y habite plus que je n'habite en Algérie du fait que j'ai voulu me rapprocher de mon fils qui s'est marié et qui vit là-bas qui a un p'tit garçon dont je suis très proche et justement avec mon p'tit fils je lui parle dans les deux langues-je lui parle en français et en arabe pour qu'il se familiarise avec ces deux langues, mon fils donc son père lui aussi a la même habitude c'est-à-dire il veut lui aussi que son fils comprenne l'arabe et le français, c'est très important pour lui et moi/ le français c'est une très belle langue, c'est la langue de MOLIERE, c'est une langue difficile, c'est une culture très riche et c'est aussi la langue de mon enfance, de mes souvenirs d'enfance.

Annexe 4 : Entretien Othmane

Je me suis installé en France en 2005 pour des raisons professionnelles, l'intégration a été plutôt facile puisque j'avais de la famille sur place/ Pour ce qui est des langues que je parle, je parle arabe, bien sûr c'est ma langue maternelle, et je parle aussi français, j'ai des parents qui parlent très bien français qui nous parlaient beaucoup en français depuis qu'on est p'tits, y avait aussi mon grand-père avec qui j'étais très proche et qui nous parlait aussi beaucoup en français-j'ai beaucoup appris avec lui il maîtrisait très très bien le français c'était vraiment un intellectuel, maintenant que je vis en France, j'ai tendance à parler plus en français c'est sûr ! avec mes amis mes collègues c'est obligé en plus quand ils savent que t'es arabe ils s'attendent à ce que tu ne parles pas bien en français donc je leur prouve que non en leur parlant bien en français ça les surprend des fois (rires), avec ma femme on parle les deux langues en fait, un peu de français et un peu d'arabe et ça nous permet d'apprendre l'arabe au p'tit, je veux qu'il connaisse cette langue parce que déjà c'est la langue de ses parents donc il doit la connaître c'est important pour moi c'est pour ça que j'ai pris l'habitude de lui parler avec les deux langues, bon le français est aussi important, c'est quand même la langue qu'il va le plus utiliser dans le futur, la France c'est quand même son pays natal, donc il faut aussi qu'il maîtrise le français et qu'il en sache un peu sur la France qui est un beau pays et une grande puissance.

Annexe 5 : Entretien Manel

*Je vis en France depuis novembre 2007 pour des raisons personnelles j'ai, j'ai décidé enfin de venir vivre en France, de m'installer en France j'ai fait mes études en Algérie j'ai fait des études de droit et là je suis en France pour passer l'équivalence et pour pouvoir exercer mon métier d'avocate ici en France, en ce qui concerne la langue française c'est une langue très riche, une très belle langue et j'ai eu la chance d'avoir des parents qui parlent, qui maîtrisent très bien le français, des grands-parents qui parlent eux aussi le français surtout mon grand-père **allah yerahmou** (que Dieu ait son âme) qui était un intellectuel qui maîtrisait parfaitement le français et qui n'hésitait pas à nous l'apprendre, il nous incitait à lire, d'ailleurs il avait beaucoup de livres, il nous apprenait à chaque fois qu'on le voyait des expressions en français, il adorait cette langue et cette culture il l'a trouvée prestigieuse et l'arabe est une très belle langue aussi, une langue très riche par rapport à d'autres langues.*



ISSN 1958-5160

ISSN en ligne 2260-5029

La Communication Médiée par Ordinateur : « *chat* et écriture réinventée »

Ilhem Benslimane

Université Constantine1, Algérie
benslimaneilhem@yahoo.fr

Résumé

Dans cet article, nous proposons une analyse à double dimension des *tchats* produits par de jeunes internautes universitaires : dans un premier temps, nous dévoilons les caractéristiques graphiques du discours hybride médié par ordinateur. Il s'agit en vérité de dégager certains traits orthographiques, voire grammaticaux des écrits numériques transcrits essentiellement en langue française ou en alternance avec la langue maternelle. Dans un second temps, nous présenterons les résultats d'une enquête sociolinguistique par questionnaire élaborée à l'intention d'informateurs algériens préparant une licence de français à l'Université Constantine1, pour en dégager leurs représentations vis-à-vis de ces nouvelles formes d'écriture, très usitées en CMO et la possibilité de son installation dans les autres domaines de la vie sociétale.

Mots-clés : communication médiée par ordinateur, tchats (clavardage), discours électronique (cyberlangue), représentations

الاتصال بوساطة الكمبيوتر: «الدرشة و إعادة اختراع الكتابة»

الملخص: نقترح في هذه المقال تحليلًا (دو بعدين) لأحاديث المسماة بالتشات التي ينتجها المستخدمين الأكاديمي الشباب: في الأول نكشف عن ملامح الخطاب الهجين بوساطة الكمبيوتر لتحديد بعض الصفات الإملائية والنحوية للنصوص المكتوبة الرقمية باللغة الفرنسية أو بالتناوب مع اللغة الأم. ثم سوف نعرض نتائج مسح اجتماعي- لغوي لمخبرين جزائريين يحضرون شهادة ليسانس في الفرنسية بجامعة قسنطينة 1 لإبراز تصوراتهم حول هذه الأشكال الجديدة من الكتابة المستخدمة بشكل كبير في OMC وإمكانية نصبها في ميادين أخرى من الحياة الاجتماعية.

الكلمات المفتاحية: الاتصالات بوساطة الكمبيوتر، الدردشات، الخطاب الإلكتروني، التصورات.

Computer Mediated Communication: «chats and reinvented writing»

Abstract

In this article we propose a two dimensional analysis of chats produced by young academic users : initially, we will unveil the design features of a hybrid speech mediated by computer. It is indeed to identify certain traits spelling, grammar or even digital written transcripts mainly in French; or alternating with the mother tongue. Secondly, we will present the results of a sociolinguistic survey; made on the questionnaire developed for a public Algerian informants preparing a French degree at Constantine1 University to bring together some of their representations

towards these new forms of writing, highly-used in CMO and to account for the possibility of its installation in other areas of life.

Keywords: computer mediated communication- chats - electronic discourse (cyber language) -representations.

De tout temps, l'Homme a exploité de nombreux et divers moyens pour communiquer à distance : coursiers, pigeons voyageurs, lettres par voie postale, téléphone et nouvelles technologies ont contribué à la communication sociale. Ces technologies ont engendré des changements sociaux en faisant apparaître de nouvelles formes de sociabilité ainsi que de nouvelles façons d'appréhender et de consommer l'information.

En effet, les contacts entre les êtres humains se sont renforcés grâce à ces dispositifs et l'utilisation d'Internet permet désormais une communication interpersonnelle permanente. Il suffit donc d'être connecté pour bénéficier des avantages des TIC, qui encouragent des rapports humains médiatisés et inversement diminuent les relations en face-à-face.

Très tôt exposés aux technologies qui les entourent, les jeunes internautes s'orientent vers le « *tchat* » ou le « *clavardage* » (de clavier) qui sont une forme de communication qui a fait apparaître une écriture numérique complètement différente de celle de l'écrit standard dit « *normatif* ». Cette écriture, qui prend la forme d'un langage « *rebelle* » partagé par un groupe de tchateurs, reste non accessible aux non-initiés à la culture informatique. La synchronicité et le caractère immédiat de cet échange interactif ravissent les usagers réguliers, mais inquiètent en même temps, surtout les puristes qui s'accrochent à la langue standard, notamment pour le français, dont l'orthographe et la grammaire sont menacées par ces pratiques d'écriture informatisée.

Bien qu'il soit un échange essentiellement écrit, le *tchat* actualise de nouvelles formes de textualité qui se rapproche d'une communication orale s'écartant ainsi des règles du français écrit. Malgré le fait que la navigation via Internet réduise les relations en face-à-face, la conversation électronique, très pratiquée de nos jours, montre clairement une certaine recherche de sociabilité notamment chez les jeunes, qui consacrent de plus en plus de temps à la connexion et aux *tchats*. Seul face à son ordinateur, l'internaute passe moins de temps avec sa famille et ses amis, et consacre moins de temps à dormir ou à se relaxer afin de maintenir un lien avec autrui via de nombreux réseaux sociaux tels que Facebook, Yahoo Messenger, Skype, Twitter...

Le jeune internaute a tendance à pratiquer le *tchat* car c'est une activité permettant une communication à distance écrite, libre, rapide, interactive et en temps quasi-réel médiée par « *ordinateur* ». Ce « clavardage » a engendré d'importants changements au niveau de l'écriture, comparables à ceux du « *langage SMS* » ou « *langage texto* », pratiqué dans la rédaction des mini-messages textes par l'entremise des téléphones mobiles.

En fait, les tchateurs, qui ne sont pas sous la contrainte de l'espace réduit du cellulaire, exploitent une écriture enrichie de multiples symboles qui s'écarte de la norme orthographique et grammaticale. Cette pratique d'écriture, nous la désignons par « *discours électronique* » ou « *langage tchat* » où coexistent langue orale et langue écrite, formant ainsi une langue hybride maquée par la « *créativité* » et la « *néologie* ».

Le discours électronique, désigné encore par « *cyberlangue* » ou « *néolangage* », peut être étudié sous plusieurs angles : orthographique, grammatical, syntaxique ou morphologique. Dans cette recherche, nous nous sommes intéressée essentiellement à l'aspect orthographique (lexical et grammatical : deux volets d'un « bon français » à l'origine de nombreuses difficultés dans l'acte scriptural); et ce, afin de voir comment les scripteurs algériens communiquent dans ce nouveau code. Comment ils profitent des avantages d'une nouvelle technologie mise au service de l'information et de la communication. Comment ils construisent leurs messages dans un espace où on est amené à écrire le maximum d'informations avec un minimum d'unités linguistiques. Comment ces fans du *tchat* exploitent ce nouveau mode d'échange écrit, librement structuré sur le plan orthographique et phrastique, ayant un aspect plutôt oral. Comment ils font parvenir leurs idées, leurs sentiments à leurs destinataires par clavier interposé en utilisant une langue étrangère apprise essentiellement à l'école. Et enfin voir ce qui distingue le discours électronique de l'écrit standard et si nous n'assistons pas à l'installation progressive d'une écriture numérisée dans les divers domaines sociaux.

Pour répondre à ces questionnements, nous avons émis les hypothèses suivantes :

- Le *tchat* fait économiser du temps et des gestes.
- les tchateurs transgressent toute norme du français, notamment celle de l'orthographe : du fait de la rapidité et économie de signes, le message normatif est soit trop consommateur d'espace, surtout quand les internautes envisagent d'envoyer beaucoup d'informations en un minimum de temps, soit agaçant, voire fatigant pour les doigts et les yeux pour rechercher la bonne lettre, taper et constamment vérifier une orthographe (dite capricieuse), pullulant d'exceptions et d'irrégularités.

- Les scripteurs font appel à la langue maternelle ou au français séparément pour produire leurs messages mais les plus initiés et les plus compétents combinent parfois les langues : arabe, tamazight, français, anglais.

Cet article a une visée exploratoire et relève du domaine des sciences du langage dans la cadre d'une approche sociolinguistique qui s'intéresse aux constantes, aux variations...), mais également aux partenaires de la communication en tant qu'éléments centraux liés à une situation du discours appropriée.

Nous proposons d'abord une analyse linguistique de la variation graphique et de certains aspects morpho-lexicaux dans les extraits fournis par des étudiants préparant une licence de français à l'Université Constantine¹. A cela s'ajoute une description approfondie de l'appartenance ethnique, géographique, des interlocuteurs et leurs attitudes en nous focalisant sur « [...] tous les phénomènes liés à la situation de discours, qu'ils soient caractérisables en termes temporels (historiques) spatiaux (géographiques) ou sociaux (sociologiques voire plus globalement anthropologiques) » (Hazaël-Massieux, 1993 : 292).

Cette perspective mène à une enquête par questionnaire comportant une analyse quantitative et une autre qualitative pour mettre en relief certaines *représentations* d'un groupe d'informateurs sur le langage électronique pratiqué en ligne. En fait, nous avons pu réunir les réponses de 152 étudiants du département de français (107 de sexe féminin et 45 de sexe masculin) pendant environ un mois. Les questions posées visaient l'identité du *tchat* (valorisation / stigmatisation), son accessibilité, ainsi que son impact sur l'apprentissage et la maîtrise de l'orthographe française en Algérie.

Résultats de l'analyse graphique du corpus

Le décodage de la cyberlangue a constitué le premier volet de notre étude : nous avons procédé à une analyse détaillée des formes linguistiques propres à cette technique d'écriture en ligne. En fait, nous avons essayé de repérer les spécificités orthographiques des productions juvéniles algériennes en nous référant aux travaux de J. Anis (1998), T. Hougaard (2005 : 8-11) et S. Munk (2005 : 68-87) et celles grammaticales, en ayant recours aux particularités de l'écriture hybride, entre l'oral et l'écrit, détaillées en 1994 par M. Riegel, J-C. Pellat et R. Rioul. Les résultats de cette analyse montrent clairement la haute fréquence des *néographies*, formes s'écartant de l'écriture normative, basées sur l'écriture phonétique des sons de la langue française en sélectionnant les graphies les plus proches du phonétisme désiré tel que la technique de substitution du :

« k » à « qu » dans « koi », « ke », « ki », « se mok »....

« k » à « c » dans « dakor », « kom », « donk », « koté »....

« z » à « s » dans « choz », « raizon », « exkuz », « viza »....

« s » à « ç » dans « sa va » ; « sayé »....

« é » à « er », « et », « es », « ai », « ez » dans « mé », « ché », « lé »....

Ou alors en supprimant les graphies muettes qui peuvent figurer au début, au milieu ou à la fin des mots échangés comme le « e » de « dire », le « t » de « sport », le « h » de « hasard » et enfin le « m » de « condamné ».

Notons également que dans cette communication médiée par ordinateur (CMO), le raccourcissement touche principalement les frontières entre les mots où il y a recours à la suppression des apostrophes et des traits d'union, ainsi que la réunion de deux ou plusieurs unités lexicales pour former des mots phoniques ; comme cela apparaît clairement dans « esk » pour « est-ce que », « kil » pour « qu'il » ou « ta » pour « tu as ».

Partant du principe que les consonnes possèdent une valeur informative plus forte que les voyelles (Anis, 2002), les écrits des étudiants confirment que le choix des consonnes retenues n'est point fait d'une manière aléatoire parce que le scripteur se focalise, généralement, sur celles qui apportent le plus d'informations possibles en choisissant généralement la première, la médiane et la dernière consonne du mot transcrit. Quant aux autres, elles sont immédiatement écartées. Citons à titre d'exemple le « dsl » de « désolé », le « bjr » de « bonjour », le « nn » de « non » ou le « slt » de « salut » qui sont très répandus dans ce genre d'échange.

Le *tchat* offre ainsi une prise de liberté, par rapport à l'écrit standard, où s'opère une sorte de créativité qui va jusqu'au remplacement des unités entières par de simples chiffres seuls ou associés une lettre (souvent en majuscule) pris pour la valeur phonétique de leurs noms ; c'est le cas par exemple de « B8 » pour (bonne nuit), de « B1 » pour « bien », de « 2m1 » pour « demain », de « R1 » pour « rien », de « 7 » pour « cette » ou de « 2 » pour la préposition « de ». Rappelons que la substitution de chiffres aux adjectifs numériques cardinaux date de plusieurs siècles et touche à plusieurs disciplines scientifiques, surtout les mathématiques; mais les *tchats* font que cette technique s'étale même sur les autres mots du dictionnaire français en modifiant leur écriture. Ces néographes témoignent que les tchateurs usent de toutes les stratégies afin de transcrire le maximum d'informations avec le minimum de caractères possibles.

A cet objectif d'économie du temps et de l'espace, s'ajoute celui de « la compensation », qui représente un concept fondamental créant, entre autres, des écarts entre le discours électronique ou *tchat* et la langue écrite dite *académique*. En effet, le scripteur participant à ce genre de communication tâche de compenser l'absence physique de son interlocuteur, du gestuel et du mimique en recourant aux *smileys*, aux signes de ponctuation, à l'usage des majuscules et à la démultiplication des lettres. Notons, par exemple, que l'espace illimité offert par le micro-ordinateur donne la possibilité de démultiplier certaines lettres pour marquer l'émotion et la réaction du tchateur. Il s'agit, par exemple, de :

- termes de politesse exprimant le désir d'ouvrir, de maintenir ou de couper la communication tels que « stttttt », « Hiiiiiiiiiiiiiii », « allooooo »...
- mots qui attirent et interpellent l'interlocuteur comme « ousssss », « ccccc », «réponnnnnnnnn »...
- adjectifs qualificatifs qui expriment une appréciation ou une dévalorisation, tels que « waaaaaaaaaw », « mmmmmmmmmmm », « Ahhhhhhh ! », « ouiiiiiiiiiii »...
- noms propres ou communs jugés importants dans la vie du tchateur ; comme « algéééééééééé », « maaaaaaaaaaaa », «samiiiiiiiiiiiiiii », « annnnnnnnnnnivvv »...

Quelque soit la nature des mots comportant des étirements graphiques, ils dégagent tous de l'émotion, de la réaction, des désirs et des sentiments vis-à-vis du propos évoqué avec son interlocuteur.

Par ailleurs, l'usage des smileys, conçus comme étant « *une instruction de lecture* » facilitant l'interprétation des messages reçus, demeure l'un des rituels du *tchat* car ils sont conçus comme étant « des substituts aux mimiques faciales appelant à la connivence ou à la comparaison, ou encore d'invitation à interpréter le message au second degré, de sortes d'aide à la lecture. » (Mourlhon-Dallies, Collin, 1995:11).

Les exemples pris du corpus témoignent d'une grande utilisation des smileys accompagnés de l'acronyme « *lol* », (placé souvent à la fin du message), pour marquer l'ironie et schématiser l'expression du visage du scripteur. Ainsi, le *tchat* est une pratique unique en son genre, actualisant une sorte de renouement entre l'oral spontané et l'écrit soigné, question de s'inscrire dans une dynamique qui répond aux besoins communicatifs actuels.

Rappelons maintenant qu'il existe une réalité sociolinguistique résidant dans la cohabitation de plusieurs langues en Algérie, ce qui va automatiquement se refléter dans un clavardage qui répondra souvent à cette dynamique de langues en

présence par le mélange : on relève surtout l'usage de la langue maternelle (arabe ou tamazigh) à côté du français acquis à l'école. Notre corpus comprend 1680 messages dont 1492 essentiellement en lettres et 188 autres comprennent uniquement des smileys ou des interjections.

Pour ce qui est des langues utilisées dans les messages en lettres, nous en avons répertorié 641 en français (42.96 %), 362 dans un mélange de français et de LM (27.26%), 344 en LM (23.05%), 47 en arabe standard (3.15%), 56 en anglais (3.75%), 19 (1.27%) dans un mélange de français et d'anglais, 18 (1.20%) dans un mélange de langue maternelle et d'anglais et enfin 05 (0.33%) dans un mélange de français, anglais et LM.

Nous constatons clairement que les jeunes participants utilisent fréquemment la langue française dans la transcription de leurs messages électroniques, résultant de leur formation universitaire en français. Cette réalité n'exclue en aucun cas l'usage de mots ou même d'expressions entières empruntées à la langue arabe en alternance avec le français et parfois l'anglais, pour ceux qui le maîtrisent ou en connaissent quelques mots.

Cette forme scripturale se distingue principalement par une créativité et une prise de liberté par rapport à l'écrit classique qui passe par la création de nouveaux mots (*néologies*) et la réécriture de mots déjà existants (*néographies*). La coexistence en Algérie l'arabe et du français, engendre des fois leur présence au sein d'un même mot est source de création lexicale qui se fait, par exemple, à partir d'une suffixation comme dans « *hitiste* » formé d'un mot arabe « *hit* » qui signifie « *mur* » accolé à un suffixe français « *iste* ».

Notons, en outre, que la messagerie écrite instantanée accumule un nombre important de signes de ponctuation dont l'usage est des fois excessif et J. Anis parle à ce sujet de « *densité* » (Anis, 1999 :79) de la ponctuation. Il faut cependant souligner que c'est précisément le propre de la ponctuation française qui offre la possibilité d'usages individuels hors normes, car « *il n y a pas de grammaire de la ponctuation*¹. ».

L'analyse du corpus montre que 12.91% des messages sont ponctués. Nous avons relevé en pourcentage les taux suivants de messages dotés d'au moins un signe de ponctuation : point final : 02.67 % ; point d'interrogation 80.80 %, point d'exclamation : 09.82 % point-virgule : 01.33 %, points de suspension : 01.78 %, deux points : 00.89 %, virgule : 02.23 %, tirets : 00.89 %.

Les données générales sur la ponctuation témoignent d'une dominance du point d'interrogation placé globalement à la fin des messages et font apparaître le

rapport entre la longueur des messages transcrits et la densité de la ponctuation : les messages qui sont un peu plus longs, comportent le plus souvent deux énoncés et donc plus de signes de ponctuation.

Il est de même important de noter que la fonction expressive est exprimée grâce à certaines variantes renforcée : soit par une démultiplication du même signe de ponctuation, soit par une combinaison de plusieurs signes de ponctuation (faciles à réaliser avec des claviers très souples des micro-ordinateurs) ; en voici quelques exemples :

(12:06) **abdelkader** : tu n ve pas me répondre ou koi?????????????
(01:15) **midou25** : **wallah Kééf ahwalak**
Ok !!!!!!!!! té où?

Quant aux signes de ponctuation polyphoniques (comme les parenthèses, les crochets et les guillemets), ils ne figurent dans aucun des messages électroniques du corpus. Rappelons que la règle grammaticale écarte la succession des signes de ponctuation, sauf pour le cas de ceux polyphoniques (double tiret, parenthèses, guillemets, ...etc.). Ceci est clairement évité dans les *tchats* où plusieurs signes principaux se succèdent dans le même message, surtout le point d'exclamation et le point d'interrogation qui marquent l'intonation.

Résultats de l'enquête par questionnaire

L'enquête par questionnaire est le deuxième volet de notre travail de recherche dont les résultats montrent clairement que le discours électronique devient de plus en plus accessible au public universitaire algérien. La haute fréquence d'utilisation de cette forme d'écriture résulte d'une part de l'accessibilité du téléphone mobile (qui n'est plus un luxe pour les citoyens) offrant la possibilité de dialoguer en ligne ou tout simplement d'envoyer / recevoir des SMS transcrits de manière très brève. D'autre part, l'accès au micro-ordinateur connecté à Internet fait que le public, surtout universitaire s'oriente vers les TIC en s'appropriant toutes les nouvelles techniques d'écriture. Signalons que même ceux qui n'ont jamais eu affaire au *tchat* identifient facilement la nouvelle forme d'écriture puisqu'ils l'ont déjà rencontrée en SMS, en publicité (sur des panneaux publicitaires ou dans annonces des journaux) ou même sur des écrits muraux, qui constituent un espace d'expression exploité par certains jeunes qui éprouvent le désir d'écrire différemment.

Suivant les données recueillies, on constate que la grande majorité des personnes interrogées ayant moins de vingt-cinq ans pratique le *tchat* pour communiquer avec leurs amis ou pour faire de nouvelles rencontres en ligne. En revanche, peu

d'informateurs dépassant cet âge s'y intéressent. Ces derniers donnent des points de vue généralement stigmatisant de cette pratique dite « moderne » car ils pensent qu'elle n'est qu'une perte de temps et sans utilité sociale. Ils ajoutent même que le discours électronique est souvent insignifiant pour ceux qui ne le pratiquent pas. Pour 20% d'entre eux, ce genre d'échange n'est jamais sérieux puisque les participants ont tendance à s'amuser et à mentir aux autres. Donc, cela ne concerne pas les personnes les plus âgées qui s'attachent au bon usage du français écrit.

En nous focalisant sur l'importance du pseudonyme, nous avons posé la question suivante à l'ensemble des interrogés : « *Pour se connecter, utilisez-vous des prénoms réels ou des pseudonymes ?* ».

Les réponses montrent que la quasi-totalité des participants de sexe féminin usent de pseudonymes à des fins d'anonymats : il s'avère qu'elles veulent soit éviter tout affrontement avec les membres de leurs familles (en particulier les familles conservatrices qui suivent et appliquent les traditions socio-religieuses algériennes surtout sur les filles/femmes) ; soit retrouver une certaine liberté d'expression des idées ou des sentiments refoulés, tout en préservant leur vie privée.

Pour ce qui est des garçons, la majorité affirment utiliser leurs véritables prénoms car ils n'ont pas autant de contraintes que les filles qui tchatent généralement en cachette. Ils insistent même sur le fait que l'amitié nécessite l'honnêteté et le sérieux de la part de ceux qui désirent le maintien des relations socio-affectives.

Quant au choix du pseudonyme, il résulte d'un jeu de créativité propre à chacun des scripteurs qui combinent généralement des lettres, des chiffres et autres néographies pour aboutir à un pseudo unique en son genre. Ce dernier est d'une grande importance pour se faire reconnaître facilement et attirer les autres tchateurs ; raisons pour lesquelles la majorité des questionnés se réfère à un surnom ou à un souvenir marquant pour le créer. D'autres combinent des dates de naissance, des événements particuliers ou des lieux précis pour avoir le pseudo souhaité. Il est même fréquent qu'ils/elles empruntent des noms de personnes proches ou des noms de célébrités.

Pour ce qui est du temps de connexion, les informateurs qui s'intéressent au *tchat* avouent qu'ils ne se connectent qu'occasionnellement parce qu'ils ont d'autres préoccupations telles que les études universitaires et les tâches ménagères (femmes), ou alors parce qu'ils craignent la pratique excessive qui entraîne une dépendance morale et physique de cette technologie numérique et une perte de l'orthographe française.

Cependant, 12.28% des interrogés évoquent plutôt le manque de moyens (matériel et finance) permettant la connexion régulière à domicile ou à la cité universitaire (pour ceux qui habitent loin de la faculté) du fait d'une faiblesse du taux d'abonnement individuel en Algérie où l'Internet reste encore plus ou moins « élitiste ». Ceci peut s'expliquer par les tarifs excessifs, l'absence de stratégie et de planification générale pour l'installation des fibres optiques sur le territoire national, ainsi que les problèmes techniques dus aux travaux de rénovation du réseau.

Mais depuis décembre 2013, l'accès à Internet en Algérie est assuré par trois opérateurs de téléphonie mobile : *Mobilis*, *Djezzy* et *Ooredoo*, qui exploitent la technologie de la 3G, à côté de *Algérie Telecom*. En fait, tous les trois proposent aux clients différents paliers tarifaires en fonction du volume d'usage ; c'est-à-dire des prix flexibles et adaptés aux besoins du marché en vue de permettre à chacun (surtout les étudiants) d'accéder à de nombreux services d'Internet Mobile à Haut Débit.

En cherchant, maintenant, à savoir si la cyberlangue annonce ou pas les prémisses de l'écriture du futur, nous avons découvert que sur 152 questionnés, 87 personnes estiment qu'il y a une prise de conscience par rapport à cette nouvelle forme d'écriture, qui ne s'appliquera jamais en dehors des échanges informels et ne sera jamais conçue comme étant une écriture officielle du futur.

Ils justifient leurs réponses par le fait qu'elle ne soit pas régie par une grammaire logique et qu'elle représente une menace pour l'apprentissage de l'orthographe normative en Algérie et partout ailleurs. A cela s'ajoute-le fait que la langue française (utilisée majoritairement dans notre corpus) est l'une des plus conservées mondialement et qu'il est très rare que l'on modifie une simple règle de sa grammaire. Contrairement à cet avis, 57 informateurs entrevoyent la possibilité d'introduire cette écriture dans d'autres domaines puisqu'elle est facile à maîtriser, efficace et permet de développer le sens de créativité linguistique chez l'individu, mais que cela dépendra de son degré d'adaptation avec le mode de vie des générations d'avenir. Il est même recommandé de la nécessité de sa prise en charge dans l'enseignement ce qui témoigne d'une certaine valorisation de la pratique des *tchats* et de la nouvelle forme d'écriture en ligne.

Conclusion

Cette étude a permis, d'une part, de revisiter les techniques d'écriture pratiquées dans la communication médiée par ordinateur, notamment le *tchat*, qui met à la disposition des usagers un espace de communication libre, rapide et

efficace. En fait, les dispositifs techniques, qui assurent une quasi-synchronicité des échanges textuels, influent sur l'acte scriptural qui s'écarte de plus en plus de la norme orthographique à travers la création et l'introduction de toute sorte de néographies qui raccourcissent les messages échangés et témoignent d'une grande capacité chez le jeune tchateur algérien d'inventer lui-même un code qu'il va partager avec un ou des groupes d'amis du monde entier en arrivant à réinventer un système d'écriture moderne et unique en son genre que seuls les tchateurs maîtrisent parfaitement.

D'autre part, l'enquête, faite à base d'un questionnaire, a permis de réunir des données qui montrent que beaucoup de jeunes pratiquent le *tchat* du fait qu'il leur offrent la possibilité de s'exprimer tout en restant anonymes ; mais surtout de jouer librement à la réinvention du langage comme source de création et forme d'identification communautaire. Mais nous nous accordons à dire que l'usage excessif de cet écrit spécialisé peut entraîner, surtout chez ce qu'on appelle les « *accros d'internet* », une baisse du niveau en orthographe, un oubli quasiment général des règles grammaticales et le risque de voir cela s'étaler aux institutions scolaires et administratives. C'est justement cette crainte qui a poussé une bonne partie du public interrogé à faire un appel à la sagesse et à l'utilisation raisonnable de ce mode de communication informatique.

Bibliographie

- Anis, J. 1998. *Texte et ordinateur : l'écriture réinventée ?* Paris : De Boeck.
- Anis, J. 2002. *Le signe et la lettre. Hommage à Michel Arrivé.* Paris : L'Harmattan.
- Breton, P. 2000. *Le culte de l'Internet : Une menace pour le lien social ?* Paris : La Découverte sur le vif.
- Hazaël-Massieux, M-C. 1993. *Ecrire en créole : Oralité et écriture aux Antilles.* Paris : L'Harmattan.
- Hougaard, T. 2005 *Chat udvikler sproget og vores sproglige bevidsthed / fællesskrift.*
- Mourlhon-Dallies, F., Collin, J-Y. 1995. « Les rituels énonciatifs des réseaux informatiques entre scientifiques ». *Les Carnets du CEDISCORS*, n° 3, p. 161-172.
- Munk, S. 2005. *Stine Fransk chat på internettet - blot et hybridsprog? // Sprint.* - nr. 1, 2005, p. 68-87.
- Riegel, M. Pellat, J-C., Rioul, R. 1994. *Grammaire méthodique du français.* Paris : Puf.

Note

1. [http : // www.cahiers-pédagogiques.com/part-imprim. php 3 ?d_article = 2166.](http://www.cahiers-pedagogiques.com/part-imprim.php?d_article=2166) [Consulté le 30 avril 2016]



ISSN 1958-5160

ISSN en ligne 2260-5029

Le phénomène de réduction, procédé scriptural utilisé par les tchateurs algériens sur le réseau *Internet Relay Chat*

Ilhem Benadla

Doctorante, Université de Tlemcen, Algérie

ilhem.ben13@gmx.fr

Laboratoire DYLANDIMED

Boumediene Benmoussat

Professeur, Université de Tlemcen, Algérie

benmoussat_boumediene@yahoo.fr

Résumé

S'appuyant sur l'observation directe des conversations publiques extraites d'un salon de tchat algérien (*Internet Relay Chat*), l'intérêt, ici, porte sur l'étude quantitative et qualitative du phénomène de réduction sous ses différentes formes : apocopes, aphérèses, sigles / acronymes, réductions phonétisées avec variation, suppression de fins de mots muettes, chute de «e» instables, squelettes consonantiques, consonnes doubles, abréviations sémantisées, et agglutinations. Cette recherche consiste également à mieux comprendre son degré d'utilisation par les tchateurs algériens et la récurrence de certaines formes.

Mots-clés : écriture électronique, réseaux internet relay chat, réduction, récurrences, tchateurs algériens

الايجاز كمنط كتابة مستعمل من قبل الجزائريين المستخدمين لغرفة الدردشة

ملخص: اعتمادا على الملاحظة المباشرة للمحادثات العامة لغرفة دردشة مخصصة للجزائريين (المحادثة المنقولة بالانترنت)، يهدف هذا المقال الى دراسة كمية ونوعية للايجاز بمختلف انواعه: الترخيم، الترخيم الاستهلاكي، النحت، الترميز، حذف النهايات الصامتة للكلمات، اسقاط حرف «e»... الخ. تهدف هذه الدراسة ايضا الى معرفة مدى استعمال الايجاز من طرف المتحدثين الجزائريين و تكرار بعض اشكاله.

الكلمات المفتاحية: الكتابة الإلكترونية - المحادثة المنقولة بالانترنت الايجاز التكرار المتحدثون الجزائريون.

The phenomenon of reduction, scriptural process used by the Algerian chat users on Internet Relay Chat network

Abstract

Based on a direct observation of public conversations from an Algerian (*Internet Relay Chat*) chat room, our interest focuses on the study of quantitative and qualitative reduction phenomenon in its various forms: Apocopes, apheresis, abbreviations & acronyms, phonetic reductions with variation, suppression of mute word,

drop unstable “e” consonant skeleton, double consonants, semantic abbreviation, and agglutinations. The purpose of this research is to better understand the extent of use by the Algerian chat users and recurrences of some forms.

Keywords: electronic writing, internet relay chat network, reduction, recurrences, algerian chat users

Introduction

La présente étude est focalisée sur la discussion relayée par Internet (*Internet Relay Chat*). Ce mode de communication électronique scripturale est caractérisé surtout par l’immédiateté, un des facteurs qui amène les scripteurs à employer des stratégies abrégatives et des marques d’expressivité qui brouillent les frontières entre l’oral et l’écrit. Nombreux chercheurs s’interrogent aussi bien sur la nature de cette nouvelle forme que sur son appellation, à l’image d’Anis (1998, 1999), de Marcoccia (2000), de Cristal (2001), de Veronis & Guimier de Neff (in Sabah, 2006), de Pankhurst (2009) et de Lienard (2012). Cette forme est-elle une langue orale scriptée, un écrit oralisé ? Ou alors un *parlécrit* et un *écrivite* tels que Anis (2002) et Lienard (2012) voulaient le dénommer ?

Pour y répondre, nous préférons recourir à la grille néographique et non néologique de Pankhurst (2009) basée sur la substitution, l’augmentation, la suppression et la réduction. Il ne s’agit pas dans cet article, d’examiner ces quatre procédés, mais d’explicitier uniquement la réduction considérée comme une forme néographique utilisée régulièrement par des tchateurs algériens employant le français comme langue de communication. Notre intérêt consiste à mieux comprendre le degré d’utilisation de cette réduction sous ses deux différentes formes : phonétisée¹ et graphique² d’un côté et sa fréquence de l’autre. Il s’agit aussi de vérifier si les réductions sont communes à tous ces tchateurs et s’il existe des phénomènes récurrents.

1. Démarche (corpus, population d’enquête, méthodes d’observation)

Le canal #Algériens, disponible sur le site web (www.algerie-tchat.com), est un salon de tchat francophone dédié³ aux Algériens, et considéré comme un espace d’interaction plurilingue où la graphie latine demeure la seule utilisée par les tchateurs connectés sur le canal. A travers les conversations, ces tchateurs tendent à construire des groupes au sein de cette communauté virtuelle (Pierozak, 2003).

Conçu à l’aide d’un script⁴ mIRC appelé BSmaxScript 7.2⁵, le corpus de référence retenu ici, est constitué de conversations publiques que nous avons enregistrées en

tant qu'observateurs neutres⁶, le 14 Février 2013 de 17 :14 :34 à 23 :19 :59. Il est à souligner que nous avons effectué un enregistrement d'un mois (du 14 Février au 14 Mars 2013) mais comme le corpus s'est avéré volumineux nous nous sommes contentés d'une seule journée. Les conversations retenues sont classées dans un fichier texte daté appelé *logs*. Ces conversations comportent 2744 tours de parole produits par 181 tchateurs ; nous en avons dégagé 334 réductions. C'est ce corpus que nous souhaitons analyser.

2. Description et analyse des résultats

Les réductions sont réparties en deux catégories : la première, les réductions phonétisées, représente quarante cinq (45) sur trois cent trente quatre (334) phénomènes, soit 13.47 %, et la seconde, les réductions graphiques, totalise deux cent quatre vingt neuf (289), soit 86.52%. Partant des résultats, nous remarquons une nette dominance des réductions graphiques. Cela pourrait être traduit par une volonté des tchateurs de concilier économie et simplicité sans causer des problèmes dans le décodage des messages.

Les réductions phonétisées regroupent les troncations, les sigles et acronymes ainsi que les réductions phonétisées avec variation. Les résultats obtenus montrent que par rapport aux réductions phonétisées, les troncations (voir l'annexe A.01) sont les plus utilisées par les tchateurs algériens ; elles représentent 46.66%, soit vingt et un (21) sur quarante cinq (45) phénomènes et sont suivies par des sigles et acronymes avec seize (16) phénomènes, soit 35.55%; alors que les réductions phonétisées avec variation le sont beaucoup moins avec seulement huit (8) phénomènes, soit 17.77%.

Les réductions graphiques, quant à elles, se divisent en six (6) catégories : les suppressions de fins de mots muettes, les chutes de « e » instables, les squelettes consonantiques, les consonnes doubles, les abréviations sémantisées, et les agglutinations.

Nous remarquons que sur un total de deux cent quatre vingt neuf (289) réductions graphiques, les suppressions de fins de mots muettes (voir l'annexe A.02) viennent en tête de l'usage des tchateurs algériens avec cent huit (108) phénomènes, soit 37.37%, suivies des squelettes consonantiques et des agglutinations avec respectivement soixante (60) et cinquante et un (51) phénomènes, soit 20.76% et 17.64%. Les chutes de « e » instables, les consonnes doubles et les abréviations sémantisées, respectivement trente sept (37), vingt huit (28) et cinq (5) phénomènes, soit 12.80%, 9.68 % et 1.73% sont beaucoup moins utilisées.

Nous expliquons par ordre d'usage les résultats de la répartition de l'ensemble des phénomènes de réduction :

a. La suppression de fins de mots muettes

Avec un taux de 31.03%, la suppression de fins de mots muettes réparties en simples et complexes, est le procédé le plus utilisé par les tchateurs. Cette forme est répartie en trois catégories : la première, la plus répandue et dénommée la simplification liée à la morphologie verbale, concerne les morphèmes grammaticaux comme le « s », « x », « t », « e », exemple : *tu risque* (tu risques), *tu veu* (tu veux), *j té di* (je t'ai dit), je vous *souhait* (je vous souhaite). La simplification peut être combinée avec d'autres procédés comme : *conai* (tu connais) (suppression du « s » & suppression de la consonne double « n »), *repond* (je te réponds) (suppression du « s » et du signe diacritique « é »). Les tchateurs ont tendance à supprimer la terminaison des verbes surtout avec le déictique « tu » pour des raisons de brièveté, de non relecture du message ou bien d'une méconnaissance des règles grammaticales. L'omniprésence du déictique « tu » dans les salons de tchat (PANCHURST : 2007) explique l'utilisation prédominante des verbes conjugués à la 2^e personne du singulier et de ce fait, le pourcentage est élevé des verbes dont les lettres finales ont été supprimées. Des formes sont récurrentes comme : *fai* (j'ai fait) et *oubl* (on oublie / oublie (tu)) apparues à deux reprises, *risque* (tu risques) et *sai* (je sais) employées trois (3) fois. L'auxiliaire *avoir* a deux formes : *a* (tu as) et *ta* combiné avec « tu » apparues respectivement deux (2) et dix-sept (17) fois dans le corpus. Quant à la forme *prend* (prends), elle figure quatre (4) fois avec « tu » et une (1) fois avec « je ». Il en est de même avec *peu*, deux (2) fois (une fois avec « tu » et une autre avec « je »), *va* (tu vas), quatre (4) fois et *dir* (dire) utilisée à deux reprises.

La seconde catégorie est appelée les marques du pluriel. Pour des raisons de simplicité, les scripteurs procèdent par l'élision des marques du pluriel « s » et le « x », à titre d'exemple : *au* (aux), *fleur* (des fleurs), *vacance* (vacances), *beau* (beaux). Nous trouvons ce procédé associé avec d'autres comme : *numero* (numéros) (suppression du « s » et du signe diacritique « é »), *kelke* (quelques) (deux (2) substitutions partielles & suppression du « s »).

Quant à la troisième catégorie, elle s'appelle la chute de mutogrammes en finale et consiste en la suppression des graphèmes dont la valeur phonique est égale à zéro ; elle peut toucher trois (03) morphologies : nominale, adjectivale et adverbiale. Nous en avons relevé : *salu* (salut), *temp* (temps), *moi* (mois), *pa* (pas), *serieu* (sérieux) (suppression du mutogramme « x » & suppression du signe

diacritique du « é »), *saluuu* (salut) (suppression du motogramme « t » & étirement graphique), *aumoin* (au moins) (suppression du motogramme « s » & agglutination), pour la première ; *ti* (petit) (aphérèse & suppression du motogramme « t ») *forrrrrrr* (suppression du motogramme « t » & étirement graphique) pour la seconde et *jamai* (jamais), *toujour* (toujours), *mieu* (mieux), *plu* (plus), *aprè* (après) pour la troisième morphologie. Des formes récurrentes se manifestent telles : *pa* (pas) utilisée cinq (5) fois, *serieu* (sérieux), deux (2) fois, et *ti* (petit) trois (3) fois.

b. Les squelettes consonantiques

Viennent en 2^e position les squelettes consonantiques avec un taux de 17.96%, soit soixante (60) sur trois cents trente quatre (334) répartis en phénomènes simples et complexes. Les scripteurs retiennent généralement la première et la dernière consonne pour aller vite, car les consonnes ont une valeur plus informative par rapport aux voyelles (ANIS : 2004) comme : *nv* (nouveau), *trs* (très), *mrc* (merci), *alr* (alors), *vx* (tu veux), *bn* (bon /bonne), *melle* (mademoiselle), *bsr* (bonsoir), *ss* (je suis), *ds* (dans), *tjrs* (toujours), *pv* (privé), *dsl* (désolé), *mm* (même). Les squelettes consonantiques sont combinés avec d'autres procédés comme : *slttt* (squelettes consonantiques & étirement graphique pour conférer l'affectivité), *klk* (quelque) (deux (2) substitutions phonétisées partielles & squelette consonantique), *TT* (tout) (squelette consonantique & substitution graphique (majuscule)). Certaines formes redondantes ont été systématisées: *slt* (salut) répété quatre vingt et une (81) fois, *bsr* (bonsoir), trente (30) fois, *tt* (tout), dix huit (18) fois, *mrc* (merci) , trois (3) fois, *cc* (coucou), dix (10) fois, *ss* (je suis), quatre 04 fois, *ds* (dans), cinq (5) fois, *pr* (pour), trois (3) fois, *pv* (privé), douze fois, *dsl* (désolé) quatre (4) fois, *mm* (même), cinq (5) fois et *bn* (bon /bonne), quinze (15) fois.

c. Les agglutinations

Cette réduction représente un taux de 15.26% soit cinquante et un (51) sur trois cents trente cinq (334) réparties en phénomènes simples et complexes. Elles consistent à l'écrasement des signes c'est-à-dire le non respect des frontières entre les signes tels que : *cest* (c'est) répété deux (2) fois, *dautre* (d'autre), *dalger* (d'Alger), *çava* (ça va) répétés chacun sept (7) fois, et *jai* (j'ai) apparu onze (11) fois. Ces agglutinations se trouvent simultanément avec d'autres phénomènes : *cava* (agglutination & suppression de la cédille) répété treize (13) fois, et *sava* (agglutination & substitution phonétisée partielle & suppression du signe diacritique), vingt trois (23) fois. Leur fréquence n'est pas seulement tributaire des simplifications

mais aussi des contraintes techniques imposées par les fonctionnalités de certains dispositifs (smartphones et tablettes) en particulier le clavier qui affiche environ vingt huit caractères (vingt six lettres de l'alphabet, le point et l'espace), donc pour pouvoir ajouter l'accent, le tchateur devrait accéder à une autre liste celle des chiffres et symboles qui, par conséquent exige un certain temps dont le tchateur ne dispose pas vu la rapidité du défilement des conversations.

d. La chute de « e » instables

Son taux est de 11.07%, soit trente sept (37) sur trois cents trente deux (332) répartie elle aussi en phénomènes simples et complexes ; cette réduction figure dans: *soiré* (soirée), *gest* (geste), *fill* (fille), *proverb* (proverbe), *ami* (amie), *bis* (*bise*), *vi*(vie). D'autres procédés se trouvent simultanément avec la chute du « e » comme : *bizar* (bizarre) (chute du « e » & suppression de la consonne double « r »), *lagrip* (chute du « e » & chute de la consonne double « p » & agglutination), *komm* (comme) (substitution phonétisée partielle & chute du « e »), *abonne* (abonnée) (chute du « e » & suppression du signe diacritique « é »). Des formes sont récurrentes : *soiré* (soirée) quatre (4) fois et *bon* (bonne) deux (2) fois.

e. Les consonnes doubles

La réduction graphique des consonnes doubles représente 8.38 % soit (vingt huit) 28 sur trois cents trente quatre (334) répartie en phénomènes simples et complexes ; elle concerne les signes linguistiques comportant un doublon comme : *bani* (banni), *emballage* (emballage), *pouras* (pourras), *assiete* (assiette), *gripe* (grippe), *coment* (comment) et *gramaire* (grammaire). Elle se trouve aussi simultanément avec d'autres procédés comme : *d atraper* (d'attraper) (réduction de la double consonne « t » & substitution graphique (remplacement de l'apostrophe par un espace) et *tofre* (je t'offre) (réduction de la consonne double « f » & agglutination).

f. Les troncations

Contrairement aux précédentes, les troncations sont considérées comme une réduction phonétisée, représentée par un taux de 6.28% soit vingt et un (21) sur trois cents trente quatre (334). Les tchateurs y recourent en amputant la partie antérieure ou postérieure du signe linguistique sans altérer la compréhension du message puisque, c'est aux suffixes ou préfixes d'assumer la charge sémantique de l'unité toute entière (Lienard : 2007). Elles englobent les apocopes et les aphèreses.

Les apocopes, réparties en phénomènes simples et complexes, correspondent à une réduction opérant à la fin du mot. Certaines d'entre elles, ont été standardisées et sont très usuelles : *sympa* (sympathique), *kilo* (kilogrammes), *max* (maximum) et *prof* (professeur). D'autres apocopes sont spécifiques aux salons de discussions comme : *Re* (apocope du lexème) « retour » ((Lucenza) Web> bn re), « je reviens » ((Le_Montagnard) Je re après canteloup) ou encore de l'expression « je suis de retour » ((h-calme) re) et *Op* (apocope du lexème opérateur). L'apocope « *Re* » est le plus employé par les tchateurs : quatre vingt cinq (95) occurrences apparues dans le corpus sous ses différentes formes : 89 occurrences pour « re », 04 occurrences pour «Reeeeeee » et 02 combinés : « bre » et « bonrew », six (6) pour *sympa*, deux (2) pour *tr* et deux (2) aussi pour *d acc*. D'autres procédés sont cumulés avec l'apocope ; ce qui fait de lui un phénomène complexe comme c'est le cas de : *bonrew* (réduction graphique en agglutination & troncation & ajout du caractère « w »), *celiba* (troncation & suppression du signe diacritique du é), *d'habe* (troncation & ajout du caractère « e »), *bre* (troncation & abréviation sémantisée & agglutination).

Quant aux aphérèses, elles sont moins fréquentes dans la langue française et dans le corpus ; elles consistent à la suppression de la partie initiale d'un mot comme : *lut* (salut) et sont présentes aussi simultanément avec d'autres phénomènes comme c'est le cas de : *LUT* (aphérèse & substitution graphique (majuscule qui exprime le cri)), *titttt* (aphérèse & répétition de caractères (étirement graphique)), *lt* (aphérèse & squelette consonantique) et *ti* (aphérèse & suppression de fin de mot muette (t)). Nous trouvons quelques phénomènes récurrents comme *lt* qui apparaît à six (6) reprises et *ti* à trois (3) reprises.

g. Les sigles & acronymes

Cette réduction phonétisée représente 4.79 % soit seize (16) sur trois cents trente quatre (334), répartie elle aussi en phénomènes simples et complexes. En ce qui concerne les sigles, les tchateurs tendent à abrégier l'écriture, afin de remplacer des syntagmes prépositionnels ou même des énoncés entiers ritualisés (ANIS : 2002) et ce, en conservant les lettres initiales des signes, par exemple : *mdr* (mort de rire), *ptdr* (par terre de rire), *svp* (s'il vous plaît), *stp* (s'il te plaît), *tlm* (tout le monde) et *cv* (ça va). Le phénomène de siglaison se trouve simultanément avec d'autres procédés comme c'est le cas de : *MDR* (sigle & substitution graphique (majuscules)) et l'anglicisme *HDI* qui veut dire High Distribution Injection.

Les acronymes sont des sigles prononcés comme si le mot était ordinaire (DUBOIS, J et al : 1999) *lol* (laughing out loud) sous ses différentes formes complexes *lollllll*,

looooool et *loul* écrits avec un étirement graphique pour marquer l'expressivité et l'intensité du rire. L'acronyme lol (laughing out loud), emprunté à l'anglais, signifie rire à voix haute, énormément utilisé par les tchateurs algériens sous ses variantes : *lol* (cent douze (112) occurrences), *loll* (cinquante et un (51)), *lool* (huit (8)) et *loul* pour manifester le rire. Il domine de façon marquée par rapport à son équivalent français « mdr » (mort de rire) sous ses variantes : *mdr* (quarante trois (43) occurrences), *mdrr* (dix set (17)) et *MDR* et « ptdr » (01 fois) (par terre de rire) ; cela est dû au fait qu'il est plus facile de saisir « lol » au clavier de type Azerty ou même Qwerty en raison de la proximité des deux lettres « l » et « o ». Les signes mdr, lol et ptdr peuvent constituer une intervention du locuteur ou bien figurer en incise, en préface, en fin d'énoncé ou deux fois dans le même énoncé afin d'accentuer l'intensité du rire. Ils peuvent jouer le rôle de ponctuations de discours, ou bien de modalisateurs indiquant que l'énoncé doit être compris comme plaisanterie. Les exemples suivants illustrent bien nos propos : (Sawssane) Je plaisantais pas moi lollllll Aniss

(Je_Re) Sawssane tu vas le passer ici donc dans le salon lol ; (nod) moguR` : petit conseil amical evites la famille d ici c est des monstres mdrrrrrrrrrrr ; (h-calme) iz ptdr.

h. Les abréviations sémantisées & les réductions phonétisées avec variation

Les réductions phonétisées avec variation et les abréviations sémantisées sont les moins utilisées, avec un taux de 2.39% et de 1.49 % soit huit (08) et cinq (05) respectivement ; cela pourrait être traduit par la crainte des tchateurs de ne pas être compris par un codage complexe et éloigné de celui partagé. Les abréviations sémantisées concernent les mots réduits à l'initiale : A l'instar de *b* (bon/bonne) répété cinq (5) fois, elles sont limitées aux pronoms personnels et déterminants : *t* (tes/ t'es/tu/t'ai, tout) répété trente sept (37) fois, *j* (je, j'ai) trois (3) fois. Quant à la réduction phonétisée avec variation représentée, elle se manifeste dans *d* (de), *m(e)*, *jfais* (je fais), *jviens* (je viens).

3. Discussion et interprétation

Dans un tel tchat considéré comme un espace de liberté, de tolérance et de convivialité, l'étude du phénomène de réduction montre que le cadre décontextualisé, la rétroaction instantanée et les contraintes d'ordre technique (le clavier et l'écran) sont propices au surgissement d'un écrit électronique dynamique, doté

d'une flexibilité linguistique, qui fait disparaître le poids de la norme imposée par le système éducatif et stimule l'innovation selon les exigences communicationnelles.

Tout comme les autres tchateurs francophones, les Algériens se montrent créatifs et utilisent des néo-codages afin de raccourcir leurs messages. L'affranchissement de la norme apparaît surtout dans l'emploi des formes comme la suppression de fins de mots muettes, la chute de « e » instables, les agglutinations et les squelettes consonantiques. Emanant d'une volonté de négliger les règles, cet affranchissement fait de cette écriture « réinventée », une forme moins contrôlée et plus socialisante gérée et diffusée par les tchateurs. Résultante de l'intérêt éprouvé pour l'aspect conversationnel au profit du formel, l'écriture réinventée permet l'établissement d'une prestance de familiarité et de ce fait, le renforcement de la cohésion sociale et le marquage d'appartenance à une communauté sociolinguistique virtuelle.

Désirant de faire preuve d'inventivité et de marquer leurs traces personnelles, les tchateurs algériens de notre corpus combinent et varient les procédés abrégatifs dans le même signe ; ce qui donne le caractère polysémique de certaines graphies. Ces tchateurs varient les formes : le même signe peut s'écrire sous de nombreuses façons, comme c'est le cas des formules de salutation et de clôture. Certaines de ces formes ont été adoptées et ritualisées et sont devenues la « nouvelle norme ». Cela permettrait de changer de regard sur notre perception de la « norme ». Cette variabilité des formes demande le développement de la compétence du déchiffrement de la part de l'altérité qui doit faire preuve de son intégration.

Conclusion

Pour conclure, nous dirons que le tchat IRC renouvelle les formes de sociabilité et génère de nouveaux besoins communicatifs ; ce qui engendre de nouvelles formes contribuant à l'évolution linguistique. Il faut admettre aussi que grâce aux TIC, le rapport à l'écrit a été profondément modifié. Nous assistons aujourd'hui à une diversification des écrits. Pour cela, nous nous situons loin des positions de l'opinion publique qui manifeste son inquiétude sur la qualité du français tchaté perçu comme pratique marginale contribuant à la détérioration orthographique de la langue, mais nous tenons à souligner qu'il s'agit bien d'une nouvelle expression linguistique que nous préférons nommer, dans le sillage des travaux de F.Lienard, « écrilecte » qu'il faut prendre en considération. Cet écrilecte faisant preuve de modernité et d'inventivité, gagne de l'ampleur et s'impose également dans le paysage sociolinguistique algérien.

Bibliographie

- Anis, J. 2002. *Communication électronique scripturale et formes langagières*, disponible sur : <http://eded.univ-poitiers.fr/rhrt/document.php?id=547#documents>. [Consulté le 03/02/2015].
- Anis, J. 1999. *Internet, communication et langue française*. Paris : Hermès. Sciences Publications.
- Anis, J. 1998. *Texte et ordinateur : l'écriture réinventée ?* Paris-Bruxelles : De Boeck.
- Cristal, D. 2001. *Language and the internet*. Cambridge : Cambridge Press University. (Nouvelle édition 2004), p.28-48.
- Debyser, F. 1989. Télématique et enseignement du français. In : *Langue française et nouvelles technologies* n° 83, p.14-31. Paris : Larousse, Disponible sur : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_00238368_1989_num_83_1_4773. [Consulté le 07/11/2014].
- Dubois, J et al. 1994. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Bordas Larousse (nouvelle édition 1999).
- Goodwin, C, Goodwin, M. 1989. « Travaux en analyse de la conversation ». (Propos recueillis par Lacoste, M et Dannequin, C, *Langage et Société*, 48, p. 81-102.
- Latzko-Toth, G. 2010 : *La co-construction d'un dispositif sociotechnique de communication : le cas de l'Internet Relay Chat*. Université du Québec à Montréal. Thèse de doctorat en communication. Disponible sur : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00543964>, [consultée le 31-05-2014].
- Lienard, F. 2012. « Tic, communication électronique écrite, communautés virtuelles et école ». *Ela. Études de linguistique appliquée*, n° 166, p. 143-155, disponible sur : <http://www.cairn.info/revue-ela-2012-2-page-143.htm> , [consulté le 10-12-2014].
- Lienard, F. 2007. Analyse linguistique et sociopragmatique de l'écriture électronique. Le cas du SMS tchaté. In : Gerbault, J (éd) : *la langue du cyberspace : de la diversité aux normes*. Paris : L'Harmattan, p. 265-278.
- Marcoccia, M. 2000. « La représentation du non verbal dans la communication écrite médiatisée par ordinateur », *Communication et organisation*. Mis en ligne le 01 Avril 2012, disponible sur : <http://communicationorganisation.revues.org/2431>, [consulté le 15-12-2015].
- Panckhurst, R., Detrie, C., Lopez, , Moise, C., Roche M., et Verine, B. : 2013. « Sud4science, de l'acquisition d'un grand corpus de SMS en français à l'analyse de l'écriture SMS ». *Épistémè -revue internationale de sciences sociales appliquées*, 9 : *Des usages numériques aux pratiques scripturales électroniques*, p. 107-138.
- Panckhurst, R. 2009. Short Message Service (SMS) : typologie et problématiques futures. In : Amavielle, T (coord.) *Polyphonies, pour Michelle Lanvin*. Université Paul-Valéry Montpellier 3, p. 33-52.
- Panckhurst, R. 2006. Le discours électronique médié : bilan et perspectives. In : Piolat, A. *Lire, Écrire, Communiquer et Apprendre avec Internet*. p. 345-366.
- Panckhurst, R. 2007. Discours électronique médié : quelle évolution depuis une décennie ? In : Gerbault, J. (éd.) *La langue du cyberspace : de la diversité aux normes*. Paris : L'Harmattan, p. 121-136.
- Pierozak, I. 2007. « Prendre internet pour terrain ». *Regards sur l'internet, dans ses dimensions langagières. Penser les continuités et discontinuités*. En hommage à Jacques Anis. *Glottopol*. N° 10, juillet 2007, http://glottopol.univ-rouen.fr/numero_10.html [consulté le 15-12-2015].
- Pierozak, I. 2003. « Le français tchaté : un objet à géométrie variable ? » *Langage et société*, n° 104, p.123-144.

Notes

1. Les réductions phonétisées regroupent deux types de réduction : abrègements morpho-lexicaux qui comportent les troncations (apocopes & aphèreses) et les sigles & acronymes, et les réductions phonétisées avec variation.
 2. Les réductions graphiques regroupent six types de réduction : suppression de fins de mots muettes, chute de « e » instables, squelettes consonantiques, consonnes doubles, abréviations sémantisées, les agglutinations.
 3. Le topique est : Bienvenue sur #algériens, le salon du chat entre algériens et tout ceux passionnés par l'Algérie. Je vous souhaite de passer de bons moments et d'agréables discussions dans le respect et la courtoisie (**^-^*).
 4. Un script est une suite d'instructions, de commandes qui constituent un scénario d'actions. C'est un fichier exécutable.
 5. BSmaxScript est caractérisé par sa rapidité et son automatisation c'est-à-dire le chateur n'a pas besoin de taper son pseudo, le salon, le mot de passe, les commandes IRC etc. Il se caractérise aussi par facilité d'activation et désactivation des fonctions, tel que les sons et les commandes automatiques et la consommation des ressources du pc est beaucoup moins signifiante que celle d'un applet java, ainsi que par sa facilité de réagir dans des situations d'urgence sur un serveur, son efficacité de bloquer les attaques (flood) etc.
- Du coté administration, BSmaxScript est facile à bloquer les attaques, à lancer la sécurité du salon/serveur, à bannir, à éjecter, à rejoindre les salons en cas de déconnexion. Il est aussi à ajouter que le chateur peut choisir des thèmes, des couleurs selon ses goûts.
6. Nous nous sommes appuyés sur la *méthode d'observation-balayage* proposée par Marjorie et Charles Goodwin (Lacoste et Dannequin, 1989) qui privilégient d'abord une lecture générale du corpus pour repérer les éléments pertinents, les traiter profondément et chercher la récurrence. La méthode est décrite ainsi par Marjorie et Charles Goodwin : « c'est aussi très productif d'examiner seul le matériel. Quand je le fais, je ne cherche en général rien de particulier, mais j'essaie d'examiner, dans les données, avec autant d'attention que possible, ce qu'elles ont à offrir. » (Dannequin et Lacoste, entretien avec C. et M. Goodwin, 1989 : 90).

Annexes

A01. Les réductions phonétisées

Troncations	Op (opérateur), re (retour), sympa (sympatique), prof (professeur), kilo (kilogrammes), prob (problème), max (maximum), bonrew (bon retour), celiba (célibataire), celib (célibataire), oki (okay), d'habe (d'habitude), bre (bon retour), d invit (d'invitation), d acc (d'accord), lut (salut), ci (merci), LUT (salut), titttttttt (petit), lt (salut), ti (petit), nenuit (bonne nuit).
Sigles & acronymes	mdr (mort de rire), lol (lauphing out loud), ptdr (par terre de rire), svp (s'il vous plaît), tlm (tout le monde), stp (s'il te plaît), HDI (high distribution injection), cv (ça va), ccp (carnet de chèques postal), MDR, mdrrr (mort de rire), loul, loll, lool (lauphing out loud), 3d (troisième dimension), sv (ça va).
Avec variation	d (de), m (me), lmonde (le monde) d'même (de même), parcqque (parce que), jfais (je fais), jviens (je viens), ske (ce que),

A02. Les réductions graphiques

<p>Suppression de fins de mots muettes</p>	<p><i>fai</i> (j'ai fait), <i>risque</i> (tu risques), <i>laissera</i> (tu laisseras), <i>contribu</i> (tu contribues), <i>sai</i> (je sais), <i>rend</i> (tu rends), <i>mérite</i> (tu mérites), <i>ser</i> (tu sers), <i>a</i> (tu as), <i>reli</i> (tu relis), <i>peu</i> (on peut, je peux), <i>voi</i> (je vois), <i>parle</i> (tu parles), <i>maitrise</i> (tu maitrises), <i>attend</i> (j'attends, tu attends), <i>va</i> (tu vas), <i>demande</i> (tu demandes), <i>tien</i> (tu tiens), <i>rate</i> (tu rates), <i>promet</i> (je promets), <i>pe</i> (on peut), <i>ve</i> (tu veux), <i>sen</i> (je sens), <i>di</i> (je t'ai dit), <i>prouve</i> (tu prouves), <i>met</i> (tu mets), <i>pense</i> (tu penses), <i>es</i> (il est), <i>vai</i> (je vais), <i>rassur</i> (tu rassures), <i>oubli</i> (on oublie, oublie), <i>son</i> (sont), <i>prend</i> (tu prends, je prends), <i>veu</i> (tu veux), <i>veule</i> (ils veulent), <i>souhait</i> (je souhaite), <i>rest(e)</i>, <i>merite</i> (tu mérites), <i>m aide</i> (tu m'aides), <i>conai</i> (tu connais), <i>repond</i> (je réponds), <i>fu</i> (il fût), <i>ta</i> (tu as), <i>repon</i> (il répond, tu réponds), <i>va tu</i> (vas-tu), <i>ma</i> (tu m'as), <i>cétai</i> (c'était), <i>travail</i> (je travaille), <i>chui</i> (je suis), <i>a tu</i> (as-tu), <i>souhait(s)</i>, <i>vacance(s)</i>, <i>tchateur(s)</i>, <i>papier(s)</i>, <i>majuscule(s)</i>, <i>personne(s)</i>, <i>rose(s)</i>, <i>bise(s)</i>, <i>droit(s)</i>, <i>fleur(s)</i>, <i>au(x)</i>, <i>jour(s)</i>, <i>couleur(s)</i>, <i>bizarre(s)</i>, <i>client(s)</i>, <i>main(s)</i>, <i>mot(s)</i>, <i>beau(x)</i>, <i>blanche(s)</i>, <i>poutou(s)</i>, <i>milliard(s)</i>, <i>an(s)</i>, <i>group(es)</i>, <i>algerienne</i> (algériennes), <i>algerien</i> (algériens), <i>kelke</i> (quelques), <i>reve</i> (rêves), <i>chossure</i> (chaussures), <i>numero</i> (numéros), <i>coté</i> (côtés), <i>ros</i> (roses), <i>piece</i> (pièces), <i>resultat</i> (résultats), <i>bouké</i> (bouquets), <i>pa(s)</i>, <i>jamai(s)</i>, <i>moin(s)</i>, <i>mieu(x)</i>, <i>toujour(s)</i>, <i>aprè(s)</i>, <i>temp(s)</i>, <i>moi(s)</i>, <i>salu(t)</i>, <i>plu(s)</i>, <i>peti</i> (petit), <i>pe</i> (peu), <i>doits</i> (doigts), <i>et</i> (est), <i>qoi</i> (quoi), <i>po</i> (pas), <i>aumoin</i> (au moins), <i>saluuu</i> (salut), <i>serieu</i> (sérieux), <i>ti</i> (petit), <i>foor</i>, <i>forrr</i> (fort), <i>tre</i> (très), <i>sainvalent1</i> (saint valentin).</p>
<p>Chute de « e » instables</p>	<p><i>soiré</i> (e), <i>gest</i> (e), <i>fill(e)</i>, <i>dir(e)</i>, <i>histoir(e)</i>, <i>fair(e)</i>, <i>passé</i> (e), <i>venu</i> (venue), <i>correct(e)</i>, <i>tout(e)</i>, <i>désolé(e)</i>, <i>proverb(e)</i>, <i>adoré(e)</i>, <i>ami(e)</i>, <i>l'anné(e)</i>, <i>vi</i> (e), <i>bis</i> (bise), <i>kom</i> (comme), <i>désole</i> (désolée), <i>abonne(e)</i>, <i>trankil</i> (tranquille), <i>bon</i> (bonne), <i>komm</i> (comme), <i>bogoss</i> (beau gosse), <i>bizar</i> (bizarre), <i>cet</i> (cette), <i>lagrip</i> (la grippe), <i>gentil(le)</i>, <i>sur(sûre)</i>, <i>bon8</i> (bonne nuit), <i>group</i> (es), <i>ros</i> (es), <i>kel</i> (quelle), <i>gaf</i> (gaffe), <i>bizagh</i> (bizarre), <i>bizzzzzzzzzzzz</i> (bise), <i>l anné</i> (l'année)</p>
<p>Squelettes consonantiques</p>	<p><i>slt</i> (salut), <i>melle</i> (mademoiselle), <i>tt</i> (tout), <i>mrc</i> (merci), <i>cc</i> (coucou), <i>ls</i> (les), <i>avc</i> (avec), <i>aprs</i> (après), <i>st</i> (saint), <i>qd</i> (quand), <i>ptt</i> (petite), <i>tr</i> (très), <i>bsr</i> (bonsoir), <i>ss</i> (je suis), <i>bjr</i> (bonjour), <i>ds</i> (dans), <i>pr</i> (pour), <i>tkt</i> (ne t'inquiète pas), <i>pv</i>, <i>prv</i> (privé), <i>nv</i> (nouveau), <i>tjr</i>, <i>tjs</i>, <i>tjrs</i> (toujours), <i>mm</i> (même), <i>bn</i> (bon, bonne), <i>dsl</i> (désolé), <i>bcp</i> (beaucoup), <i>km</i> (kilomètres), <i>mn</i> (mon), <i>nn</i> (non), <i>Mr</i> (monsieur), <i>tblt</i>, <i>tablt</i> (tablette), <i>alr</i> (alors), <i>vx</i> (tu veux), <i>partt</i> (partout), <i>trs</i> (très), <i>jm</i>, <i>jms</i> (jamais), <i>ts</i> (tous), <i>mme</i> (même), <i>mnt</i> (maintenant), <i>ts</i> (tous), <i>Cccc</i> (coucou), <i>bjrrr</i> (bonjour), <i>klk</i> (quelque), <i>slttt</i> (salut), <i>qqun</i> (quelqu'un), <i>tsssssssssss</i> (tous), <i>TT</i> (tout), <i>bn8</i> (bonne nuit), <i>dutt</i> (du tout), <i>lt</i> (salut), <i>bsrrrr</i> (bonsoir), <i>pk</i>, <i>pkoi</i> (pourquoi), <i>pck</i>, <i>psk</i> (parce que), <i>brkkkkkk</i> (beurk).</p>

Consonnes doubles	constamment (constamment), emballage (emballage), l'alumage (l'allumage) persone (personne), pouras (tu pourras), assiete (assiette), gripe (grippe), gramaire (grammaire), conais (tu connais), derière (derrière), d atraper (d'attraper), kom (comme), m'etone (m'étonne), cet (cette), socupe (s'occupe), alé (aller), tofre (je t'offre), bizar (bizarre), lagrip (la grippe), gentil (gentille), bon8 (bonne nuit), travail (je travaille), kel (quelle), conai (tu connais), bon (bonne), gaf (gaffe), bizagh (bizarre), chaté (chatter)..
Abréviations sémantisées	b (bon /bonne), p (pas), t (tout/t'es t'ai, tu), j (j'ai/ je), bre (bon retour).
Agglutinations	jai (j'ai), ya (il y a), tinvite (je t'invite), cest (c'est), aujourd'hui (aujourd'hui), çava (ça va), derien (de rien), dautre (d'autre), dalger (d'Alger), aumoins (au moins), DOU (d'où), bonrew (bon retour), bogoss (beau gosse), labas (là-bas), socupe (il s'occupe), DALGEROIS (d'Algérois), lmonde (le monde),YA (il y a), qqun (quelqu'un), sainvelant1 (saint valentin), jfais (je fais) , jviens (je viens), tofre (je t'offre), cété (c'était), tenvoie (je t'envoie), jespere (j'espère), aumoin (au moins), lagrip (la grippe) , Bn8 (bonne nuit), cetait (c'était), dutt (du tout), ce(c'est), parcque (parce que), bre (bon retour), kesk (qu'est ce que), sava (ça va), ta (t'as), dou (d'où), cava (ça va), bon8 (bonne nuit), 7ans (sept ans), 2r1 (de rien), aujourd8 (aujourd'hui), atoi (à toi), sayé (ça y est), ma (m'as) , kelkun (quelqu'un), tas (tu as), chui (je suis), cétai (c'était), d'même (de même), nenuit (bonne nuit)



ISSN 1958-5160

ISSN en ligne 2260-5029

Étude structurelle des pseudonymes chez de jeunes «facebookers» algériens

Dr. Soufiane Bengoua

Centre universitaire de Relizane, Algérie

sbengoua@yahoo.fr

Résumé

Au cours de cette réflexion, nous nous intéresserons à une des composantes du langage 2.0 qu'est le pseudonyme et essaierons de déterminer sa structure lexico-morphologique. Nous allons expliciter via une analyse lexico-morphologique la composante de 196 pseudonymes de comptes actifs inventoriés et utilisés auprès d'utilisateurs Facebook en Algérie. Le pseudonyme qui demeure un moyen incontournable d'exposition au monde dépassant les frontières géographiques et repoussant les limites linguistiques est souvent peu ou mal défini. C'est pourquoi, nous lui consacrons dans ce papier une étude qui met en avant les caractéristiques d'un marqueur sociolinguistique. Nous espérons ainsi, à travers cette analyse, identifier les paramètres de création d'un repère onomastique électronique et apporter un éclairage nouveau aux études sur la/les dynamique(s) qui régissent l'onomastique électronique en Algérie.

Mots-clés : pseudonyme, structure lexico-morphologique, onomastique électronique

دراسة هيكلية للأسماء المستعارة لدى مستخدمي فيسبوك شباب في الجزائر

الملخص: خلال هذه المناقشة، سوف نركز على عنصر واحد من ما اللغة اسم مستعار ٠,٢، ومحاولة تحديد هيكلها المعجمي-الصرفية. سوف نشرح عن طريق عنصر التحليل الصرفي معجمية-٦٩١ حسابات مستعارة النشطة جردها والمستعملة من مستخدمي الفيسبوك في الجزائر. يبقى الاسم المستعار وسيلة لا غنى عنها للتعرض للعالم ما وراء الحدود الجغرافية ودفع حدود اللغة في كثير من الأحيان محددة بشكل واضح. وهذا هو السبب في أننا نكرس هذه الورقة دراسة تسلط الضوء على الخصائص المميزة للعلامة اللغوية الاجتماعية. نأمل، من خلال هذا التحليل، وتحديد إعدادات الإبداعية لعلوم الأسماء الإلكترونية تسلط الضوء من جديد على دراسات / ديناميكية التي تحكم علوم الأسماء الإلكترونية في الجزائر.

الكلمات الرئيسية: الاسم المستعار، هيكل المعجمية الصرفي، علوم الأسماء الإلكترونية.

A structural study of pseudonyms by Young Facebook users in Algeria

Abstract

During this discussion, we will focus on one component of what the pseudonym 2.0 Language and try to determine its lexical-morphological structure. We will explain via a lexical-morphological analysis component 196 active accounts pseudonyms inventoried and used from Facebook users in Algeria. The nickname remains an indispensable means of exposure to the world beyond geographical boundaries and

pushing the limits language is often poorly defined. That is why we devote this paper a study that highlights the characteristics of a sociolinguistic marker. We hope, through this analysis, identifying the creative settings of an electronic marker and onomastics shed new light on studies / dynamic (s) governing the electronic onomastics in Algeria.

Keywords: nickname, lexical-morphological structure, electronic onomastics

1. Introduction

« Se nommer, c'est désigner sa différence - sociale et culturelle- dans une société socialement et culturellement dominante. » (Bahloul, 1985 : 68). Car, depuis toujours, l'être humain s'identifie par rapport aux autres et perpétue sa descendance par une filiation séculaire afin de s'identifier, se distinguant ainsi au sein de son groupe social et ethnique. En parlant de noms propres de personnes, par définition ils « ont de multiples fonctions notamment sociale, culturelle, religieuse et identitaires » (Benramdane et al, 2005 : 11). En effet, la mémoire collective dans une communauté est configurée à travers le nom qu'il soit ternaire ou patronymique imposé par la loi de 1873 et 1883 pour que chaque *indigène* déclaré propriétaire puisse être identifié.

L'Algérien aujourd'hui dans sa vie sociale porte les stigmates d'une identité onomastique fracturée et presque effacée par le code de l'indigénat instauré par un régime colonial destructeur : usant de « dérives nominatives » (Yermeche, 2005 : 20) pour inscrire dans la hâte toute une population d'indigènes dans l'état civil. Portant ces anthroponymes imposées, l'algérien se résigne autant que faire se peut à cet héritage récent transmis par ses aïeux pendant 132 ans. Toutefois, une alternative s'offre à lui : en parallèle de cette société *réelle*, un monde virtuel lui offre le choix de se nommer via un pseudonyme pour s'identifier dans des forums de discussion, des blogs ou des réseaux sociaux comme Badoo, Tagged ou Facebook sachant au passage que le nombre d'utilisateurs Facebook en Algérie est de 6.8 millions sur 1.2 milliards d'utilisateurs dans le monde¹, selon l'étude "Arab Social Media Report" menée par la "Dubai School of Government" en Mai 2014.

Nous avons présenté une esquisse de la question pour la première fois lors du colloque *Cyberlougha*² qui s'est tenu à Mostaganem (Algérie) du 06 au 08 décembre 2014. Il sera question ici de synthétiser pertinemment les caractéristiques structurelles des pseudonymes auprès d'un groupe d'utilisateurs de Facebook. Nous avons choisi de travailler sur les réseaux sociaux parce qu'ils « sont aujourd'hui de véritables médias de socialisation : ils autorisent la mise en relation mais également la mise en partage de tous types de médias. » (Ertzscheid, 2009 : 35).

Le réseau social Facebook choisi pour être le vivier de notre réflexion est considéré comme une interface interactive dans laquelle l'utilisateur s'identifie

dans un environnement numérique à travers une unité par coalescence (Georges, 2010 : 19) englobant l'avatar, l'image de l'utilisateur et le pseudonyme qui fournit les intentions de présentation de soi. Si dans la vie sociale, le nom réel est considéré comme un allonyme, c'est-à-dire, choisi par un membre de la famille ou un proche ; dans l'univers virtuel, on estime le pseudonyme comme un autonyme parce qu'il est choisi par l'utilisateur lui-même. Il est considéré par Dominique Cardon comme un signe identitaire (Cardon, 2009 : 62), « Contrairement au *nomen proprium*, qui est "le soi" nommé par l'autre et pour l'autre, le *nomen falsum* est "le soi" nommé par soi pour l'autre » (Martin, 2006 : 159).

Au cours de cette réflexion, nous nous intéresserons à une composante du langage 2.0 pour identifier la structure lexico-morphologique du pseudonyme créé par l'utilisateur Facebook en Algérie en essayant de répondre aux questions suivantes : Le pseudonyme respecte-t-il l'identité sociale de son propriétaire ? Est-il variable chronologiquement ? Quelle langue l'utilisateur Facebook algérien utilise-t-il pour créer son pseudonyme ? Est-ce qu'il renseigne sur l'éventuel décalage qui existerait entre l'identité sociale et l'identité virtuelle de l'utilisateur Facebook ? Est-ce un marqueur socio-identitaire ? Est-il vraiment considéré comme un faux-nom ? Est-il vrai, dans le monde d'aujourd'hui qui se voit partagé entre un réel social et une évidence virtuelle qui gagne de plus en plus le terrain du monde numérique, que nous pouvons parler de « récupération de l'identité ancestrale » (Benramdane et al, 2010 : 10) pour montrer ce malaise anthroponymique vécu par l'ensemble de la population algérienne ?

Nous avons opté pour une approche lexico-morphologique pour décrire et analyser un corpus de 196 autonymes de comptes Facebook actifs pour l'année 2014, auprès d'utilisateurs algériens de 14 à 61 ans présentant des caractéristiques hétérogènes, dans le but d'identifier les composantes lexico-morphologiques d'une identité virtuelle intentionnelle ou inconsciente de l'utilisateur Facebook dorénavant UF. En outre, nous espérons apporter, à travers la description des caractéristiques lexicales et morphologiques, un éclairage nouveau aux études sur la/les dynamique(s) qui régissent l'onomastique électronique auprès des UF en Algérie.

2. Analyse des différentes structures du pseudonyme sur Facebook

Au bout de trois ans et demi, l'UF a le choix entre deux options : le changement intégral du premier pseudonyme ou le remplacement d'une seule unité. Au-delà de trois ans et demi, l'UF qui a modifié plus de 03 fois son pseudonyme opte pour le changer intégralement. Nous remarquons que non seulement le temps écoulé entre l'inscription sur Facebook avec le premier pseudonyme et le dernier est pertinent

mais, en plus, l'UF qui fait ne serait-ce qu'un changement est à la recherche d'un autonome qui met en valeur son identité, car « le pseudonyme [...] distingue le sujet pour un tiers : davantage que l'identifiant, qui s'adresse au système, il donne des informations sur les intentions de présentation de soi. » (Georges, 2010 : 117).

Ainsi nous pouvons dire que l'UF reconnaît la différence entre l'identité réelle ou sociale et l'identité virtuelle en voulant à chaque fois se cacher beaucoup plus ou se montrer davantage vu que pour lui « Internet a deux rôles possibles. L'un est celui d'un outil technique pour la communication, l'autre celui d'un révélateur d'aspirations et de pratiques sociétales. » (Perriault, 2009 : 13).

Le temps permet de corriger certains choix de pseudonymes et de réguler sa visibilité sur Internet, car « les usagers des sites relationnels, même s'ils ont une vue imparfaite des conséquences de leurs actes, mesurent en revanche constamment, par un processus d'essais/erreurs, les gênes, troubles, audaces, amusements ou frottements que peut susciter la visibilité particulière que leur donne les réseaux sociaux » (Cardon, 2009 : 63).

Sur les 196 pseudonymes recueillis, il y a 119 utilisateurs de sexe féminin soit 60.71% et 77 utilisateurs de sexe masculin soit 39.28%. ainsi dira-t-on que la présence de la gent féminine sur Facebook dépasse du double celle de la tranche masculine. Ces statistiques corroborent le fait que les UF de sexe féminin fréquentent le réseau social Facebook d'une façon beaucoup plus accrue que leurs homologues de sexe masculin : « les statistiques démontrent que les hommes représentent 50.61% de la population de l'Algérie en 2012, alors que les femmes représentent 49.39%, soit la même structure enregistrée durant 2011³ ».

Outre la concordance des données recueillies avec les statistiques démographiques, ce pourcentage en faveur de la gent féminine est dû au fait de l'absence d'une réalité sociale quotidienne, Facebook serait donc pour elles un tremplin, un réseau social au sens propre du mot.

Sur la totalité des pseudonymes de notre corpus, nous remarquons que 92 utilisateurs soit 46.93% dont 67.39% d'utilisateurs de sexe féminin et 32.60% d'utilisateurs de sexe masculin ont changé leur pseudonyme.

Parmi les 46.93% qui ont changé leur pseudonyme, 47.82% l'ont fait 02 fois, 33.69% l'ont fait 03 fois et 18.47% l'ont changé 04 fois. Il est à noter que la période entre l'âge de la première inscription et l'âge au moment de l'enquête est variable et elle est détaillée comme suit : 03 ans et demi en moyenne pour ceux qui l'ont changé 02 fois et 04 ans et demi en moyenne pour ceux qui l'ont changé 03 et 04 fois.

En définitive, nous remarquons que la relativité entre le nombre de changements des pseudonymes et le temps écoulé entre le premier pseudonyme lors de la première inscription sur Facebook et le dernier pseudonyme n'est pertinente qu'à partir d'une certaine période. En effet, nous le verrons dans la lecture tabulaire, la moyenne du temps écoulé entre le premier et le dernier pseudonyme est à : 03 ans et demi auprès de ceux qui l'ont changé deux fois, 04 ans et demi auprès de ceux qui l'ont changé trois et quatre fois.

Les autres UF, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas modifié leur pseudonyme représentent 53.06% dont 54.80% d'utilisateurs de sexe féminin et 45.19% de sexe masculin, ceci révèle une certaine acceptation et mise en valeur de l'identité virtuelle, qui dans certains cas s'avère être l'identité civile. Ici nous nous attarderons sur les UF qui ont changé leurs pseudonymes 02, 03 ou 04 fois, nous aurons donc les résultats suivants :

Quatre caractéristiques de variation dans le pseudonyme communes aux trois catégories se distinguent chez les UF. Toutefois, nous distinguons d'autres procédés spécifiques aux UF qui ont changé 02 et 03 fois leurs pseudonymes. Il est à rappeler que deux choix de changement s'offrent aux UF qui ont modifié leurs pseudonymes 02 fois : changer une seule unité du premier pseudonyme et/ou le changer carrément. Le choix de garder le premier pseudonyme est en troisième position.

Les UF qui ont modifié 03 fois leurs pseudonymes optent beaucoup plus pour le changement d'une seule unité de leur premier pseudonyme et le reste est partagé entre le changement radical avec 6/30, pour le nom et prénom 4/30 ou pour le pseudonyme 4/30. Le changement pour le nom et prénom à l'envers n'est choisi que par un seul UF.

Changer carrément son premier pseudonyme 8/17 est l'option choisie par les UF qui ont changé leurs pseudonymes 04 fois. La deuxième option est le changement partiel d'une seule unité du premier pseudonyme avec une occurrence de 5/17 puis viennent en troisième position l'option de changer le premier pseudonyme par le nom et le prénom avec 2/17 et/ou l'inverse, c'est-à-dire changer le nom et le prénom par un pseudonyme avec une occurrence aussi de 2/17.

2.1. Le prénom

N°	Structure	Occurrence	Pourcentage
1	Nom + prénom à l'envers	1	0,51%
2	Prénom	5	2,55%
3	Prénom + prénom	19	9,69%
4	SH + Prénom + initiales	1	0,51%
5	Nom + Prénom	52	26,52%
	↓	↓	↓
	Noms et prénoms réels	30	15,30%
	Faux noms et prénoms	5	2,55%
	Noms/substantifs + prénoms	17	8,67%
6	Prénom + Abréviation	4	2,04%
7	Prénom + Adjectif	8	4,08%
8	Prénom + Expression	2	1,02%
9	Prénom + SH*	12	6,12%
10	Prénom + Verbe	2	1,02%
11	Prénom + Initiales	8	4,08%
12	Prénom+ Diminutif	3	1,53%
13	initiale + initiale + prénom	1	0,51%
14	prénom+ nom + SH (nom + prénom)	1	0,51%
15	prénom + expression adjectivale + nom	1	0,51%
16	prénom + expression adjectivale	4	2,04%
17	prénom + agglutination	4	2,04%
18	prénom + chiffre (âge)	1	0,51%
19	Syllabation du prénom	2	1,02%
20	Prénom + SH + nom	1	0,51%
11	Prénom + initiale + prénom	1	0,51%
Total		133	67,85%

Tableau 1 (SH=Structure hypocoristique)

Sur un total de 196 pseudonymes, la structure lexico-morphologique de 133 d'entre eux s'articulent autour du prénom. Nous dénombrons 21 structures lexico-morphologiques dont le prénom est le noyau. Sur 67.85% de pseudonymes dont la structure lexico-morphologique se compose exclusivement de prénoms, la

structure la plus fréquente est celle du nom + prénom avec un taux de 26.52% représentant plus que le tiers de cette catégorie de pseudonymes.

La majorité d'UF ont choisi le prénom comme composante de leurs pseudonymes pour s'identifier en partie à une tradition anthroponymique déjà en place dans la réalité sociale.

Nous remarquons qu'une partie des UF considèrent le pseudonyme non pas comme une identité virtuelle, mais comme une identité réelle transposée dans un monde virtuel. Chez cette catégorie d'UF, la création du pseudonyme obéit au même procédé onomastique des noms propres, car il demeure une composante essentielle de l'identité individuelle.

Il est à remarquer aussi qu'il y a plus de liberté à greffer des unités lexico-morphologiques variées. Cette liberté dans le choix du prénom et dans sa structure est identique à celle du choix du pseudonyme vu que « le prénom qui est une expression libre » (Benramdane et al, 2005 : 82) à l'opposé du nom qui lui est « une forme immuable » (Benramdane et al, 2005 :82) donne une marge de manœuvre avantageuse à l'UF pour créer son autonyme.

2.2. Le nom

N°	Structure	Occurrence	Pourcentage
1	Nom + Prénom + Abréviation	1	0,51%
2	Abréviation + nom	4	2,04%
3	SH + NOM	11	5,61%
4	Nom + Nom	2	1,02%
5	Adjectif + Nom	3	1,53%
6	Nom + diminutif	1	0,51%
7	Nom agglutiné + nom agglutiné	1	0,51%
8	SH + adjectif + nom + lettres + expression adjectivale	1	0,51%
9	Diminutif + nom	1	0,51%
	Total	25	12,75%

Tableau 2

Nous remarquons dans le tableau que 25 pseudonymes sur 196 uniquement sont structurés autour du nom ou patronyme. Cependant, l'UF se permet de greffer d'autres unités lexicales et morphologiques au nom.

Nous dénombrons 09 structures lexico-morphologiques dont le nom est le noyau. L'UF préfère davantage la structure hypocoristique (SH) + nom avec le pourcentage le plus élevé à hauteur de 5.61%.

12.75% seulement des UF ont opté pour le nom comme composante de leurs pseudonymes dont la moitié est greffée à une structure hypocoristique. Cette catégorie d'UF veut s'identifier à la réalité virtuelle qu'est Internet tout en gardant une part de réalité sociale. Selon Charles Perriault, « Les appartenances à Facebook, LinkedIn, etc., fonctionnent comme des marqueurs qui aident ceux qui y participent à se situer socialement. » (Perriault, 2009 :19).

Le caractère immuable, non-changeant du nom de famille dans la vie sociale devient une structure changeante et personnalisable au gré de différents contextes (sociaux, psychologiques, etc...) et c'est à ce moment-là que nous distinguons une différenciation entre l'identité sociale et l'identité virtuelle, car « Le décalage de l'identité sociale par rapport à l'identité virtuelle commence par le choix d'un surnom » (Georges, 2010 : 116).

2.3. Autres

N°	Structure	Occurrence	Pourcentage
1	Adjectif + SH	4	2,04%
2	Expression en langue maternelle et en caractère latins	1	0,51%
3	Expression en langue maternelle et en caractères arabes	1	0,51%
4	Expression en espagnol et en turc	1	0,51%
5	Expression en français	3	1,53%
6	Expression en anglais	1	0,51%
7	Diminutif + SH	2	1,02%
8	Diminutif + diminutif	1	0,51%
9	SH + Expression adjectivale	1	0,51%
10	SH + Abréviation	1	0,51%
11	Diminutif + abréviation	1	0,51%
12	SH + Prénom + initiales	1	0,51%
13	SH + adjectif + adjectif	1	0,51%
14	Adjectif + Adjectif	1	0,51%
15	Diminutif + initiale	1	0,51%
16	SH	1	0,51%
17	SH + SH	2	1,02%
	Total	24	12,24%

Tableau 3

Dans le tableau ci-dessus, 24 UF choisissent de créer leurs pseudonymes avec des structures lexico-morphologiques autres que le prénom ou le nom. De plus, nous remarquons que l'UF est assez créatif vu que nous dénombrons 17 structures différentes dépassant largement les 09 structures créées avec le nom.

La structure la plus utilisée est celle dont le pseudonyme est composé d'un adjectif + SH. L'UF recourt souvent à cette structure dans laquelle il préfère la structure hypocoristique qui lui greffe à chaque fois une unité lexico-morphologique différente, soit un adjectif soit un nom. Nous indiquons aussi, selon la définition donnée par le Centre national de ressources textuelles et lexicales, les structures hypocoristiques employées relèvent de l'ingéniosité des UF vu que par définition les SH sont la résultante de procédés formels comme les suffixes, le redoublement, l'abrègement ou le choix de termes conventionnellement hypocoristiques. Nous avons relevé dans notre corpus, d'autres procédés de création. Si amoula renvoie à amel, à quoi renvoient les SH ci-contre (amouna, didine, joujou, titouha, touta, jiji, fifi, amouni, chizou, bibiche, mimi, nidou, jidou, manoch) ?

Dans cette catégorie, l'UF s'identifie à un schème lexico-morphologique différent de celui du système de nomination dans la vie sociale. En effet, créer des pseudonymes composés exclusivement de structures hypocoristiques, d'adjectifs, de diminutifs et d'expressions relève de la création onomastique spécifique au monde virtuel d'Internet.

Si « Les utilisateurs produisent leur visibilité à travers un jeu de masques, de filtres ou de sélection de facettes » (Cardon, 2009 : 63) ; chez cette catégorie d'UF, nous ne retrouvons aucun lien entre l'identité sociale et l'identité virtuelle vu qu'ils « multiplient [...] les stratégies d'anonymisation pour créer de la distance entre leur personne réelle et leur identité numérique » (Cardon, 2009 : 63).

2.4. Noms/substantifs + prénoms

N°	Structure	Exemples	Occurrence	Pourcentage
1	Noms et prénoms européens	Selena Swan, Edith Piaf, Alex Velea	3	1,53%
2	Prénom arabe + nom européen	Abed Boss, Hakim cartier, Lydia Espoir, Nesma sweet, Kareema kafoor	5	2,55%
3	Prénom arabe + toponyme	Kader Madrid, habib Alger, Sanaa Milano	3	1,53%
4	Prénom européen + nom arabe	Julie Adnane	1	0,51%
5	Prénom + substantif masculin	Nadjet Ange	1	0,51%
6	Prénom arabe + nom arabe	Samar Siradj, Nour Salim, Sahar Ghofrane	3	1,53%
7	Prénom arabe + titre honorifique	Hichem Sidi	1	0,51%
	Total		17	8,67%

Tableau 4

Si nous nous attardons sur les 8.67% d'UF qui ont choisi de créer leurs pseudonymes avec des noms + prénoms, nous apercevons qu'il s'en dégage 07 catégories lexico-sémantiques. Il n'y a que 03 pseudonymes dont la structure est composée de prénom arabe + nom arabe. Dans les 14 autres pseudonymes, le prénom arabe est soit greffé à un nom européen, soit à un toponyme, à un prénom européen, à un titre honorifique ou carrément inexistant. D'ailleurs, le pourcentage de nom arabe + prénom arabe est identique à nom et prénoms européens et à nom arabe + toponyme.

Sur les 17 pseudonymes qui intègrent les 52 structures de nom + prénom, 12 se composent de structures lexico-sémantiques exclusivement ou en partie européennes. Nous pouvons citer à titre d'exemple : Selena Swan, Lily MIMZ, Alex Velea, Abed BOSS, Hakim Cartier, etc. Cette identification ne fait que confirmer ce qui a été dit plus haut concernant l'identification virtuelle qui s'écarte de l'identification sociale obéissant à chaque fois à un contexte différent. Il est à remarquer qu'aucun pseudonyme ne se compose d'un théophore qui renvoie à la confession religieuse des UF et ceci confirme un effacement religieux socialement situé au détriment d'une mise en valeur d'une identité virtuellement située.

3. Conclusion

Considéré comme un autonome, le pseudonyme est une structure variable qui permet à l'UF de réguler l'écart entre son identité sociale et son identité virtuelle. Nous avons constaté que la majorité des UF optent pour l'anonymisation de leurs identités sociales parce que « Sur les sites de réseau social, l'exposition de soi est la principale technique relationnelle et celle-ci ne trouve son efficacité que si est mise en œuvre la maxime commune à toutes les plates-formes du web 2.0 : les informations postées sont publiques par défaut. » (Cardon, 2009 :62).

Le prénom demeure le liant entre une identité sociale solidement ancrée dans le réel et cette identité virtuelle. À travers des structures lexico-morphologiques différentes, l'UF crée 67.85% de pseudonymes avec des prénoms, 12.75% avec des noms et 12.24% avec d'autres structures lexico-morphologiques.

Tout au long de notre progression, nous avons constaté que le pseudonyme est variable chronologiquement, car nous avons vu qu'au bout de trois ans et demi, l'UF a le choix entre deux options : le changement intégral du premier pseudonyme ou le remplacement d'une seule unité. Au-delà de trois ans et demi, l'UF qui a modifié plus de 03 fois son pseudonyme opte pour le changer intégralement. Ce changement concerne les utilisateurs des deux sexes.

L'UF algérien de notre enquête ne s'approprie pas ad litteram sa langue maternelle vu qu'il utilise principalement le français pour créer son pseudonyme, cependant il fait appel accessoirement à sa langue maternelle (lidiabrinel, تلوكيش فرط), l'anglais (brave heart, I wannabe happy) et l'espagnol (mellaluna, amoulasimpatica).

Le pseudonyme d'après notre description renseigne sur l'éventuel décalage qui existe entre l'identité sociale et l'identité virtuelle de l'UF. Car, la structure lexico-morphologique du pseudonyme témoigne de l'écart entre l'identité sociale et l'identité virtuelle. C'est un marqueur socio-identitaire vu qu'il indique la façon avec laquelle les UF s'identifient sur Internet et que « L'inscription dans les groupes, tels que Facebook ou LinkedIn, constitue une composante destinée à la considération de soi par autrui » (Perriault, 2009 :17). Le pseudonyme peut être aussi considéré comme un faux-nom, car 2.55% d'UF ont utilisé de faux-noms et prénoms à l'instar de 15.30% qui ont utilisé leurs vrais noms et prénoms.

A travers nos analyses, nous avons observé que les UF dans leur majorité ont choisi de garder une unité qui correspond à leur identité sociale comme le prénom et le nom pour ajouter une touche personnelle qui est une caractéristique du monde virtuelle. L'UF s'est permis dans le monde virtuel, la personnalisation d'un marqueur social à savoir son nom et prénom en annihilant tout marqueur religieux. Nous pensons que l'UF a le choix en se nommant lui-même créant ainsi une identité virtuelle qui répond à des attentes et des besoins d'ordre communicationnels, psychologiques et culturels.

Bibliographie

- Bahloul, J. 1985. « Noms et prénoms juifs nord-africains ». *Terrain*, n°4, p. 62-69.
- Benramdane, F et al. 2005. *Des noms et des noms... Etat civil et anthroponymie en Algérie*. Oran : Editions Crasc.
- Cardon, D. 2009. « L'identité comme stratégie relationnelle ». *Hermès*, n° 53, p. 61-66.
- Ertzscheid, O. 2009. « L'homme, un document comme les autres ». *Hermès*, n° 53, p. 33-40.
- Georges, F. 2010. *Identités virtuelles les profils utilisateur du web 2.0*. Paris : Questions théoriques.
- Martin, M. 2006. *Le pseudonyme sur Internet : une nomination située au carrefour de l'anonymat et de la sphère privée*. Paris : Ed. L'Harmattan, coll. Langue et parole.
- Perriault, J. 2009. « Traces numériques personnelles, incertitude et lien social ». *Hermès*, n°53, p. 13-20.
- Yermeche, O. 2005. L'état civil algérien : genèse d'un processus redénotatif . In : *Des noms et des noms...Etat civil et anthroponymie en Algérie* (coordonné par Beramdane, F.) CRASC, Oran, 2005, p.20.

Notes

1. <http://www.slate.fr/life/78346/utilisateurs-facebook-photos-profil> [consulté le 21/11/2014].
2. https://www.auf.org/media/adminfiles/PROGRAMME_DU_COLLOQUE_VF1.pdf [consulté le 21/11/2014].
3. <http://www.algerie360.com/algerie/selon-des-statistiques-de-lons-lalgerie-compte-plus-dhommes-que-de-femmes/> [consulté le 22/11/2014].



Le dictionnaire bilingue comme auxiliaire du traducteur : Le cas de la traduction des figements

Hanane Dziri

Docteur en Sciences du Langage

anaana_1962@yahoo.com

Les traductions sont comme ces monnaies de cuivre qui ont bien la même valeur qu'une pièce d'or, et même sont d'un plus grand usage pour le peuple ; mais elles sont toujours faibles et d'un mauvais aloi.

Montesquieu : *Lettre CXXIII, Rica à Usbeck* (1719).

Résumé

Si le figement est un phénomène linguistique commun à plusieurs langues, il soulève également les mêmes difficultés d'analyse : difficulté à le définir, à délimiter son champ, à tracer des limites étanches entre les structures qu'il couvre et aussi difficulté à le traduire. Dans cet article, nous nous sommes penchés sur cette dernière question à travers une approche lexicographique. Nous avons donc analysé quelques dictionnaires bilingues afin de connaître leur rôle et leur apport dans le processus de traduction, autrement dit quelle est la place réservée aux figements dans ces outils lexicographiques et à quel point ils peuvent aider le traducteur dans sa recherche de l'équivalence sémantique ?

Mots-clés : expressions figées, dictionnaires bilingues, traduction, équivalence sémantique

القاموس الثنائي كوسيط في الترجمة : ترجمة العبارات الجامدة نموذجا

ملخص : إذا كانت ظاهرة التكلس اللغوي مشتركة بين جميع اللغات فإنها تطرح أيضا نفس الصعوبات من حيث تعريفها و تحليلها ورسم حدود واضحة ودقيقة بين مختلف التراكيب التي تدخل ضمنها كما وتطرح عدة عوائق أمام الترجمة. في بحثنا هذا حاولنا أن نسلط الضوء على الصعوبات التي تثيرها ترجمة العبارات الجامدة من خلال مقارنة معجمية. قمنا إذن بدراسة وتحليل بعض المعاجم الثنائية اللغة لنكشف الدور الذي تلعبه في عملية ترجمة هذا النوع من التراكيب ومدى ماتقدمه للمترجم لتسهيل عمله.

كلمات مفتاحية : التعابير الجامدة ، القواميس الثنائية اللغة ، الترجمة ، التوافق الدلالي

The bilingual dictionary as an assistant tool to the translator: the case of frozen structures

Abstract

The phenomenon of frozen structure is a phenomenon that is common to many languages, also does it raises the same difficulties in term of its analysis, definition, delimitation of its field of study and translation. In this article we have rather focused on the subject of frozen structure translation following the lexicographic approach, so to realize this object, we have worked on analyzing some bilingual dictionaries in order to determinate their role and their contribution in the process of translation, in other words to find out which place is reserved to the phenomenon of frozen structure in this lexicographic tools, and how much they could be helpful for translator who searching the semantic equivalence of a frozen structure.

Keywords: frozen expression, bilingual dictionaries, translation, semantic equivalence

Introduction

Le recours automatique aux dictionnaires est systématiquement condamné dans la pratique traductologique, souvent on recommande au traducteur de ne l'utiliser qu'avec prudence et en dernier recours. Ce qui ne masque pas le fait qu'un tel ouvrage a naturellement sa place dans la bibliothèque du traducteur, même le plus expérimenté. Il est souvent consulté, interrogé dans l'espoir de résoudre une situation ambiguë ou atypique, à laquelle doit faire face le traducteur à un moment ou un autre de son travail. Aussi avons-nous jugé utile de faire état du traitement réservé aux expressions figées dans les dictionnaires bilingues : français/arabe, arabe/français.

1. Les expressions figées dans les dictionnaires bilingues : état des lieux

Dans son article publié dans la revue *Traduire*, Pruvost (Pruvost Jean, 2002) note que l'élaboration d'un dictionnaire bilingue est une mise en relation de deux cultures, et nécessite la prise de conscience des écarts culturels qui se glissent dans le vocabulaire et modifient le sens, ou tout simplement l'enrichissent. Ces écarts culturels sont renforcés lorsqu'il s'agit d'expressions figées où le sens est souvent imprévisible à partir d'une lecture linéaire, ce qui complique la tâche du traducteur. En effet, les dictionnaires, en plus des informations linguistiques, sémantiques et phonétiques qu'ils proposent, renferment un ensemble d'habitudes socioculturelles qui sont traitées différemment par les lexicographes, qu'il s'agisse d'un dictionnaire unilingue ou bilingue. Dans ce dernier, le culturel est supposé

avoir une place importante, ce qui permet de construire un pont, même provisoire, entre deux sociétés dans l'espoir de rapprocher leur vision du monde et leur permettre de communiquer, du moins dans l'immédiat.

Dans ce qui suit, nous nous proposons d'analyser quelques dictionnaires bilingues dans le but de connaître :

- le rôle du dictionnaire dans la traduction,
- comment permet-il de guider l'interprétation du traducteur vers le bon sens,
- s'il est capable de fournir une explication efficace qui prend en compte les paramètres du contexte et de la situation,
- et si les locutions sont traitées de façon égale en dépit de leur catégorie grammaticale (verbale, nominale, adjectivale...).

En général, on reproche aux dictionnaires de fournir des équivalences virtuelles qui ne prennent pas en compte les nuances sémantiques des termes et laissent l'étudiant désorienté devant la masse de données plus ou moins informes qu'ils présentent. Ce qui ne facilite pas la compréhension des mots et encore moins leur emploi. Or, l'une des révélations de l'étude du langage en général, et du sens en particulier, est que celui-ci ne peut être conçu indépendamment du contexte ou du moins du co-texte. Les réserves qu'expriment les traductologues au sujet des dictionnaires viennent du fait que ces derniers décrivent les langues selon des nomenclatures où sont mis en parallèle les lexiques des deux langues, ce qui ne représente qu'un intérêt limité à cause de la dissymétrie des langues. Ainsi, le traitement du lexique doit être appuyé par toute une série de données complémentaires qui permettent de tirer profit des correspondances mises en évidence.

Ces lacunes que nous venons de mentionner s'accroissent dans le cas des unités polylexicales, notamment du fait que, d'une part, il n'y a consensus ni sur leur définition ni sur leurs caractéristiques, et la ligne de démarcation entre elles et les combinaisons libres n'est pas nette ; et d'autre part, que leur nombre est colossal. Ce qui rend leur traitement lexicographique compliqué et contraint le lexicographe à se poser nombre de questions avant de les intégrer dans son dictionnaire. Peut-être la plus importante est celle qui porte sur leur statut : doivent-elles apparaître comme *entrées*, *sous-entrées* ou comme *exemples*, c'est-à-dire dans la *macrostructure* ou la *microstructure* du dictionnaire ?

En effet, la tradition lexicographique française veut que le statut d'entrée ne soit pas accordé spontanément à tous les syntagmes, les unités complexes figureront par conséquent sous une entrée simple qui est en général la tête du syntagme. D'après Campos M. N (Campos Martin, 2009 : 353), il existe un consensus entre lexicographes pour délimiter les entrées de cette manière :

1. des unités qui sont morphologiquement, graphiquement et sémantiquement simples : *gouvernement, arrêt, cour,*
2. des unités qui sont graphiquement et morphologiquement complexes mais sémantiquement simples : *chef-d'œuvre, porte-parole,*
3. des unités qui sont graphiquement et sémantiquement simples mais morphologiquement complexes : *anticonstitutionnellement.*

Une répartition qui ne rend sans doute pas compte des unités qui sont morphologiquement, graphiquement et sémantiquement complexes comme les expressions figées, pourtant légion dans la langue. Hausmann a remarqué, non sans amertume, que la lexicographie *est ainsi faite que les mots ont dans la société lexicale un statut de grand, de noble, alors que les locutions ne sont que des roturières, [...], des parents pauvres.* (Hausmann, 1979 : 182).

Par conséquent, des unités comme *à la mode de Bretagne, être au four et au moulin, brûler la chandelle par les deux bouts,* ont peu de chance de figurer dans la macrostructure des dictionnaires, ce qui se répercutera inévitablement sur les opérations d'interprétation/réexpression du sens. Car s'il est facile de comprendre que *boîte de conserve* est « ce contenant métallique, hermétique, permettant la mise en conserve des aliments et leur maintien à température ambiante » et qu'un *ouvre boîte* est « l'instrument qui permet l'ouverture de cette boîte », il en va autrement des expressions que nous venons de citer car il y a disjonction, ou *décrochage référentiel* (Mejri, 2000 : 609) entre leurs constituants et le référent auquel elles renvoient initialement. D'où la difficulté à les comprendre et à les traduire. Il est donc indispensable que le lexicographe leur accorde une place dans son dictionnaire. Rey-Debove recommande de les faire figurer dans la macrostructure et conseille aux lexicographes de définir tout syntagme lexicalisé comme ils définissent l'entrée d'un dictionnaire.

Toutefois, il faut noter que le nombre très élevé de ces constructions dans la langue, ne permet pas de leur conférer à toutes le statut d'entrée. Le lexicographe est donc obligé de faire des choix en fonction de critères qu'il doit définir à l'avance pour gagner du temps et aboutir à des résultats satisfaisants. Par exemple, il peut décider de ne retenir que les expressions fréquentes ; ainsi pour exprimer la pauvreté, il choisira : *pauvre comme Job, n'avoir ni feu ni lieu, avoir de la peine à joindre les deux bouts,* et écartera par exemple : *n'avoir ni écu ni targe, manger du bœuf, tomber dans la débîne,* qui sont moins employées aujourd'hui. Et pour contourner ce manque d'espace, il peut fournir un maximum d'informations sur les expressions qu'il retient de sorte à assurer l'efficacité des opérations de décodage/encodage.

De notre part, nous avons essayé d'analyser quelques dictionnaires bilingues, dans l'objectif de mesurer le taux de présence des unités polylexicales et d'examiner la nature et la qualité des équivalents qu'ils proposent.

1.1 Taux de présence des phrasèmes dans le dictionnaire : étude quantitative

Dans un premier temps, nous avons voulu décrire le(s) dictionnaire(s) d'un point de vue quantitatif. Pour ce faire, nous avons recensé toutes les suites polylexicales répertoriées sous la lettre *d* (voir note) dans les dictionnaires *Mounged*, *Mounged PSEI*, *Al-Manhal*, *Assabil*. Nous les avons classées ensuite dans des catégories syntaxiques : *locution verbale*, *locution nominale*, *locution adverbiale*, etc. Les résultats sont confrontés aux données linguistiques, c'est-à-dire leur taux de présence dans la langue selon les estimations des linguistes, afin de connaître la place, voire l'importance, accordée à ces constructions, et si elle est la même pour toutes les catégories syntaxiques.

La comparaison laisse apparaître des différences entre les quatre dictionnaires quant au taux de présence des expressions figées. Le dictionnaire *Al-Manhal* contient le plus grand nombre de locutions figées (538 figements), ce qui peut-être dû, à notre avis, au fait que son auteur, Souheil Idriss, a pris en considération les réflexions théoriques autour de notions essentielles comme l'importance du contexte dans la construction du sens, le nombre important de phrasèmes dans les langues et la nécessité de les intégrer dans les ouvrages lexicographiques.

Le *Mounged* général contient 427 figements, un nombre plus élevé que celui du *Mounged PSEI* 411 figements. La raison est que le premier répertorie plus de locutions en intégrant plusieurs catégories : locution nominale, locution adverbiale, locution prépositionnelle, locution adverbiale, etc., tandis que le deuxième consacre plus d'espace aux locutions verbales et tend à négliger les autres catégories, ce qui explique probablement l'absence totale des locutions prépositionnelles.

Assabil présente seulement 174 formes figées, ce qui s'explique lorsque l'on constate l'espace dédié à la partie français/arabe par rapport à celui plus important dédié à la partie arabe/français. D'ailleurs, son auteur lui-même souligne que la priorité a été donnée à l'arabe afin de répondre au grand besoin d'avoir un dictionnaire de langue arabe moderne, pratique et exhaustif.

En ce qui concerne le taux de présence selon la catégorie syntaxique, nous avons remarqué que les locutions verbales viennent en tête dans les quatre dictionnaires, suivies des locutions adjectivales, ensuite des locutions nominales, puis des locutions adverbiales et enfin des locutions prépositionnelles. Ce qui peut s'expliquer par

une certaine préférence aux unités monolexicales lorsqu'il s'agit des catégories d'adverbe et de préposition (les locutions grammaticales).

Il convient de noter que les dictionnaires qui comptent le plus grand nombre de figements ne comptent pas systématiquement le plus grand nombre de locutions verbales. Le *Mounged PSEI* par exemple, occupe la troisième position avec 411 figements mais il comporte le plus grand nombre de locutions verbales.

Nous avons voulu comparer ces données à celles avancées par les linguistes, censées refléter le taux réel des phrasèmes dans la langue française. À ce propos, rappelons que Danell (Danell, 1992), estime entre 20 et 30% le taux des unités polylexicales dans un texte donné, Mel'čuk (Mel'čuk, 1993 : 83) parle de dizaines de milliers de phrasèmes et G.Gross (Gross, 1996 : 202) ne recense pas moins de 200 000 noms composés et de 30 000 verbes figés.

Pour les dictionnaires, Rey (Rey, 1985), note qu'un dictionnaire de 80 000 entrées contient environ 500 000 syntagmes terminologiques et Boulanger affirme que « 80 % environ de la masse des termes répertoriés dans une sphère de la connaissance sont constitués de syntagmes terminologiques ». (Boulanger, 1989 : 518).

Lorsque nous comparons ces données aux nôtres, nous nous rendons compte que la prise en charge du phénomène du figement par la lexicologie est en totale inadéquation avec l'ampleur et l'importance du phénomène dans la langue. L'espace consacré aux expressions figées dans les dictionnaires bilingues reste insuffisant et ne peut être de grand secours au traducteur. Ce qui met directement en cause la politique lexicographique en vigueur, qui considère toujours ces formules figées comme folkloriques malgré leur omniprésence à tous les niveaux de la langue et dans tous les types de discours.

Dans l'espoir de remédier à ces lacunes, et étant conscients de l'importance de l'espace que nécessite l'intégration de toutes les formes figées dans un dictionnaire papier, certains lexicographes soulignent l'intérêt de construire des bases de données qui prennent en charge le traitement de ces constructions. C'est le point de vue de Fabrice Issac qui, tout en rappelant que les unités polylexicales sont porteuses d'informations lexicales, syntaxiques et sémantiques, affirme que « leur utilisation dans les systèmes de traitement automatique est fondamentale, quel que soit le type d'application envisagé. » (Issac, 2010 : 1238).

1.2 Traitement des phrasèmes dans les dictionnaires : étude qualitative

Après avoir fait une analyse quantitative des expressions figées dans quelques dictionnaires bilingues, nous allons passer maintenant à l'analyse qualitative.

Il s'agit d'examiner les équivalents proposés en arabe pour tous les phrasèmes français construits avec le mot *dent*, toujours dans les mêmes dictionnaires. Ce choix s'explique par le fait que *dent* entre dans la construction d'un grand nombre de locutions figées.

Nous avons recensé dans les quatre dictionnaires un ensemble de 31 locutions réparties ainsi : 23 loc v, 4 loc adj, 3 loc n, 1 loc adv et 1 loc proverbiale. Ce qui rejoint les résultats constatés précédemment (§ 1.1) sur la proportion des différentes catégories. L'observation de ces données fait ressortir deux types de lacunes : quantitatives et qualitatives.

- Quantitatives, car le nombre d'expressions répertoriées reste largement inférieur à ce qui existe vraiment dans la langue. Sur plus de 60 locutions construites avec le mot *dent* recensées dans plusieurs ressources : *Le Bouquet des expressions imagées* (60), *Le Robert Langage et Culture* (45), sur Internet (près de 50 locutions), le *Mounged PSEI* n'en cite que 24, ce qui constitue à peine la moitié de leur nombre dans la langue, et *Al-Manhal* n'en cite que 15. Par conséquent, le recours à ces dictionnaires bilingues n'est utile que pour les locutions inventoriées, pour le reste, le traducteur est invité à chercher le sens dans un dictionnaire unilingue français (général ou spécialisé), si l'expression existe bien sûr.
- Qualitatives, car 14/31 locutions seulement ont été traduites par un figement, soit 42 %.
- Avoir la dent dure : [*huwa murru al-lisān*] «Il a la langue amère» (*Al-Manhal*, *Mounged*, *Mounged PSEI*).
- Montrer les dents : [*kaššara ʿan asnāni-h/anyābi-h*] «Il a grimacé des dents/ des crocs» (*Mounged*, *Mounged PSEI*), [*labisa la-hu jilda an-namir*] «Il a revêtu à son intention la peau du tigre» (*Assabil*)
- Déchirer qqn à belle dent : [*mazzaqa as-sumʿa, talima aš-šaraḥ*] «Il a déchiré la réputation / Il a flétri l'honneur» (*Al-Manhal*), [*nahaša ʿarḍa fulān*] «Il a déchiré l'honneur de qqn» (*Mounged*, *Mounged PSEI*).
- Être sur les dents : [*dābat azfāru-hu fī*] «Ses ongles ont fondu dans» (*Assabil*).
- Garder une dent contre qqn : [*ḥamala al-ḥiqd ʿalā fulān*] «Il a porté l'envie contre qqn» (*Mounged*, *Mounged PSEI*).
- Grincer ses dents : [*ḥaraqa al-urrama ḡayzan*] «Il a grincé les dents de colère» (*Mounged PSEI*).
- Mentir comme un arracheur de dents : [*kāna akḍaba min ʿurqūb*] «Il est plus menteur que eurqūb» (personnage historique devenu célèbre par ses mensonges à répétition).

- Ne pas desserrer les dents : [*lam yanbis bi binti šafat*] «Il n'a pas articulé la fille d'une lèvre» (*Mounged PSEI*) [*tašabbaṭa bi aš-šamt*] «Il s'est attaché au silence» (*Al-Manhal*).
- Quand les poules auront des dents : [*indamā yašību al-ğurāb/indamā yabīḏu ad-dīk*] «Quand les plumes du corbeau deviendront blanches de vieillesse/ Quand pondra le coq» (*Mounged, Mounged PSEI*).
- Rire à belles dents : [*iftarra ʿan dawāḥ-ik*] «Il a montré les prémolaires» (*Assabil, Mounged PSEI*).
- Rire du bout des dents : [*ḏaḥika min ʿaraf asnāni-hi*] «Il a ri du bout de ses dents» (*Mounged PSEI*).
- Dent de sagesse : [*ḏirs al-ʿaql*] «molaire de la raison» (*Mounged, Al-Manhal*).
- Dent pour dent : [*as-sinu bi as-sinni*] «la dent pour la dent» (*Mounged*).

Pour les 19 locutions qui restent, soit 57 %, la traduction s'est faite par un syntagme libre, ou par un mot simple.

Parmi les lacunes qualitatives, on relève aussi celle qui concerne leur forme de présentation. En effet, celle-ci varie d'un dictionnaire à l'autre. Par exemple, les locutions *manger à belles dents* et *manger du bout des dents*, figurent dans le *Mounged* sous leur forme canonique ou lemmatisée, alors qu'elles se trouvent amputées du verbe dans les deux autres dictionnaires, respectivement *Assabil* et *Al-Manhal*, où figurent les formes suivantes : *à belles dents*, *du bout des dents*. La différence n'est pas seulement lexicale mais aussi syntaxique, puisque dans le premier cas, il s'agit de locutions verbales et dans le deuxième de locutions adverbiales.

En outre, nous avons remarqué que des locutions qui ne sont pas répertoriées sous l'entrée *dent*, figurent sous une entrée différente, c'est le cas de *ne pas desserrer les dents* que nous avons relevée sous le verbe *desserrer*. Se pose alors un autre problème, celui du mot pivot, qui, rappelons-le, n'est pas systématiquement l'élément tête.

Tous ces points risquent d'affecter, ou du moins de retarder, le travail du traducteur qui, dans sa recherche du sens, a tout intérêt à reconnaître sinon à bien deviner l'emplacement de la séquence figée s'il ne veut pas chercher sous plusieurs entrées et perdre un temps précieux. La question se pose de savoir lequel des constituants de l'expression va déterminer l'entrée sous laquelle elle est traitée, chose qui n'est pas toujours facile à déterminer. Bogaards, qui nous renseigne sur la démarche de l'utilisateur du dictionnaire, explique que celui-ci « *interroge généralement le dictionnaire aux mots les moins fréquents, quand les deux possibilités se présentent* » (Bogaards, 1990 : 79)

Un tel constat peut certes éclairer les lexicographes pour certaines locutions, notamment lorsque l'un des constituants est moins fréquent que les autres, ainsi dans *être dans de beaux draps*, *drap* étant moins fréquent que *beau* ou *être*, la démarche de l'usager peut être celle définie par Bogaards, tout comme dans *cela ne fait pas un petit pli*, où *pli* est le moins fréquent. En revanche, dans d'autres situations, il faut plus que la fréquence pour expliquer la démarche de l'usager, tant il est difficile de décider quel est le constituant le moins fréquent. C'est le cas de : *une main de fer dans un gant de velours*, qui apparaît sous plusieurs entrées ; *main*, *velours* et *gant*, où elle reçoit à chaque fois une traduction différente. Sous l'entrée *main*, c'est le sens figuré qui est traduit, alors que sous l'entrée *velours* c'est le sens propre. Une telle présentation lexicographique peut avoir des conséquences fâcheuses sur la traduction car le traducteur qui choisira l'équivalent donné sous l'entrée *velours* aboutira certainement à un mauvais sens, voire au non-sens. Pour remédier à ces lacunes de présentation et pour simplifier à l'usager la consultation du dictionnaire et optimiser les résultats de sa recherche, Candel propose de « *lui fournir en entrée autonome, les locutions et syntagmes traités* » (Candel, 1995 : 159).

Autre difficulté que soulève le traitement des figements dans les dictionnaires bilingues, celle des registres de langue. Un critère souvent négligé par les lexicographes qui ne s'appliquent pas, ou peu, à respecter le registre de l'expression source lors de la traduction. Or, nous savons que l'emploi d'un tel ou tel niveau de langue n'est pas anodin, il dépend de la situation de communication et des objectifs à atteindre. Il ne s'agit pas d'exprimer des réalités différentes mais d'exprimer la même réalité dans des styles différents.

Cela dit, il ne faut pas oublier que si le dictionnaire bilingue permet au traducteur de trouver l'équivalent qu'il cherche, le dictionnaire unilingue lui permet de comprendre une expression qu'il rencontre pour la première fois ou qui subit un emploi inédit, et peut donc être aussi utile. De plus, puisque la compréhension ou le décodage précède la réexpression ou l'encodage, le traducteur peut d'abord consulter le dictionnaire unilingue avant d'utiliser le dictionnaire bilingue. Ce qui met l'accent sur son rôle dans la traduction. Il est évident que si le traducteur ne parvient pas à comprendre le sens d'une expression ou son emploi dans un contexte précis, il ne parviendra, en aucun cas, à la traduire correctement, car il faut comprendre pour faire comprendre.

Conclusion

Après cette analyse, nous pouvons affirmer que les dictionnaires bilingues n'ont pas intégré complètement les nouvelles théories et réflexions dans les domaines

linguistiques et traductologiques, et par conséquent restent loin des aspirations des usagers, notamment quand il s'agit de comprendre ou de traduire les constructions figées. En effet, un bon dictionnaire doit tenir compte non seulement du stock lexical des unités simples, mais également des unités complexes qui, comme nous l'avons constaté, constituent une partie importante de la langue.

Nous soulignons ainsi les pratiques lexicographiques actuelles qui tendent à refouler les phraséologismes dans la microstructure des dictionnaires ou s'en servent uniquement comme exemples, et nous convenons avec Boulanger que « *la présence des formations complexes dans les dictionnaires n'est pas une lubie, ni une fantaisie. Elles sont plus que des objets linguistiques à décrire* » (Boulanger, 1989 : 518). Il est essentiel que celui qui consulte un dictionnaire puisse non seulement comprendre, mais aussi traduire le figement par un équivalent juste, capable de restituer de la meilleure façon les composants du message du départ. Donc le lexicographe doit s'appliquer à expliciter les différences entre les deux cultures, notamment dans le cas de langues éloignées, en mettant en lumière le non-dit. Il faut aller au-delà de la simple équivalence lexicale pour transmettre, en même temps que le sens, l'univers culturel de la langue concernée.

À travers notre étude, nous avons constaté que ces outils, censés apporter une aide à l'utilisateur, s'adressent plus aux natifs qu'aux apprenants étrangers ou aux traducteurs et présentent plusieurs lacunes que nous avons résumées dans les points suivants :

1. Le choix de la matière à intégrer : c'est peut-être la première lacune que constate l'utilisateur d'un dictionnaire qui est souvent déçu de ne pas trouver une ou plusieurs des expressions figées qu'il recherche. Bien que l'idéal soit de permettre à l'utilisateur de retrouver une locution sous tous les mots qui la composent pour ne pas avoir à la chercher sous plusieurs entrées, le lexicographe est toujours contraint, pour éviter le dédoublement d'informations, de choisir l'entrée la plus probable.

2. Le placement : l'une des questions que se posent les lexicographes et les usagers concerne la place de l'expression figée. C'est un problème qui touche particulièrement les constructions à mots multiples, il s'agit pour le lexicographe de savoir sous quelle entrée faire figurer l'expression et pour l'utilisateur, où la chercher. Les méthodes les plus répandues suivent un classement selon le premier mot «mot-tête» ou le mot le plus important «mot-pivot ou mot-vedette». Cependant, l'une et l'autre méthode présentent quelques lacunes, d'une part, le classement sous le premier constituant ne permet pas toujours de repérer l'expression recherchée, parce qu'il se base essentiellement sur le critère de stabilité formelle alors que les unités à mots multiples peuvent être employées dans le texte sous une

forme différente de leur forme canonique, de plus, elles subissent des tronctions, et la forme tronquée peut, à son tour se lexicaliser. D'autre part, le classement selon le mot le plus riche sémantiquement ou le mot pivot subit la subjectivité et l'intuition du lexicographe et n'obéit à aucune règle précise, puisque ce mot peut varier d'un lexicographe à l'autre.

3. La microstructure est l'ensemble des informations apportées sur une entrée donnée, elle constitue les articles d'un dictionnaire et varie selon plusieurs paramètres : dictionnaire monolingue/bilingue, spécial/général, pour débutants/spécialistes, les langues sources/cibles, etc. Dans le cas qui nous intéresse ici, celui des expressions figées, les informations apportées doivent permettre de comprendre l'expression, de l'utiliser dans des contextes variés et, dans le cas des dictionnaires bilingues, de fournir son équivalent le plus proche sémantiquement, syntaxiquement et stylistiquement.

Cependant, notre recherche a montré que les dictionnaires dans leur ensemble sont loin de satisfaire les besoins des apprenants. En effet, l'information apportée ne permet souvent pas un décodage complet de l'énoncé tant elle est conçue dans un but restreint : remplacer une signification par une autre, sans prendre en considération ni l'emploi réel des termes et des expressions dans le contexte, c'est-à-dire leur dimension dynamique, ni les manipulations qu'ils peuvent subir. Danlos a déjà condamné le traitement réservé aux constructions figées dans les dictionnaires bilingues, qu'elle juge dépourvu de toute *prétention scientifique* (Danlos, 1988 : 6). Elle rejoint sur ce point Hausmann (Hausmann, 1979 : 277) qui évoque un *abîme* entre les unités simples et les locutions dans les dictionnaires, qui produit un décalage entre les objectifs du traducteur et ceux du lexicographe, étant donné que ce dernier s'attache à définir le sens des unités dans la langue, c'est-à-dire hors contexte, alors que le traducteur travaille sur le sens contextuel qui peut être différent de celui fourni par le dictionnaire.

Par ailleurs, si le lexicographe doit donner la priorité au sens, d'autres critères doivent également être observés : fréquence de l'expression, registre, catégorie syntaxique, etc., et puisque les expressions figées, comme le reste du lexique, sont polysémiques, le lexicographe doit faire en sorte que les différentes acceptions figurent dans son dictionnaire. La restitution de ces paramètres augmente l'efficacité et la fiabilité du dictionnaire et permet de combler le manque dû à l'apprentissage et aux limites de la mémoire humaine.

Bibliographie

- Bogaards, P. 1990. « Où cherche-t-on dans le dictionnaire ? », *International journal of lexicography*, p. 79-102.
- Boulanger, J.-C. 1989. « La place du syntagme dans le dictionnaire de langue » *Meta*, vol. 4, p. 518.
- Candel, D. 1995. « Locutions en langue de spécialité », *Cahiers du Français Contemporain : La locution en discours*, Fontenay/S. Cloud, Didier-Érudition, p. 159.
- Campos Martin, N. 2009. « Lexicographie et traduction (2) ; Macrostructure et Microstructure des dictionnaires : les entrées, les articles et les définitions lexicographiques », *Entreculturas*, n° 1, p. 353.
- <http://www.entreculturas.uma.es/n1pdf/articulo18.pdf>. [consulté le 15-05-2016].
- Danell, K. J. 1992. « Nothing but phrases: About the distribution of idioms and stock phrases », *Edlund*, Umeå.
- Danlos, L. 1988. « Présentation : lexique-grammaire des expressions figées », *Langages*, n° 90, p. 6.
- Gross, G. 1996. *Les expressions figées en français : noms composés et autres locutions*, Paris : Ophrys.
- Hausmann, F. J. 1979. Tout est idiomatique dans les langues. In : *La locution entre langue et usages*, Fontenay/Saint-Cloud, ENS Éditions, p. 277-290.
- Issac, F. 2010. Outils et méthode de constitution de dictionnaire de formes figées. *Revue Lexicometrica, Actes JADT 2010*, p. 1237-1247.
- http://lexicometrica.univ-paris3.fr/jadt/jadt2010/allegati/JADT-2010-1237-1248_170-Issac.pdf [consulté le 15-05-2016].
- Mejri, S. 2000. « Figement et dénomination », *Meta*, vol. 45, n° 4, p. 609-621.
- Mel'čuk, I. 1993. « La phraséologie et son rôle dans l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère », *ELA*, n° 92, p. 83.
- Pruvost, J. 2002. « Traduire l'écart culturel dans les dictionnaires bilingues ? », *Traduire 2*, Cergy-Pontoise, Centre de Recherche Texte Histoire, textes réunis et présentés par Delas, Paris : *Les Belles Lettres*, p. 135-158.
- Rey, A. 1985. « Préface de la deuxième édition », *Le Grand Robert de la langue française*, 2^e éd.

Note

1. La lettre **d** regroupe un nombre non négligeable de phrasèmes, ce qui permet de généraliser nos constats et de considérer les résultats obtenus comme représentatifs du taux de présence des figements dans les dictionnaires en général.



Quel langage pour quelle situation communicative dans une entreprise économique ?

Fatma Zohra Kermadi-Benatta

Doctorante, Université de Mascara, Algérie

fatimaz06@yahoo.fr

Résumé

Les étudiants en économie poursuivent à l'université des cours assez médiocres qui ne leur permettent pas de parcourir une carrière de spécialiste. Un nouveau recruté dans une entreprise s'affronte à des difficultés colossales, lui entravant ainsi une bonne communication interne ou externe. Problématique survenue, nous avons pu avancer l'idée de l'ingénierie de la formation non comme hypothèse de recherche mais comme solution. La formation que nous avons effectuée à Besançon nous a fourni un matériel assez suffisant pour planifier des dispositifs de formation pour ces étudiants mais dans deux lieux particuliers : le trésor public et la banque. En effet, nous avons organisé une trajectoire avec plusieurs organigrammes qui soulignent les différents objectifs et compétences visés.

Mots-clés : ingénierie de la formation, compétence, trésor public, banque publique, professionnalisation, FOS

أي لغة لأي حالة تواصل في المؤسسة الاقتصادية؟

المخلص: يتابع طلاب الاقتصاد في الجامعة دروس في اللغة غير كافية و لا في المستوي و هذا لا يسمح لهم بمواصلة مسار مهني متخصص. الموظف الجديد في شركة عامة يواجه مختلف الصعوبات التي تعرقل الاتصال مع الموظفين الآخرين في الوسط الداخلي أو الخارجي. الإشكالية التي برزت سمحت لنا بالتفكير بنظرية متقدمة و هي هندسة التكوين. التكوين الذي تحصلنا عليه في بوزونسون بفرنسا أمدا بمعدات جد كافية لتخطيط ترتيبات لتكوين هؤلاء الطلاب في مكانين هما الخزينة العمومية و البنك لذا نظمنا مسارا تخطيطيا مع عدة رسوم بيانية التي تسلط الضوء علي مختلف الأهداف و الكفاءات المسطرة.

الكلمات المفتاحية: هندسة التكوين - الأهداف - المهارات - لخزينة المالية - البنك - الاتصال الداخلي أو الخارجي - الرسوم البيانية.

What language to any communicative situation in an economic enterprise?

Abstract

Economic students need more attention to pursue their courses, which are not enough especially for the language domain. A new recruit in a company confronts enormous difficulties which lead to problematic communication in the internal

or external environment. This important problem permits us to think about an advanced idea of engineering training, note as research hypothesis but as a solution. The training we do in Besancon (France) provided us with enough material to plan adequate training facilities for these students, but in two specific places: the treasury and the effect banc. En we organized a path with several charts that highlight different objectives and skills covered.

Keywords: engineering training, objectives, skills, treasury, banc, charts, language, external or internal communication

Introduction

Un étudiant en économie, en droit, en médecine ou en sciences commerciales dépend intégralement d'une idéologie virtuelle constituée de certains nombres de caractères sociaux universitaires. Un élément essentiel pour une interdépendance des contacts culturels et interdisciplinaires. Un discours universitaire nécessite en toute évidence une technique de réflexion linguistique, un automatisme langagier adapté aux besoins des étudiants. En effet, une réelle coïncidence se présente entre le langage et les domaines scientifiques multiples.

Dans ce monde universitaire le langage, instrument magique, est avant tout voué à la communication, à la parole libérée, et au discours permanent. Cet outil d'information épargne aux étudiants la possibilité de s'exprimer intelligemment avec une démarche, des gestes, des signes. Qui dit communication dit : compréhension mutuelle. S'informer ne suffit pas, acquérir un savoir exige un commentaire, une discussion avec autrui; échange de point de vue. L'étudiant doit faire face à cette complexité pendant ses études et dans le milieu de son travail. Dans de telles situations, comment un étudiant en économie peut-il communiquer avec ses professeurs en usant une langue qu'il ne maîtrise pas ? Comment pourrait-il occuper un poste dans une entreprise qui exige une certaine compétence linguistique, communicationnelle ? Des questions aussi provocatrices qu'intuitives ne mènent qu'à des réponses dérisoires. Pronostiquer les solutions est l'étape préconisée dans ce genre de problématique. Une théorie ne suffit pas, une démarche pragmatique doit être mise en œuvre au profit des étudiant dès leur entrée à l'université.

Professeurs formateurs des spécialistes en différents domaines doivent prendre en considération le système interdisciplinaire des discours universitaires et le système d'entretien d'une entreprise économique; pour qu'ils découvrent tous les besoins langagiers, toutes les compétences linguistiques indispensables dans deux milieux interactifs. De cette façon, on épargnera à nos étudiants des outils de communication interchangeables, efficaces, intermédiaires, nécessitant une connaissance préalable des atouts économiques et des enjeux de bas d'une structure économique.

Avant d'accéder au milieu professionnel, des facteurs doivent être pris en considération, des agents flexibles, atténuant la puissance, l'envie et la sagesse à entreprendre une situation d'assimilation. Ces éléments préalablement conçus sont état majeur dans le cursus étudiant. Si l'étudiant ne parvient pas à communiquer dans situation d'apprentissage et dans une situation de travail c'est qu'il a soit une inhibition à transmettre son message soit il a une incapacité du savoir langagier. Dans les deux cas, une observation continuelle est utile pour spécifier les besoins, et pour atteindre les objectifs des études supérieures. Ainsi, règne l'apprentissage stimulateur et l'enseignement inter complémentaire des différents discours universitaires

Les différentes expériences du FOS dans le monde

Le français sur objectifs spécifiques occupe une place primordiale dans la didactique du FLE. Depuis quelques années, on enregistre une réclamation prononcée d'une langue française plus dynamique, plus opérationnelle, et plus professionnelle. L'approche actionnelle que le CECRL suggère pour l'enseignement/apprentissage des langues, active le côté pratique de langue comme moyen de communication. L'histoire récente du FOS remonte au moins aux années vingt du vingtième siècle avec l'élaboration du manuel français militaire dessiné pour les soldats non francophones en 1927. Quelques décennies plus tard apparaît le français technique et scientifique. Parallèlement, le français instrumental émerge en Amérique latine, visant à faciliter l'accès des doctorants et des universitaires aux textes de spécialité. En 1974 naît le français fonctionnel grâce aux évolutions politiques et économique, celui-ci étant le précurseur du français de spécialité a été confondu au FOS. Le français à objectifs spécifiques travaille par métier, par spécialité, il cible un public particulier.

Le FOS a mis entre nos mains des dispositifs de recherche et de structuration. Le français sur objectifs spécifiques est un expédient délicat d'enseignement, une source de mécanismes d'apprentissage rentables, efficaces pour les étudiants en milieu professionnel.

Des expériences sont menées par certains spécialistes en la matière afin de réaliser des approches authentiques; et des méthodes visant les situations vécues par les étudiants. Des référentiels linguistiques s'installent d'emblée pour enfin répondre à aux besoins langagiers des universitaires.

« Les vacances cubaines » d'Emmanuelle Carette par exemple est une expérience réelle, une excellente tentative de médiation, tout simplement un acte ensorceleur qui peut exaucer les ambitions d'un pays en voie de développement. Cette méthode

a été élaborée entre 1993 et 1998 par le CRAPEL et des enseignants cubains. Destinée aux professionnels du tourisme cubain, elle a rencontré un succès incontestable en Amérique centrale où elle a été adaptée entre 2002 et 2007.

Il s'agit de former en français des professionnels du tourisme donc pourquoi pas des professionnels en économie d'entreprise ? C'est une méthode originale, organisationnelle, méthodologique; orientée sur l'apprentissage et non sur l'enseignement avec une organisation en modules et des activités succinctes qui permettent de développer la capacité d'apprendre de l'apprenant. On trouvera ainsi une partie interculturelle, une partie de communication et une partie de conseils pour apprendre.

Le plus important, ce sont les modules de socialisation qui ménagent les étudiants de tous les dispositifs linguistiques permettant de communiquer avec autrui (saluer un touriste, mener des conversations). La progression grammaticale se produit au fur et mesure de l'utilisation. En effet le bagagiste n'emploie pas le même langage qu'un réceptionniste ou qu'un serveur. *Vacances cubaines* est une ressource d'apprentissage, cette méthode permet de diriger un groupe hétérogène; l'enseignant se comporte comme animateur, conseiller, qui donne essence à une force intérieure, à un résultat concret; il est au service des apprenants, plutôt qu'un décideur ou un passionné des lois de l'éducation nationale. D'autres apparitions du FOS se manifestent au Maroc, en Algérie.

L'idée de cette formidable méthode de professionnalisation est donc de suivre un itinéraire pédagogique pour chaque filière universitaire. L'état a mis à la disposition des universités des programmes de formation avec des professionnels en la matière; les étudiants économistes sont à l'échelle nationale sans emploi et s'il en trouve un, ils trouvent des difficultés à s'intégrer dans une société et à y communiquer en langue arabe ou en langue française. Le FOS va leur permettre de s'approprier une formation adéquate à ce genre de situation.

Le projet APES¹ à Besançon

Le projet APESE des magistrants de Mascara effectué en 2008, s'est chargé d'appliquer l'ingénierie de La formation sur les étudiants d'économie de Mascara. Des objectifs ont été planifiés avec des modules et des séquences; néanmoins une pièce du puzzle a été négligée. Nous avons ciblé les activités de langue et non pas les activités de communication dans un milieu professionnel.

Après l'obtention du diplôme, l'étudiant s'émancipe en espérant trouver un poste dans une société privée ou public. Dans ce cas là, comment pourrait-il avoir

cet emploi ? Et s'il l'aurait comment serait-il en mesure d'entretenir une communication interne ou externe ? Répondre à ces questions ne signifie nul d'autre qu'une réelle métamorphose de l'enseignement universitaire. On peut dégager un continuum allant de l'enseignement général à l'enseignement le plus pointu, envisagé pour des métiers précis. Il s'agit d'un enseignement de français de la communication et de l'incorporation professionnel, transversal à tous les domaines d'activités et à toutes les fonctions. La centration se fait sur le dispositif du travail lui-même. On est axé sur les exigences liées à un métier ou à une sélection d'une situation type. L'observation d'un milieu professionnel nous aidera sûrement à découvrir ces situations de communication non assimilés pour l'employé.

Nous proposons modestement un travail personnel, une expérience originaire de notre formation en FOS avec M Kaaboub et de notre stage achevé en France, à Besançon, en 2008 avec Mme Gaël Fischer, dans le domaine de l'ingénierie de la formation. Nous ajoutons au projet APASE une matière vivante, un terrain de jeu très sensible, permettant à l'apprenant de s'entraîner avant de commencer sa vie professionnelle.

L'ingénierie de la formation, une nouvelle pédagogie de professionnalisation

Selon Barkat (2012), le concept d'ingénierie n'est pas un concept figé, c'est un signe de développement et de vigueur. Elle témoigne de ces aptitudes de s'accommoder à des problématiques et des contextes nouveaux. La notion d'engineering est apparue au début de ce siècle, avant la seconde guerre mondiale aux Etats-Unis et en Grande Bretagne. Cette notion *se définit comme l'ensemble coordonné des activités permettant de maîtriser et de synthétiser les informations multiples nécessaires pour la conception, l'étude et la réalisation d'un ouvrage ou d'un ensemble d'ouvrages* (Barkat, 2012).

Cette notion apparaît en France au cours des années 60 pour des facteurs de nécessité; il s'agissait de mettre en œuvre des systèmes de formation professionnelle qui consiste à former dans le délai rapide des cadres, des techniciens, des ingénieurs, etc. Ces dispositifs devraient être efficaces et efficaces. A partir de ce moment, plusieurs concepts et outils sont nés en faveur de cette démarche et elle se répand dans tous les domaines de spécialité.

Le séminaire conçu et réalisé par Mme Madeleine Rolle-Boumlic présente une authentique méthode de formation pour les enseignants professionnels en FOS, un secret incontestable de réussite au milieu universitaire de spécialité. C'est l'ingénierie des compétences professionnelles qui est mise en exergue. C'est une procédure en trois temps :

1. une étape d'Audit qui consiste à comprendre la situation, à établir le déficit des compétences et à déterminer les objectifs de formation.
2. une étape d'Ingénierie pédagogique : elle consiste à bâtir un dispositif performant (plan de formation, objectifs pédagogiques, modules) et à mettre en œuvre des actions de formation.
3. une étape d'Evaluation triple (formative, sommaire et fonctionnelle): elle consiste à suivre, à contrôler et analyser l'action pédagogique tout au long de la formation et après la formation.

La première étape majeure permet de déterminer les situations difficilement maîtrisées dans une entreprise (communication externe ou interne). Quant à la deuxième partie, elle met en évidence le plan détaillé des objectifs, des modules et des activités mises en œuvre au service de l'apprenant Enfin, la dernière partie sera un contrôle de l'acquisition des compétences prévues.

L'ingénierie de la formation appliquée à deux milieux professionnels : le trésor et la banque (Wilaya de Mascara) :

Qu'est qu'un trésor public ?

Le trésor public est établissement public qui exécute les recettes et les dépenses de l'état; c'est le moyen d'appliquer la politique financière économique de l'état, qui doit être planifié avec des objectifs précis et une stratégie bien définie : c'est ce qu'on appelle le management.

La bonne gestion (management) de l'administration doit être basée sur quatre critères primordiaux :

- 1) la finalisation : définir les fins et préciser les objectifs,
- 2) l'organisation : construire une stratégie et une planification avec mobilisation des ressources humaines,
- 3) l'animation : bonne communication,
- 4) l'évaluation : évaluer le rendement et les impacts inattendus.

La communication dans son rôle animateur d'une administration y est partiellement absente. Des contraintes succinctes s'activent au moment de la circulation des informations.

Qu'est-ce qu'une banque??

Une banque au sens général du mot, est « Un établissement habilité à gérer des fonds reçus du public, employés en opérations de crédit ou en opérations financières » (*Le Petit Robert*). C'est aussi un moyen de paiement; elle fournit des chèques, des cartes de paiements, et des devises étrangères. Elle permet des

virements vers d'autres comptes bancaires. Elle comptabilise les mouvements de fonds. C'est aussi un moyen de transférer des fonds à l'étranger acceptés dans d'autres banques.

On dénombre cinq types de banques : la *Banque Centrale* (qui supervise les opérations des diverses banques), la *Banque de dépôt* (qui gère les dépôts des clients), la *Banque de Détail* (pour les Petites et Moyennes Entreprises), la *Banque d'Affaires* (pour les grandes entreprises), et la *Banque d'Investissement* (marchés financiers).

La banque se compose de plusieurs services à savoir: la direction (direction, adjoint), le service engagement (chef service, chargé d'étude), et le service caisse (chef service caisse, chef de section port, chef section caisse et chef de section virement).

La banque étant un agent économique qui reflète une stratégie monétaire de n'importe quel état, son activité se base sur l'échange et l'intermédiation. En effet, une telle spécificité implique une communication verbale ou écrite au niveau central ou au niveau des agences. Un licencié sortant nouvellement de l'université a besoin de travailler et accumuler d'autres connaissances pratique dans sa spécialité. Une fois installé, il se rend compte que son savoir n'est pas compatible avec le savoir faire et le savoir être auxquels il est confronté. Ce nouveau recruté découvre que ses connaissances en langue surtout ne sont pas suffisantes pour affranchir une carrière si difficile.

Objectifs et problématique

L'information est l'épine dorsale de toute communication, un bon manager est celui qui peut gérer l'émission, l'écoute et l'échange de messages ; c'est aussi celui qui a la capacité de comprendre les messages qui circulent à l'intérieur de l'organisation et entre l'organisation et son environnement. Cependant nos étudiants économistes ne possèdent pas ces compétences langagières. Aucune formation antérieurement conçue pour eux, aucun outil d'adaptation dans ces milieux professionnels, pas plus qu'une théorie aléatoire.

Notre travail servira d'outil de professionnalisation et de communication pour ces nouveaux recrutés au sein de ces deux entreprises et pour les étudiants en économie durant leur cursus universitaire. Nous proposons modestement un dispositif de formation capable de faire acquérir aux publics visés un ensemble de compétences communicatives solennellement conçues pour différentes situations problèmes en milieu professionnel.

Nous avons fait appel à un juriste du trésor et un chargé d'étude de la banque de la wilaya de Mascara. Ils ont été soumis aux questions suivantes :

- Dans quelles situations vous sentez-vous incapable de communiquer oralement ou par écrit ?

- Quelles difficultés entravent votre recrutement dans cette entreprise ?

Suite à ce questionnement, de multiples problématiques manifestent les difficultés qui se présentent dans ces deux entreprises :

1) Au niveau du Trésor Public

- Difficulté de communiquer avec les salariés de l'entreprise (communication interne),
- Difficulté de communiquer avec la clientèle (communication externe),
- Incapacité de prendre des décisions,
- Manque de formation pratique des employés,
- Manque de contrôle réglementaire menant à une inefficacité du service public et la négligence de certains détails du travail (correction des mandats, des fiches d'écriture et des numéros de compte interne du trésor),
- Manque de discipline et d'audience,
- Incapacité de rédiger une lettre de motivation.

2) Au niveau d'une Banque Publique

- Difficulté de communiquer avec le personnel et le supérieur (communication interne),
- Difficulté de communiquer avec les clients (communication externe),
- Difficulté de rédiger des rapports d'évaluation d'un projet à finance, des rapports de visite sur site, des feuilles de comité, des commentaires d'appui ou de rejet, des correspondances destinées aux responsables hiérarchiques ou à divers,
- Difficultés d'utiliser un outil informatique.

Après avoir choisi le public ciblé et repéré le déficit des compétences, nous pouvons en toute sérénité analyser les besoins et fixer des objectifs de formation. Le profil souhaitable d'un nouvel employé est le profil professionnel qui décrit l'ensemble des savoirs, des savoir-faire et savoir-être. C'est sur ce profil que seront finalisées les actions de formation ou de perfectionnement. Ce que nous ciblons avec notre étude, ce sont les compétences du savoir-faire, des compétences qui

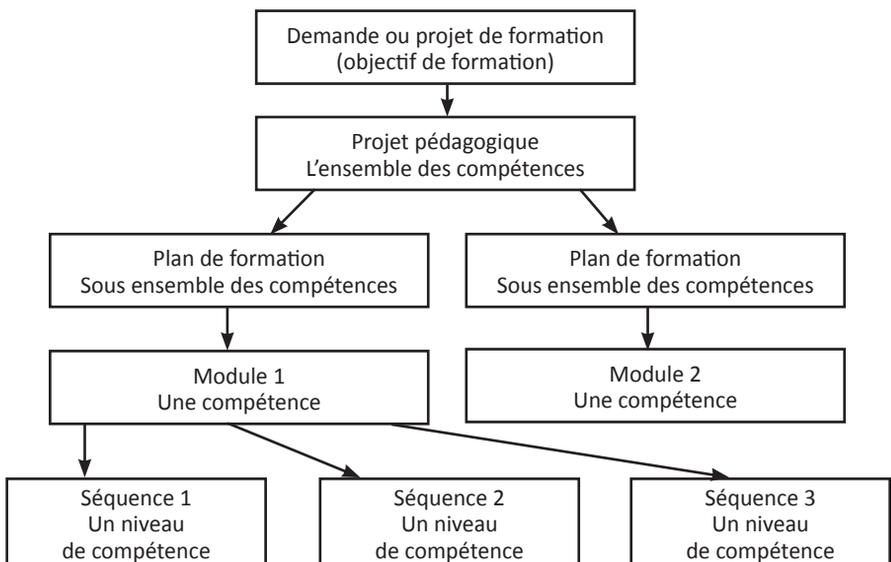
relèvent du domaine cognitif ou psychomoteur. On les appelle aussi les habilités.

La structure du dispositif de formation est organisée à partir des étapes suivantes :

- 1) Détermination profil professionnel souhaitable : formation de bons managements aptes à utiliser un langage de spécialité dans les différentes situations de communication,
- 2) Détermination d'un objectif pédagogique : mener une communication interne ou externe dans une entreprise
- 3) Détermination d'un objectif global : être capable de comprendre ou d'écrire un message au sein d'une entreprise.
- 4) Détermination des objectifs intermédiaires :
 - identifier et comprendre les différents messages qui circulent au sein d'une entreprise (le trésor et la banque),
 - rédiger un message au supérieur (demande de recrutement, demande de congé, demande de mutation, compte rendu sur une visite ou sur une réunion, remplir une fiche de renseignement ou un imprimé),
 - tenir à bout une communication téléphonique (répondre au téléphone ou téléphoner)

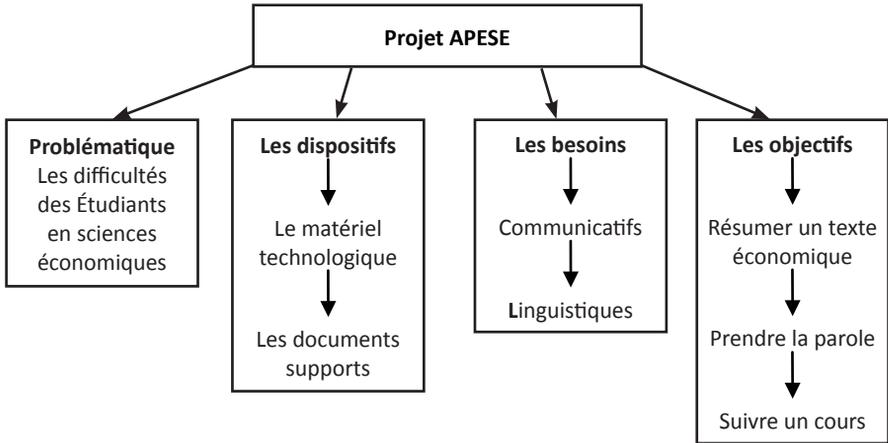
Le dispositif de la formation peut être figuré dans un organigramme, comme ci- dessous, du moins opérationnel.

Le dispositif de formation

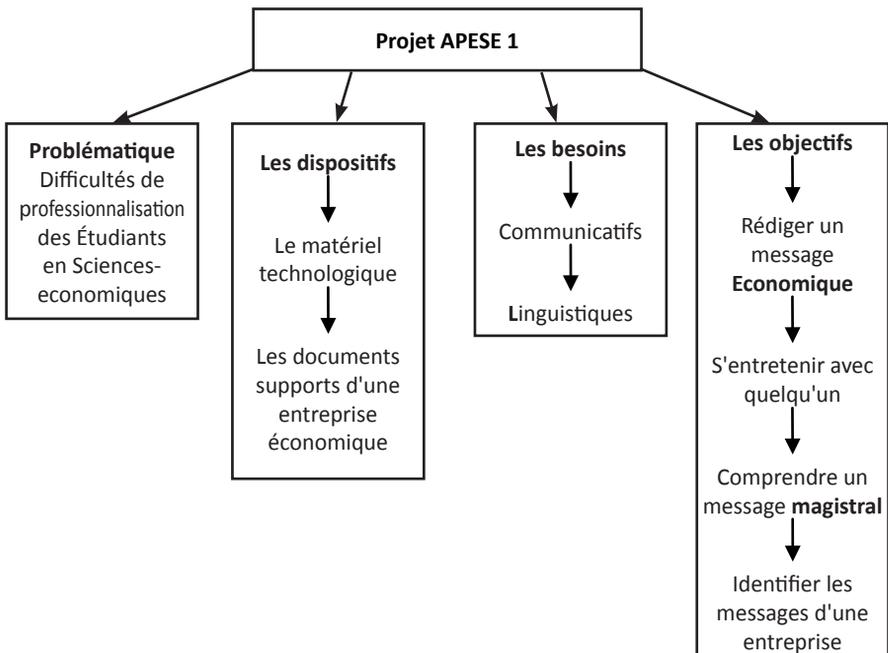


Ci-dessous le projet APESE (accompagnement pédagogique des étudiants en science économique) que nous comptons compléter par un autre projet APESE1 (accompagnement pédagogique des étudiants en science économique dans une entreprise économique).

Formation en France Besançon août 2008



Dispositifs de formation des étudiants économistes en milieu professionnel (Trésor et Banque)



Dispositif de formation d'un management dans un trésor ou une banque publique

C'est l'étape la plus importante car elle oriente en quelque sorte la formation du management dans un trésor publique ou dans une banque publique. Dans les deux cas de figure, la formation vise le savoir-faire, le savoir, et le savoir être. Cet atout est d'une grande utilité au management. Cela va l'aider à communiquer à l'intérieur de l'entreprise, à comprendre l'oral et l'écrit, et en même temps produire l'écrit et l'oral, et enfin à communiquer avec son environnement.

À la fin de sa formation, le management au trésor ou à la banque doit être capable de :

- comprendre un message écrit par un supérieur (consignes, notes, instructions),
- remplir un imprimé (fiche de renseignement, bordereau d'envoi, fiche crédit, fiche client, fiche notation, fiche de mobilisation et suivi des impayés),
- identifier les messages (notes de service, circulaire administrative),
- rédiger un message (correspondance administrative, demande de congé, demande de démission, demande recrutement, de mutation, rapport d'évaluation, rapport de visite, feuilles de comité, commentaires),
- répondre au téléphone et s'entretenir avec les clients (expliquer une procédure, laisser un message téléphonique à un client) c'est-à-dire maîtriser une langue de spécialité savante et ordinaire en même temps.
- comprendre un message venant de l'extérieur, par exemple du ministère ou des autres entreprises publiques (télégramme, fax, circulaire ministérielle, télex).

Conclusion

On peut dire que le FOS à un futur promoteur en Algérie comme dans d'autres pays francophones, surtout lorsque l'enseignement dans le primaire, aux cours moyens et au lycée reste toujours en arabe. La diversité des enjeux liés à l'économie fondée sur la connaissance et la communication renvoie à de nouvelles nécessités fonctionnelles internes ou externes aux entreprises. Ces outils proposés dans ce travail répondent à ces nouvelles exigences. Les solutions fournies facilitent la réactivité et la flexibilité des structures économiques, et le partage d'informations et de connaissances. Ce présent travail n'est que l'amorce d'une formation professionnelle. Nous envisageons de poursuivre ce programme en planifiant des activités convenables à chaque objectif opérationnel.

Bibliographie

- Barkat, M. 2012. « L'ingénierie de la formation au service du développement des assurances ». Bulletin des assurances, n° 19, Le Portail de l'Assurance en Algérie. [En ligne] : <http://www.cna.dz/Documentation/Travaux-du-CNA/Publications-du-CNA/Bulletin-des-assurances-n-19> [Consulté le 10 mars 2016].
- Carette, E. 2008. Entretien. « Vacances Cubaines et ses adaptations ». <http://www4.franccparler-oif.org/images/stories/articles/carette2008.htm> [Consulté le 10 mars 2016].
- Documents et écrits fournis par le juriste du trésor et le chargé d'étude de la banque.
- Kaaboub, A. 2008. « Réussir ses études à l'ENPEI. <http://www.franccparler-oif.org/2015-07-29-09-07-03/>
- Kaaboub, A., Cortier, C. 2010. « Le français dans l'enseignement universitaire algérien: enjeux linguistiques et didactiques ». *Le Français dans le Monde*, Recherches et Applications, N° 47, Faire des études supérieures en langue française, Coordonné par C. Parpette et J-M. Mangiante, p.53-63.
- Mangiante, J-M., Parpette, C. 2004. *Le français sur objectif spécifique*. Paris : Hachette.
- Rolle-Boumluc, M. 2002. *La démarche d'ingénierie de formation*. Document séminaire de formation, non publié.
- Rolle-Boumluc, M. 2008. « Le français à visée professionnalisante, Le cas des filières de l'enseignement supérieur. » <http://www.franccparler.org/dossiers/flp6.htm>. [Consulté le 10 mars 2016].

Notes

1. Ce projet est le résultat d'une formation d'accompagnement pédagogique des étudiants en sciences économiques en France en 2008.
2. Sources :
<http://www.banques-en-ligne.fr/guides/>
<http://www.banque-mag.com/definitions/quest-ce-quune-banque.html> [Consultées le 12 mars 2016].



ISSN 1958-5160

ISSN en ligne 2260-5029

Langues et marché du travail en Algérie : cas de la Sonatrach et de la Sonelgaz

Fatma Zohra Cherfaoui

Université Kasdi Merbah, Ouargla, Algérie

Fatima.cherfaoui@gmail.com

Pr. Salah Khennour

Université Kasdi Merbah, Ouargla, Algérie

khennour@gmail.com

Résumé

Cette étude porte sur les rapports entre langues et marché du travail en Algérie. En nous basant sur des enquêtes de terrain menées dans deux grandes entreprises publiques algériennes du secteur des hydrocarbures: La Sonatrach et la Sonelgaz, nous nous interrogerons sur la pratique des langues comme facteur d'employabilité et d'insertion professionnelle. Nous tenterons d'analyser les pratiques linguistiques dans ces entreprises, notre réflexion portera ensuite sur le rôle de ces langues dans le marché du travail. En dépit de nombreux textes réglementaires qui font obligation de l'utilisation de la langue arabe, le français reste la langue de travail, suivi par l'anglais. Le degré de maîtrise de ces langues représente un critère essentiel pour trouver un emploi et accéder au monde du travail.

Mots-clés : langue, marché du travail, entreprise, employabilité

اللغات وسوق العمل في الجزائر: حالة سوناطراك وسونلغاز

المخلص: ناولت هذه الدراسة العلاقة بين اللغات وسوق العمل في الجزائر، وخاصة في الشركات في القطاع الاقتصادي. وقد قامت الدراسة على المسح الميداني الذي أجري في شركتين رئيسيتين: سوناطراك وسونلغاز، طرحنا إشكالية اللغة كعامل في التوظيف والإدماج المهني. حاولنا أولاً تحليل الممارسات اللغوية ولغات العمل في هذه الشركات، كما تساءلنا عن دور وتأثير هذه اللغات في سوق العمل. تبقى الفرنسية لغة العمل الأولى، تليها اللغة الإنجليزية، والتمكن من هذه اللغات هو المعيار الأساسي للحصول على وظيفة و فرصة الدخول إلى سوق العمل في الجزائر.

الكلمات المفتاحية: لغة - سوق العمل - شركة- توظيف.

Languages and the labor market in Algeria: case of Sonatrach and Sonelgaz

Abstract

This study examined the relationship between languages and the labor market in Algeria. In us based on field surveys conducted in two large public companies in the hydrocarbon sector: Sonatrach and Sonelgaz, we will examine the practice of languages as a factor of employability and

employability. We will try to analyze the linguistic practices in these companies, then focus our thinking on the role of these languages in the workplace. Despite numerous regulations which require the use of Arabic, French remains the language of work, followed by English. The degree of mastery of these languages is an essential criterion for employment and access the world of work.

Keywords: language, labor market, business, employability

Introduction

« Absence de qualification, baisse de niveau, crise de l'université algérienne, l'université n'est plus ce qu'elle était, ou plutôt les étudiants ne sont plus ce qu'ils étaient¹ ». Les responsables des ressources humaines sont unanimes : les nouvelles recrues ne maîtrisent aucune langue. Ces nouvelles recrues rencontrent dans leur parcours de multiples difficultés d'ordre économique et social, mais aussi d'ordre communicationnel et langagier, ces obstacles compliquent leurs accès à l'emploi. En effet, la maîtrise des langues étrangères devient aujourd'hui un véritable atout, parler une ou plusieurs langues étrangères est le sésame pour trouver un emploi. Cette demande en compétences linguistiques et communicationnelles est en constante augmentation sur le marché du travail. Les compétences linguistiques se révèlent naziha Benbachir indispensables dans de nombreux postes, où les connaissances techniques ne suffisent pas, comme le marketing, le commerce, la gestion, la communication, le tourisme ou l'hôtellerie.

Boutet par la notion de *part langagière du travail* et confirme que le langage est devenu actuellement un outil de travail primordial.

« La part des activités langagières orales comme écrites dans l'accomplissement du travail s'est accrue au point que certaines activités ne font plus désormais appel qu'à des activités langagières : ainsi, on accroche plus un train à un autre au moyen des mains d'un opérateur entre deux tampons, mais en lisant des graphiques sur un écran d'ordinateur. » (2001 : 17).

D'où la nécessité pour les entreprises engagées dans des échanges internationaux et l'ouverture des marchés d'opérer les choix linguistiques adéquats pour communiquer avec l'ensemble de ses partenaires. Comme le souligne Boutet (2008 : 79), « parler c'est aussi exercer son intelligence, qu'il ya là des ressources économiques, que le langage et la communication peuvent être des facteurs de productivité pour les entreprises ».

Cette valorisation de la composante linguistique a conduit à une nouvelle gestion des langues et du multilinguisme, ainsi qu'à de nouveaux besoins linguistiques de la part des entreprises, et par conséquent, de nouvelles exigences sur le marché du travail.

En Algérie, la problématique de l'emploi devient actuellement de plus en plus complexe et épineuse, le marché du travail reste encore marqué par l'importance taux de chômage qui affecte tout particulièrement les primo demandeurs d'emploi, notamment dans les régions du sud. En effet, les jeunes au Sud peinent toujours à trouver un emploi, en dépit de la série de mesures gouvernementales arrêtées en vue de régler cette question. Et même s'ils sont recrutés dans les entreprises pétrolières, comme ils le souhaitent, ils occupent le plus souvent des postes moins valorisés, moins qualifiés et donc moins rémunérés. Cette marginalisation s'explique par de multiples causes en partie par le manque de la main d'œuvre spécialisée et qualifiée maîtrisant les langues étrangères. Or ce secteur requiert des compétences élevées en français et en anglais alors même que l'offre de formation en langues étrangères est insuffisante.

Nous tenterons donc de mettre l'accent sur la dimension linguistique de la question, en essayant de comprendre dans quelle mesure la langue peut-elle être un moyen d'employabilité sur le marché du travail en Algérie, et constituer un facteur d'insertion ou d'exclusion professionnelle ? Nous examinerons la valeur accordée aux compétences linguistiques dans les entreprises du secteur économique algérien, et quelles sont les langues sollicitées ?

Dans le présent article, nous essayons de répondre à ces questions, dans un premier temps, nous examinerons l'usage effectif des langues dans les entreprises en s'appuyant sur des enquêtes réalisées dans deux grandes entreprises algériennes sonatrach et sonelgaz. Dans un deuxième temps, nous étudierons l'importance et le rôle de ces langues dans le recrutement.

1. Contexte d'étude

Notre étude a été effectuée dans deux grandes entreprises algériennes situées au sud de l'Algérie : la sonatrach et la Sonelgaz.

La Sonatrach (Société Nationale pour la Recherche, la Production, le Transport, la Transformation, et la Commercialisation des Hydrocarbures) est une entreprise publique algérienne et un acteur majeur de l'industrie pétrolière². Elle est la plus importante compagnie d'hydrocarbures en Algérie et en Afrique.

Notre étude porte plus précisément sur la direction Régionale Hassi- Messaoud située au Sud-Est d'Alger 900 Km de la capitale, dont l'activité principale est la Production, le Transport, la Transformation et la Commercialisation des hydrocarbures. Notre enquête a touché trois sites : la division ressources humaines et moyens, la direction Engineering et Production et le centre formation / perfection

le 24 Février 2011. Selon les dernières statistiques de Janvier 2010, l'entreprise emploie plus de 4000 personnes réparti en trois groupes socioprofessionnels : 1089 cadres, 2133 agents de maîtrise, et 502 exécutants.

La deuxième enquête a été réalisée au niveau de l'entreprise Sonelgaz, une entreprise algérienne appartenant à un secteur économique spécialisée dans la production, le transport et la distribution de l'électricité et du gaz. Composée de 29 filiales et employant plus de 47000 travailleurs, Sonelgaz est considérée comme l'un des plus gros employeurs du paysage industriel du pays.

En ce qui nous concerne, notre enquête porte sur la direction régionale de Sonelgaz Ouargla 01 dont l'activité principale est la distribution³. L'effectif total de l'entreprise est de 280 employés réparti en 64 cadres, 165 maîtrises, et 51 exécutants.

2. Méthodologie de travail

Le cadre de recherche qui nous semble le plus approprié aux choix théoriques et aux objectifs de notre étude a été celui de l'ethnographie de la communication, discipline de terrain, une approche constituée pour nous l'apport le plus important par la mise en place d'observation et de recueil de données. Le choix de la méthodologie s'est donc porté sur une démarche qualitative de type ethnographique avec des techniques d'observation, d'entretiens semi-directifs et d'analyse documentaire.

Pour ce faire, nous avons effectué des enquêtes de terrain (Blanchet, 2000 : 27) auprès de la Sonatrach et la Sonelgaz. Nous avons assisté à des situations de travail variées ce qui nous a permis d'avoir une vue panoramique de la réalité linguistique qui prévaut sur le terrain d'enquête. Nous avons pu questionner les employés afin de les interroger sur leurs pratiques et leurs difficultés rencontrées quant à la langue dans leur cadre professionnel, leurs formations linguistiques initiales et complémentaires. Nous nous sommes intéressés particulièrement à leurs expériences des entretiens d'embauche. Nous avons effectué des entretiens auprès des recruteurs-responsables des ressources humaines portant sur les compétences langagières favorisées lors du recrutement du personnel, ainsi que sur la valorisation de ces compétences et la formation continue.

Pour les documents de travail, nous avons analysé tous types d'écrits professionnels qu'ils soient de communication externe ou interne : données statistiques, manuels, cahiers de charges, planning, notes, attestations de travail, fiches, formulaires, pamphlets publicitaires, dépliants et surtout les demandes et les offres d'emploi.

3. Pratiques langagières dans les entreprises

Suite à nos études dans les deux entreprises, des données statistiques, de nos observations, des informations reçues des participants de nos enquêtes, et d'une consultation approfondie des documentations du travail, nous avons constaté que le français demeure la principale langue de travail en dépit de la politique d'arabisation⁴, il est employé dans les communications écrites et lors des réunions de travail.

Un chef de service administration de l'entreprise nous a confirmé que tout était presque en français et que le français était utilisé au niveau de la direction régionale à 90 %.

L'anglais est très répandu aux directions techniques de la sonatrach. Le choix de l'anglais est imposé par l'environnement de l'entreprise, les investissements et les partenariats avec l'étranger. L'entreprise dont l'activité est transnationale doit s'adapter à un contexte international.

Ainsi signale un interviewé :

16 F. *Je m'adresse aux entreprises nationales en français ou interne - en anglais pour les sociétés anglaises*

L'utilisation de l'arabe dialectal semble être limitée aux communications orales, quand à l'arabe classique, nous pouvons dire qu'il n'a aucune place, et se limite à quelques communications externes avec les autorités locales nous déclare un responsable de ressources humaines lors d'un entretien :

DH.33 *à l'écrit exclusivement en français-je dis bien exclusivement- à l'exception des correspondances échangées avec -les administrations publiques je citerai la commune-la daïra-la wilaya- les directions au niveau de la wilaya que ce soit direction*

4. Demande des compétences linguistiques lors de recrutement

Dans le contexte économique actuel d'internationalisation des marchés et de mondialisation de l'économie, les entreprises algériennes prennent de plus en plus en compte le niveau de maîtrise des langues des candidats dans leurs recrutements, elles exigent dans les CV les langues étrangères le français et l'anglais.

Les annonces d'emploi publiées par les deux entreprises nous confirment que ces deux entreprises accordent une place primordiale à la langue anglaise dans la description de profil du candidat vis-vis de l'anglais⁵.

Le premier responsable des ressources humaines de l'entreprise nous a confié : *même si ce n'est pas un critère exigé de recrutement, mais il est fortement souhaité et on privilégiera, bien entendu, le candidat qui maîtrise le mieux l'anglais.*

Néanmoins, et comme le confirme ce témoignage, tous nos informateurs sont d'accord sur le fait que la langue ne serait être un critère exclusif de recrutement.

La langue ne peut pas être un critère de recrutement, ce qui compte pour nous c'est la compétence technique, ce n'est qu'après qu'on les perfectionne en langues

Un responsable du recrutement précise :

Si un candidat est compétent, on l'embauchera même s'il ne parle pas la langue, on n'exclut jamais un bon candidat pour des déficits langagiers, avec la formation on peut y remédier.

Les responsables ne sont pas conscients de l'importance des compétences linguistiques au travail. Un autre interlocuteur ajoute que la langue n'est pas une condition de carrière ou de promotion au sein de l'entreprise : *La langue n'est pas une condition pour la carrière ou la promotion, il y a d'autres composantes professionnelles et politiques plus importantes qu'elle.*

On note qu'il est difficile de faire carrière sans maîtriser au moins le français, notamment pour les postes de cadres. Nous avons pu constater la dominance du français à la Sonelgaz, du français et de l'anglais à la Sonatrach dans tous les postes d'encadrement. Une dominance qui se retrouve dans les exigences du marché du travail.

Les responsables préfèrent recruter, aujourd'hui, des candidats possédant des compétences linguistiques avérées. L'absence de maîtrise en langue française et en langue anglaise entraîne une performance et un rendement moindre aussi bien pour le travailleur que pour l'entreprise. L'expérience montre aussi que l'employé qui ne possède pas ce savoir, ne réussira pas sa carrière, et sera plus facilement licencié. En effet, nous avons remarqué qu'à la sonatrach, les responsables de recrutement distinguent différentes stratégies d'embauche :

Pour le personnel occupant une fonction administrative et ayant fréquemment des contacts avec le public (assistante de direction), les compétences linguistiques et communicatives priment sur les compétences professionnelles. Par contre, dans les fonctions plus techniques ou spécialisées de l'entreprise, les responsables estiment que le candidat qui dispose des compétences professionnelles requises pourra être formé par la suite et l'entreprise est disposée à investir dans des cours de langues.

De même, nous avons remarqué que pour les postes supérieurs comme les responsables, chefs de projet, cadres, les compétences en langues sont exigées, par contre, en descendant de la hiérarchie (maîtrises ou exécutants) elles sont moins considérées voire même négligées. Bref, plus on monte dans les postes hiérarchiques plus la langue est importante au recrutement.

5. Offre linguistique dans le système éducatif et l'enseignement supérieur en Algérie

Les responsables constatent malgré les besoins que le niveau général de maîtrise des langues étrangères des recrues est faible. Les compétences linguistiques des nouvelles recrues, issus d'une université arabisée, ne coïncident pas avec les exigences d'un marché du travail totalement francisé. Le constat le plus manifeste est l'inadéquation de la formation supérieure avec la réalité du marché du travail. Celle-ci ne répond pas aux besoins linguistiques du marché.

Pour les entreprises visitées en particulier et les entreprises du secteur économique en général, cette inadaptation porte sur le fait, qu'il n'y a pas un équilibre entre l'offre qui représente la préférence linguistique des étudiants l'arabe et la demande qui présente les exigences linguistiques des entreprises, le français et l'anglais. C'est le rôle de l'université, or cette dernière n'est pas toujours organisée de manière à préparer et insérer facilement et rapidement les jeunes diplômés dans le monde du travail.

Les étudiants sont conscients de cette réalité et des exigences linguistiques du marché du travail, c'est pourquoi, ceux qui le peuvent, choisissent les instituts spécialisés en langues étrangères et autres centres de formation afin de compléter leur formation et décrocher le poste souhaité dans une des multinationales du secteur de l'énergie.

Dans le secteur des hydrocarbures la priorité reste à l'anglais, car comme le confirme François Grin, spécialiste de l'économie des langues de l'université de Genève, qui parle du « *taux de rendement* » des langues (Grin, 2005) pour mesurer le lien entre les compétences linguistiques et les revenus d'une personne, l'anglais reste la langue la plus rentable à travers le monde.

A ce propos, C. Truchot souligne en citant le cas de Renault (2008 : 115) :

« La tendance dans un nombre grandissant d'entreprise est d'exiger du personnel un haut niveau de connaissance de l'anglais et d'en faire un critère majeur d'embauche, c'est le cas chez Renault qui affirme un parti pris particulièrement volontariste à l'égard de cette connaissance de l'anglais ».

Le sociologue Mohammed Benguerna déclare (2001 : 100) : « Les cadres prennent conscience de l'intérêt d'une bonne maîtrise de l'anglais et plus particulièrement dans le nouveau paysage économique, ce qui favorise l'émergence d'une multitude d'écoles privées ».

Ainsi affirme Fatma Haouari dans son enquête « Langues étrangères en Algérie. Les nouveaux canaux de la hargha » publiée au journal *Le Soir d'Algérie* :

« Les écoles privées de langues font florès. On peut trouver plusieurs écoles dans le même quartier. Le gérant d'une de ces écoles affirme que «sur 100 étudiants qui nous sollicitent, 65% demandent à s'inscrire en anglais, 30% en français et 5% restants sont répartis entre l'allemand et l'espagnol ».

Conclusion

L'étude a mis en lumière la relation d'interdépendance entre le marché du travail et les pratiques linguistiques. L'accès à l'emploi en Algérie est tributaire de la maîtrise linguistique d'une ou plusieurs langues et détermine le type d'emploi accessible. La première langue utilisée dans le milieu professionnel du secteur de l'énergie est le français, l'anglais domine dans le domaine technique et les relations internationales, l'usage de l'arabe dialectal se limite aux communications orales et l'arabe classique, langue officielle du pays, est quasi inexistant.

Par ailleurs, cette recherche a permis de cerner les besoins de ces entreprises en matière de compétence linguistique et de voir comment ces besoins se traduisent dans leurs politiques de recrutement, nous avons pu confirmer la similitude entre les pratiques linguistiques effectifs et les langues requises à l'embauche, en l'occurrence le français et l'anglais.

Or, l'étude a montré l'écart qui existe entre le niveau de compétences linguistiques requis par le poste et le niveau de compétences linguistiques du candidat, l'offre de formation reste encore inadaptée aux besoins du marché du travail, et l'université algérienne se montre incapable de faire face à une difficulté pareille.

Bibliographie

- Belkahla, M. 2001. Quelle langue pour le monde du travail : le cas de la Sonelgaz ? In: Benguerna M. et Kadri A. (dirs), *Mondialisation et enjeux politiques quelles langues pour le marché du travail en Algérie ?*, Alger : Cread, p. 143-153.
- Benbachir, N. 2009. « Le plurilinguisme et sa gestion en entreprise : cas de la Sonatrach ». *Synergie Algérie*, n° 8, p. 115-121.
- Benguerna, M, Kadri A, 2001. *Mondialisation et enjeux politiques quelles langues pour le marché du travail en Algérie ?* Alger : Cread.

Blanchet, Ph. 2000. *La linguistique de terrain. Méthode et théories*. Une approche ethnosociolinguistique de la complexité. Rennes : PUR.

Boutet, J. 2001. « La part langagière du travail : bilan et évolution ». *Langage et Société*, n° 98, p. 17-42.

Boutet, J. 2005. « Genres de discours en situation de travail. » In : L. Filliettaz et J.P. Bronckart (dirs.), *L'analyse des actions et des discours en situation de travail. Concepts, méthodes et applications*. Louvain-la Neuve : Peeters, BCILL.

Boutet, J. 2008. *La vie verbale au travail, des manufactures aux centres d'appels*. Toulouse : Octares.

Granguillaume, G. 2001. Les débats et les enjeux linguistiques. In : A. Mahiou et J. Henry (dir.). *Où va l'Algérie ?* Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman, Paris : Karthala, collection Hommes et Société, p. 273-287.

Grin, F. 2005. Entreprise et langues étrangères. In : *L'enseignement des langues étrangères comme politique publique*. Rapport établi à la demande du Haut Conseil de l'évaluation de l'école. Rapport N° 19, Paris : Ministère de l'éducation nationale.

Haouari, F. « Langues étrangères en Algérie les nouveaux canaux de la hargha ». *Le Soir d'Algérie*, mardi 28 Aout 2012.

Truchot, C. 2008. *Europe : l'enjeu linguistique*. Paris : La documentation française, collection « Les études ».

Notes

1. Il s'agit de déclarations des responsables des entreprises lors d'entretiens semi-directifs.
2. Consulter le site : www.sonatrach.dz
3. Consulter le site : www.sonelgaz.dz
4. Voir la contribution de Malika Belkahla, conseillère en formation au monde du travail au ministère de l'énergie : « Quelle langue pour le monde de travail : le cas de la sonelgaz ».
5. Voir les annonces d'emploi publiées sur les sites des entreprises.



ISSN 1958-5160

ISSN en ligne 2260-5029

Publicité, créativité et gestion des langues : Cas de la téléphonie mobile en Algérie

Dr. Hazar Maiche

Université Badji Mokhtar, Annaba, Algérie

hazarmaiche@yahoo.fr

Résumé

Il est donc question dans le présent travail d'apporter une réponse sur la manière dont les publicitaires s'adaptent avec les spécificités linguistiques du contexte algérien. Autrement dit, comment est gérée cette dimension plurielle des langues dans l'espace publicitaire algérien? A travers l'approche sociolinguistique du phénomène publicitaire nous allons pouvoir explorer et analyser le discours publicitaire développé par les opérateurs de la téléphonie mobile en Algérie à l'intention d'un public qui vit dans le contact et qui vit le contact de langues. De par cette analyse, nous allons pouvoir mesurer le degré d'enclenche de ces publicités à cette situation de contact et cela à travers le repérage des différents phénomènes susceptibles d'apparaître dans ce type de situation.

Mots-clés: publicité, contact des langues, stratégies de communication

الإشهار: الإبداع وإدارة اللغة

الملخص: نريد من خلال هذا العمل إعطاء إجابة حول كيفية تكيف المعلنين مع الخصائص اللغوية للسياق الجزائري. بمعنى آخر، كيف تتم إدارة البعد التعددي للغات في الفضاء الإشهاري الجزائري؟ من خلال المقاربة السوسiolسانية لظاهرة الإعلان يمكننا استكشاف وتحليل الخطاب الإعلاني الذي وضعه مشغلي الهاتف المحمول في الجزائر لجمهور يعيش في الاتصال و يعيش الاتصال اللغوي. من خلال هذا التحليل، يمكننا قياس درجة ميل هذه الإعلانات لهذا الاتصال اللغوي وذلك من خلال التعرف على الظواهر المختلفة التي قد تظهر في هذا النوع من الحالات. **الكلمات المفتاحية:** الإعلان - الاتصال اللغوي - استراتيجيات التواصل.

Advertising, creativity and language management: Case of mobile telephony in Algeria

Abstract

This paper tries to give an answer on how advertisers adapt to linguistic specificities of the Algerian context. That is, how is this managed plural dimension of language

in the Algerian advertising space? Through the sociolinguistic approach to advertising phenomenon we can explore and analyze advertising discourse developed by the operators of mobile telephony in Algeria for a public that lives in contact and who lives the language contact. By this analysis, we can measure the degree of inclination of these ads to this contact and this through the identification of different phenomena that may appear in this type of situation

Keywords: advertising, languages contact, communication strategies

Introduction

La question des langues en Algérie est une question complexe qui a fait couler beaucoup d'ancre et qui a soulevé de multiples débats, du fait de la situation de contact de langues que connaît le contexte sociolinguistique algérien.

Dans ces conditions, une analyse de tout discours publicitaire ne saurait ignorer l'aspect pluriel des langues dans lequel il est produit et avec lequel il doit être en parfaite adéquation, dans la mesure où le message « publicitaire doit être "au diapason" du modèle socioculturel et sociolinguistique auquel il s'adresse. » (Maiche, 2010 : 295).

Nous allons donc, et à travers une approche sociolinguistique, aborder la question de la dimension plurielle des langues et leur contact dans l'espace algérien, mesurer leur impact et leur influence sur le discours publicitaire des opérateurs de la téléphonie mobile (OTM) et explorer les différentes stratégies de communication élaborées par les publicitaires. Parmi les stratégies de communication susceptible d'être déployées dans ce type de situation, nous dénombrons plusieurs d'entre elles dans le discours publicitaire des OTM à savoir : les emprunts, le code switching et le xénisme.

1. Présentation du corpus

Le corpus qui sous-tend cette étude est celui recueilli dans le cadre de notre thèse de doctorat intitulée «analyse des stratégies argumentative d'un discours publicitaire spécifique: les opérateurs de la téléphonie mobile en Algérie.», sous la double direction des professeurs Latifa Kadi de l'UBMA et Gérard Chandès de l'Université de Limoges. Il s'agit dans cette recherche d'une analyse socio-sémiolinguistique du discours en question.

Le volet sociolinguistique du travail a, plus que les deux autres, fait l'objet de plusieurs communications et publications avant la finalisation de la thèse, entres autres: (Kadi, Maiche, 2008.), (Kadi, L., Maiche, H. 2010), (Kadi, 2009), (Maiche, 2010).

L'article, paru dans *Synergie Algérie* n°10, intitulé « Le discours publicitaire algérien: la conciliation culture, langue et discours» était, cependant, limité à un corpus réduit et n'était, à l'époque, qu'une présentation des premiers résultats auxquels nous étions arrivée. Le présent travail, quant à lui, est une présentation des résultats définitifs auxquels la recherche a abouti.

Notre corpus est, ainsi, constitué d'un ensemble d'affiches et de placards publicitaires algériens produits principalement en langue française. La totalité de ces productions publicitaires relève d'un secteur très présent sur le marché en termes de publicité et où la concurrence pour la conquête du consommateur et l'occupation d'espace est très forte. Il s'agit du secteur de la téléphonie mobile.

Implantés sur le marché algérien depuis quelques années, les opérateurs de la téléphonie mobile Djezzy, Mobilis et Nedjma se livrent une bataille publicitaire très acharnée où ils ont sorti pour la circonstance la grosse artillerie publicitaire. Le combat entre Nedjma, Djezzy et Mobilis c'est aussi celui des frères Karoui, deux créateurs qui détiennent le budget publicitaire de Nedjma pour Wataniya, contre l'agence conseil américaine J.W.Thomson, qui gère celui de Djezzy pour Orascom et l'agence française Euro RSCG qui pilote celui de Mobilis .

2. L'emprunt

L'analyse de notre corpus nous a laissé constater que l'emprunt est une ressource néologique privilégiée par le discours publicitaire des OTM en Algérie.

2.1. Le français langue emprunteuse

La sémiologie de l'emprunt dans le discours publicitaire des OTM nous révèle que l'emprunt du français aux différentes langues avec lesquelles il est en contact se fait pour rechercher le mot juste afin de combler un vide lexical, produire un effet de style ou répondre à un besoin langagier dans le domaine technique.

Nous rencontrons par exemple ce phénomène d'emprunt dans les textes [N1] et [N2] de Nedjma où le discours en français a emprunté, dans chaque cas, un mot à l'arabe dialectal :

[N1] NEDJMA + L'APPEL LE MOINS CHER DU MARCHE
50% de Bonus
2,66 DA vers **فيع** les réseaux

[N2] Mets du **ZHOO** dans ton Mobile
Configure ton mobile en appelant le 333

A première vue, le texte [N2] donne l'air d'être entièrement formulé en langue française, ce qui est sans doute dû au fait de la seule présence des caractères latins dans ce texte. « Cependant, sous l'apparence de l'usage d'une seule langue, nous en avons réellement deux : le français et l'arabe dialectal graphié en caractères latins. » (Maiche, 2010, p. 295)

Dans ce texte, le concepteur-rédacteur a emprunté à l'arabe dialectal le mot « **ZHOO** », graphié en caractères latins, « dont l'équivalent en français « l'ambiance » ne peut traduire ou exprimer fidèlement la réalité sociolinguistique manifestée. Nous allons plus loin dans l'analyse en avançant que le mot « **ZHOO** » qui renvoie en plus d'à l'ambiance à la joie, à la gaîté, à la bonne humeur, etc., est à plus forte charge culturelle que son correspondant en français. » (Maiche, 2010 : 295).

Dans le texte [N1], le concepteur-rédacteur a recouru à l'emprunt du mot « **فع** » qui, en plus d'être un mot de l'arabe dialectal, marque un certain régionalisme relatif à la région centre du pays et plus précisément aux habitants de la capitale.

Mis à part l'effet de style qu'il produit à l'intérieur du texte, ce mot emprunté peut, sans créer de déséquilibre sémantique, être remplacé par « tous », son équivalent en français.

De son côté, Mobilis recourt à ce néologisme d'emprunt dans bon nombre de ses publicités. Il recourt aux deux variétés de l'arabe pour désigner des noms de service ou de produit.

Il s'agit en quelque sorte ici de la distinction qu'établit Grojean entre l'emprunt de langue et l'emprunt de parole où le premier est intégré totalement dans la langue emprunteuse, alors que le second n'est pas naturalisé et fait sentir, dans le discours, son caractère étranger. C'est précisément dans ce cadre que nous allons classer ce type d'emprunt, c'est-à-dire, dans l'emprunt de parole.

Ceci est le cas des visuels [M1] [M5] [M6] [M7] [M20] [M24] [M37] et [M41] où le concepteur-rédacteur recourt à l'emprunt des deux variétés de l'arabe pour nommer des services :

[M 1] Pack **gostoya**
Nokia 1050 avec radio FM,
C'est vraiment **gostoya**.
Pack **gostoya** avec 1200 DA de bonus + carte SIM **gosto**,
au prix de 4990.

[M 6] LE SERVICE DE RECHERGEMENT

أرسلي
ARSELLI

[M 7] Un nouveau service de transfert de crédit Nommé...
SELLEKNI
Superman pourrait vous aider, mais c'est un proche qui le fait.

[M20] L'appel à partir de
4DA !
GOSTO. BIENVENUE DANS LA COMMUNAUTE

[M24] Les **Tnines** de mobilis
une carte gosto achetée.
une carte gosto offerte.
Deux tiens valent mieux que un tu auras.

[M37] LE NOUVEAU SERVICE DE MOBILIS
KALLEMNI

Dans ces messages promotionnels où les mots empruntés sont graphiés en lettres latines, on note qu'il s'agit d'un emprunt lexical qui renvoie à une réalité du quotidien de l'algérien. Ces noms de service sont à l'image des noms de leurs destinataires qui gardent toujours leur caractère arabe quelle que soit la langue utilisée. La seule variation qu'on peut relever réside au niveau de l'alphabet dans laquelle ces noms sont transcrits.

Naghmati (ma mélodie ou ma sonnerie), Arsellî (envois moi), Sellekni (dépanne moi ou aide moi), Kallemmni (appelle moi), les Tnines (les deux), BATEL (gratuit), gosto (une aise) et gostoya (mon bien être, mon aise), en même temps qu'ils désignent le nom du service, contiennent une information sur leur nature que seul le consommateur des deux codes peut extraire.

Nous retrouvons ce même procédé dans les textes [D2] [D5] et [D41] de Djezzy :

[D2] **IMTYAZ**, le fruit de votre fidélité.
[D5] **Hadra**, le SMS qui parle.
[D41] **Ranati**, on va adorer vos appels.

« Imtiyaz » et « Ranati », empruntés à l'arabe classique ainsi que « Hadra », emprunté à l'arabe dialectal, sont tous les trois des noms de service qui signifient respectivement « avantage » « sonnerie » et « parole ». Dans le [D5] on ressent un effet de style recherché qui s'établit entre « Hadra » et « parole » qui, une fois encore, ne peut être perçu que par le destinataire ciblé par le message, c'est-à-dire, le locuteur algérien pratiquant « la diversité linguistique. »

Il s'agit dans tous ces cas de figure d'un emprunt de parole car ces mots empruntés sont tous ressentis comme étrangers à la langue d'accueil, qui dans nos textes est le français, et ceci malgré les caractères latins qu'ils empruntent.

La langue française dans le discours publicitaire des OTM ne s'est pas contentée de ces emprunts aux deux variétés de la langue arabe mais elle a également fait des emprunts à l'anglais pour désigner encore une fois le nom d'un produit ou d'un service et ses avantages.

C'est par exemple le cas dans les textes [M34] [M3] et [N16] où il s'agit d'un service dans le premier texte et d'un produit dans les deux derniers.

[M34] En voyageant,
N'oubliez pas l'essentiel !
Le **Roaming** Prépayé de Mobilis, moins cher
Et accessible dans près de 100 pays !

[M 3] Recevez vos e-mails...
... Ou envoyez les avec le
Black Berry de mobilis
Et comme un plaisir n'arrive jamais seul...
forfait 4MB, à 2500 DA, HT
forfait illimité à 5000 DA HT

[N16] Appelez en illimité
FREE est illimité

Plusieurs hypothèses peuvent être formulées sur les raisons de cet emprunt à l'anglais :

Dans [N16], nous n'avons pu expliquer cet emprunt que par une recherche d'effet de style : « **free** », qui est un nom de service, aurait pu porter n'importe quelle autre appellation. Cet emprunt peut ainsi être motivé par une tentative de distinction de la concurrence à travers l'effet de style produit.

Une seconde hypothèse postule que c'est pour un besoin technologique que Mobilis dans [M3] a recouru à l'emprunt du nom du produit « **Black Berry** » dont la désignation anglo-saxonne constitue celle répondue de par le monde.

Pour le texte [M34], nous présumons qu'il s'agit plutôt d'un emprunt de langue où le mot « **Roaming** », qui a glissé de l'anglais vers le français, a été entièrement adopté et naturalisé par celui-ci.

Nous notons, cependant, qu'il ne s'agit pas du seul emprunt de langue relevé dans le corpus de publicités que nous explorons. Le mot « **pack** », issu de l'anglais

« package », c'est-à-dire paquet ou emballage a été, de son côté, entièrement inséré et adapté dans trois différents textes en français où nous le retrouvons par exemple dans [D1] précédé de l'article défini « le ». Les concepteurs-rédacteurs ont sans doute recouru à cet emprunt à cause de l'absence du mot juste en français.

[D1] Eiche le printemps ! 400 DA de crédit gratuit.
Le pack à 4400 DA/TTC seulement.

[D6] 3 DA l'appel
Pour tes trois numéros préférés
PACK LAHBAB
NOKIA. CONNECTING PEOPLE.

[M 1] Pack gostoya
Nokia 1050 avec radio FM,
C'est vraiment gostoya.
Pack gostoya avec 1200 DA de bonus + carte SIM gosto,
au prix de 4990.

Dans le texte [M23] ci-dessous, l'unité lexicale empruntée à l'anglais est « **online** » :

[M23] Simple...
La F@cture **online**
... mais aussi :
Plus pratique,
Plus rapide,
Plus sécurisé !
www.mobilis.dz

Ce terme qui renvoie à « en ligne » en français, a été inséré dans le texte pour créer un effet de style. Il essaie de contribuer de façon artificielle à mettre en relief les attributs du service.

Nous nous permettons, dans un premier constat, d'avancer que le recours à l'emprunt à l'anglais dans [M23] comme dans [M3] relève d'une stratégie déployée par l'opérateur à chaque lancement d'un produit relatif au monde de l'Internet et de la technologie.

L'arabe et l'anglais ne sont pas les seules sources d'emprunt dans le discours publicitaire des OTM en Algérie. Nous relevons dans le texte [D15] de Djezzy, un emprunt à la consonance italienne à travers le terme « **GRATISSIMO** » :

[D15] appels gratuits & illimités

GRATISSIMO

appels gratuits et illimités après la 5^{ème} minute,

Cet emprunt à la langue italienne, dans ce texte, n'est pas fortuit. Le concepteur-rédacteur a précisément choisi cette langue à cause de la place qu'occupe l'Italie dans l'esprit de bon nombre de jeunes algériens pour qui ce pays représente « l'eldorado », « le rêve algérien ». L'Italie et « la hargha » (l'immigration clandestine) sont devenus, à ce moment de l'histoire de l'Algérie, le sujet à la une des journaux et des discussions quotidiennes les plus banales. Ainsi, l'opérateur s'est adapté avec la situation du moment et a recouru à cette langue à forte charge émotionnelle.

Suite à cette analyse du phénomène d'emprunt du français aux autres langues, nous pouvons avancer que les opérateurs tendent à travers cette stratégie de créer une différenciation avec la concurrence. Les trois opérateurs lancent à chaque fois un produit ou un service que la concurrence détient déjà ou détiendra ultérieurement. Ainsi, chacun d'eux tente de se différencier des autres de par le recours à des innovations et des effets de style dans le discours, ce qui explique toutes ces néologies d'emprunt auxquelles ils recourent dans leurs publicités.

L'exemple le plus parlant pour illustrer nos dires est celui du service de gratuité lancé par les trois concurrents : Djezzy «GRATISSIMO»/ Mobilis « BATEL »/ Nedjma « FREE », trois emprunts différents à trois langues différentes pour désigner un même service, celui de la gratuité.

2.2. Le français langue empruntée

En plus de ce que nous venons d'explorer comme cas d'emprunt du français aux diverses langues qui l'entourent, nous rencontrons dans les textes publicitaires des OTM d'autres cas d'emprunts où le français est plutôt langue empruntée que langue emprunteuse.

Nous relevons cela dans les textes [D33] [D34] [N21] [N23] et [N13] où il s'agit d'un emprunt de parole qui sert à désigner un nom de service :

[D33] اتصلوا كما تودون
لجازي INFINI
رقم واحد مجاني و غير محدود
اختاروا رقمكم المفضل
عرض محدود

[D34] تريدون الحصول على هدايا؟
تريدون الحصول على عروض رائعة
عرفوا بهويتكم في أقرب الأجل
IMTIYAZ كلماتك هدايا

[N21] Nedjmax خلال شهر رمضان مع
أنت إلي تختار

[N23] Nedjma illimité في رمضان مع
تخفيض على سعر الشراء 50%

[N13] مكالماتي المجانية إلى غاية 2009
لنجمة ب 30 دقيقة مجانية
اشتر la star
كل شهر لمدة 6 أشهر

« Infini », « Imtiyaz », « Nedjmax » (Nedjma Maximum), « Nedjma Illimité » et « la star » sont tous des noms de services que les opérateurs offrent à leurs clients. Cette déviation lexicosémantique de la norme de l'arabe au profit d'une norme d'usage, reflète de son côté la volonté du concepteur-rédacteur à reproduire un aspect des différents usages qui caractérisent le parler algérien, car le constat est tel que la cohabitation de ces langues fait que chacune d'elles puise chez les autres le lexique qui sert ses besoins.

Pour ce qui est du texte [D34], « Imtiyaz » de Djezzy que nous avons relevé lors du développement précédent en tant qu'emprunt du français à l'arabe classique, nous le signalons à présent comme une sorte de « réemprunt », dans la mesure où le concepteur-rédacteur le réemploie tel qu'il se présente dans le texte en français, alors qu'il aurait pu le réadapter au discours dans lequel il est produit et le graphier en alphabet arabe « امتياز ». Ainsi, même si le concepteur-rédacteur a tiré ce terme de l'arabe classique, il n'a pas hésité à emprunter les caractères latins pour l'introduire à l'intérieur de l'énoncé produit dans sa langue d'origine. Il s'agit sans doute dans ce cas d'une volonté de transgression de la norme de la part du concepteur-rédacteur qui tend, à travers cette manœuvre, de casser la monotonie qui peut caractériser la graphie du texte, et ceci, toujours, dans le but de produire un effet de style.

Nous retrouvons dans d'autres textes un autre usage de l'emprunt qui risque fort bien de passer rapidement d'un emprunt de parole à un emprunt de langue. Il s'agit des termes : abonnement, SMS, SIM et bonus que nous relevons respectivement dans les textes [N19] [M30] [N15] et [N8].

[N19] سا450

مكالمات مجانية صالحة حتى نحوا لخارج
خلال شهر رمضان من منتصف الليل إلى 6 مساء
و عرض صالح لزبائن الدفع المسبق Nedjma Abonnement

[M30] 2008 رمضان

Parole,
Parole !
كل مكالماتكم مجانية
24 سا / 24 و 7 أيام 7/
!مهداة SMS ... و 20 رسالة

[N15] عند نقطة البيع نجمة ...

إبداء من 15 سبتمبر 2008 ، عند شراء بطاقة Sim نجمة
سيطلب منك بطاقة التعريف
لا تخرج بدون عقد شرا
نحبها ونحب إلي يحبها Nedjma.

[N8] Nedjma STORM

150% la star bonus
الإلكترونية لنجمة، مع STORM
عبئ واربح المزيد من الرصيد:
لكل تعبئة ابتداء من 250 دج على TWEM و 150% Bonus

Ces termes sont devenus d'usage courant dans tout type de discours relatif à la téléphonie mobile. Nous pouvons peut-être même avancer que le recours à ces termes est dû à l'emprunt de la technologie même du téléphone portable dans le sens d'un « Pack », de même que pour beaucoup de termes relatifs aux technologies du micro-ordinateur et de L'Internet.

Si dans le quotidien par exemple, les locuteurs peuvent alterner d'usage entre « SMS » (Short Message System) et « message », ou entre « SIM » et « Puce », nous rencontrons très rarement l'expression « رسالة قصيرة » comme substitut de l' « SMS » ou « شريحة » comme substitut de « SIM ». Nous notons cependant l'absence, dans le vocabulaire des usagers, d'un mot ou d'une expression qui peut se substituer à celui de « bonus ».

Nous pouvons ainsi finir par dire que le concepteur-rédacteur, dans ses textes, puise dans le répertoire plurilingue du destinataire et produit alors cette néologie d'emprunt, probablement parce qu'il aura compris que son discours, pour être efficace, doit s'appuyer sur le paysage linguistique dominant. Ce n'est pas par

hasard que ce sont des emprunts à la fois à la langue dialectale et à la langue de référence (arabe standard) des locuteurs algériens.

L'emprunt employé dans ces publicités est considéré comme un emprunt de compétence (Hamer, 1997). L'objectif du publicitaire dans ce choix est d'atteindre un effet maximal de style, et de rendre maximale la communication entre lui et le consommateur algérien. Le recours à ce type d'emprunt est dû également au fait que le mot correspondant en français n'exprime pas toutes les nuances souhaitées ou la réalité sociolinguistique exprimée.

Les emprunts utilisés dans ces discours sont plutôt des emprunts de parole qui risquent fort bien de devenir des emprunts de langue (Grojean, 1982) et atteindre un niveau d'>intégration (Mackey, 1976) qui permettra leur utilisation même par les monolingues au même titre que (hitiste, trabendiste, toubib, douar, ...)

Outre le phénomène d'emprunt, une autre conséquence linguistique du contact de langue se révèle être présente comme stratégie de communication dans le discours publicitaire des OTM en Algérie : il s'agit de l'alternance codique « code switching ».

3. Le code switching

De même que l'emprunt, d'alternance codique est une stratégie de communication qui marque une forte présence dans le discours publicitaire des OTM qui tend à chaque fois de renvoyer au destinataire une image de lui-même dans laquelle il se reconnaît et à laquelle il s'identifie.

3. 1. L'alternance intraphrastique

La première station à laquelle nous nous arrêtons en explorant le phénomène d'alternance dans les publicités des OTM est celle du slogan de l'opérateur Djazzy :

[D] La vie "عيش"

Il s'agit dans ce slogan d'une alternance entre deux codes : l'arabe dialectal et le français. Ces deux expressions, qui se côtoient à l'intérieur d'un même énoncé, gardent chacune sa graphie d'origine et font sentir une certaine rime à travers un jeu de mots entre "عيش" » (vis) et « la vie ».

En adoptant un slogan qui fait alterner les deux langues, le concepteur-rédacteur fait le choix d'une identité sociale bilingue. Ceci dit, même dans des publicités unilingues, le sens du slogan n'échappera pas au destinataire.

Djezzy reproduit la même figure dans le texte [D1] où il s'agit toujours d'une alternance arabe dialectal/ français, avec cette fois ci une petite spécificité :

[D1] **Eiche le printemps ! 400 DA de crédit gratuit.**

Le pack à 4400 DA/TTC seulement.

« Eiche le printemps » (vis le printemps), qui est à l'image du slogan « La vie عيش », est transcrit entièrement en caractères latins. Il s'agit ici d'une alternance de codes sans celle des caractères, donnant du coup l'illusion d'être un énoncé unilingue. Le concepteur-rédacteur essaie de par cette manœuvre de créer un climat de connivence et de complicité avec le destinataire.

La publicité [D6] combine quant elle, trois codes linguistiques au sein d'un même discours : français, arabe dialectal et anglais. Rien de choquant dans ces textes pour le consommateur algérien caractérisé par ce mode langagier alterné.

[D6] 3 DA l'appel

Pour tes trois numéros préférés

PACK LAHBAB

NOKIA. CONNECTING PEOPLE.

Dans ce texte, le concepteur-rédacteur emprunte à l'arabe dialectal le mot « LAHBAB » qui signifie en français « les amis ». Cependant, les deux termes ne possèdent pas le même poids affectif car le mot en arabe dialectal exprime un rapprochement plus fort que celui que peut exprimer son équivalent en français. C'est sans doute, la raison pour laquelle le concepteur-rédacteur a recouru à ce choix qui va lui permettre de casser les barrières et d'installer un climat de convivialité entre le destinataire et lui.

Le texte [D35], à l'image des deux précédents, donne l'illusion d'être unilingue, nourrit par le fait de la seule présence de l'alphabet latine dans l'énoncé.

[D35] **ALLO Wella oualou**

A la lecture du texte, il apparaît qu'il s'agit plutôt d'une alternance français/ arabe dialectale. Ce dernier est produit à l'image des SMS que peuvent s'échanger entre eux bon nombre d'algériens, c'est-à-dire, un énoncé où les langues se relaient, mais toutes vêtues de graphie latine.

Le concepteur-rédacteur exploite dans ces textes toutes les formes et les situations d'alternances que peuvent produire les locuteurs algériens au quotidien, sans doute parce qu'il aura compris que ces alternances fonctionnent comme une carte d'identité de ces derniers. Elles sont la manifestation de leur identité plurielle et l'expression de la diversité linguistique.

Les visuels [D22] et [D24] contiennent également une alternance codique entre l'arabe classique et le français :

[D22] عرض رمضان ألو OTA
جميع مكالماتك في رمضان بنصف السعر مع الو OTA

« ألو » (ALLO), qui constitue un nom de produit proposé par Djezzy, et OTA, qui est l'abréviation d' (Orascom Télécom Algérie), alternent dans ce texte avec des expressions en arabe classique, probablement pour assurer une communication plus efficace avec le destinataire qui possède des compétences dans les deux codes. Ce ci évite au publicitaire le recours à la traduction qui peut parfois réduire l'efficacité du message.

Nous retrouvons cette stratégie langagière dans trois publicités de Nedjma :

[N27] [N8] et [N7]

[N7] للفرق المؤهلة STAR نجمة الراعي
لنهائيات الكأس الجزائرية لكرة القدم 2008

[N8] Nedjma STORM

150% la star, bonus
STORM الإلكترونية لنجمة، مع
عبي واربح المزيد من الرصيد:

لكل تعبئة ابتداء من 250 دج على TWEM و Bonus % 150 la star

[N27] المكالمات ب 4 DA نحو قع les réseaux

Dans le texte [N7], le concepteur-rédacteur tend par l'alternance entre le français et l'arabe classique à capter l'attention du destinataire en produisant un effet de style et un jeu de mots entre « نجمة » (l'étoile) et « star » (l'étoile), s'installant par là dans la norme d'usage de ce dernier.

Le texte [N8] combine également deux codes : l'arabe classique et le français. Les termes en français avec lesquels alternent ceux en arabe classique sont majoritairement des noms de services « STORM », « la star », « twem » (les jumelles : nom de service emprunté à l'arabe dialectal mais qui a gardé sa graphie latine même une fois introduit dans un énoncé en arabe » et « bonus ».

Le texte [N27] est quant à lui une parfaite reproduction du parler algérien. Le concepteur-rédacteur y alterne avec souplesse et fluidité trois codes différents, l'arabe classique, l'arabe dialectal et le français, sans qu'on y sente aucun déséquilibre sémantique.

Il demeure cependant nécessaire de signaler qu'aucune publicité chez Mobilis n'est construite à l'image de ceux que nous venons de relever chez ses deux concurrents.

3. 2. L'alternance interphrastique

Il s'agit dans ce cas de toutes les alternances que nous relevons à l'intérieur du message publicitaire et non dans l'énoncé.

Si nous n'avons relevé chez Mobilis aucune alternance intraphrastique, nous retrouvons l'interphrastique dans les textes : [M 2] [M 30] et [M 36] où chaque alternance marque une spécificité particulière :

[M 2] Keep Walking...

mobiconnect
Internet avec vous. Partout.
Soyez mobiles !

Le texte [M2] par exemple contient une alternance entre le français et l'anglais. Le code ici est orienté vers une population ciblée qui est celle des usagers de la technologie. Le concepteur-rédacteur aurait pu dans ce texte se passer de l'expression « **keep walking** » dont il présente la traduction en bas du texte, mais sa présence cote à cote avec le français est dans ce cas significative.

Dans cette publicité relative au monde de la technologie, de l'Internet et des affaires, le publicitaire a essayé d'adapter son discours en fonction du service qu'il offre. Celui-ci va permettre à son acquéreur de s'ouvrir sur le monde, un monde où l'anglais marque fort bien sa présence. Par le biais de l'usage alterné des deux codes, que le destinataire risque de rencontrer dans le produit promu, le publicitaire est en quête d'une certaine authenticité.

Le texte [36] met en scène trois différents personnages qui discutent au sujet d'une promotion offerte par l'opérateur au mois de Ramadhan :

[M36] Minuit - Midi et ...

Midi - 18h
Pendant le Ramadhan,
L'appel est gratuit !
de minuit à midi, c'est gratuit après la 3^{ème} minute !
Oui, je sais ! et de midi à 18h, c'est gratuit après la 5^{ème} minute !
Quoi ?? ils prolongent jusqu'à 18h la gratuité ??
Yamala kebret. EL HADRE BATEL !!!
Oui, de Mobilis à Mobilis ! Mais jusqu'où iront-ils ???

L'opérateur dans ce texte ne faisant que rapporter fidèlement les propos des interlocuteurs, inscrit le dialogue dans des bulles comme pour prendre de la distance avec leurs pratiques alternées.

Dans [M30], nous lisons chez le concepteur-rédacteur une certaine recherche de style, dans la mesure où il inscrit son texte dans une intertextualité. Cette publicité convoque, comme nous l'avons développé précédemment (chapitre 4), les paroles d'une chanson célèbre de Dalida. Toute tentative de traduction ou d'adaptation risque de faire perdre au texte toute son originalité :

[M30] 2008 رمضان

Parole,
Parole !
كل مكالماتكم مجانية
24 سا / 24 و 7 أيام / 7
!مهداة SMS... و 20 رسالة

Djezzy recourt au même procédé dans les textes [D6] et [D7] où l'opérateur fait cohabiter exprès plusieurs codes à l'intérieur du même message.

[D6] 100 DA de crédit gratuit

30 SMS gratuits tous les 3 mois
+
3 DA l'appel
Pour tes trois numéros préférés
PACK LAHBAB
NOKIA. CONNECTING PEOPLE.

[D7] الأستاذ طارق بن صالح

محامي لدى المجلس
متخرج من جامعة الحقوق بن عنون
رقم الهاتف النقال :
الرقم يبقى هو هو
الـ 0 يولي 70
الـ 0 يصبح بكل بساطة 07
ابتداء من 22 فيفري

Dans le texte [D7], qui constitue une traduction intégrale du [D3], produit entièrement en français, le publicitaire aurait pu se passer d'introduire « Le 07 » dans le message et se contenter du texte produit intégralement en arabe classique. Ayant fait le choix d'une identité bilingue et portant l'alternance comme signature, Djezzy n'hésite pas à émarger dans ses textes à chaque fois que l'occasion se présente.

Le texte [D6], où nous trouvons inscrit en bas du message le slogan relatif à Nokia : « NOKIA. CONNECTING PEOPLE » (Nokia. Peuple Connecté), contient quant

à lui une alternance français/anglais. Il ne faut cependant pas manquer de signaler que le mobile que contient « Pack LAHBAB » est un mobile Nokia, ce qui légitime pleinement la présence du slogan relatif à la marque dans la publicité.

Cette alternance interphrastique marque un usage fréquent chez Nedjma. On la retrouve dans les textes : [N3] [N4] [N13] [N14] [N17] et [N27]

Les textes [N3] et [N4], qui sont tous les deux des publicités bilingues, peuvent être considérées comme complémentaires :

[N3] ALGERIE اف FORT
نحبها ونحب إلي يحبها

[N4] FORT قع بزاف
الجزائر
نحبها ونحب إلي يحبها

Nous lisons dans [N3], qui met en scène la star mondiale du football, d'origine algérienne « Zineddine Zidane » en compagnie d'un groupe d'enfants, le mot « fort » + deux lettres de l'alphabet arabe « اف » inscrits sur le mur, qui représente un arrière plan de la scène. Nous y lisons également le mot « ALGERIE » inscrit sur le maillot de l'un des enfants présents.

Dans le texte [N4], l'image est plus claire. Nous arrivons à lire nettement toutes les inscriptions portées sur le mur : « FORT » + « بزاف » + « قع », comme nous lisons encore une fois sur le maillot du même garçon « الجزائر » (ALGERIE). Les deux textes portent la signature de Zidane, le slogan de l'opérateur, produit en arabe dialectal *نحبها ونحب لحبها* ainsi que le nom de la marque.

La présence de mots du dialecte algérien à l'intérieur de ces textes tend à familiariser le destinataire avec le contenu du message.

A travers ces messages à forte charge émotionnelle, le concepteur-rédacteur cherche à créer une certaine connivence avec son destinataire et le toucher à travers ce qu'il a de plus cher : son nationalisme, son attachement profond à sa patrie, symbole de l'union du peuple.

Dans ces textes où apparaît le slogan de Nedjma « *نحبها ونحب لحبها* » (« je l'aime et j'aime ceux qui l'aiment »), nous percevons deux sens. Un sens propre où il est question de l'opérateur étoilé, et un sens figuré qui renvoie à l'Algérie chère au cœur de tout algérien aimant son pays et tous ceux qui aiment son pays.

Quant à « FORT » et « بزاف », ils constituent des mots à « charge culturelle partagée ». Le mot « بزاف » (bezef) qui veut dire « beaucoup » est un mot fort de

par sa présence dans le dialecte algérien, pouvant marquer, par sa simple présence, une identité à ses usagers.

Quant au mot « FORT », qui est d'origine française, il a récupéré une prononciation algérienne avec un « R roulé » et fait partie, depuis bon nombre d'années, du répertoire langagier des algériens. Ce mot a perdu son sens initial pour prendre un sens fonctionnel forgé par l'usage de la langue en Algérie. « Fort » à l'algérienne veut dire (le « top ») le meilleur, l'extra... C'est le sens répandu entre les utilisateurs qui l'emploient pour attribuer à la chose un caractère de suprématie.

Le texte [N13] comporte une alternance : arabe classique /français

[N13] 2009 مكالماتي المجانية إلى غاية
اشتر La star 30mn. la star
النجمة ب 30 دقيقة مجانية
كل شهر لمدة 6 أشهر

La présence de l'énoncé en français dans ce texte n'est pas indispensable, dans la mesure où ce dernier comporte sa traduction en arabe classique. Cependant, il semblerait que le concepteur-rédacteur tenait à garder présent dans le message la désignation du produit en français, sans doute pour que le texte puisse toucher le maximum de locuteurs.

Dans la publicité [N14] où tout le texte est produit en français, nous notons la présence, en bas du message, du slogan de l'opérateur en arabe dialectal, chargé de toute la symbolique que nous avons détaillée dans [N3] et [N4].

[N14] Au point de vente Nedjma...

« Bonjour, c'est pour l'achat d'une puce prépayée »
« Pourrai-je avoir votre pièce d'identité ? »
« S'il vous plaît ! Mon contrat »

A partir du 15 septembre 2008, toute nouvelle acquisition d'une sim Medjma nécessite une pièce d'identité. Assurez vous d'avoir votre contrat avant de sortir du point de vente.

Nedjma. نحبها ونحب إلي يحبها

[N24] est quant à elle une publicité bilingue que l'opérateur a lancé à l'occasion du 54^{ème} anniversaire de la révolution algérienne :

[N24] 54^{ème} anniversaire de la révolution algérienne
لنحتفل جميعا بذكرى اندلاع ثورتنا المجيدة

Nous pouvons avancer que l'usage alterné de l'arabe classique et du français, dans ce texte, n'est pas gratuit, mais relève plutôt d'une symbolique relative au

passé et au présent de l'Algérie et des algériens : un passé gravé avec des lettres latines et un présent marqué par des caractères arabes, et le tout constitue l'histoire de l'Algérie et de toute la population qui se reconnaît dans le brassage.

Le fait marquant de notre observation c'est que les concepteur-rédacteurs algériens, pour séduire, toucher, convaincre et renforcer la connivence avec le destinataire, n'ont pas eu besoin de créer ou d'inventer des mots nouveaux.

Ils ont pu, à travers le répertoire langagier du public algérien (arabe classique, arabe dialectale, français,...) faire des créations langagières, autre que le néologisme proprement dit, et ont préféré l'alternance des langues comme stratégie d'ostension, de persuasion, produisant de véritables « cocktails de langues » (Kadi & Maïche, 2008)

L'emprunt et l'alternance codique ne sont, cependant, pas les seules manifestations du contact de langues que nous relevons dans le discours publicitaire des OTM. Le code mixing se révèle être une autre expression de ce contact qui se traduit dans les textes des OTM par le mélange des deux codes, oral et écrit.

4. Le code mixing

4.1 L'oral dans l'écrit

Le mixage oral/écrit, qui sert à renforcer la proximité et établir une connivence entre le publicitaire et le destinataire, marque sa présence dans les textes [N15] [M32] [D4] [D7] [D11] et [M1].

Le texte [M1] que nous avons traité dans l'emprunt contient un mélange au niveau de l'énoncé « c'est vraiment gostoya » qui constitue une expression qui relève plutôt de l'oral que de l'écrit.

Le mot « **gostoya** » occupe dans ce texte une double fonction : il est d'un côté un nom propre, tel que nous l'avons développé précédemment, et d'un autre côté on ressent qu'il recouvre sa signification initiale qui renvoie à « mon aise ».

Dans la publicité [D7] qui est unilingue arabe, le mixing est relevé au niveau de l'énoncé « الرقم يبقى هو هو » (le numéro reste le même). La répétition, caractéristique de l'orale, fait suite dans ce texte à un énoncé qui relève d'un niveau de langue soutenu.

Nous pouvons aussi lire dans le même texte « ال 0 يولي 70 » le mot « يولي » (devient) émanant de l'oral, qui marque un effet de style avec son équivalent dans la langue soutenue « يصبح » présent dans le même texte. Ceci confirme que le concepteur-rédacteur tend à travers cette manœuvre à créer un climat de sympathie, et de complicité avec son destinataire :

Le texte [M32] relève également du même phénomène. Le mélange se manifeste au niveau du dernier énoncé du texte **تتین دوک خیر من واحدة من بعد** (deux tiens valent mieux que un tu auras) qui tend, tel que nous l'avons développé précédemment, à récupérer la valeur d'un proverbe. Etant donné que les proverbes dans toute société prennent des couleurs locales, émanant généralement de la culture de ses usagers, le concepteur-rédacteur cherche à travers ce mélange à renvoyer au destinataire une image de son quotidien et du coup, le familiariser avec le contenu de son message.

[M32] **تتین لموبیلیس**
بطاقة قوسطو مشتراة
بطاقة قوسطو مهداة
تتین دوک خیر من واحدة من بعد

Les marques de l'oral sont présentes dans le texte [D4] avec les inscriptions des expressions « ENOOOOORME », « WAOOOOOWW » et « FOOOORT » marqués comme fond de la publicité. Ces expressions donnent l'illusion d'être la voix d'un tiers qui intervient dans le message et manifeste ses appréciations par rapport au produit proposé par l'opérateur.

Il s'agit là de formes très prisées dans les publicités en général, fonctionnant comme des interjections qui servent à attirer l'attention de l'Autre. Leur rôle consisterait à faire vivre la scène au destinataire qui pourrait se voir se substituer à ce tiers et reproduire ses expressions comme signe de satisfaction.

[D4] DJEZY MILLENIUM	FOOOOORT.....
Tous vos appels	ENOOOOORME.....
Gratuits illimités et à vie	WAOOOOOWW...
série limitée.	

Dans le texte [D11], le concepteur-rédacteur fait également appel à la langue parlée. L'oralisation y est présente à travers l'énoncé « ...ça c'est du bonus ! » qui, à l'image de ce que nous avons développé dans le [D4], constitue une appréciation que le destinataire pourrait exprimer à l'égard de la promotion offerte. Cette appréciation qui sera sans doute formulée dans un code oral, donne une légitimité à l'emploi de ce mélange oral/écrit par le concepteur-rédacteur qui tente à chaque fois d'exploiter une des multiples facettes du destinataire, lui renvoyant dans chaque publicité une image dans laquelle il pourra se reconnaître et à laquelle il pourra s'identifier.

[D11] 100% de crédit en plus...
...ça c'est du bonus !
à partir de 500 DA de rechargement

sans limitation du nombre de rechargement.

Cet emploi du mélange de codes que nous venons de décrire constitue une preuve supplémentaire de l'influence de la situation du contact de langue sur le discours publicitaire des OTM qui, afin de garantir son efficacité et toucher le maximum de public, s'adapte avec le contexte dans lequel il se produit et déploie toute les stratégies de communications susceptibles d'être mises en œuvre par les locuteurs dans ce type de situation.

Conclusion

L'analyse des stratégies de communications déployées par les trois opérateurs de la téléphonie mobile dans l'environnement sociolinguistique algérien nous permet de conclure que pour séduire, toucher, convaincre, renforcer la connivence avec le destinataire et garantir l'efficacité de leurs discours, les concepteurs-rédacteurs de ces discours se sont appuyés sur le paysage linguistique dominant.

Connaissant parfaitement leur public cible, ces derniers se sont appuyés précisément sur le répertoire plurilingue et les multiples compétences langagières de celui-ci pour produire ce que nous avons nommé des « cocktails de langues ». Du coup, à l'unilinguisme décrété dans les textes réglementaires régissant l'affichage public, les concepteurs-rédacteurs opposent et imposent un plurilinguisme affiché.

L'emprunt, l'alternance codique et le code mixing se révèlent être les différentes expressions du contact de langues que nous avons relevé dans notre corpus. Ils fonctionnent comme une carte d'identité des locuteurs algériens. Ils sont la manifestation de leur identité plurielle et l'expression de la diversité linguistique.

Bibliographie

- Deroy, L. 1956. *L'emprunt linguistique*. Paris : Les Belles Lettres.
- Derradji, Y. 1999. « Le français en Algérie langue emprunteuse et empruntée ». S. Lafage et A. Queffélec, *Le français en Afrique*, revue du Réseau des observatoires du français contemporain en Afrique, Didier-Erudition. <http://www.unice.fr/bcl/ofcaf/13/derradji.html> [consulté le 30 juin 2016].
- Djaoud, M. « Le français dans le quotidien des Algériens ». *La francophonie*. <http://maurice-courtois.perso.neuf.fr/numero3/PATOIS1.htm> [consulté le 30 juin 2016]
- Gaouaou, M. 2000, « Réflexions sur les motivations des changements ou des combinaisons de langue (arabe-chaoui-français) dans le discours des professeurs de français du second degré de la région de Batna », *El-Tawassol* n° 17 ; Université d'Annaba.
- Hamers, J., Blanc, M. 1983, *Bilinguisme et Bilingualité*, Bruxelles : Mardaga.
- Kadi, L., Maiche, H. 2008. « Quand les langues se mêlent pour nous séduire », Communication au Colloque international de Mascara. Non publiée.
- Kadi, L. 2009. « Un lieu de rencontre des langues et des cultures : les publicités de la téléphonie mobile ». *Synergies Algérie*, n° 7, p. 289-293. [En ligne] : <http://gerflint.fr/Base/>

Algerie7/kadi.pdf [consulté le 30 juin 2016].

Kadi, L., Maiche, H. 2010. Quand la publicité s’empare des langues et des cultures. Colloque International « Langues, Cultures, Interculturalité » 26-28 Avril 2010, Sidi Belabes. Non publié.

Maiche, H. 2010. « Le discours publicitaire algérien : la conciliation culture, langue et discours ». *Synergies Algérie*, n° 10, p. 289-297. [En ligne] : <http://gerflint.fr/Base/Algerie10/maiche.pdf> [consulté le 30 juin 2016].

Moreau, M. L. 1997. *Sociolinguistique, concepts de base*. Bruxelles : Mardaga.

Morsly, D. 1996. « Génération M6, le français dans le parler des jeunes algérois ». *Plurilinguismes*, 12.

Taleb Ibrahim, K. 1997, *Les Algériens et leur(s) langue(s)*. Alger : El Hikma.



ISSN 1958-5160

ISSN en ligne 2260-5029

Analyse des représentations sociolinguistiques d'enseignes : cas de quelques flâneurs mostaganémois

Dr. Azzedine Malek

Université de Mostaganem, Algérie

mallek25@yahoo.fr

Résumé

La présente étude se propose d'interroger des passants sur un support d'affichage donné, en l'occurrence l'enseigne de commerce. Ce projet consiste à établir la typologie des lecteurs. En second lieu, il a été procédé à une analyse méthodologique et ses retombées théoriques, phénomène de nature à ouvrir des pistes pour une exploitation aménagiste de l'espace urbain.

Mots-clés : flâneur, traces sémiographiques, représentations sociolinguistiques, espace urbain, enseigne de commerce

تحليل للتصورات السوسيو-السنية للافتات لدى بعض المتسكعين بمدينة مستغانم

المخلص : هذه الدراسة ترمي إلى مسائلة المارة حول عروض وملصقات معينة، ونخص بالذكر اللافتة التجارية. هذا المشروع يستدعي إنشاء تصنيف خاص بهؤلاء القراء. ثانيا، بعد إجراء الدراسة التحليلية المنهجية وما انجر عنها من نتائج نظرية، إقتضت طبيعة الظاهرة فتح آفاق لاستغلاله في تهيئة الحيز الحضري.

الكلمات المفتاحية: المارة - آلائر السيميو-خطية - التصورات السوسيو-السنية - الفضاء الحضري - اللافتات التجارية.

A analysis of sociolinguistic representations of commercial signs by some mostaganamian loafers

Abstract

The present survey undertakers to query passerbies about a posting support, at this juncture the commercial sign. This project consists in outlining the typology of readers. In second place, we have proceeded to a methodological analysis and its theoretical fallouts, phenomenon likely to open pathways for managerial exploitation of urban space.

Keywords : loafers, semiographical traces, sociolinguistic representations, urban space, commercial signs

Associée à l'image ou au dessin, l'écriture a, depuis toujours, manifesté les différentes formes de représentation de l'Homme, que ce soit pour marquer son activité dans le macrocosme ou pour formuler efficacement ses aspirations et ses inquiétudes dans sa niche écologique. Notre article se propose de dresser un constat selon lequel les langues, au sein de toutes les sociétés du monde, fonctionnent particulièrement à l'aide d'images et de dessins ; autrement dit, le déchiffrage d'un affichage quelconque par un flâneur, dans un milieu urbain, n'est pas focalisé exclusivement sur ce qui est transcrit graphiquement. L'œil des lecteurs opère pratiquement un balayage oblique, sur l'affichage. En termes techniques, il s'agit d'une sorte de mouvement visuel enregistrant simultanément une multitude d'informations inhérentes à la forme, à la couleur, à la dimension et à l'agencement du contenu à l'intérieur d'un support d'affichage.

Ceci nous conduit à définir le lieu d'accumulation de ces informations, à savoir la « mémoire sociolinguistique ». Cette *mémoire*, d'ailleurs, appréhendée en termes de discours dynamique sur les différentes configurations expressives de la ville, constitue l'une des problématiques majeures de la sociolinguistique urbaine (cf. notamment les travaux de T. Bulot en bibliographie et la référence citée *infra*). L'intérêt d'une telle problématisation revêt un double avantage ; d'une part, il s'agit de la description, dans le présent, d'un corpus de pratiques et de productions effectives des acteurs sociaux sur la signalétique urbaine et, d'autre part, pour le passé l'exploration d'une signalétique linguistique historiquement mémorisée voire refoulée dans la conscience d'individus et transmise de génération en génération (cf. la modélisation *infra*). Cette mémoire n'est que l'expression sensible d'une *mise en mots* d'un passé un peu particulier, d'un présent en gestation et d'un futur plein d'interrogations. Les écrits de la ville se présentent, cependant, comme une exposition, à ciel ouvert, de cette dynamique linguistique à travers des sédiments graphiques, iconiques et symboliques. Un panneau publicitaire ou une enseigne de commerce ne passent pas inaperçus devant les passants. Dans le souci de décrire l'environnement graphique de façon exhaustive, la sociolinguistique urbaine articule cette dynamique socio-langagière sur la question de la *discursivité*¹.

Parler de sociolinguistique urbaine ou d'écolinguistique, c'est interroger à la fois les langues dans leur contexte et les discours de locuteurs sur ces langues. A cet effet, Calvet s'interroge sur la posture à adopter, en tant que sociolinguiste, dans le traitement des phénomènes sociolinguistiques :

« Que suis-je en train de faire ? De la sociolinguistique urbaine ? De la sociologie du langage ? De l'écolinguistique ? [...] Disons les choses simplement : ma position est que nous faisons tous de la linguistique, science qui ne peut se limiter à la description d'un artefact, la langue, mais qui se situe dans le cadre d'un

continuum allant, comme nous l'avons écrit, de l'analogique au digital.» (Calvet L.-J. & Moussirou- Mouyama, 2000 : 13).

Introduction

Notre exposé est consacré à l'exposition des éléments principaux à partir desquels nous avons conçu notre thèse de doctorat soutenue le 22 Janvier 2015, et l'on se donne pour tâche de définir et de déterminer l'usage de certains concepts, que nous développerons en analyse ci-après, ceci en vue de baliser, dès le départ, le terrain au lecteur. Il s'agit dans la présente étude de notions relevant des approches écolinguistique et onomastique, à savoir l'environnement graphique, l'acclimatation / acclimatation, les enseignes commerciales, le digraphisme, les écrits de la ville, les altérations morpho-lexicales. D'abord, ce que l'on entend par ces termes relève simplement de l'approche écolinguistique orientée vers des systèmes d'écriture dans les milieux urbains. D'ailleurs, comme le souligne Calvet (1999 : 46-48) :

« [Conjointement] au système gravitationnel des langues, [on note l'existence d'] un système gravitationnel des écritures, et que de nombreuses personnes sont digraphes, connaissant le système permettant de noter leur langue et un autre système, qui est le plus souvent l'alphabet latin. Or ce digraphisme se retrouve sur les murs de nos villes, dans les inscriptions, les affiches, les panneaux indicateurs. Les plaques indiquant les noms de rues par exemple sont bilingues au Maroc (alphabets arabe/latin) ou dans le quartier de Soho à Londres (alphabet latin/caractères chinois), et le même système peut aussi noter au même endroit différentes langues (l'anglais et l'espagnol aux USA [l'arabe et le français en Algérie] par exemple), avec différentes relations entre signes et sons. Il y a donc un discours des murs de nos villes. »

Dans ce même ordre d'idées, et en insistant sur la relation contrastée entre *signe* et *sons* évoquée dans cette citation, on envisagera que les écrits de la ville sont le produit d'une dynamique plurilingue — i.e. plurigraphisme¹ — délimitant le territoire par des signes graphiques, le plus souvent apparentés mais renvoyant à la même référence du commerce. Les écrits de la ville se présentent donc comme une donnée sociale et langagière en perpétuelle mutation, qui regorge dans les différents endroits, notamment urbains, à travers des supports diversifiés, et « qui se prête à l'observation directe », pour reprendre l'expression de Haillet P. (2007 : 9). La propriété de ces inscriptions est d'ordre graphique — segments écrits en deux alphabets arabe/latin — à vocation dénominateur de l'activité commerciale, voire identitaire.

Quant aux deux notions acclimatation/acclimatation développées par Calvet dans la perspective d'une approche écolinguistique (Calvet, 2006), l'auteur s'inspire de l'écologie des espèces vivantes et tente de faire un rapprochement avec la dynamique linguistique du changement opérés au cours de l'évolution des mots. Le sociolinguiste définit ces termes comme suit :

« On distingue en écologie, à partir du verbe s'acclimater, deux phénomènes différents, l'acclimatation et l'acclimatation. On parle d'acclimatation lorsqu'une espèce déplacée, animale ou végétale, survit dans son nouvel environnement, et d'acclimatation lorsque cette espèce déplacée non seulement survit mais encore se reproduit, ce qui n'est pas tout à fait la même chose. Il en va de même pour les langues, si nous acceptons de considérer que l'équivalent linguistique de la reproduction est la transmission d'une génération à l'autre de la langue des parents ou d'une langue dominante. Lorsque la colonisation a déplacé des langues vers de nouveaux territoires, certaines n'ont connu qu'un phénomène d'acclimatation, sans lendemain, c'est-à-dire sans acclimatation, sans transmission . » (Calvet, 2006 : 6)

On peut affirmer que l'ensemble des linguistes souscrivent à l'idée selon laquelle les langues naissent, apparaissent et disparaissent, et le principe de l'adaptation linguistique dans les « nouveaux territoires » demeure pertinent, puisque les phénomènes de langues en contact contribuent potentiellement à la diversité des langues et des cultures. Si l'on prend le mot *carrosse* par exemple (mot d'origine française désignant un véhicule) intégré en arabe algérien sous la forme *karroussa* [kaeru:sa] (processus d'acclimatation) et qui s'apparente au plan de l'articulation au terme italien *karozza* [karrutsa](désignant transport), on voit que ce mot a subi des avatars morphologiques au fil du temps et a été lexicalisé (processus d'acclimatation) : au pluriel, on a *karroussat* [kaerru:s-ae:t] « des carrosses » ; *karrousti*, *karrousetha*, *karrousethoum* [kaerru:st-i:/ kaerru:sə-t-ha:/ kaerru:sə-t-hum] « ma carrosse », « sa carrosse », et « leur carrosse ». Il a également un sens générique qui renvoie à tout type de véhicule, comme par exemple : *chrit carrossa jdida*, « j'ai acheté une voiture neuve ».

La « linguistique de terrain » (C. Baylon, 1996 : 25 ; Ph. Blanchet. 2000), concentre ses investigations sur des corpus oraux ou écrits, autrement dit sur des données observables (de la parole) à l'aide d'un mode de collectage, relevant d'une technique de l'enquête conçue pour une population donnée (échantillonnage). Le choix² de la technique relève principalement de trois postures adoptées par le chercheur : soit l'observation directe, soit l'administration d'un questionnaire, ou l'élaboration d'un entretien. De plus, cette démarche de collecte constitue la phase primordiale à tout travail en sociolinguistique, parce qu'elle s'inscrit à

l'interface de l'abstrait et du concret des phénomènes socio-langagiers. Dans le présent travail, nous tenterons à travers les travaux s'appuyant sur les usages linguistiques qui se prêtent de l'observer directement, d'interroger les représentations linguistiques de quelques sujets informateurs sur la perception et la lecture d'une enseigne de commerce, dans une perspective purement qualitative ; est-ce que cette lecture-interprétation identifie l'enseigne comme un jeu de mots et de couleurs ? L'orthographe de ces écrits interpelle-t-elle le regard des passants ou non ? Peut-on parler d'une fonction identitaire de l'enseigne comme le souligne Sautot :

« Au-delà du simple fonctionnement toponymique, l'enseigne propose aussi un affichage identitaire. Dans un même espace graphique se mêlent diverses composantes de l'enseigne (aspects plastiques, iconiques, verbaux, orthographiques) qui construisent cette fonction identitaire de l'enseigne. Elle est la marque d'un lieu certes, mais aussi l'indicateur d'une spécificité forte et cela influence la lecture qui en est faite. » (J.-P. Sautot et V. Lucci, 2001 : 34).

On pourrait parler d'une construction identitaire de l'enseigne en vue de définir une forme d'écrits urbains sous le rapport d'un indicateur sociolinguistique que nous analyserons dans le présent article.

L'intérêt scientifique est de cerner finalement une forme de l'imaginaire linguistique des acteurs sociaux¹ qui se traduit à travers le discours déclaratif, alimenté par la dynamique interactive² de l'entretien.

Présentation des éléments recueillis

L'échantillon est composé de dix sujets interrogés dont l'âge varie entre 19 et 63 ans. Ils résident tous dans la ville de Mostaganem. Le choix des informateurs est purement fortuit. L'objectif étant de recueillir des informations potentiellement riches pour conforter les hypothèses formulées dans notre travail.

Données sociologiques	Age	Sexe	Niveau d'instruction	Profession	Lieu de résidence
Informateur A	42	Masculin	Analphabète	employé	Centre ville
Informateur B	57	Masculin	Licence	Enseignant	Centre ville
Informateur C	36	Féminin	Primaire	Sans	Mazagran

Données sociologiques	Age	Sexe	Niveau d'instruction	Profession	Lieu de résidence
Informateur D	22	Masculin	Universitaire	Etudiant	Salamandre
Informateur E	44	Féminin	Universitaire	Secrétaire	Centre ville
Informateur F	31	Masculin	Lycéen	Sans	Centre ville
Informateur G	63	Masculin	Analphabète	Retraité	Cité 5 juillet
Informateur H	42	Masculin	Universitaire	Médecin	Centre ville
Informateur I	19	Masculin	Lycéen	Sans	Tigditt
Informateur J	37	Masculin	Licence	Commerçant	Beymout

Tableau 1 : Données sociodémographiques des sujets informateurs de l'entretien

L'idée de travailler sur le discours des acteurs sociaux développé autour d'un objet social (la manière d'identifier des enseignes de commerce) nous a permis de bien cerner la problématique et d'affiner les hypothèses, comme nous l'avons souligné plus haut.

Il se trouve que la perception³ de cet objet, en milieu urbain, présente un clivage dans la lecture-interprétation de ce support mis en visualisation. Et nous avons émis les quatre hypothèses relatives à la reconnaissance et à l'identification des enseignes quelle que soit leur forme ou leur taille. Par ailleurs, nous avons pu établir des catégorisations à partir du discours déclaratif des sujets interviewés, en l'occurrence la catégorie du repérage plastique ou iconique, la catégorie du repérage sémantico-orthographique, la catégorie du repérage linguistique minimal et la catégorie du repérage linguistique maximal. Un corpus⁴ de réponses écrites à la question⁵ centrale : *Expliquer comment vous lisez et vous identifiez les enseignes, par exemple dans la ville de Mostaganem ?* a été recueilli. Nous allons présenter les réponses en fonction des catégorisations que nous avons établies. Commençons d'abord par l'iconique.

Repérage iconique

Il est vrai que les passants dans les rues des villes sont attirés beaucoup plus par les couleurs et les dessins affichés un peu partout. On dirait que l'affichette exerce une sorte d'attraction spontanée dont la finalité dépendra de chaque

expression mise en visualisation. Nous pouvons dire, même confirmer que l'icône et le symbolique demeurent un langage universel puisqu'ils n'ont pas besoin de traduction linguistique ou de déchiffrement. Quand on repère par exemple, dans une enseigne le dessin d'une cuillère et d'une fourchette, on songe automatiquement à un restaurant. Idem pour les couleurs et les dessins renvoyant respectivement aux métiers de la boucherie, de l'alimentation, de la cosmétique, etc. A cet effet, nous avons interrogé le regard de quelques lecteurs d'enseignes de commerce, pour voir de quelle manière ils arrivent à identifier la nature d'un commerce ou d'une activité commerciale donnée. Voici un sujet informateur qui développe l'idée suivante :

moi, je ne sais pas lire (...) mais je peux identifier une plaque « enseigne » comme correspondant à une « Boucherie », par exemple ou bien à une boutique d' « Alimentation » (Sujet A)

Ce monsieur de 42 ans, habitant dans le centre ville de Mostaganem, nous livre sa façon d'identifier une enseigne à l'aide de deux éléments révélateurs, à savoir la couleur et le dessin comme outil de perception plastique. Il ajoute :

Et beaucoup de « Taxiphones », je peux les identifier à travers la couleur, rouge et bleu, c'est pour les communications téléphoniques... par exemple une boucherie, la tête d'un mouton est un signe révélateur pour moi, c'est la publicité comme à la télévision... parfois la publicité imitée par des plaques comme la vache qui rit, etc. même ma grand-mère qui n'a jamais fait l'école connaît les boutiques. Je pense que c'est grâce à ces couleurs qui se ressemblent à travers toutes les boutiques à Mostaganem... (Sujet A bis)

Au plan de sa représentation, les dessins et couleurs dont il parle ne sont que la reproduction d'un modèle diffusé dans les médias. Il renforce, en outre, ses propos par l'expression « la publicité à la télévision ». Autrement dit, la conception des enseignes puise dans le modèle publicitaire via l'instrument médiatique (la télévision comme exemple cité ici). De plus, l'informateur souligne un point de ressemblance entre les enseignes arborant des mêmes couleurs, constat que même un membre de sa famille a enregistré.

Un autre sujet s'inscrit dans la même représentation et il affiche effectivement ses impressions à l'égard d'une enseigne « *toutes les enseignes me plaisent, surtout l'élément couleur* ». Quant à l'identification d'une affiche, cette femme de 36 ans évoque sa technique qui consiste à enregistrer le prototype d'un écrit commercial se trouvant dans son quartier pour en repérer un autre ailleurs.

Toutes les enseignes me plaisent, surtout l'élément couleur, mais je ne comprends pas ce qui est écrit sur les enseignes, et cela ne m'empêche pas d'identifier une boutique à travers l'écriture, comme celle d' « Alimentation » (...) c'est que je mémorise le modèle d'écriture d'une enseigne de mon quartier et j'observe de loin... pour repérer une boutique semblable (...) (Sujet C)

De plus, cette femme développe une idée selon laquelle les magasins destinés à vendre de l'alimentation ont la même exposition. La vitrine telle qu'elle se présente, apporte des informations sur le commerce exposé, ajoute l'informatrice. Cependant, ce sujet faisait un constat pertinent relatif au changement linguistique d'une enseigne qui n'est pas systématique avec celui de l'activité commerciale. Autrement dit, les commerçants changent d'activité et gardent la même enseigne qui renseigne sur l'activité antérieure. Le commentaire du même sujet résume cette situation :

Généralement, toutes les boutiques d'Alimentation, à Mostaganem, se ressemblent, elles ont presque la même devanture... la devanture renseigne sur la nature du commerce, savez- vous pourquoi ? Parce que j'ai vu des enseignes sur lesquelles est écrit un type de commerce et à l'intérieur de la boutique tu trouves autre chose... donc on nous montre une chose et on nous vend une autre qui n'a rien à voir avec la publicité de l'enseigne... (Sujet C bis)

En marquant son étonnement, ce sujet de 44 ans souligne un point commun qui caractérise les enseignes de la ville de Mostaganem : le principe de ressemblance, au plan de l'icône et des termes usités.

Moi je suis vraiment étonnée en lisant les enseignes dans la ville de Mostaganem, elles sont toutes semblables, chaque commerçant imite son confrère, surtout les boucheries, (Sujet E)

La terminologie commerciale présente obligatoirement des invariants, à savoir le terme générique, mais l'élément variable demeure le terme spécifique.

Ils mettent tous la tête d'un mouton ou celle d'un boeuf, et ils ajoutent (Boucher El Amel) -l'espoir... le terme boucher est obligatoire dans les enseignes, je n'ai jamais lu ou trouvé une enseigne de boucherie où ce terme est absent... boucherie « el hourria » la liberté, boucherie el Asdiqa' « des copains », boucherie es salam « la paix » et j'en passe... (Sujet E bis)

Du point de vue des lecteurs d'enseignes, un jeune homme de 31 ans développe une attitude non-identificatrice du sens pour les affiches. Du point de vue du concepteur de l'enseigne, il considère que la conception même d'une enseigne, en Algérie, se fait de façon anarchique, voire en dehors de toute norme. Du point de

vue du commerçant, il réduit la fonction d'une enseigne à son aspect « esthétique » et décoratif. Le commerçant n'accorde pas beaucoup de crédit à son enseigne, la finalité étant de mettre un nom au fronton de sa boutique.

Je pense que les enseignes n'ont pas un sens en Algérie, d'après ma vision des choses, puisque la majorité des gens ne lisent pas ce qui est écrit la dedans, et je pense que le monsieur qui a une boutique installe une enseigne pour l'esthétique, c'est tout. Il faut prendre en considération tous ces paramètres pour la simple raison que je dois faire de la publicité, mais cette publicité n'obéit pas à une norme : on écrit n'importe comment, on dessine ce qu'on veut dessiner, on installe de façon anarchique, l'essentiel j'ai une boutique disposant d'un nom. (Sujet F)

De l'identification iconique on passe à celle de la graphie et du sens, ceci pour la simple raison que quelques sujets ont un certain niveau d'instruction.

1.2. Repérage sémantico-orthographique

La lecture-interprétation d'une affiche commerciale requiert forcément une compétence orthographique et sémantique, ceci pour la simple raison que l'enseigne est conçue « pour être lue ⁶». A cet effet, Sautot souligne que « *la figure orthographique est capable d' [...] installer l'identité du commerce [...] En utilisant l'orthographe comme argument rhétorique, l'enseigne s'attaque aux représentations sociales que l'orthographe véhicule* »⁷. En outre, cette capacité orthographique façonne la culture et la citoyenneté de l'individu, elle en fait un « bon citoyen » ; l'auteur ajoute que « *l'orthographe fait partie du patrimoine historique-culturel de la nation. Par extension une bonne compétence orthographique révélerait un bon citoyen* ⁸».

Un enseignant de 57 ans développe un discours autour de l'orthographe utilisée dans une enseigne donnée. Il rejoint, dans sa perception, le groupe de la catégorie iconique, quand il évoque la boucherie, en voici un extrait : *Quand je vois, par exemple, une tête de veau, c'est-à-dire dessinée sur une enseigne, cela veut dire, systématiquement pour moi, que c'est une « Boucherie » (...)* (Sujet B)

Par contre, il éprouve des difficultés en lisant une enseigne en caractère arabe. Une non-identification de la forme orthographique et sémantique est pondérée par un caractère alphabétique latin. Il souligne ;

Parfois je n'arrive pas à déchiffrer des enseignes écrites en arabe, mais quand elles sont transcrites en français, je comprends aisément (...) et parfois aussi des mots en anglais, j'arrive à les lire parce qu'ils sont écrits dans l'alphabet français... (Sujet B bis)

De la lecture il passe à un constat de l'écriture des enseignes. Il considère que ces écrits sont entachés d'erreurs⁹ puisque le scripteur n'a pas la qualification pour cette pratique. Une enseigne installée dispose de deux fonctions, à savoir la présentation iconique et plastique (fonction esthétique) et la lisibilité inhérente à l'orthographe et la langue utilisée (fonction pédagogique). Il tente, par ailleurs, d'amener l'enquêteur à adhérer à son point de vue « *je ne sais pas si vous êtes d'accord avec moi ou pas !* ». Le problème de ces dysfonctionnements, au plan de l'écriture de ces supports commerciaux, est dû à la formation du scripteur. Nous souscrivons à cette idée dans la mesure où les enseignes recensées présentent des anomalies orthographiques aussi bien en français qu'en arabe.

Mais vraiment les fautes d'orthographe sont beaucoup plus fréquentes en français... ça montre quoi ? Ça montre que celui qui écrit l'enseigne n'a pas fait une formation dans ce domaine, ce n'est pas n'importe qui (bis) vient et prend le pinceau pour écrire ; pour moi l'enseigne est faite pour être vue, voire pour être lue, je ne sais pas si vous êtes d'accord avec moi ou pas ! L'essentiel, celui qui écrit l'enseigne, c'est un simple peintre, c'est tout, il dessine des caractères et des formes, il mêle des couleurs, il s'en fout pas mal de la langue des enseignes... c'est pour cela qu'il y avait ce problème... (Sujet B bis)

L'informateur parle, dans ce cas, d'un scripteur peu expérimenté qui maîtrise quelques rudiments de la peinture, pour reprendre l'expression du sujet B.

Manifestement, le sujet D déclare être capable de déchiffrer l'ensemble des enseignes à l'échelle mondiale, à une seule condition qu'elles soient transcrites en caractère latin et / ou arabe. De plus, il s'interroge sur la pratique de l'écriture de certaines enseignes en caractère latin alors que le terme est de consonance arabe.

Je peux lire toutes les enseignes du monde, mais elles doivent être écrites soit en arabe, soit en français (...) parfois tu trouves des mots dans des enseignes écrites dans un alphabet français, mais c'est des mots arabes (...) pourquoi ils n'écrivent pas ces mots dans un alphabet arabe ? (Sujet D)

Dans une autre réflexion pour appuyer ses arguments, il fait le parallélisme avec la façon d'écriture d'une enseigne en France. Il estime que les Français n'installent pas des plaques dans lesquelles figure l'écriture en alphabet arabe, parce qu'ils ne savent pas déchiffrer les lettres en arabe.

En France, on écrit des enseignes en arabe !? Impossible... je ne suis pas sûr que tous les français comprennent les enseignes écrites en arabe, mais nous oui, il y a une grande majorité qui est bilingue, elles comprennent et le français et l'arabe... (Sujet D bis)

Ensuite, il thématise le plurilinguisme en évoquant le statut des langues au sein de la société. Il illustre le cas du français en Algérie en énumérant les différents domaines d'usage et il conclut avec une idée de rapport de force, une sorte de « concurrence » entre l'arabe et le français, au plan de la répartition fonctionnelle. Ainsi la langue française occupe-t-elle une place importante dans l'environnement sociolinguistique algérien.

Mais de toute façon presque, toutes les sociétés du monde connaissent ce phénomène de l'existence de deux ou plusieurs langues, ce n'est pas nouveau, et puis la reconnaissance de ces langues, soit elle est officialisée par l'état, soit elle est légitimée par la société ou le peuple en la pratiquant. C'est ça qui donne un statut, à mon sens, à une langue dans une société. En Algérie par exemple, même le français n'est pas reconnu comme langue officielle, mais il est présent dans notre environnement, il est dans la presse, dans les conversations de tous les jours, dans les écrits administratifs, dans les supports d'affichage, dans tous les domaines, c'est la seule langue qui rivalise la langue arabe. C'est la réalité on ne peut pas nier ça ... (Sujet D bis)

1.3. Points de vue d'autres lecteurs

Le sujet G exprime sa façon d'identifier un commerce par une incapacité de déchiffrement, autrement dit, il est victime d'un handicap que Sautot et Lucci définissent comme « *le fait d'adultes en difficultés vis-à-vis de l'orthographe. Le rapport que le lecteur entretient avec l'orthographe est projeté sur l'enseigne. Un vécu difficile, scolaire puis professionnel, avec le code écrit incite le lecteur à la méfiance dès lors que l'objet de son apprentissage imparfait s'offre publiquement à la vue* ». ¹⁰ Voici les déclarations de ce sujet :

Je ne lis pas et ne comprends pas ce qui est mis sur une enseigne. Je me dirige directement vers le vendeur et lui demande de me donner telle chose ou telle autre... c'est plus fort que moi, je ne sais pas lire... (Sujet G)

Donc le fait de déclarer devant l'enquêteur cette incapacité de déchiffrement, conforte l'idée d'une catégorie de consommateur non ratifié, autrement dit absent du schéma de communication pour saisir la signalétique urbaine.

La plupart des enseignes se trouvent au centre ville, mais elles ne sont pas lumineuses pendant la nuit, parce que, à Mostaganem, centre ville surtout, les boutiques ferment généralement à 18h : 00mn (...) moi, ce qui me plaît, c'est les écrits des jeunes sur les murs, surtout dans les cités -bâtiments- (Sujet I)

Voici un témoignage d'un jeune qui thématise les écrits sauvages et leur fonction sociolinguistique. Pour lui, l'enseigne n'a pas une grande importance, puisqu'elle ne véhicule pas une certaine expression de contestation ou d'indignation comme les tags et les graffitis. Ce jeune explique, d'ailleurs et sans qu'on le lui demande, la situation socioéconomique d'une tranche d'âge de la population (les jeunes) estampillant en filigrane la précarité de leur situation sociale et identitaire. Ce sujet considère les remparts de la ville comme le lieu d'extériorisation des revendications légitimes, mais il conteste la façon de dire ce genre d'écrits sur les murs.

(...) tu trouves des insultes, des obscénités, des noms de rappeurs, comme R.N.B, 2Pac. (...) mais ce n'est pas bien les insultes, nous sommes musulmans (...) mais qu'est ce que tu veux que je te dise, ces jeunes n'ont pas de travail, c'est des chômeurs, l'impécuniosité, donc ils insultent l'Etat sur les murs... (Sujet I)

De l'expression de la jouvence révoltée à celle d'un commerçant portant un discours positif sur l'importance d'installer une enseigne de commerce. Ce vendeur estime que l'affichage commercial, outre sa fonction esthétique, attire les regards des flâneurs et s'impose à la visibilité et à la lisibilité des lecteurs dans l'espace public. Voici ces déclarations.

Les gens passent et ils n'accordent pas d'intérêt aux enseignes, mais moi malgré tout je dois en afficher une, c'est obligatoire, ça fait beau aussi... je me suis rendu compte finalement qu'une enseigne donne beaucoup de sens à notre commerce, c'est-à-dire quand tu mets par exemple 'alimentation ou boucherie ou pizzeria' ce n'est pas gratuitement ça, ça a un sens, elle oriente le regard des passants, elle s'impose et parle d'elle-même... (Sujet J)

Un autre sujet insiste davantage sur la question de la normalisation des écrits d'enseigne et sur les objets traceurs. Dans sa représentation, et c'est un constat que nous avons fait, les enseignes de commerce sont écrites selon une manière chaotique, à l'exception de quelques unes relevées par le sujet informateur qui présentent les qualités requises d'une enseigne commerciale.

Je te dis une chose mon ami, il n'y a pas une technique d'écriture qui obéit à une norme...tu as un pinceau, tu peux écrire ce que tu veux,...dommage ! Excepté les enseignes des Cybercafés ou bien des Bijouteries, des Parfumeries...Je pense qu'elles sont bien écrites, bien présentées ; moi je parle ici des enseignes qui existent au centre ville, parce que dans d'autres lieux loin du centre ville comme par exemple à Tigditt, ou la Cité 5 juillet, il n'y a pratiquement pas de plaques, c'est le désert... (Sujet H)

Conclusion

Au plan théorique et méthodologique, l'enquête menée auprès des sujets informateurs a pu livrer des résultats intéressants puisqu'elle revêt un double intérêt. D'une part, une modélisation globale sur l'activité de lecture-interprétation d'un support d'affichage commercial (enseigne de commerce) en interaction directe avec un *flâneur simulé*, collationne les différentes instances susceptibles de nourrir notre réflexion théorique en dégagant des conclusions pertinentes, en vue de valider les hypothèses formulées dans un article (Malek, 2012) (tester le choix méthodologique de la démarche hypothético-inductive, entre autres). D'autre part, la modélisation hypothétique présentée ci-dessus traduit fidèlement les catégorisations émanant des acteurs sociaux interrogés *in vivo*.

Il s'agit, d'ailleurs, d'une tentative expliquant la dynamique sociolinguistique des discours¹¹ sur la ville et sur les traces ostentatoires¹² générateurs de significations produites par un *scripteur* d'enseigne et par un lecteur-flâneur de cette dernière.

Premièrement, le lecteur-flâneur d'une enseigne opère un balayage¹³ à l'aide de son *curseur visuel* sur une surface plane installée¹⁴, généralement, à la rentrée d'une boutique ou d'un magasin. Et cette opération, dans la plupart des cas, survient lorsqu'un passant s'apprête à acheter un produit quelconque ou bien quand il oriente son regard vers un lieu de commerce, autrement dit le geste qu'il réalise n'est pas programmé à l'avance, mais relève surtout d'un comportement spontané. Il marque, donc, un temps d'arrêt devant le magasin avant d'y pénétrer et même, en se dirigeant vers l'édifice commercial, l'opération du déchiffrement et de lecture se déclenche simultanément. A ce moment là, nous assistons à une lecture sélective que le curseur visuel enregistre rapidement (le registre de l'information s'opère entre 5 à 40 secondes au niveau cérébral).

Deuxièmement, dans la modélisation, nous préférons utiliser le terme *angle de vue* à la place de points *de vue*, parce qu'il correspond à un acte de lecture à la fois individuelle et plurielle puisqu'il s'agit d'une lecture relevant de la catégorisation du sens social à l'égard des objets sociaux. Par contre, la deuxième expression revêt un caractère éminemment scolaire et savant, et notre propos ici ne vise pas à cerner une compétence acquise dans un processus de formation scolaire ; il s'agit de comprendre la nature des représentations sociolinguistiques à l'égard d'un objet ayant une signification sociale et disposant d'une fonctionnalité de marketing. Pour inscrire, globalement, cette activité de déchiffrement social, nous définissons le champ dans lequel se déroule l'interaction *Flâneur/Enseigne* par *Le Cadre de la lecture-interprétation de l'enseigne de commerce* (cf. À droite de la modélisation

en position verticale comme intitulé de l'accolade).

De plus, en fonction du discours déclaratif des sujets informateurs, nous pouvons amorcer une tentative de description relative à la dynamique de cette lecture-interprétation en proposant deux tendances dominantes qui se dégagent de cette activité psycho-sociolinguistique : *l'Angle du visible* et *l'Angle du lisible*¹⁵.

L'angle du visible¹⁶

Sous cet angle de vue, nous rangeons diverses propriétés matérielles de type chromatique, figuratif, symbolique et plastique. Il s'agit de déterminer les traces sémiographiques produites par « l'homme sémiologique et sociologique » dont l'identification à l'intérieur de l'espace urbain, d'après Lucci, n'est pas assimilée forcément à un « oral ». Le « visible » et le « lisible » sont envisagés et réalisés à l'aide d'une « *volonté de communiquer* » et de l'existence d' « *une communauté de decodeurs-spectateurs-lecteurs de signe qui leur est inhérent.* ». ¹⁷ Nous énumérons, donc, les éléments constitutifs du *visible* :

1. Les couleurs sont l'élément le plus saillant dans le repérage iconique puisqu'elles sont manifestement le reflet de la luminosité perçue par la rétine.
2. Les dessins et les photos possèdent les caractéristiques de chosification¹⁸ comme idéalisation-embellissement de l'objet de perception.
3. Les logos, les marques, les pictogrammes et les symboles fonctionnent comme des estampilles ou des indications potentielles pour s'enquérir de l'identité du commerce.

Au plan de la perception, l'angle du visible offre une lecture sémiologique du contenu de l'enseigne commerciale. Aussi, dira-t-on que *l'icône* évoque des rapports de causalité classique, à savoir *l'analogie* et la *similarité* (tête de vœux, des poissons, des tasses de café, etc.). Nous pouvons, en définitive, qualifier ce déchiffrement par une *lecture ordinaire ou banale*.

L'angle du lisible

Nous avons recensé des traces linguistiques et des témoignages inhérents à la forme graphique, au sens et au contact linguistique de ce type d'écrit de la ville. Donc, comme un constat général, une balade dans les villes algériennes signifie une balade bilingue voire plurilingue. Notre observation s'est portée exclusivement sur le contenu linguistique des enseignes et les résultats auxquels nous sommes arrivés rendent compte de cette situation de contact de langue au plan de l'écriture et de la lecture. Il s'agit de théoriser la notion de *syntagme publicitaire* que nous avons développé dans l'esquisse analytique (Malek, 2012). Ce syntagme publicitaire,

désormais SP, a subi une double action ; une action sur le *signifiant* et une autre sur le *signifié*.

1. L'action sur le signifiant du SP se manifeste à travers l'orthographe, la création lexicale et les procédés classiques de troncation, de substitution et d'adjonction.
2. L'action sur le signifié du SP se traduit également dans les types de bilinguisme rencontré, en l'occurrence un bilinguisme subordonné, une traduction paradoxale, des jeux de mots inédits, une désémantisation/resémantisation et des dénominations doublées, etc.

L'intérêt scientifique d'une telle catégorisation réside dans le fait que l'écriture et la lecture d'une enseigne, dans la représentation sociolinguistique des Algériens, outre le procédé de *scripturalisation de l'oral et l'oralisation de l'écrit*, n'est que l'expression identitaire et stylistique du génie créateur des Algériens et de l'appropriation du français diatopique qui serait l'une des formes du *français à coloration maghrébine et africaine*. On peut qualifier cette activité de *lecture en biais*.

Bibliographie

- Barouchi, M. 2008. *Approche linguistique de l'enseigne commerciale dans la ville de Sétif*, Mémoire de magister Sous la direction du professeur Derradji Yacine, Constantine-Algérie.
- Baylon, C. 1996. *Sociolinguistique : société, langue et discours*, Ed. Nathan (2ème édition), Paris.
- Blanchet, P. 2000. *La Linguistique de terrain. Méthode et théorie. Une approche ethno-sociolinguistique*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Bulot, T. 2001. « L'essence sociolinguistique des territoires urbains : un aménagement linguistique de la ville ? », In : *Sociolinguistique Urbaine : Variations linguistiques : images urbaines et sociales*, Sous la direction de Thierry Bulot, Cécile Bauvois et Philippe Blanchet, *Cahiers de Sociolinguistique* n°6, Presses Universitaires de Rennes.
- Bulot, T., Veschambre, V. 2004. *Sociolinguistique urbaine et géographie sociale : hétérogénéité des langues et des espaces*, Communication au colloque *Espace et société aujourd'hui*, Rennes, 21-22 octobre 2004.
- Calvet, L.-J. 2006. « La mixité : situation ou résultat ? Fonction identitaire ou véhiculaire ? », Conférence présentée à Tunis, Université de la Manouba, 16 février 2006.
- Calvet, L.-J. 2000. « La ville et la gestion *in vivo* du plurilinguisme ». In : Calvet L.-J. & Moussirou- Mouyama, (eds.). *Le plurilinguisme urbain*, Paris, Institut de la Francophonie, Didier Érudition.
- Calvet, L.-J. 1999. *Pour une écologie des langues du monde*, Paris. Ed Plon.
- Calvet, J.-L. et P. Dumont. 1999. *L'enquête sociolinguistique*, Paris. Ed. L'Harmattan.
- Fevre-Pernet, C. 2008. *Onomastique commerciale et genre polysémotique : les catalogues de jouets*. Thèse de doctorat, sous la direction de Michel Roché.
- Gumperz, J.J. et D. Hymes. (éds), 1964. « The Ethnography of Communication », *American Anthropologist*, special publication, vol. 66, n° 6, part. 2, Washington DC, American Anthropological Association, 186 p.
- Haillet, P. P. 2007. *Pour une linguistique des représentations discursives*, Belgique. Ed. De Boeck.

Houdebine, A-M., 2002. *L'Imaginaire linguistique*, Paris, L'Harmattan.

Lucci, V. 1998. Présentation. In : *Des écrits dans la ville. Sociolinguistique des écrits urbains : l'exemple de Grenoble*, Dir., Vicent Lucci et Agnès Millet et Alii., Paris : Ed. L'Harmattan.

Malek, A. 2012. Le «syntagme publicitaire» dans les enseignes de la ville de Mostaganem. Approche de l'onomastique commerciale. In : *Environnement francophone en milieu pluri-lingue*, sous la direction de Musanji Ngalasso-Mwatha, Bordeaux. Pessac : Presses universitaires de Bordeaux.

Millet, A. 1998. La ville : un espace socio-sémiotique. In : *Des écrits dans la ville. Sociolinguistique des écrits urbains : l'exemple de Grenoble*. Dir., Vicent Lucci et Agnès Millet et Alii., Paris : Ed. L'Harmattan.

Sautot, J.-P., Lucci, V. 2001. « Lire dans l'espace urbain : les paradoxes des enseignes commerciales », *Langage et Société*, n° 96. p. 29-44. Paris : Editions de la maison des sciences de l'homme.

Site Internet

http://www.lcr-lagauche.be/cm/index.php?view=article&id=490:marx-et-la-marchandise-alienation-chosification-et-fetichisme&option=com_content&Itemid=53 [consulté en mai 2012].

Notes

1. Cf. A-M., Houdebine. 2002. *L'Imaginaire linguistique*, Paris, L'Harmattan.

2. L'interaction semble le catalyseur à produire une parole libre. À cet effet, Clavet et Dumont précisent que « si l'interaction est la réalité première de toutes les pratiques langagières alors elle est également le seul lieu d'authenticité de la parole » J.-L. Calvet et P. Dumont. 1999. *L'enquête sociolinguistique*, Ed. L'Harmattan, Paris, p 68.

3. Perception ici est dans un sens large, à savoir l'identification, la lecture, le déchiffrement, l'interprétation...

4. Ce corpus collationne des réponses spontanées (parfois le sujet s'exprime en arabe algérien et parfois il alterne l'arabe et le français), enregistrées en notes manuscrites et en dictaphone, auprès de quelques sujets informateurs résidant à Mostaganem.

5. La question ci-dessus était posée et expliquée par l'enquêteur en arabe algérien. (La majorité des sujets informateurs donnent la dénomination suivante à l'enseigne : [plae:kae].

6. Il s'agit d'une expression d'un sujet informateur B.

7. J.-P. Sautot & V. Lucci. *ibid.*, p. 39

8. J.-P. Sautot & V. Lucci. *ibid.*, p. 39

9. V. Lucci, dans sa présentation de l'ouvrage *Des écrits de la ville*, a relevé également le même constat et l'a présenté comme suit : « il n'est qu'à prêter l'oreille à ces adultes inquiets devant ces affiches et enseignes où " on fait des fautes d'orthographe", où l'image " pervertit" l'écrit, et où " tout semble permis", comme s'il y avait risque de contamination des valeurs enseignées à l'école. Ce besoin d'attirer le regard, de le capter (relevant d'une fonction attractive), qui prime sur le texte qui dit, fait des citoyens des "sujets" qui voient probablement une part de leur liberté de lecture restreinte. » V. Lucci, 1998, « Présentation », In. *Des écrits dans la ville. Sociolinguistique des écrits urbains : l'exemple de Grenoble*, Dir., Vicent Lucci et Agnès Millet et Alii., Ed. L'Harmattan, Paris. p. 16.

10. J.-P. Sautot & V. Lucci. *ibid.*, p 05.

11. Le terme *discours* renvoie explicitement aux représentations linguistiques des acteurs sociaux (lecture, catégorisation, déchiffrement, interprétation, identification et repérage des écrits de la ville).

12. Cet adjectif qualifie l'ensemble des traces sémiologiques relevées dans notre corpus, qui sont secondaires dans le cadre de la présente analyse, mais constituant un élément non négligeable dans l'activité de lecture-interprétation. D'un point de vue terminologique, il est vrai

que ce qualificatif se déploie sur une acception forte, mais son choix découle indéniablement de son caractère congru.

13. Cette action est à prendre dans son sens technique et méthodique du terme consistant à parcourir les différents points à l'intérieur d'une surface.

14. L'installation des enseignes diffère d'une boutique à l'autre ; certaines sont suspendues, d'autres au dessus de la boutique, il y a aussi celles qui ornent la devanture, bref la forme des enseignes adopte des positionnements géométriques : oblique et transversal, angulaire, vertical, horizontal, etc.

15. L'angle du lisible est aussi de l'ordre du visible, simplement, il dépasse le premier parce qu'il mobilise d'autres ressources d'encodage et de décodage.

16. Il s'agit d'un langage spécifique à ce type d'écrit urbain que A. Millet souligne comme un « langage visuel [qui] n'est pas nécessairement assimilable à [l']écrit-même si l'on parle communément de lecture pour référer à la compréhension de tout message visuel. Ainsi, s'il est vrai qu'une des caractéristiques de l'écrit est d'être perçu par la vue, ce seul critère ne suffit pas à définir le signe écrit. (...) Le signe écrit sera donc défini comme un signe inscrit sur une surface, plane par définition. ». A. Millet, 1998, « La ville : un espace socio-sémiotique », *In. Des écrits dans la ville. Sociolinguistique des écrits urbains : l'exemple de Grenoble. Dir., Vincent Lucci et Agnès Millet et Alii., Ed. L'Harmattan, Paris. p. 29.*

17. V. Lucci, 1998. *Ibid.* p. 16.

18. La notion de « chosification » est à prendre dans le sens donné par Hendrik Patroons comme « *la transformation dans notre conscience de toute relation humaine, sociale, en objet naturel, normal, intangible, éternel, indépendant de notre volonté.* » Le Mercredi, 07 Février 2007 http://www.lcr-lagauche.be/cm/index.php?view=article&id=490:marx-et-la-marchandise-alienation-chosification-et-fetichisme&option=com_content&Itemid=53 [consulté en mai 2015].



ISSN 1958-5160

ISSN en ligne 2260-5029

Analyse discursive de l'émotion dans « Il était une fois Rien » du bédéiste algérien Slim

Aicha Gouaich

Doctorante en sciences du langage
Université de Mostaganem, Algérie
aicha_gouaich@yahoo.fr

Résumé

Notre travail est une analyse discursive de l'émotion dans la bande dessinée algérienne ; précisément dans « Il était une fois Rien » de Slim. Les personnages sont placés dans des situations qui ne cessent de faire surgir différentes réactions émotionnelles. Leurs sentiments naissent généralement de rapports conflictuels ; le cadre spatial et temporel détermine la nature de l'émotion éprouvée. L'être fictif ne se comporte pas toujours en conformité avec la norme sociale ; aussi, le contrôle des ressentis n'est pas toujours possible. À l'intérieur de son album, l'auteur décrit les ressentis ; son imagination fantaisiste lui permet de représenter par des formes très personnelles l'univers référentiel offrant à son lecteur une vision émotionnelle de son propre vécu.

Mots- clés : émotion, sentiment, analyse, personnage, topique, situation

تحليل الخطابى من العاطفة فى «كان يا ما كان هناك لا شيء»
للرسام الكاريكاتير الجزائري سليم

المخلص: عملنا هو تحليل للانفعال التي تحتويه الرسوم الهزلية الجزائرية، وتحديدًا الألبوم « كان ذات مرة لا شيء » للكاريكاتوري الجزائري سليم. توضع الشخصيات ضمن أوضاع تنشأ لديها ردود فعل انفعالية مختلفة. تصدر الانفعالات عادة من صراعات ومواقف متضاربة، يقوم الإطار المكاني والزمني بتحديد طبيعة الانفعال. لا تتصرف الشخصية دائما وفقا للقواعد الاجتماعية كما لا يمكنها السيطرة دائما على احساسها. يصف المؤلف داخل الألبوم المشاعر، كما يمكنه خياله الخصب من تمثيل عبر أشكال مبتكرة عالما مستوحى من الحقيقة مقدا لقارنه رؤية عاطفية لواقعه المعاش.

كلمات البحث: انفعال- احساس- تحليل- شخصية - الموضوعية - الوضع

Discursive analysis of emotion in “Once Upon a Time there was nothing”
of the Algerian cartoonist Slim

Abstract

Our work is a discursive analysis of emotion in the Algerian comic “ Once upon a time nothing “. In the discourse, emotion appropriates strip; precisely in Slim’s a specific form. The characters are set in situations that bring out continually different emotional reactions in them. Their feelings are generally the result of conflicting relations. The spatial and temporal setting determines the nature of the

felt emotion. The fictitious person does not always behave in accordance with the social norm; also, the control of feelings is not always possible. Inside his album, the author describes the feelings; his fanciful imagination allows him to represent by very personal shapes the universe; offering the reader a vision of his own emotional experiences.

Keywords: Emotion, feeling, analysis, character, topic, situation

Introduction

L'étude que nous présentons est une analyse discursive de l'émotion dans la bande dessinée algérienne, précisément dans l'album « Il était une fois Rien » du bédéiste algérien Slim. Le corpus est constitué à partir de marques et topiques clairement inscrites dans le discours. Dans notre travail, nous proposons de mettre le point sur les moyens discursifs qui permettent à l'auteur d'exprimer les ressentis. Les interactionnistes élaborent une grille d'analyse applicable à toute étude sur l'émotion dans les textes, nous essayons de l'exploiter pour expliciter l'objectif visé et comprendre l'un des albums de l'Algérien Slim.

Dans notre travail, nous analysons l'émotion au niveau des personnages. À travers la description de l'être fictif, le bédéiste ne cesse d'évoquer le monde culturel et social. L'émotif dans le discours s'explique par les représentations du sujet, par son évaluation du contexte situationnel ; il se trouve par conséquent, en rapport direct avec des valeurs subjectives. Chaque planche de l'album offre une image de la société; le bédéiste décrit les émotions des personnages, les grossit. Se servant de l'écriture comique, il réussit à en faire un objet d'amusement. L'auteur place ses personnages dans des situations faisant naître différentes réactions émotionnelles : quel objectif veut-il atteindre ? Comment les émotions des personnages deviennent un moyen pour appréhender le réel ? Comment le dessin et le texte vont-ils s'associer pour exprimer les ressentis et créer l'affectivité de la BD ?

1. L'émotion en psychologie

En psychologie, comme l'affirme L. Morfaux, le concept *émotion* tire son origine du verbe latin « movere », car elle est marquée essentiellement par l'agitation physique et psychique du sujet qui se trouve en quelque sorte projeté hors de lui. (Morfaux, 2001 : p.99). L'émotion désigne des phénomènes affectifs en tant qu'ils atteignent un certain degré d'intensité. R. Lafon la définit comme étant la : « Réaction affective d'assez grande intensité, sensation entraînant une participation affective assez violente et créant un état complexe auquel peuvent même se greffer des souvenirs ayant eux aussi entraîné un état affectif » (Lafon, 1963 : 203). L'expérience émotionnelle engendre des changements physiologiques ; elle

se reconnaît essentiellement par la présence d'un certain nombre de composantes expressives. Dans sa théorie neuro-culturelle des émotions, Ekman (1980) postule l'existence de programmes émotionnels innés qui une fois activés, produisent trois types de réponses spécifiques : expressives (expressions faciales), physiologiques, et subjectives. Les modifications de l'expression faciale dans l'interaction révèlent l'état émotionnel de l'individu.

En outre, des études psychologiques ont prouvé que la culture détermine les règles spécifiques d'émission des expressions émotionnelles qui se transforment en véritable acte social. (Reuchlin, Huteau, 1991: 126). Le lien sensation-émotion serait une convention culturelle. Les expressions émotionnelles portent l'empreinte du cadre social et culturel dans lequel se trouve le sujet. Elles varient relativement au tempérament de l'individu et surtout en fonction de son environnement : le fait de neutraliser ou au contraire, de dramatiser les *mimiques* est avant tout un langage qui vise à agir sur autrui ; ceci se passe en conformité avec les normes sociales caractéristiques de chaque culture.

Dans ses travaux, N.H. Frijda (1986) développe la notion de tendance à l'action, en faisant le concept fondamental de sa théorie des émotions. L'individu réagit dès qu'il évalue qu'une situation est émotionnelle, choisissant le plan d'action conformément à la nature du problème qui surgit dans son environnement. La fonction de l'émotion est adaptative : préparant l'organisme à interagir avec son environnement, elle lui assure son bien-être et sa survie. Les expressions émotionnelles deviennent décisives dans les interactions sociales. La communication s'annonce être l'une des premières fonctions de l'émotion. Le sujet transmet à autrui son état d'esprit et ses ressentis ; cela est possible surtout par l'utilisation du langage. L'expression linguistique se présente, par voie de conséquence, comme un moyen crucial pour appréhender l'émotif.

2. L'émotion en sciences du langage

Dans l'analyse discursive, l'émotion correspond à la fonction *expressive*. Selon C. Fuchs et P. Le Goffic, celle-ci est étudiée à partir des traces de l'émetteur dans le discours, la langue étant le reflet des ressentis.

La fonction émotive ou « expressive » correspond à la trace de l'émetteur dans son message. Par principe et par définition, tout message, étant produit par un sujet, porte sa marque, nous révèle quelque chose de lui, concernant son état émotif ou affectif, ou, selon l'expression familière révélatrice, « trahissant le fond de sa pensée » (Fuchs, Le Goffic, 1985 :123).

L'émotion dans le discours se reconnaît à partir de différents éléments ; les outils linguistiques dont elle se sert relèvent de plans très variés¹. Selon J. Fontanille, l'affectif peut se déceler au niveau des : " ...dispositifs modaux, des schémas aspectuels et rythmiques, des mises en perspective, des expressions somatiques et gestuelles, des impressions et des scènes figuratives typiques " (Fontanille, 1999 : 66). Mais si l'expression linguistique est le support essentiel de l'affectivité, elle n'explique que partiellement la production du discours. Pour dégager les émotions dans le discours, l'analyse doit aborder son étude à partir d'une *topique*. Sarfati (1997 : 32) précise que la théorie de l'argumentation dans la langue (TAL), développée par O. Ducrot et J.-C. Anscombe, repose essentiellement sur le principe de l'existence d'une relation argumentative entre les énoncés. Les enchaînements entre les énoncés sont régis par des *topos* (des topiques, au pluriel : *topoi* sg. *topos*) ; ceux-ci sont d'une grande importance dans l'analyse argumentative.

Les *topoi* constituent des formes générales de la pensée ; ils engendrent tout ce qui permet d'argumenter. Ils participent dans la construction des représentations idéologiques, car ils assurent l'enchaînement de deux segments E1 et E2 : la présence de l'un, considérée comme argument justifie le deuxième qui se présente comme conclusion logique. La topique regroupe les stéréotypes, des thèmes figés, des fragments à placer d'une façon obligatoire dans le traitement de tout sujet. Les *topoi* relèvent de différentes catégories, et se présentent comme des principes logiques qu'on ne saurait remettre en question ; leur existence est souvent un fait de sociologie. Les *topoi* contribuent à la structuration du discours, leur présence s'avère importante notamment dans les discours politiques et publicitaires, selon Sarfati : « Ils sont susceptibles de varier d'une culture à une autre, d'une époque à l'autre. Ils déterminent les options et le «prêt à penser» qui caractérise l'opinion (la doxa). Leur valeur idéologique prime sur leur consistance logique. » (Ibid. : 32).

Dans le cadre de l'étude des émotions dans la langue, C. Plantin propose de voir les rapports du ressenti avec les normes sociales : dans son analyse, le linguiste doit montrer la conformité de l'émotion avec les valeurs du lieu psychologique. La connaissance du cadre social et culturel où se trouve le lieu psychologique s'avère donc extrêmement importante. La distance du lieu psychologique de l'événement déclencheur de l'émotion modifie en grande partie l'émotion éprouvée. Commentant les travaux de C. Plantin, R. Amossy écrit :

Fidèle à la tradition rhétorique, C. Plantin propose de dégager l'effet pathétique visé à partir d'une topique. Il s'agit de voir ce qui provoque un certain type de réaction affective dans une culture donnée, à l'intérieur d'un cadre discursif donné. Les questions que pose Plantin pour déterminer les lieux communs qui justifient une émotion sont De qui s'agit-il ? De quoi s'agit-il ? Où ? Quelle est la cause et est-elle contrôlable ? (Amossy, 2000 : 171).

3. L'émotion dans « Il était une fois rien »

Le monde possible de la BD, Slim le construit autour d'un ensemble de topoï, à partir d'une évocation émotionnelle de la réalité. La BD fonctionne par sa puissance d'émotion, par les sentiments qu'elle suscite. L'auteur tente de faire connaître le réel. Il commente les états des faits, offrant à chaque instant une vision capable de susciter les émotions.

3.1. Deux types d'émotion à distinguer

L'émotion dans *Il était une fois Rien* n'est pas celle qu'on peut reconnaître dans la vie courante ; elle est *feinte*, mais c'est bien cet art de feindre, de construire des émotions de *fiction* qui donne au texte toute sa beauté. La communication *émotive* est une imitation du réel ; elle possède des traits qui lui procurent sa propre particularité. L'usage des affects est bien intentionnel. Le bédéiste se sert des émotions pour atteindre un objectif précis. Comparant la communication émotionnelle à la communication émotive, V. Traverso écrit :

Les études sur les émotions dans les interactions opposent fréquemment la « communication émotive » à la « communication émotionnelle », la première étant une manifestation intentionnelle et stratégique d'informations affectives visant à influencer l'interlocuteur, et la seconde correspondant à une manifestation spontanée et non intentionnelle d'émotion. (Traverso, 1999 : 58).

La comparaison entre les deux types de communications laisse apparaître les différences suivantes :

- la communication émotionnelle se caractérise par une irruption d'émotion vécue réellement, l'individu est sujet à une véritable désorganisation cognitive.
- la communication émotive est un jeu, une imitation du réel. L'individu fait usage intentionnel et stratégique des émotions. L'émotion est affichée, exprimée rationnellement ; la désorganisation n'est qu'apparente. Tout est consciemment élaboré. C'est bien ce deuxième type de communication qui est présent dans la BD.

En effet, la force *émotionnelle* de la BD réside dans cette prodigieuse possibilité de transfiguration du réel, celui-ci est constamment dynamisé par les intentions de l'auteur. La réalité est reproduite mais d'une façon bien particulière. Dans *Il était une fois Rien*, l'auteur ne décrit pas seulement la réalité, il lui donne surtout une coloration affective.

Pour représenter l'émotion (ses propres ressentis ou ceux de ces personnages), l'auteur fait recours à des marques particulières. L'effet qui procure l'émotion résulte des éléments constitutifs de l'œuvre grâce à un savoir-faire subtil, à un travail continu de l'artiste. Des réajustements s'imposent à différentes phases de la création artistique. B. Peeters énonce :

[...] d'autres fois, par contre, on s'aperçoit que quelques mots, ou un simple point d'interrogation, viendraient à point nommé accentuer une case discrète sur laquelle l'œil risquerait de glisser. Mais ces affinements sont loin de ne concerner que les rapports du texte et de l'image : il peut aussi s'agir de supprimer une vignette, de diviser en deux une action conçue en une image, de rectifier un geste, [...]. (Peeters, 1998 : 172).

La BD fournit au regardant une vision émotionnelle de l'univers référentiel ; le langage dont elle dispose lui permet de transcrire les émotions. L'auteur utilise les moyens esthétiques les plus adéquats pour toucher le lecteur dans sa sensibilité.

3.2. Le personnage ou le lieu de l'émotion

Dans la BD, Slim décrit le vécu algérien ; les sentiments dans *Il était une fois Rien* sont éprouvés par :

- le professeur BAA, dans son laboratoire secret (*Robotique*, p. 9).
- Dans *Compte de fée* (p. 8), le lieu de l'émotion est un passant dans la rue. Slim utilise des angles de vue différents : les personnages sont vus en général de côté. L'auteur essaie de tenir le lecteur en haleine, de renforcer chez lui une certaine émotion, lui faire partager des sentiments. La plongée (vue de dessus) apparaît pour montrer certaines actions.
- l'émotion est celle du charmeur de serpents (*Jilali Le charmeur de serpents*, p.22).
- Le monde fictionnel dessiné par Slim comporte également des personnages bizarres du type du « Khoudra Kula » le frère de « Nuln » (*Le frère de Nuln au tribunal*, p.46).
- Dans la planche *Les mandataires* (p.57), Slim dessine les personnages, leur attribuant des caractéristiques qui les font éloigner des êtres humains pour les faire rapprocher de la créature monstrueuse (sucrer le sang et voler d'un endroit à un autre à la recherche de leurs victimes).

Slim ironise à propos de la crise économique accusant les mandataires d'être responsable des prix trop élevés des marchandises.

3.3. L'émotion des personnages

Le bédéiste choisit ses personnages, faisant intégrer leurs émotions dans la *narrativité* de la BD. Les sentiments qu'il leur attribue et qui se manifestent au cours de l'interaction verbale, sont très variés.

Les personnages sont sujets à des sentiments positifs tels que :

- l'admiration remarquée dans les propos adressés au commandant de bord par son adjoint : « Félicitation mon commandant ! C'était vraiment bien ! » (*Landing*, p.16).
- la fierté : dans son laboratoire secret, le professeur BAA est fier d'avoir inventé le premier robot algérien. Il énonce : « Grâce à mon invention l'Algérie va entrer dans l'ère de la robotique ! », « Et à moi le succès ! ». (*Robotique*, p. 9). Le possessif *mon* permet de produire un effet d'appropriation affective, et souligne le rapport entre la personne et l'objet extérieur.
- La *joie* du fils Aarien provient d'un accaparement illicite des biens d'autrui. (*Rentrée des classes*, p.21).

Mais l'émotion peut être aussi un sentiment négatif, citons à titre d'exemples:

- la *désolation* : dans *Le bureaucrate qui parlait du nez* (p.24), Slim raconte comment le bureaucrate suscitant la colère chez les clients, vient d'être frappé violemment par l'un d'eux (par cette histoire, l'auteur rit de ce qui se passe dans les bureaux). Dans la première vignette de la planche, le personnage se retourne, adressant la parole au lecteur. À l'intérieur du discours même du locuteur, un énonciateur *autre* est toujours présent. Le regardant apparaît comme une instance miroir du personnage. Celui-ci même lorsqu'il est seul, s'adresse toujours à quelqu'un qui le regarde. L'auteur met la figure du personnage sur le *devant* de la scène la détachant nettement du lieu ; ceci instaure une discontinuité entre le personnage et l'espace de la fiction.

Les affects négatifs se présentent aussi sous d'autres facettes :

- l'énervement : « Fartas était un peu nerveux » (*Awid !*, p.53).
- l'inquiétude clairement exprimée dans le passage suivant : « Mimoun était inquiet, la poubelle commençait à lui revenir cher. Tout son argent allait dans les boulangeries » (*Khobz*, p.59).

3.4. Le cadre spatial et le temps de l'émotion

À l'intérieur de la BD, la dimension spatio-temporelle constitue un élément fondamental dans la construction de l'émotionnel. Les personnages se meuvent dans un espace et une temporalité, ceci est déterminant dans la nature de leurs ressentis. L'action dramatique ne peut se dérouler sans la présence d'un cadre qui la justifie, qui permet son accomplissement. Dans *Il était une fois Rien*, ce cadre spatial réside :

- dans la rue où le jeune homme accoste la demoiselle : « Mademoiselle; je peux faire quelques pas avec vous? » (*Hoeufs!*, p.11)
- devant la télé : « C'est vendredi soir devant sa télé que Oukacha apprit la mauvaise nouvelle » (*Oukacha*, p.19)
- Parfois, Slim situe ses personnages dans des endroits insolites : à bord d'un avion (*Landing*, p.16), ou même dans une boîte de sardines (*consensus*, p.37).
- L'action peut se dérouler à quelques mètres au-dessus d'une société ou d'un entrepreneur véreux. (*Maamar*, p.4).

Loin d'être un décor neutre, l'espace influence l'état d'esprit du personnage. Ainsi, dans *La vraie histoire de l'émigré Younes* (p.61), le personnage se trouve dans « la cale du bateau ». Younes se souvient de cet épisode douloureux de sa vie : « Dans la cale du bateau, nous étions entassés comme des sardines ». Un espace pareil engendre des affects particuliers et des propos du type : «Frère, enlève ta main de ma poche !». Les deux personnages se tutoient, la situation crée un rapprochement entre eux : ils se partagent le même sort, et se sentent unis par la force de la destinée.

Le code iconique montre des proportions différentes des personnages et du lieu où ils se trouvent. L'assemblage des espaces différenciés des dessins supposent des dimensions variables de *cadres* et de *plans*. Par des effets de rapprochement et d'éloignement, les personnages apparaissent dans des endroits divers. Leur étourderie suscite le rire et l'amusement du lecteur, leur désarroi et leur déconvenue sont la source du comique de la scène. Un rapport d'espaces hétérogènes se crée grâce aux éléments iconiques notamment le *cadre*. Ce dernier dans la BD, constitue une voie de passage ; il délimite les espaces séparant nettement un « dedans » le lieu métaphorique qui est la représentation et un « dehors » qui est le lieu physique, celui du regardant. Le cadre fait apparaître une rupture d'espace réel / métaphorique, le rôle qu'il joue dans le récit, est celui d'*intégrateur*. L'image reflète quoique d'une façon déformée le monde référentiel du regardant ; les personnages rappellent la réalité. Le lecteur reconnaît son propre vécu.

Le code linguistique rejoint l'image pour représenter l'espace qui à l'intérieur de la BD, apparaît d'une façon bien particulière ; cette apparition, le texte ne la rend plus que sensible. Le texte offre des indications spatiales sous une diversité de formes : verbes de mouvement, adverbes ou compléments de lieu, etc.

Les patronymes constituent une indication spatiale très importante, comme dans les exemples suivants :

- « Ensuite, j'ai pris un taxi pour aller au *musée des Art modernes de Bir mandreis* » (*Wéek-end*, p.7).
- « Le père Aarien est pickpocket au *marché d'Elharrach*. Ses huit enfants aussi » (*Bidonvie*, p.33).
- À cause d'une grande sécheresse, l'Algérie signe un contrat et ramène les nuages de très loin : « Quelques mois après, les Algériens virent avec satisfaction leur ciel bleu se remplir de gros nuages gris ». Slim précise non sans grande ironie : « C'était les fameux nuages de *Norvège*, car le contrat avait été signé avec ce pays » (*Accumulo -nimbus*, p.48).

À côté de l'espace, le temps contribue à la création de la narrativité du médium. À travers la succession des différentes images, des vides surgissent ; des sauts temporels considérables sont souvent effectués. J-P. Meyer écrit : « la bande dessinée présente une succession de cases voisines, mais à raccord rompu. Entre deux cases ou entre deux lignes de cases, figuré ou non par un interstice blanc, un saut temporel est représenté ». (Meyer, 2012 : 11). Les personnages apparaissent dans différentes places, à des moments espacés, le dessin rend compte de leur déplacement et du déroulement de leur actions.

- Le temps qu'a duré la création du robot est un élément justificatif : la grande joie et la fierté du personnage sont proportionnelles à la durée de la réalisation. D'une voix intérieure, le personnage énonce : « dire qu'il m'a fallu dix ans de labeur » (*Robotique*, p.9).

Des indicateurs temporels permettent de situer l'évènement :

- dans *La vraie histoire de l'émigré Younes* (p.61), Mimoun a dû supporter de rester 24 heures dans la cale du bateau, avant d'arriver à Paris : « 24 heures plus tard, nous sommes arrivés à Marseille ».
- Slim précise le moment de l'annonce de l'information : « C'est vendredi soir devant sa télé que Oukacha apprit la mauvaise nouvelle. » (*Oukacha*, p.19).

Dans certaines situations, la précision devient strictement nécessaire : dans *Awid* (p.53), les intervalles se dotent d'une signification puissante, des fractions de secondes suffisent à faire tout basculer : « 9h51 : Fartas se dirige vers le caissier et

le menace avec son PM35... 9h52 : le caissier visiblement décontracté a pointé son doigt vers le haut... 9h54 : les tuniques bleues arrivèrent en renfort. La bataille dura deux lunes et les quatre indiens furent mis hors d'état de nuire".

Le ton ironique est vite reconnu dans le passage : l'orientation argumentative s'effectue grâce aux termes « deux lunes », « les quatre indiens ». L'arrivée rapide et ponctuelle des forces de police est loin d'être la description authentique du vécu algérien.

3.5. Évaluation et contrôle de l'émotion

Pour étudier l'émotion, les interactionnistes précisent qu'il faut voir son *évaluation* ; Traverso présente ce nouveau concept en expliquant que l'évaluation est la manière dont l'émotion (ou sa cause) est considérée dans le discours (elle peut se présenter comme *agréable* ou *désagréable*, *positive* ou *négative*) (Traverso, 1999 : 59). Les interactionnistes insistent également sur la *quantité* de l'émotion (son intensité). Selon Traverso, l'intensité de l'émotion et le contrôle sont déterminés par le choix des qualificatifs (désagréable, insupportable, insoutenable). Elle ajoute : « Ce dernier axe (le contrôle) désigne enfin la façon dont l'émotion, ses causes ou conséquences sont présentées relativement à un contrôle possible » (Ibid. : p.59). L'attention est centrée alors sur le lieu psychologique et sur sa capacité de gérer ses émotions.

Les émotions sont fortement attachées au contexte social ; elles ne prennent sens qu'en liaison directe avec les attentes du sujet, avec ses désirs et ses préférences². P. Livet indique que dans l'expérience émotionnelle se combinent des croyances et des désirs ; le déclencheur est du ressenti est cette réalité, toujours «appréciée en fonction de nos désirs, attentes et préférences » (Livet, 2003 : 56). En effet, l'émotion se définit comme un événement violent, bref, accompagné d'une dynamique dans l'appréciation. Produite d'une perception immédiate d'un objet ou d'une situation, issue d'un jugement subjectif, elle est bien celle d'un être qui subit un choc extérieur. À l'origine des ressentis : leur déclenchement et leur déploiement, se trouve le traitement évaluatif de la situation.

Slim crée des situations émouvantes, les personnages qu'il décrit manifestent une agitation psychologique continue. Le comique de la scène provient d'une attitude irréfléchie, souvent d'une décision trop précipitée :

- Oukacha évalue sa situation, perplexe, il essaie de trouver le bon moyen pour emporter à la banque ses billets de 500 : " Le problème c'est dans quoi les emmener pour passer inaperçu ! "(*Oukacha et ses petits billets de 500*, p.19).

- dans *Documentaire* (p.17), le problème est tout autre : « Anaya mon problème est plus compliqué ! » le riche ajoute : « Mes gosses, ils sont inscrits dans une école à Lausanne en Suisse !.. ». Dans la dernière vignette de la planche, Slim dessine un aveugle et demande aux pauvres de ne pas rire de lui.
- Dans *L'immonde Daïssa* (p.56), la scène débute par l'annonce d'un problème bien particulier : « Après le tchèque, après le Cubain et le Français, ce fut le tour d'un Algérien de partager un vol spatial de cinq jours avec un cosmonaute soviétique. Mais qui allait avoir cet honneur ? ». On décide enfin que ce soit à Zoulikha la femme de Daïssa d'accomplir cette mission. Devant le refus catégorique de l'époux, tous les arguments sont employés, la réponse était la même « Non !, Walou ! » (L'emprunt arabe signifie : n'espérez rien). À la fin, un membre de la commission propose de donner de l'argent à Daïssa et en devise. La réponse ne tarde pas à venir : « Ouiiii ! ». L'orthographe du mot traduit l'immense joie de Daïas. Le passage soudain et précipité, de la colère à la joie, crée le comique de la scène. Slim dénonce le matérialisme de certaines personnes dans sa société.

Par ailleurs, le contrôle des émotions témoigne de leur tendance à être exprimées : dans le foisonnement des sensations ressenties, dans l'intériorité du sujet, les sensations prennent formes et sont nommées. Des moyens lexicaux et morphosyntaxiques différents sont utilisés afin de rendre compte de l'expérience émotionnelle :

- les noms : « j'avais *plaisir* à engueuler tous ceux qui se présentaient au guichet... » (*Le bureaucrate qui parlait du nez*, p.24)
- Les verbes : « désormais je *veux*... », « Le sud j'*aime* !... » (*publicité*, p.14).
- Les adjectifs : « Je suis *fier* de ma statue personnelle ! » (*Ammi Zogine et sa statue personnelle*, p.13).

Cependant, il n'est pas toujours possible de décrire les émotions, car comme le souligne J. Piwnica : « L'expérience d'une émotion provoque en effet des états trop complexes, insaisissables, fugaces, particuliers, pour être analysés et décrit avec précision » (Piwnica, 2009 : 5). Le monde auquel appartiennent les ressentis, possède ses propres lois, étrange et interne, son langage ne peut par conséquent, répondre aux règles conventionnelles, aux normes de la société. Phénomène brusque et violent, le ressenti emprunte une voie encore plus sinueuse : le chaos psychologique se traduit par un désordre au niveau de la langue. E. Vladimirska (2005) considère l'exclamation comme la première étape de la remise en place de la communication qui suit immédiatement l'état de choc devant la réalité³.

À l'intérieur de l'album, le style des séquences est chargé d'exclamations ; les émotions font vibrer les énoncés : la verve exclamative est le ton traducteur de cette véhémence des ressentis. Le ton exclamatif sert à exprimer des émotions variées:

- l'empressement du personnage : « Au Musée de Birmandreis, vite ! » (*Wéek-end*, p.7).
- l'indignation : « Elles n'ont qu'à ne pas sortir le soir !.. », se dit Ammi Zogine, parlant des femmes et jugeant qu'elles n'ont pas droit de se lamenter. (*Ammi Zogine*, p.49).
- Dans *Galopie démographante* (p.32), le couple ne s'arrête pas de rêver à propos de l'avenir de leurs enfants : « Celui-là, quand il sera grand, il sera médecin comme ça on n'aura pas à faire la chaîne à l'hôpital ! », et d'un autre, ils disent : « Celui-là quand il sera grand, il travaillera à la wilaya comme ça on aura des logements ! ».

Slim rie de l'entêtement du couple à avoir plus d'enfants, leur trouvant un poste de travail duquel ils peuvent tirer profit.

Le personnage, lieu de l'émotion, peut rester incapable de prononcer un mot ; et même lorsqu'il s'exprime, il ne le fait que d'une façon bien particulière. Les interjections dans la BD, traduisent la respiration saccadée du personnage, son étonnement ou son irritation et sa douleur.

- La douleur : *Aie !. Aïcha !.Aïcha !. Vite viens me dégager d'ici sinon je vais crever comme un chien !* (*Ammi Zogine et sa statue personnelle*, p.13).
- La désolation : *Hélas !* (Ibid).
- La colère : *Bezef !* (au sens de c'est trop) (*Décontractil*, p.26).

Le personnage se voit emporté par de vifs sentiments, il essaie de se maîtriser pour ne pas perdre la face ou blesser celle des autres⁴. Ce *contrôle* des affects n'est pas toujours aisé.

- La présence de l'autre est sentie comme une présence hostile, irritante. Slim imagine des moments où la colère éclate en mots injurieux et réactions offensives (*Cilimacroscope*, p.10).

L'agressivité s'adresse explicitement à un autre sujet ; elle résulte directement de l'évaluation de la situation. L'agressivité dérive de la perception de l'autre que se fait le personnage. Cette *perception* est créée par un jugement et une affectivité : la colère et l'énervement se révèlent à travers des gestes brusques, incontrôlés.

- Dans *Hoeufs* (p.11), le personnage demande à sa conjointe d'aller chez ses parents. La colère du mari empêche le couple de s'entendre. À la fin, le mari se dirige vers le stade, insoucieux des effets d'une telle décision. L'exemple rend compte de la séparation espace privé/espace public sur des bases sexistes.

L'émotion cause la rupture de la relation conjugale, Slim présente une image caricaturiste de la décision trop précipitée de beaucoup d'Algériens. La succession des images, présentant le sujet vu toujours à la même distance, indique bien l'ampleur et la pérennité de cet état.

Conclusion

L'étude des rapports entre les productions langagières, leurs producteurs et le monde met les sciences du langage en relation directe avec d'autres sciences, notamment la psychologie et la psychanalyse. Les interactionnistes proposent d'analyser l'émotion dans le discours partant d'une topique ; ils expliquent la réaction émotive en la replaçant dans un cadre culturel et social précis. L'emploi du discours émotif dépend avant tout du contexte extralinguistique et du sujet parlant. Il est exclusivement déterminé par la situation et le groupe auquel appartient le locuteur.

Au niveau des personnages, l'étude se fait à partir de l'application de topoi bien déterminés. Il faut préciser le type de l'émotion éprouvée, ainsi que les êtres qui l'éprouvent. Le linguiste doit également préciser le moment de l'expérience affective, les raisons de l'émotion, et les conséquences qu'elle engendre (en linguistique il s'agit de montrer les effets de l'affect produits sur le discours du sujet). Dans la BD, l'émotion apparaît sous forme d'un composé des attitudes, comportements et valeurs des personnages. Ceux-ci à l'instar de l'être vivant, possèdent leurs propres affects. Chaque planche de l'album *Il était une fois rien* permet un accès direct aux flux changeant de leurs ressentis.

Les représentations découlent d'un imaginaire socio-économique portant le sceau de la crise et du chaos. L'activité psychologique représentée devient un témoignage direct de ce qui se passe dans la société. À travers la BD, les émotions exprimées illustrent des valeurs très variées. L'auteur essaie de faire partager à l'interlocuteur une certaine vision, cherchant continuellement à l'influencer. Le discours affectif porte des valeurs et des intentions qui le singularisent. Il se transforme en moyen de mise en ordre des ressentis. En outre, la construction du monde fictionnel appelle un recours constant au vécu; le percevoir c'est le mettre en parallèle avec le monde du lecteur, discerner les frontières qui existent

entre le réel et l'irréel. La profondeur, les proportions, les contours du monde représenté sont recherchés dans un hors-champ que le bédéiste ne cesse à tout moment d'évoquer.

Bibliographie

- Amossy, R. 2000. *L'argumentation dans le discours*. Paris: Nathan.
- Ekman, P. 1980. « L'expression des émotions ». *La recherche*. No117, p.1408-1415.
- Fontanille, J. 1999. *Sémiotique et littérature*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Frijda, N. H., 1986. *The Emotions*. Cambridge: Cambridge university press.
- Fuchs, C., Le Goffic, P. 1985. *Initiation aux problèmes de linguistiques contemporaines*. Paris : Hachette, « Langue Linguistique Communication ».
- Lafon, R. 1963. *Vocabulaire de psychopédagogie et de psychiatrie de l'enfant*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Livet, P. 2003. Actualité philosophique des émotions dans Cognition. In : *Émotions et cognitions*. Bruxelles : De Boeck. p.43- 71.
- Meyer, J-P. 2012. « Du roman à la bande dessinée. Double contrainte de la transposition narrative ». *Formules*, no15, p.7-18.
- Morfaux, L-M. 2001. *Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines*. Paris : Armand Colin.
- Peeters, B. 1998. *Lire la bande dessinée*. Paris : Flammarion.
- Piwnica, J. 2009. *L'émotion à l'œuvre*. Paris : L'Harmattan, « Ouverture philosophique ».
- Pommier, P. 1999. *Education et bande dessinée en Aquitaine*. Bordeaux : Presses universitaires de Bordeaux.
- Reuchlin, M., Huteau, M. 1991. *Guide de l'étudiant en psychologie*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Sarfati, G-E. 1997. *Éléments d'analyse du discours*. Paris : Nathan, « Linguistique ».
- Traverso, V. 1999. *L'Analyse des conversations*. Paris : Nathan.
- Vladimirska, E. 2005. *L'exclamation dans le dialogue oral L'exemple du français et du russe*. Paris : Ophrys, « Bibliothèque de Faits de langues ».

Le corpus

Slim. (1989) 2002. *Il était une fois Rien*. Alger, Enag.

Notes

1. L'émotion dans le discours s'exprime différemment; les outils linguistiques dont elle se sert relèvent de différents niveaux. 1) Le niveau lexical : l'émotion se marque par la présence du lexique des « états d'âme », elle nécessite un appareillage lexical constitué des noms affectifs et leurs dérivés verbaux, adjectivaux et adverbiaux. 2) Le niveau syntaxique : l'exclamation et la phrase exclamative traduisent les forts ressentis du locuteur. 3) Le niveau rhétoriques : l'émotion se manifeste par l'emploi des figures de style et des répétitions.
2. La perception apporte une information mais ne peut suffire à elle-même ; l'événement émotionnel est toujours évalué par rapport à un ensemble de données. Il ne peut causer l'émotion que par rapport à l'expérience de l'individu, à son savoir-faire.
3. Diverses formes syntaxiques servent à représenter les exclamations qui suivent de près l'élément déclencheur des émotions. E. Vladimirska distingue en premier lieu, l'exclamation fermée, laquelle traduit une tentative de qualification de la situation productrice du choc

émotionnel. Cette exclamation se caractérise par la présence d'un élément de nature qualificative ; elle est souvent accompagnée d'une marque syntaxique d'un haut degré qualificatif. (Vladimirska, 2005 : 68).

4. L'existence des processus de régulation permet de maîtriser les émotions : la colère incite l'homme à frapper mais la volonté le retient. La *maîtrise de soi* forme une caractéristique fondamentale de l'émotion; le sujet essaie de gérer ses ressentis conformément à la situation où il se trouve. Un travail de gestion et de régulation émotionnelle est constamment réalisé au cours de l'interaction.



ISSN 1958-5160

ISSN en ligne 2260-5029

À la recherche du facteur déclencheur de l'alternance codique chez les enseignants de français : approche sociolinguistique

Zahia Ghoul

Doctorante, Université Constantine 1

Maître-assistante, Université de Guelma, Algérie

zahia.ghoul@ymail.com

Résumé

Nous nous proposons dans cet article d'étudier l'alternance codique dans le discours des enseignants de français aux lycées d'Ain Fakroun. Cette étude s'inscrit dans un cadre sociolinguistique, notamment la variation linguistique. Nous tenterons de mettre en évidence les raisons qui poussent ces enseignants à produire de l'alternance codique et en particulier l'alternance français/chaoui. Nous essayerons par la suite de voir si le recours à la langue chaouia se fait spontanément ou bien s'il s'agit juste d'une façon d'afficher son identité et enfin, nous dégagerons les fonctions qu'accomplissent les alternances dans notre corpus.

Mots-clés : alternance codique, langues en présence, sociolinguistique, variation linguistique

النهج الاجتماعي اللساني: بحثا عن العامل المولد للتناوب اللساني عند اساتذة الفرنسية

المخلص: نقترح في هذا المقال دراسة التناوب اللغوي عند أساتذة اللغة الفرنسية بثانويات عين فكرون. تعتبر هذه الدراسة بحث في مجال اللسانيات و بالضبط في ميدان التمايز اللساني. سنحاول في هذا العمل التعرف على الاسباب التي جعلت الأساتذة يستعملون التناوب اللساني وخاصة التناوب بين الفرنسية و الشاوية. سنحاول بعد ذلك ان نعرف ما اذا كان الرجوع الى الشاوية تلقائيا او لأجل اثبات الانتماء الى منطقة شاوية منذ الأزل. و في النهاية سنقوم بتبيان المهام المختلفة التي يقوم بها التناوب اللغوي عند هذه الفئة من المجتمع.

الكلمات المفتاحية: التناوب اللساني - اللغات الحاضرة - اللسانيات الاجتماعية - التعدد اللغوي.

To the research of the trigger factor of the code switching in the discourse of French teachers : sociolinguistic approach

Abstract

We suggest in this article studying the code switching in the discourse of French teachers in Ain Fakroun secondary school. The research is defined to belong to the Sociolinguistics in general and the linguistic variation in particular. we have attempted to know the reasons witch lead these teachers to use the code switching and especially, the code switching French/Chaoui, then, we have tried to see wither

the return to Chaoui is spontaneous or it is just to show one's identity, finally, we highlight the role and main functions of the code switching in our corpus.

Keywords: code switching, languages in présence, Sociolinguistics, linguistic variation

Introduction

La situation géographique et l'histoire mouvementée de l'Algérie ont toujours été à l'origine de nombreux contacts avec autrui. De tels contacts ont permis aux algériens de se familiariser avec les langues venues d'ailleurs dont le français. Ce qui définit le mieux la place de cette langue dans les conversations quotidiennes, c'est le fait qu'elle constitue l'une des composantes du bilinguisme actif (arabe/français) qui caractérise une grande partie des situations de communication. Selon Y. Derradji (2001) « les résultats de l'enquête du CNEAP¹ affirment que la langue française a été consacrée « première langue étrangère « dans la société, les entreprises et dans les institutions ».

Notre travail de recherche de magister (2011) nous avait permis de noter que l'alternance codique occupait une place remarquable dans les discours que tiennent les enseignants de français, notamment ceux du secondaire. Cette contribution se penche sur le recours à l'alternance codique dans le discours des enseignantes² de français des lycées d'Ain Fakroun (Wilaya d'Oum El Bouaghi). Il s'agira, pour nous, d'essayer d'apporter des éléments de réponse aux questions suivantes :

- Pourquoi ces enseignantes emploient-elles de l'alternance codique dans leurs discussions, notamment l'alternance français/chaoui ?
- S'agit-il d'une spontanéité ou d'une volonté pour s'affirmer ?
- Quelles sont les fonctions que remplissent les alternances dans notre corpus ?

L'étude que nous avons menée a mis à l'épreuve deux hypothèses ; la première tendait à montrer que les enseignantes ont recours à l'alternance au moment où elles veulent montrer leur appartenance régionale à la commune d'Ain Fakroun. Cette dernière donne la priorité à l'usage du chaoui plus qu'à une autre langue. la seconde supposer qu'à travers l'emploi de l'alternance codique français/chaoui, les enseignantes se fixent comme objectif de :

- Convaincre leurs collègues,
- Renforcer la conversation,
- Donner à la conversation plus de vigueur.

Avant de vérifier si ces hypothèses correspondent à la réalité, nous allons d'abord expliciter le phénomène de l'alternance codique et, pour ce faire, nous commencerons par la définition proposée par J. Gumperz : « l'alternance codique

dans la conversation peut se définir comme la juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents.» (1989 :57). Ce linguiste a que l'alternance codique n'est pas un simple mélange linguistique aléatoire et qu'elle est gouvernée par des règles. (Lüdi, 2004 :131). A son tour, J-A. Lopez avance que l'usage de l'alternance codique est la marque d'une volonté interne de l'individu pour affirmer son identité ou son statut (Billiez, 2001 :146). En outre, quand on parle de bilingues, nous pouvons dire qu'ils éprouvent un grand plaisir en mélangeant les langues, ce qui renforce chez eux, un sentiment de reconnaissance mutuelle, de complicité et d'intimité (Camut et Caubet, 1998 : 26). L'usage de l'alternance codique est rarement considéré comme un indice d'incapacité à poursuivre la discussion dans le même code linguistique « relativement rares sont les passages où le changement de code est motivé par l'incapacité des locuteurs à trouver les mots pour exprimer ce qu'ils veulent dire dans l'un ou l'autre code ». (Gumperz, 1989 : 63). Selon C. Hagège, l'alternance est un indice de compétence communicative qui permet au sujet parlant de passer habilement d'une langue à une autre (Hagège, 1996).

Démarche

Elle a été de type qualitatif et quantitatif, nous avons recouru à l'enregistrement des discussions entre ces enseignantes dans la salle d'enseignants.

Lieux observés

Il s'agit de trois lycées (Bahloul Saïd, Boutaba Bachir et Saoudi Abd El Madjid). Le premier est situé au centre. Les deux autres à la périphérie de la ville.

Recueil des données

Nous avons été présente pendant l'enregistrement des trois conversations, ce qui nous a permis de saisir et de noter les tours de parole contenant les alternances.

Corpus

Notre corpus est constitué de trois conversations enregistrées dans des situations informelles (conversations entre collègues dans la salle d'enseignants). Le public choisi comme échantillon est constitué de huit enseignantes du secondaire, parmi elles, nous avons six qui avaient le chaoui comme langue maternelle, par contre les deux autres enseignantes parlaient l'arabe dialectal. Ces dernières travaillaient au lycée de Boutaba Bachir.

Transcription et analyse du corpus3

Pour analyser notre corpus, nous avons choisi la transcription orthographique proposée par Véronique Traverso dans son ouvrage « l'analyse des conversations »

Conversation N° 1

Pour cette première conversation, nous avons un total de 160 tours de parole, 44 alternances codiques, dont 26 alternances français /chaoui, 17 alternances français/ arabe dialectal et seulement une alternance français/arabe standard.

Ces chiffres nous donnent une idée du pourcentage des occurrences des trois langues dans la conversation. Nous avons constaté l'absence de l'alternance codique français/arabe standard chez trois locutrices alors que la 4^{ème} l'a utilisée une seule fois. Nous avons constaté aussi la présence de la langue chaouie et de l'arabe dialectal chez les quatre locutrices.

Tour de parole n° 1

F1- ils ont des difficultés à rédiger(.)[attafadh]⁴ quatre ou cinq élèves [hlane] le reste(.) ils n'arrivent pas à comprendre le sujet surtout la cohérence c't-à-dire les critères d' la langue et même(.) ils ont un problème de(.) comment dirai-je(.) la(3'')transfert(.)non(.)[moukcha karinesse](3'')

Nous avons ici trois mots alternés, le premier mot est [attafadh], il est en chaoui. Ce mot veut dire en français « tu trouves ». Le deuxième mot est également en chaoui, c'est un adjectif qualificatif [hlane] et qui veut dire « bons ». Enfin, le troisième segment [moukcha karinesse] qui est une expression en chaoui, veut dire en français : « comment ça s'appelle ? »

Tour de parole n° 2

N- ces idées là(.) ils les connaissent dans leur langue maternelle parc qu'ils connaissent ça en langue maternelle [yasnit sataarbith basah]

L'alternance est visible à la fin de la phrase au niveau du segment [yasnit sataarbith basah], ce segment a un sens particulier. Il veut dire « il la connaît en arabe mais », la locutrice a déjà parlé de cette idée dans le segment précédent mais elle a essayé de convaincre ses collègues tout en répétant la même idée en chaoui pour que ça soit plus clair.

Tour de parole n°3

F2- sans lecture on peut rien faire/[mata waya]

Nous avons une alternance au niveau du segment [mata waya] écrit en caractères latins, il est en chaoui, ce segment exprime une interrogation, il veut dire « c'est quoi ça ? »

Conversation N° 2

Nous avons 24 tours de parole dont 13 alternances codiques français/arabe dialectal, nous constatons donc l'absence des deux langues (arabes standard et chaouia) chez les deux locutrices, cela est dû au fait qu'elles n'appartiennent pas à la région d'Ain Fakroun (l'une est de Constantine, l'autre est de Sigus).

Tour de parole n° 1

A - c'est vrai(.) c'est vrai cette fois-ci, il faut s'attendre à de mauvaises réactions [khassatan] les grandes villes je ne pense pas qu'ils vont rester les bras croisés

Le mot alterné est [khassatan] qui veut dire « surtout », il est en arabe dialectal.

Tour de parole n° 2

B - [maaliche] je crois aussi que c'est faisable mais(.) il ne faut pas se précipiter(.) il faut attendre l'avis du directeur

L'alternance apparaît au début de l'énoncé avec le mot [maaliche] qui veut dire « c'est pas grave »

Tour de parole n° 3

A - [oudork] que faire

L'alternance apparaît au début de l'énoncé, elle introduit une interrogation, le mot alterné est un déictique de temps [oudork] qui veut dire en français « et maintenant »

Conversation N° 3

Nous avons compté 30 alternances codiques pour 46 tours de parole dont 24 alternances français/ chaoui et 7 alternances français/ arabe dialectal. Nous constatons l'absence totale de l'arabe standard chez les deux locutrices.

Tour de parole n° 1

L - et ben(.) personnell'ment(.) je suis allée avec la famille on est arrivé vers 14 :00 et comme tu l'sais\ la famille du mari doit ramener la valise [aala khatar], dans nos traditions et coutumes la valise reste avec nous pour un jour et puis (3'')

L'alternance apparaît au milieu de l'énoncé avec la locution conjonctive [aala khatar], elle est en chaoui et se dit également en arabe dialectal, cette locution possède un équivalent en français qui est « parce que »

Tour de parole n° 2

S - [mlihe] les deux dans le même jour c'est mieux [aala akal] vous n'allez pas vous fatiguer le jeudi

Nous avons ici deux mots alternés, le premier mot [mlihe] est une interjection exprimant la satisfaction, il est en chaoui et se dit aussi en arabe dialectal. Le deuxième mot [aala akal] est un adverbe qui exprime une restriction, il est en chaoui et se dit aussi en arabe dialectal et scolaire, il signifie en français « au moins »

Tour de parole n° 3

L - [itbanemed] de toute façon c'est ça le mariage et comme ma tante avait besoin d'aide dans la cuisine, je suis restée avec elle et (3'')

Le mot alterné [itbanemed] est en chaoui et signifie en français « il te semble »

Bilan

L'analyse de ces tours de parole nous a montré que ce ne sont pas les passages d'une langue à l'autre qui vont caractériser le parler des enseignantes en tant que collègues, mais que c'est plutôt l'emploi original que ces enseignantes font de leur langue maternelle-la langue chaouia- lorsqu'elles sont entre elles en face à face. En outre, nous avons déduit que l'usage de l'alternance codique français/chaoui est le résultat d'un désir ardent de s'identifier devant les autres, de se montrer en tant que chaouia, autrement dit, le jeu entre les différentes formes linguistiques est la trace linguistique du processus identitaire chez nos locutrices. Donc, il y a eu « une tension identitaire » qui s'est manifestée sous forme d'alternance codique et en particulier, l'alternance français/chaoui, c'est la raison pour laquelle celle-ci a été mise en relief par notre analyse.

Nous pouvons en empruntant à la typologie et à la terminologie de de J.J Gumperz (1989), subdiviser les alternances selon les fonctions qu'elles remplissent dans les trois conversations. Ces mêmes fonctions dépendent selon Gumperz de plusieurs facteurs internes et externes et pour rendre cette étude pertinente, il faut « postuler les facteurs extralinguistiques ou des éléments de connaissance sous-jacents qui déterminent l'occurrence de l'alternance » (1989 : 82)

1. Fonction de convivialité

Les enseignantes de français ont plaisir à converser en chaoui dans des situations informelles. C'est beaucoup plus intime entre des personnes qui sont de la même région et qui partagent le même idiome (leur langue maternelle). C'est un besoin de communication et il est vital. Il s'agit comme le dit Gumperz d'un facteur extralinguistique.

Conversation n° 1

Tour de parole n° 1

N1 - inexistant(.)Inexistant (rire) des fois pour l'expression orale j'apporte la radio [adhafagh] les prises [walich] (rire)

La locutrice a employé le chaoui, car elle se sent à l'aise dans sa langue maternelle.

Tour de parole n° 2

F1- oui/bien sûr(.)Ils sont mieux qu'l'ancien de temps en temps(.)on peut dire qu'ils sont plus ou moins adaptés [maoiche] adaptés (3'') pour parler d'résultats je n'peux rien dire [...]parc' qu au lycée on a pas reçu des élèves qui sont issus des nouvelles réformes donc(.)On peut rien donner ici [...][wallah mata](3'')

Tour de parole n° 3

F2- et vos élèves arrivent à rédiger(.) (rire)[natch]personnell'ement j'ai deux ou trois élèves pas plus[wallah outhassinene eldjomlethe]

2. Fonction d'insistance ou de réitération

Quand dans la conversation un communicant à recours au chaouia pour redire ce qu'il a déjà dit en français.

Conversation n° 1

Tour de parole n° 1

F1- le statut d' la langue française en Algérie- le statut d' la langue française (3'') le français régresse/ le niveau régresse ça influe sur nos élèves (3'') [yataathar hih]

Ici la locutrice a voulu assurer une meilleure compréhension chez la collègue en répétant le segment en chaoui.

Tour de parole n° 2

N1- ces idées là(.)ils les connaissent dans leur langue maternelle parc'qu' ils connaissent ça en langue maternelle [yasnit sataarbith basah]

La locutrice voulait renforcer son opinion chez la collègue en ce qui concerne le problème de la communication dans une langue étrangère chez un lycéen.

Conversation n° 3

Tour de parole

S- ça va [elhamdo lileh]et vous

Dans ce tour de parole, il s'agit fonction d'insistance (ça va/ elhamdo lileh). La force sémantique d'(el hamdo lileh) est beaucoup plus grande que celle de (ça va)

3. Fonction de mnémonique (pallier à un déficit de mémoire)

Quand un communicant ne trouve pas tout de suite l'expression recherchée en français, alors il a recours à un équivalent beaucoup plus signifiant dans la langue maternelle.

Conversation n° 1

Tour de parole

F1- ils ont des difficultés à rédiger(.)[attafadh] quatre ou cinq élèves[hlane] le reste(.)ils n'arrivent pas à comprendre le sujet surtout la cohérence c't-à-dire les critères d' la langue et même (.)ils ont un problème de(.)comment dirai-je(.) la (3'') transfert(.)non(.)[moukcha karinesse]

Conversation n° 2

Tour de parole

B- c'est pas vrai [yakhi] les PCEF

Conversation n° 3

Tour de parole

L- si si elle a mis le voile ça fait partie de nos traditions et en plus(.) nous avons l'habitude de mettre les dattes sur la tête de la mariée [akamoussate nihaba] et on considère le nombre de dattes qui restent sur sa tête comme le nombre d'enfants qu'elle pourra avoir dans le futur [inchaallah]

4. Une fonction de modalisation du message (modalité élocutive)

C'est lorsque un communicant révèle son opinion vis-à-vis d'un sujet quelconque.

Conversation n° 1

Tour de parole n° 1

N2- personnell'ment je trouve la méthode classique [khir] personnell'ment parc'qu'[haka][...]

Tour de parole n° 2

F1- c' que je vois[ana] on est pas arrivé(.) on est pas arrivé(.) c'est récemment (.) c'est cette année que les élèves du primaire qui ont bénéficié du nouveau programme vont passer en première année moyenne et est- c' qu'on évalue quelque chose qu'on a pas encore(3'') je n' peux pas évaluer- parc' qu'[machafnache] des élèves de première année qui sont issus des nouvelles réformes/[mathalan]dans les années prochaines on pourra évaluer

Conversation n° 3

Tour de parole

B- personnell'ment[ndhone]qu'ils vont s'intéresser beaucoup plus à l'alimentation dans dans le monde n'oublie pas que c'est le problème de nos jours

La locutrice révèle son opinion en ce qui concerne les sujets qui seront traités durant l'examen final du bac.

Conclusion

Notre recherche visait en premier lieu à analyser l'alternance codique dans les discours des enseignants de français des lycées d'Ain fakroun. Nous nous sommes intéressée aux situations informelles (conversations entre collègues). Nous avons mis l'accent sur les mots/ expressions chaouis sans négliger les mots arabes. Notre travail s'inspire des travaux de Gumperz surtout en ce qui concerne les fonctions de l'alternance codique ; pour cela, nous avons fait une analyse qualitative et quantitative des alternances codiques que nous avons puisées dans notre corpus.

En ce qui concerne les fonctions de l'alternance, nous avons remarqué une dépendance totale des facteurs internes et externes, ces derniers peuvent déterminer la nature de l'alternance ainsi que la fonction que peut exercer celle-ci dans tel ou tel contexte.

À travers l'analyse que nous avons effectuée, nous déduisons que le recours au chaouia n'a rien avoir avec la spontanéité, car les locutrices voulaient introduire cette langue dans leurs conversations pour attirer l'attention de l'autre. Pour elles, le recours au chaouia est la meilleure façon pour convaincre l'autre et donner plus de vigueur et de relief à la production de leurs énoncés. Aussi, nous avons noté que les locutrices préféraient l'usage du chaouia plus que l'arabe dialectal. Notre présence pendant les enregistrements nous a permis de découvrir que nos locutrices croyaient que l'usage du chaoui renforçait leur opinion plus que l'arabe dialectal. En plus, nous avons remarqué que lorsqu'elles utilisaient le chaoui, elles poursuivaient la discussion facilement mais l'usage de l'arabe dialectal les ralentissait un peu. Par conséquent, les autres interlocutrices profitaient de l'occasion pour prendre la parole, ce qui explique bien que le chaoui est utilisé un peu partout dans la région d'Ain Fakroun. Le lecteur de cet article pourra constater que nous nous sommes intéressée beaucoup plus à l'analyse des tours de parole contenant l'alternance français/chaoui. Nous justifions cela par le désir d'être un peu précis dans notre analyse et de répondre aux objectifs que nous avons fixés au début de notre recherche. Nous voulons aussi attirer l'attention de nos chers lecteurs sur l'absence du chaoui dans la conversation n°2, cela est dû au fait que les locutrices engagées dans cette conversation ne sont pas originaires d'Ain Fakroun.

Nous estimons que l'usage de l'alternance codique est dû à un besoin interne et une volonté personnelle de s'affirmer, de s'identifier vis à vis des autres. C'est aussi le recours à la langue qu'on maîtrise le mieux à savoir la langue maternelle. C'est la raison pour laquelle, nous avons vu les locutrices à l'aise quand elles s'exprimaient en chaouia. Le code switching est une manière de s'exprimer pour dire ce que refoule l'inconscient de la personne. C'est aussi une façon de se montrer naturel devant les autres, surtout en employant le dialecte chaoui. Ce phénomène trouve dans les conversations d'ordre informel un terrain de prédilection.

Bibliographie

- Billiez, J. (dir). 2001. *Contacts de langues : modèles, typologies, interventions*. Paris : harmattan.
- Camut, C. Caubet, D. 1998. Comment les langues se mélangent ? Code switching en francophonie. Paris : l'harmattan.
- Derradji Y. 2001. « Vous avez dit langue étrangère : français en Algérie ? » Consulté en mars 2015 : <http://www.unice.fr/bcl/ofcaf/15/derradji.html>
- Ghoul, Z. 2011. Analyse de l'alternance codique dans le discours des professeurs de français des lycées d'Ain Fakroun (Wilaya d' Oum El Bouaghi).Mémoire de magister, Université d'Oum El Bouaghi (Algérie). Sous la direction de Chahad Mohamed Salah.149 p.
- Gumperz, J. 1989. *Engager la conversation : introduction à la sociolinguistique interactionnelle*. Paris : Minuit.

Gumperz, J. 1989. *Sociolinguistique interactionnelle. Une approche interprétative*. Paris : L'Harmattan.

Hagège, C. 1996. *L'enfant aux deux langues*. Paris : Odile- Jacob.

Lüdi, G. 2004. *Pour un plurilinguisme de la compétence du locuteur plurilingue*, « revue française de linguistique appliquée », n.IX-2 :125-135

Traverso, V. 1999. *L'analyse des conversations*. Université Nathan. P : 24-25-26

Notes

1. Centre national d'analyse pour la planification
2. Nous savons bien que de préférence, le corpus doit être hétérogène (masculin et féminin), cependant, dans notre étude, nous avons une contrainte : il n'y avait que des enseignantes
3. Voir les conventions de transcription dans l'annexe
4. Pour comprendre les expressions mentionnées entre crochets, je vous renvoie au glossaire en annexe de l'article.

Annexes

Conventions de transcription

[Interruption et chevauchement
=	Enchaînement immédiat entre deux tours
(.)	Pause (dans le tour d'un locuteur) inférieure à une seconde
(3'')	Pauses chronométrées (supérieures à une seconde)
(Silence)	les pauses entre les prises de paroles de deux locuteurs successifs
,	chute d'un son
:	Allongement d'un son
-	Mot interrompu brutalement par le locuteur

Les lettres majuscules : indiquent l'insistance et l'emphase

Voix et intonations

/	Intonation légèrement montante
\	Intonation légèrement descendante
↗	Intonation fortement montante
↘	Intonation fortement descendante

Actions et gestes

Les gestes et actions sont notés entre parenthèses en Italiques

Graphies des unités non lexicales

(ASP)	note une aspiration
(SP)	note un soupir
(RIRE)	note un rire

Les émissions vocales de type « hm » sont notées selon leur transcription courante.

Indications « méta »

[...]	indique une coupure due au transcripteur
-------	--

(Inaudible) signale un passage inaudible

→	Indique le passage commenté dans l'analyse
---	--

Les locuteurs sont désignés par initiales chez Traverso, (F, N, etc.)

Les mots et expressions du dialectal chaoui et ceux du dialectal arabe algérien ou arabe standard sont mis entre crochets [...]

Glossaire

Mots et expressions chaouis

Attafadh	tu trouves
Hlane.....	bons
moukcha karinesse.....	comment ça s'appelle ?
yasnit sataarbith basah	Il la connaît en arabe
mata waya	c'est quoi ça ?
aala khatar	parce que
mlihe.....	c'est bien
aala akal.....	au moins
itbanemed	il vous semble
adhafagh	je trouve
walich.....	il y a rien
wallah mata.....	au nom d'Allah quoi ?
natch.....	moi
wallah outhassinene eldjomlethe	Au nom d'Allah, ils ne savent même pas une phrase
yataathar hih	ça influe
elhamdo lileh	dieu merci
yakhi	c'est ça
akamoussate nihaba	les dattes

Mots et expressions de l'arabe dialectal

khassatan.....	surtout
maaliche.....	c'est pas grave
oudork	et maintenant
maoiche	ne sont pas
inchaallah	avec l'aide de dieu
khir	mieux
haka	comme ça
machafnache	on a pas vu
mathalan	par exemple
ndhone.....	je crois

Mots et expressions de l'arabe standard

Ana	moi
-----------	-----



Sciences du langage et sciences de l'information et de la communication : complémentarité ou interdisciplinarité ?

Dr. Abdelkader Sayad

Université de Mostaganem, Algérie

sayadaek@yahoo.fr

Résumé

Cet article s'interroge sur les rapports entre les sciences du langage et les sciences de l'information et de la communication. Ces deux disciplines, en apparence éloignées, entretiennent des rapports très exigus liés à la nature de l'objet d'étude qu'elles explorent : le discours médiatique. Il s'agira donc, dans cet article, de mettre l'accent sur les liens entre ces deux disciplines afin de voir s'il existe entre elles des rapports d'interdisciplinarité ou, tout simplement, un certain degré de complémentarité. En analysant des exemples tirés de la presse écrite, nous réfléchissons sur les conséquences de cette interaction sur le plan épistémologique, celui des frontières entre les disciplines, ainsi que sur le plan académique, celui des recherches en cours dans ces deux domaines.

Mots-clés : analyse du discours, polyphonie, discours médiatique, argumentation

علوم اللغة و علوم الاتصال : تكامل او تعددية التخصصات ؟

الملخص: يطرح هذا المقال تساؤلا حول الصلات التي تربط علوم اللغة بعلوم الإعلام والتواصل. فهذان النظامان اللذان يبدو أنهما متباعدان في الظاهر، يشكلان مجموعة من العلاقات اللصيقة، المرتبطة بطبيعة الموضوع الذي يدرس و يبحث : الخطاب الإعلامي. إذن، فالأمر يتعلق في هذا المقال أن نقف عند الصلات التي تجمع هذين النظامين بغية ملاحظة إمكانية وجود علاقات متداخلة بينهما، أو ببساطة، إمكانية وجود درجة معينة من التكامل. سوف نفكر، انطلاقا من تحليل مجموعة من النماذج المنتقاة من الصحافة المكتوبة، في تبعات هذا التشابك على المستوى المعرفي، و كذا في الحدود المحتملة بين النظامين. و على المستوى الأكاديمي، سوف نقف عند الأبحاث المشتغلة في علوم اللغة أو علوم الإعلام والتواصل.

الكلمات المفتاحية: تحليل الخطاب - بوليفونيا - الخطاب الاعلامي - حجج.

Language Sciences and Communication Sciences : complementarity or interdisciplinarity ?

Abstract

This paper examines the relationship between language sciences, information sciences and communication. These two disciplines which seem apparently far from each other, have very tight links in relation to the nature of the object of study

they explore: media discourse. Therefore, the focus of this paper will be devoted to the relationship between these two disciplines in order to investigate whether they exhibit an interdisciplinary relation or reflect a mere degree of complementarity. By analyzing examples drawn from written press, we will reflect on the consequences of this interaction at the epistemological level as well as the boundaries between these disciplines at the academic, an ongoing research in these two areas.

Keywords : discourse analysis, polyphony, media discourse, argumentation

Je tenterai dans cette contribution de m'interroger sur les rapports entre les sciences du langage et les sciences de l'information et de la communication. En effet, depuis quelques années, on assiste à l'intrication de ces deux disciplines dont les rapports sont de plus en plus étroits, à telle enseigne que l'on commence à se demander si, finalement, elles ne relèverait pas du même champ disciplinaire : les sciences du langage (analyse du discours ; sémiologie de l'image et sémiologie textuelle ...) constituent pour les chercheurs dans le domaine des SIC (Sciences de l'information et de la communication) un outil efficace, capable de rendre compte des mécanismes des médias et, inversement, les médias (presse écrite ; réseaux sociaux...) sont devenus un terrain d'investigation indispensable pour la vérification des théories formulées par les chercheurs en sciences du langage.

Il s'agira donc, dans cet article, de mettre l'accent sur les liens entre ces deux disciplines afin de voir s'il existe entre elles des rapports d'interdisciplinarité ou, tout simplement, un certain degré de complémentarité. En analysant des exemples tirés de la presse écrite, je m'intéresserai à quelques notions (comme celle par exemple de polyphonie) qui favorisent cette relation, et réfléchirai sur les conséquences de cette interaction sur le plan épistémologique, celui des frontières entre les disciplines, ainsi que sur le plan académique, celui des recherches en cours dans ces deux domaines.

Ces questions et d'autres suscitent déjà, depuis quelques années, l'intérêt de plusieurs chercheurs. En effet, leur principale préoccupation est de savoir si l'analyse du discours des médias, plus particulièrement de la presse écrite, relèverait uniquement du champ disciplinaire relatif aux sciences de l'information et de la communication, ou s'il faille plutôt la considérer comme pouvant appartenir aux études qui relèvent des sciences du langage. Ainsi, certains ont fait remarquer que « Les SIC, dans leurs récits de fondation (observables dans les manuels et dans les enseignements des "fondamentaux" par exemple) s'originent en partie chez des auteurs et dans des travaux que les SDL elles aussi reconnaissent comme des

figures majeures (même si cela peut être pour d'autres travaux, ou pour les mêmes travaux mais appréciés pour d'autres raisons : le Jakobson des linguistes n'est pas celui que l'on fréquente en sciences de l'information et de la communication). » (Krieg-Planque, 2007 : 104)

Selon le point de vue de Simone Bonnafous et Patrick Charaudeau, l'analyse du discours des médias appartient aux deux disciplines, « aux sciences du langage en tant qu'objet langagier témoignant des divers systèmes de signification sociale, [aux] sciences de l'information et de la communication en tant que participant de l'ensemble des moyens de transaction sociale qui assurent, à l'intérieur des communautés sociales, information et communication » (Bonnafous, Charaudeau, 1996 : 39), chose qui montre la complexité des rapports entre ces deux sciences et la nécessité de les clarifier.

1. Analyse du discours et interdisciplinarité

L'interdisciplinarité se définit comme l'art d'associer des approches en vue de rendre compte d'un problème complexe. Malgré sa simplicité, cette définition a le mérite de montrer que l'interdisciplinarité se trouve toujours rattachée à un objet d'étude commun à plusieurs disciplines, dont la difficulté d'analyse oblige des chercheurs, d'horizons divers, à conjuguer leurs efforts afin de faciliter sa compréhension. Pour les deux disciplines objet de cet article, et si les SIC, par définition, portent principalement sur le discours médiatique, les sciences du langage explorent un ensemble d'objets des plus variés : la langue et les problèmes grammaticaux ; les interactions verbales ; etc. d'où la nécessité de préciser avec exactitude la discipline qui pose problème dans ce vaste domaine qu'est les sciences du langage.

Dans cette optique, le cas de l'analyse du discours, qui est une discipline qui puise ses méthodes dans l'ensemble des sciences humaines et qui s'intéresse à des phénomènes très variés, est intéressant. Cette discipline, qui se rattache à « l'étude de l'usage réel du langage, par des locuteurs réels dans des situations réelles » (Van Dijk, 1985 : 2), cherche à mettre en relation un énoncé (textes ; article de journal ; une simple phrase prononcée lors une conversation) et son contexte (situation) et/ou cotexte (les énoncés qui le précèdent ou le suivent) à partir de là, elle l'étudie « en le rapportant aux conditions dans lesquelles il a été produit. Considérer la structure d'un texte en le rapportant à ses conditions de production, c'est l'envisager comme *discours*. » (Grawitz, 1990 : 354).

Ces principes, et d'autres, permettent de tenir compte des conditions dans lesquelles un texte donné a été produit, et font de l'analyse du discours un excellent

moyen permettant de voir comment des enjeux sociaux peuvent se répercuter sur les techniques d'écriture journalistique.

Par ailleurs, et si on sait déjà que le discours médiatique est, par définition, l'objet de prédilection des SIC, il serait intéressant de savoir quel est l'apport des sciences du langage, en particulier l'analyse du discours, à cette discipline et si les avancées que peut enregistrer l'ADD (l'Analyse du discours) dans ce domaine pourraient contribuer à faire avancer les recherches en SIC. Il semble néanmoins évident que le rapport qui s'est établi ces dernières années entre ces deux disciplines n'est pas seulement un rapport de complémentarité, mais plutôt un rapport d'interdisciplinarité, ces deux disciplines tendant à se confondre et profitant d'une réciprocité, d'un échange, dans les différentes recherches en cours.

Pour démontrer ce constat, je partirais de quelques phénomènes qui sont étudiés dans le domaine de l'ADD, afin de montrer que les résultats de ces travaux de recherche peuvent être non seulement très bénéfiques pour la recherche en SIC, mais carrément reprises dans les travaux qui se réclament de ce domaine, plus particulièrement en matière de presse écrite, le discours médiatique constituant pour cette discipline un des meilleurs exemples de la circulation des discours à l'intérieur de la société. Cette étude sera donc centrée beaucoup plus sur l'apport de l'ADD aux SIC, non seulement pour des raisons liées aux limites de cet article, mais aussi parce que cet aspect est moins évident à démontrer, l'ADD puisant, par définition, ses méthodes dans l'ensemble des sciences humaines et sociales, y compris les SIC.

Parmi ces phénomènes, nous pouvons citer par exemple celui de la polyphonie. En effet, si dans le domaine de L'ADD cette notion est étudiée comme un phénomène langagier permettant de faire impliquer plusieurs voix dans un même texte sans devoir les confondre, elle constitue dans le domaine de la presse écrite une technique irremplaçable parce qu'elle permet aux journalistes de respecter l'une des principales exigences de ce métier, l'objectivité : le journaliste, dont la tâche première est de rapporter tels quels les événements de l'actualité, ne peut se permettre, dans un genre comme le reportage par exemple, d'adhérer à un point de vue au détriment des autres. C'est pourquoi, il est obligé d'instaurer une certaine distance entre sa voix, et celle véhiculant les différents avis qu'il rapporte (témoignages, interviews, etc.). Chose qui va lui permettre non pas d'engager sa propre voix mais celle des concernés (les grévistes et patrons, les électeurs et candidats, etc.).

Loin de s'arrêter aux simples constats, l'ADD démontre par le biais de ses analyses que ce phénomène regorge de potentialités encore plus importantes. De ce fait,

une étude approfondie de ce phénomène pourrait servir les SIC, et le domaine de la presse écrite, à mieux exploiter les aspects cachés d'un tel phénomène, et donc à être plus efficace face aux lecteurs.

2. Polyphonie et discours journalistique

Avant de se pencher sur un exemple concret pour montrer la relation d'interdisciplinarité entre l'ADD et les SIC, il convient de s'arrêter un moment sur la notion de polyphonie en fournissant quelques mises au point définitionnelles, même si cette question est secondaire.

Il faut savoir d'abord que la polyphonie est un phénomène très répandu dans les écrits journalistiques : une grande partie de ces derniers manifestent un dédoublement énonciatif entre une instance principale, celle du journaliste, et d'autres instances ou voix qui sont introduites dans l'article, et qui sont à peine distinguées de celle du journaliste par le biais de signes typographiques comme les guillemets ou l'italique. Bien entendu, il s'agit là d'un procédé récurrent dans la presse en général, le journaliste se devant de faire preuve d'objectivité par rapport aux propos et informations qu'ils rapportent, mais ce procédé peut être utilisé à d'autres fins, généralement subjectives, visant à faire admettre une thèse donnée, en ridiculisant une autre. C'est-à-dire qu'il peut être utilisé à des fins argumentatives, de persuasion, ce à quoi tend tout journaliste.

De manière générale, le terme polyphonie désigne le fait qu'un texte (ou un énoncé) véhicule non seulement le point de vue de son auteur, mais aussi plusieurs autres points de vue (PDV), pris en charge par différents sujets.

Plusieurs chercheurs se sont intéressés à cette notion et aux rapports qu'elle entretient avec d'autres phénomènes langagiers, notamment O. Ducrot. Pour lui, l'énoncé renferme les traces des protagonistes de son énonciation, et cela est tout à fait déductible de l'observation d'un certain nombre de traces comme les modalités, les adjectifs subjectifs, etc., et constitue une caractéristique inhérente à toutes les langues naturelles. Le grand apport d'O. Ducrot réside dans le fait d'avoir systématisé cette constatation, permettant ainsi la naissance d'une véritable théorie linguistique de la polyphonie.

Le postulat central autour duquel s'est constituée la théorie polyphonique est que le sujet parlant regroupe plusieurs autres instances, notamment le *locuteur* et l'*énonciateur*. Le locuteur est l'instance responsable de l'énoncé, il « est désigné par les marques de la première personne (celui qui est le support des procès exprimés par un verbe dont le sujet est *je*, le propriétaire des objets qualifiés de

miens, celui qui se trouve à l'endroit appelé *ici* » (Ducrot, 1984 : 190). A l'intérieur même de cette notion, Ducrot distingue entre le « locuteur en tant que tel » et le « locuteur en tant qu'être du monde ».

Les énonciateurs sont des êtres « censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant qu'on leur attribue des mots précis ; s'ils « parlent », c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas, au sens matériel du terme, leurs paroles ». (Ducrot, 1984 : 204). Les énonciateurs sont en quelque sorte des intermédiaires entre les points de vue et le locuteur. En effet, à chaque point de vue on peut relier « un « énonciateur », présenté comme la source de ce point de vue, comme l'être qui a ce point de vue, ou, en filant la métaphore, comme l'œil qui voit » (idem). Bien entendu, cet énonciateur ne peut se distancier des PDV qu'on lui attribue. Et l'une des conditions majeures qui vont permettre le fonctionnement de la polyphonie c'est l'existence de différentes attitudes vis-à-vis des énonciateurs et des points de vue de la part du locuteur : ce dernier peut présenter les énonciateurs et leurs points de vue comme étant ses « porte-parole », ou au contraire refuser d'assumer la responsabilité de leur dire, comme il peut aussi adopter d'autres attitudes.

Ainsi présentée, cette théorie polyphonique permet d'étudier d'autres phénomènes langagiers comme la présupposition, ou encore l'ironie. Concernant cette dernière, elle fonctionne par rapport aux différentes attitudes du locuteur par rapport aux points de vue de ses énonciateurs. Dans cette optique et « selon cette piste de recherche, le mécanisme de l'ironie tient au fait que le point de vue absurde est directement exprimé. Cependant, loin d'être assumé par le locuteur (noté : L), ce même point de vue, mis en scène par le propos, est imputé à un autre personnage (l'énonciateur E) » (Sarfaty, 2001 : 56), d'où un rapport évident entre polyphonie et ironie.

Ainsi, L'ironie est une figure très complexe qui, pour fonctionner, suppose une certaine distance entre la voix du locuteur et celle de ses énonciateurs. « Dans l'ironie, il y a en effet *non-prise* en charge de l'énonciation par le locuteur et *discordance* par rapport à la parole attendue dans tel type de situation » (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 330). Cette distance est perceptible par le lecteur ou le co-énonciateur mais, en même temps, et c'est là l'une des spécificités de l'ironie, elle tente de s'effacer : aucun indice direct ne nous permet de déduire l'opposition des deux voix, mais nous avons plutôt l'impression qu'il y a superposition entre elles ; en même temps, tout est fait pour que l'on pense qu'il y a une grande distance entre elles. Les deux voix ne sont pas assimilables l'une à l'autre.

Cela est réalisable grâce à une sorte de jeu auquel se prête le locuteur. En effet, ce dernier fait semblant d'assumer les paroles de l'énonciateur, voire parle comme s'il était l'énonciateur, et reprend donc ses paroles sans afficher la moindre opposition ou rejet. Cependant, ce locuteur insère ces paroles dans un contexte (linguistique ou extralinguistique) qui les ridiculise et discrédite complètement. Ainsi, c'est par le biais de cette distance que l'on peut déduire qu'il s'agit d'un discours ironique où l'on tourne au ridicule le discours d'un énonciateur, et où le choix du contexte se base sur cette « trahison », cette distance et incongruité. L'ironie se veut donc une sorte de bataille entre plusieurs voix. Le locuteur, en enlevant toute frontière entre ses paroles et celles de ses énonciateurs, et en insérant ces dernières dans un contexte qui ne leur convient pas, les discrédite en quelque sorte, d'où un effet de décalage et d'absurdité. Chose qui permet d'augmenter la force persuasive de ses propos.

3. Polyphonie et efficacité argumentative dans la presse écrite

Afin d'expliquer ce phénomène, il convient de pencher sur l'exemple d'un article publié dans la presse algérienne. Il s'agit en effet de quelques passages tirés de l'article intitulé « Gestion du Chaos (2) », de la chronique *Médiascopie* (du quotidien *El Watan*), et qui est signé par Belkacem Mostefaoui.

Dans cet article, on remarque l'existence de plusieurs instances qui sont mises en exergue par le biais de l'italique et des guillemets. Ainsi, et pour reprendre la terminologie de Ducrot, le locuteur « empirique ou réel » de cet énoncé est tout simplement Belkacem Mostefaoui, qui est journaliste à *El Watan*. Même si on ne trouve pas de marque de la première personne dans cet article, une marque déictique qui est censée relier en quelque sorte cet article à la « réalité », sa signature est suffisante puisque faisant partie intégrante de l'article.

Ce locuteur « réel » s'efface dans l'article, pour laisser place à un locuteur « textuel », dont la voix tend à se confondre avec celle d'un énonciateur qui représente la jeunesse algérienne, et qui, en même temps, est assimilable au lecteur de l'article. C'est surtout le début du passage qui permet de faire cette constatation :

« Le mot fétiche « normal », servi à longueur de temps par une immensité de la jeunesse algérienne, est appelé à devenir toujours plus intraduisible dans le chaos du pays. Mais il a, en son versant d'ironie rebelle - et continuons de sursauter sur ça -, cette transcendance potentielle d'interpellation de nos interrogations assoupies [...] »

Le mot « normal », qui est clairement distingué du reste de l'article par les guillemets, n'est pas assumé par la voix du locuteur, mais plutôt par celle de l'énonciateur, qui représente « l'immense majorité de la jeunesse algérienne ». Cette distance entre les deux voix est vite effacée par le biais d'interpellations en direction du lecteur par le pronom « nous » (« continuons » ; « nos interrogations »). Ce lecteur, c'est encore une fois « la jeunesse algérienne », puisque le mot « normal » (toujours entre guillemets) va être utilisé dans toutes les questions qui vont être soulevées dans le corps de l'article. Ainsi, locuteur et énonciateur (E 1) vont intimement s'associer pour poser des questions relatives à la situation en Algérie. Prenons un exemple : « [...] comment, Bon Dieu, réaliser qu'il n'y a plus tellement de choses « normales » dans ce foutu pays ? [...] »

Les traces indiquant la voix de l'énonciateur (E 1) ne se limitent pas seulement aux guillemets, mais peuvent être perceptibles dans le choix de quelques termes comme le mot « foutu », qui est un signe incontestable du parler des jeunes, et ne peut être assumé, déontologie oblige, par le journaliste ou la rédaction. D'autres indices montrent aussi ce parler des jeunes comme par exemple « placard de pub » (au lieu de placard publicitaire), ou « la houkouma » qui appartient à l'arabe dialectal (qui signifie « le gouvernement »), et désigne, dans le langage des jeunes, la police et, par extension, le pouvoir. Cependant, cette voix de l'énonciateur semble être « cautionnée » par celle du locuteur, au point de se confondre avec elle.

Un autre énonciateur (E 2) est identifiable dans l'article. Il s'agit de ce que le journaliste nomme les « *cadres de l'Etat* » qui ont pris l'initiative de publier un placard publicitaire pour soutenir un candidat aux élections présidentielles. Contrairement à l'énonciateur (E 1), dont la voix était assumée et soutenue par celle du locuteur, les propos de l'énonciateur (E 2) sont non seulement rejetés par le locuteur, rejet déductible par l'utilisation de termes à connotations péjoratives comme « commanditer » dans « les commanditaires du placard » (au sens péjoratif, personnes qui financent et organisent un crime) ou « marteler », mais font en plus l'objet d'une critique de la part de l'énonciateur (E 1). Ceci est perceptible dans les différentes questions que l'on retrouve dans cet article, qui sont conjointement assumées par le locuteur et l'énonciateur (E 1). Mais la formulation de ces questions s'apparente beaucoup plus au parler des jeunes (langue essentiellement orale, puisqu'à l'écrit on ne commence pas une question par le mot « normal », mais, entre autres possibilités, par « est-il normal... ». C'est pourquoi, nous pensons que le journaliste s'appuie sur la légitimité et l'authenticité du parler des jeunes pour dénoncer l'attitude de quelques « cadres de l'Etat ».

Pour résumer, il existe au moins trois instances dans l'article analysé : le locuteur ; énonciateur E 1 ; et énonciateur E 2. En plus de ces instances qui se superposent dans l'article, Ducrot distingue aussi une autre instance qu'il appelle le « producteur empirique », et qui représente l'être qui a réellement produit l'article, c'est-à-dire un être qui appartient au monde extérieur, et dont l'étude, selon Ducrot, n'est pas nécessaire puisqu'une telle instance ne laisse aucune trace sémantique dans l'énoncé, et s'y manifeste par le biais du locuteur. Le locuteur rapporte les points de vue de E 1 et E 2, et assume celui de E 1. Ce dernier joue aussi le rôle de locuteur et rapporte, pour le remettre en question, le point de vue de E 2. Il y a donc dans cet article différentes attitudes du locuteur par rapport aux points de vue des énonciateurs, chose qui favorise une polyphonie dont les enjeux sont majeurs dans cet article, puisqu'elle permet d'ironiser les propos de certains énonciateurs.

En effet, cette précédente analyse a déjà mis en exergue la présence de plusieurs instances énonciatives dans cet article, où le journaliste essaye de parler du déroulement du prochain scrutin présidentiel (à l'époque où l'article a été publié). Pour ce faire, il donne la parole aux principaux « acteurs » de la société algérienne, exprimant ainsi non pas uniquement son avis, mais celui de la société. Dans cette optique, et s'il manifeste une sorte d'adhésion par rapport à celui de la jeunesse algérienne, une adhésion que nous avons déduite de quelques indices qui montrent qu'il adopte leur parler, il rejette, voire ironise, celui des « cadres de l'état ». Ces derniers ont en effet dénoncé les « appels à neutralité de l'administration formulés par la hiérarchie militaire et des candidats à la présidentielle ».

Sans les dénoncer explicitement, chose qui n'aurait pas eu l'effet escompté, l'auteur de l'article joue sur le contexte linguistique pour montrer l'absurdité de leurs propos. Le premier des indices de cette absurdité est le contraste manifeste entre les termes « courageusement » et « pseudo anonyme » dans la phrase : « signé courageusement du pseudo anonyme *“des cadres de l'Etat”* ». Il va de soi qu'une signature anonyme est loin d'être un signe de courage de la part d'une personne, bien au contraire. Mais au lieu d'utiliser le mot « lâchement », qui est le plus adéquat, l'auteur de l'article a préféré utiliser le terme contraire pour ironiser la démarche de ces « cadres ». Il est possible de faire le même constat par rapport à la phrase : « [...] prête à l'usinage le plus propre de la machine des élections ? [...] », où une élection « propre », c'est-à-dire honnête et démocratique, ne peut être usinée, c'est-à-dire préfabriquée.

Quant aux propos de ces « cadres », qui ne sont séparés de ceux du journaliste que par le biais de l'italique et des guillemets, ils sont ridiculisés par au moins deux indices contextuels : d'abord, par l'emploi des termes « commanditaires » ;

cynisme ; marteler » qui, comme on l'a déjà signalé plus haut, sont à connotations péjoratives et, par conséquent, remettent en question ces propos. Ensuite par le décalage ou l'incongruité entre ces propos et le style général adopté dans l'article. Si dans ce dernier le journaliste semble préférer un style relâché, caractéristique du parler des jeunes, il reprend les propos de ces « cadres » ou énonciateur (E 2) qui sont dans un style « soutenu ». Cette façon de procéder ne signifie nullement que ces propos sont valorisés, bien au contraire. Par ce décalage entre les deux styles, on veut montrer que ces « cadres » sont aussi en décalage par rapport à la réalité et, par conséquent, qu'ils tiennent un discours ridicule, qu'on ne peut accepter. D'ailleurs, en considérant d'un peu plus près les termes qu'ils utilisent : « commis de l'État » ; « semer les germes de la division » ; « idéologie intégriste dévastatrice », on se rend compte qu'ils utilisent une « langue de bois », caractérisée par l'utilisation de termes qui, à force d'être utilisés, ne veulent plus dire grand-chose, sauf peut être que le locuteur qui les tient est politicien.

De tels procédés ironiques nécessitent une collaboration active de la part des lecteurs pour qu'ils puissent comprendre le message que le journaliste cherche à transmettre. L'enjeu global de l'article précédemment analysé réside dans l'utilisation d'une ironie polyphonique à des fins argumentatives. Les propositions polyphoniques insérées dans cet article jouent le rôle de preuves destinées à remettre en question non pas une simple thèse, mais le bien-fondé des propos de quelques acteurs de la société. La polyphonie, en tant que phénomène langagier omniprésent dans la presse écrite, permet d'insérer dans un même espace textuel plusieurs niveaux d'énonciation et donne la possibilité au locuteur principal (l'être réel ou le journaliste) de manier à sa guise les propos des énonciateurs. Il peut donc les utiliser dans son argumentation comme bon lui semble, en se cachant derrière « un semblant » d'objectivité qui lui donne de la légitimité, chose qui lui permet par conséquent de convaincre aisément le lecteur de la validité de son point de vue.

En guise de conclusion

Ainsi, on voit clairement l'enjeu des recherches en ADD dans le domaine des SIC, plus précisément dans celui de la presse écrite. En montrant l'importance de phénomènes comme l'ironie et la polyphonie dans les écrits journalistiques, ces recherches permettent de reconsidérer les techniques utilisées dans les différents organes de presse. Elles montrent aussi comment se fait la réception des articles de presse et quel type de rapports s'instaurent entre le lecteur et l'instance qui les produit. Comme le montre l'exemple précédent, le journaliste cherche dans la plupart des cas à remporter l'adhésion du lecteur aux thèses qu'il lui présente.

Son parcours, à la fois académique et scientifique, serait donc très lacunaire s'il ne comprend pas comment il peut atteindre cet objectif en utilisant uniquement des moyens langagiers. L'ADD a donc une place naturelle dans le domaine des SIC, non seulement sur le plan de la recherche mais aussi sur le plan de la formation, car le langage reste un moyen privilégié de contact et de communication. Une telle approche est valable aussi pour le langage non-verbal (gestuelle, le décor d'une émission etc.), qui garde aussi son importance dans les médias, et qui fait l'objet de plusieurs travaux de recherche en ADD.

L'ADD ne peut se passer elle aussi des SIC, car l'analyse de l'article précédent ne serait possible si l'analyste ne disposait pas de connaissances concernant les genres de la presse écrite, sur par exemple les différences entre les genres de la presse, sur les caractéristiques et enjeux de l'éditorial, etc.

Bibliographie

- Belkacem Mostefaoui. 2004. « Gestion du Chaos (2) ». In : Quotidien *El Watan*, chronique *Médiascopie*, mars 2004.
- Bonnafeuf, S., Charaudeau, P. 1996. « Le discours des médias. Entre sciences du langage et sciences de la communication ». *Le français dans le monde*. Numéro spécial « Le discours enjeux et perspectives ». Hachette. p. 39-45.
- Charaudeau, P., Maingueneau, D. 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil.
- Ducrot, O. 1984. *Le Dire et le dit*. Paris : Minuit.
- Grawitz, M. 1990. *Méthodes des sciences sociales*. Paris : Dalloz.
- Krieg-Planque, A. 2007. « 'Sciences du langage' et 'sciences de l'information et de la communication' : entre reconnaissances et ignorances, entre distanciations et appropriations ». Dans Franck Neveu et Sabine Pétilion (dir.). *Sciences du langage et sciences de l'homme*. Limoges : Éditions Lambert-Lucas, p. 103-119.
- Sarfati, G. 2001. *Éléments d'analyse du discours*. Paris : Nathan.
- Van Dijk T. A. 1985. *Handbook of Discourse Analysis* (4 vol.). London: Academic Press.



ISSN 1958-5160

ISSN en ligne 2260-5029

La sémiotique au carrefour des disciplines

Hanafi Hannat

hannat.h@outlook.fr

Doctorant, Université A. Mira-Bejaia, Algérie

Pr. Taklit Mebarek

Université A. Mira-Bejaia, Algérie

taklitmebarek@yahoo.fr

Résumé

Dans un monde scientifique de plus en plus marqué par un entrelacement disciplinaire, la sémiotique se veut un champ de recherche tout aussi fédérateur. En effet, par l'étendue de son objet d'étude, la sémiotique ne peut échapper à ces interconnexions nécessaires à l'élaboration d'un appareillage théorique devant s'adapter à une multitude de facettes dont la compréhension nécessite cette diversification d'angles d'approche. Le propos portera ici sur le positionnement de cette spécialité dans les différentes acceptions que peuvent revêtir ces échanges disciplinaires, il nous permettra de ce fait de clarifier les rapports qu'entretient la sémiotique avec d'autres disciplines.

Mots-clés : discipline, sémiotique, transdisciplinarité, pluridisciplinarité, interdisciplinarité

السيمائية في مفترق طرق التخصصات

الملخص: في عالم العلمي ملحوظ على نحو متزايد من قبل تضافر التخصصات، و السيمائية تريد في حقل البحث توحيد أيضا. في الواقع، و مدى موضوعها من الدراسة و السيمائية لا يمكن الهروب هذه الوصلات الازمة ل تطوير الجهاز النظري للتكيف مع العديد من الأوجه التي فهم يتطلب تنوع زوايا النهج. التركيز هنا عن وضعية هذا التخصص في المعاني المختلفة التي يمكن أن تتخذ مثل هذه التبادلات التاديبية، وسوف تسمح لنا بالتالي أن توضح السيمائية العلاقة التي تربطها مع غيرها من التخصصات.

الكلمات المفتاحية: التخصص، السيمائية، العبرمنهاجية - تعدد التخصصات - تعددية التخصصات.

Semiotics at the crossroads of disciplines

Abstract

In a scientific world increasingly marked by a disciplinary interlacing, semiotics wants a search field also unifying. Indeed, the extent of its object of study, semiotics can't get ride these interconnections which are required for the development of a theoretical apparatus to adapt to a multitude of facets whose understanding requires

the diversification of approach angles. The focus here about the positioning of this specialty in the different meanings that can take such disciplinary exchanges, it will allow us therefore to clarify the relationship between semiotics and other disciplines.

Keywords: discipline, semiotics, transdisciplinarity, multidisciplinary, interdisciplinarity

On a pendant longtemps défini la rigueur des recherches scientifiques en « mesurant » leur degré de fidélité aux méthodes approuvées dans les disciplines auxquelles elles appartiennent. Cela était synonyme de maîtrise du domaine duquel relève la recherche. La pensée scientifique classique est celle qui défend le plus cette façon d'envisager la science à savoir, comme des ensemble clos et hermétiques à d'autres domaines scientifiques. Freymond Nicolas, pour résumer cette idée dans le domaine des recherches en sciences humaines, estime que « Si l'on peut donc parler d'«œillères disciplinaires», c'est que les disciplines font voir le monde social comme un ensemble de secteurs hermétiquement cloisonnés et ajustés aux formes institutionnalisées de la division du travail scientifique. » (N. Freymond, 2003 : 3-9). Cela étant, si des chercheurs s'aventuraient à envisager une recherche scientifique qui serait multidimensionnelle du point de vu disciplinaire, ils s'exposeraient à la non-reconnaissance de leurs travaux car n'ayant pas respecté les limites méthodologiques et scientifiques de la discipline dans laquelle ils s'inscrivent.

Ces dernières années, nous assistons à une révolution dans ce qui est du décloisonnement des disciplines et de la science en général, surtout dans le domaine des sciences dites humaines. Le monde de la recherche scientifique et de ses protagonistes s'est rendu compte non seulement de la nécessité de ce décloisonnement mais aussi de l'avancée que cela pourrait et peut apporter aux recherches engagés dans les différents domaines scientifiques. L'on pourrait même dire que cette ouverture des disciplines sur d'autres est imposée par les objets d'étude qu'elles envisagent, cela pour permettre une meilleure approche du sujet, de même que l'apport de réponses plus exhaustives aux questionnements posés au départ. Pour cela, Freymond insiste sur le fait qu'« Affirmer la non-pertinence des frontières disciplinaires pour l'analyse de la réalité sociale résulte avant tout d'une prise de conscience réflexive des conditions sociales de la production scientifique. » (N. Freymond, 2003 : 3-9).

Avant de parler de l'interdisciplinarité dans le domaine des sciences du langage en général, et de la sémiotique en particulier, il serait important de lever le voile dans un premier temps sur des confusions qui peuvent se rapporter à cette notion d'interdisciplinarité. Car si cette notion semble facile à appréhender, il n'en demeure pas moins qu'elle peut induire des erreurs d'interprétation si l'on ne s'approfondit pas dans la compréhension du ou des différents sens que peut revêtir cette notion. Afin d'apporter certains éléments de réponse à ce que nous venons d'avancer il faut préciser que de multiples recherches ont été faites sur des objets relevant de disciplines différentes ; on pourrait alors se poser la question de savoir si ces recherches ont été menées dans un cadre *pluri*, *inter* ou *trans* disciplinaire. Dans ce qui suit nous tenterons d'expliquer chaque point afin d'en déduire les similitudes mais surtout les différences entre les approches.

1. Qu'est ce que la pluri, l'inter et la transdisciplinarité ?

Une discipline est un champ d'études scientifiques régi par des règles et une méthodologie qui lui est propre, elle est une spécialité dans le vaste monde scientifique. Est spécialiste celui qui en maîtrise les outils méthodologiques et scientifiques.

Cette segmentation du monde scientifique en compartiments disciplinaires est une organisation qui permet d'optimiser les résultats dans chacun d'eux, lesquels, à leur tour, contribuent au développement de la science en général. Michel Foucault propose alors de définir les disciplines comme des ensembles ayant un vocabulaire et une méthodologie qui sont reconnus et institués comme tels dans le monde de la science, et cela en vue de leur transmission ; il relève alors que les disciplines sont « des ensembles d'énoncés qui empruntent leur organisation à des modèles scientifiques, qui tendent à la cohérence et à la démonstrativité, qui sont reçus, institutionnalisés, transmis et parfois enseignés comme des sciences .» (M. Foucault, 1969 : 241)

Pour illustrer cette idée de compartimentage des disciplines, Edgar Morin, fondateur du Centre International de Recherches et Études Transdisciplinaires, donne une définition qui englobe cette vision de champs disciplinaires compris dans un autre plus vaste qu'est celui du savoir scientifique. Il considère que « La discipline est une catégorie organisationnelle au sein de la connaissance scientifique ; elle y institue la division et la spécialisation du travail et elle répond à la diversité des domaines que recouvrent les sciences. Bien qu'englobée dans un ensemble scientifique plus vaste, une discipline tend naturellement à l'autonomie, par la délimitation de ses frontières, le langage qu'elle se constitue, les

techniques qu'elle est amenée à élaborer ou à utiliser, et éventuellement par les théories qui lui sont propres. (...); de ce fait les disciplines relèvent de la sociologie des sciences et de la sociologie de la connaissance et d'une réflexion interne sur elle même, mais aussi d'une connaissance externe. Il ne suffit donc pas d'être à l'intérieur d'une discipline pour connaître tous les problèmes afférents à celle-ci. » (E. Morin, Juin 1994). En plus des bornes méthodologiques que se construit chaque domaine disciplinaire, Morin évoque un autre aspect qui, lui aussi, participe dans la construction des caractéristiques d'une discipline donnée. Il s'agit de l'aspect social selon lequel les disciplines doivent s'adapter à la mutation continue de leurs objets évoluant au sein d'environnements sociaux.

Si une recherche scientifique, pour être reconnue dans une discipline, devait impérativement suivre un cheminement méthodologique prédéfini en respectant des notions préétablies grâce auxquelles le chercheur rapporterait ses résultats, qu'en est-il alors du génie créateur du scientifique qui devrait se contenter d'étudier un sujet dans le respect de toutes normes en vigueur dans le domaine auquel il appartient?

C'est pour cela qu'une nouvelle vague de chercheurs, pour apporter des réponses à leurs problématiques, investissent des domaines qui ne sont pas forcément les leurs, dans le but d'apporter ou de compléter ce qui leur manque dans leur domaine de formation. C'est pour cela donc qu'« oublier que c'est le point de vue qui crée l'objet conduit à enfermer la pratique scientifique dans des limites qui ne jouissent d'aucune pertinence théorique. Si l'on peut donc parler d'« œillères disciplinaires », c'est que les disciplines font voir le monde social comme un ensemble de secteurs hermétiquement cloisonnés et ajustés aux formes institutionnalisées de la division du travail scientifique » (N. Freymond, 2003 : 3-9). Il paraît évident de dire, à cet effet, que si toute recherche ne devait se limiter qu'à ce qui est préconisé dans les limites disciplinaires qui la régissent, qu'il s'agirait d'une contrainte entravant, non seulement la liberté d'initiative du chercheur, mais aussi et surtout le développement des champs de recherche. Cela étant, cette vision qui pourrait transcender les barrières disciplinaires doit se faire dans le cadre d'une rigueur scientifique sans équivoques, et non à base d'appréciations subjectives qui n'auront aucun fondement ni pertinence.

Il paraît donc clair qu'à notre ère il est presque impossible de garder ces remparts érigés entre les différentes disciplines, tant l'évolution du monde dans lequel nous vivons est hétérogène et développe sans cesse des interconnexions qu'une discipline à elle seule ne peut expliquer de façon exhaustive. C'est pour cela que Mohammed Allai Sinaceur en arrive à considérer qu'il est même impossible de garder chaque discipline close, renfermée sur elle-même, évoluant sans se

confronter aux autres. Pour Sinaceur, il est impossible de concevoir l'idée qu'une discipline peut s'auto-suffire, il en arrive, de ce fait, au résultat qu'il résume comme ceci : « Nous en concluons que l'idée d'une discipline totalement fermée, seule capable de justifier dans son interprétation absolue la méfiance antique envers le mélange des genres, est une idée impossible » (M. Allai Sinaceur, 1983 : 20). Nous en arrivons, de facto, à cette idée qui considère qu'un sujet, pour être abordé de manière scientifiquement accomplie, il est parfois nécessaire de puiser dans d'autres disciplines. L'on pourrait donc se poser des questions sur la manière avec laquelle cela se ferait. Comme évoqué plus haut, il y a plusieurs façons de cette confrontation ; cela dépend de l'approche que l'on considère appropriée à notre objet d'étude, car il existe plusieurs acceptions de ces interconnexions entre les disciplines qui ont chacune leurs définitions et interprétations qu'il faudrait définir au préalable afin de recadrer chaque conception. Nous proposerons dans ce qui suit quelques définitions de ces concepts afin de cerner leurs significations. Cette démarche servira de guide pour aboutir à leur représentation en sémiotique. Afin de respecter l'idée même d'un foisonnement disciplinaire, nous nous servirons dans notre approche de chaque concept de visions de chercheurs qui n'ont pas toujours comme spécialité les sciences du langage.

1.1. La pluridisciplinarité

Cette première approche est mise en premier, car elle se veut l'une des premières à être appliquée dans le domaine scientifique. Une recherche qui s'inscrit dans la pluridisciplinarité est cette démarche qui permet d'apposer un ensemble de visions qui ont pour source des disciplines scientifiques d'horizons différents, pour permettre d'avoir, en quelque sorte, une vue en trois dimensions du sujet traité. En d'autres termes, il s'agit de la multitude de visions et d'approches, résultat de recherches scientifiques, que proposent ou bien auxquelles ont abouti des chercheurs dans leurs domaines respectifs. Il s'agit donc d' « une addition de disciplines, sans véritable interaction entre elles » (F. Darbellay, 2005 : 46). Nous parlons ici de méthodes et d'approches différentes que l'on réunirait pour avoir une vue d'ensemble du sujet soumis à étude, sans pour autant mettre les résultats qui en ressortent en confrontation, ni juger de la véracité des résultats d'une quelconque recherche, c'est une approche où « chaque discipline garde son autonomie, ne réinterroge pas ses présupposés au regard de l'autre discipline, et ne fait qu'apporter (entreprise salutaire) son propre éclairage sur un objet d'étude lui-même analysé par d'autres. Il s'agit d'une juxtaposition de points de vue qui délivrent chacun une connaissance particulière sur le phénomène étudié. » (P. Charaudeau, 2010). Dans la première partie de cette définition, la démarche

n'exige nullement que les recherches, aussi variées soient leurs appartenances disciplinaires, entretiennent une collaboration directe entre les chercheurs car le but n'étant pas une collaboration pour un objectif et résultat commun, mais juste de prendre connaissance des visions que proposent d'autres spécialités que la nôtre d'un sujet qui nous est commun.

Une recherche multi ou pluridisciplinaire sur un sujet offrira un panel riche et varié de visions sur l'objet de la recherche entreprise, ce qui permettra une meilleure prise en charge de l'investigation envisagée.

A un autre niveau, l'étude scientifique d'un objet pourrait avoir pour but de constater comment est ce qu'il serait abordé par différents spécialistes représentant leurs spécialités, et quels seraient les résultats qui en ressortiraient. Dans ce cas, il ne serait plus de l'initiative du chercheur de relever les résultats de recherches ayant trait à son sujet de recherche, mais à la collaboration d'une équipe pluridisciplinaire dont l'objectif est l'étude d'un même et seul objet, chacune avec ses outils et ses méthodes, et dont les résultats seront mis en avant par un coordonateur. Ce travail n'aura aucunement comme objectif de comparer entre les disciplines ou leurs résultats, mais simplement d'observer comment le sujet est abordé par ces dernières. Le groupe interdisciplinaire de l'ICRA émerge dans le même sens en estimant que

« Dans un travail pluridisciplinaire, plusieurs disciplines sont réunies sans qu'il soit tenté d'intégrer ou de synthétiser collectivement l'information. Les spécialistes travaillent sur divers aspects de la même problématique. Il en résulte en général une simple juxtaposition des données produites dans chaque discipline. Ces données peuvent être éditées et rassemblées par un responsable dont le travail consiste à coordonner le travail des spécialistes des disciplines respectives » (Ressources Pédagogiques ICRA).

On retiendra donc que dans une étude pluridisciplinaire, l'objectif est de relever la foultitude de visions scientifiques proposées par un ensemble de disciplines ayant un même objet d'étude mais chacune avec ses méthodes et outils. Il en ressortira un foisonnement d'idées qui n'a pas pour but l'ingérence ou l'inter ingérence entre les disciplines, mais participera à l'enrichissement de chaque discipline respective. C'est ce que met en avant aussi Basarab Nicolescu lorsqu'il avance que « La pluridisciplinarité concerne l'étude d'un objet d'une seule et même discipline par plusieurs disciplines à la fois. (...) L'objet sortira ainsi enrichi du croisement de plusieurs disciplines. La connaissance de l'objet dans sa propre discipline est approfondie par un apport pluridisciplinaire fécond. La recherche pluridisciplinaire apporte un plus à la discipline en question (...), mais ce «plus» est au service exclusif

de cette même discipline. Autrement dit, la démarche pluridisciplinaire déborde les disciplines mais sa finalité reste inscrite dans le cadre de la recherche disciplinaire » (B. Nicolescu, 1996). À ce stade, donc, une étude ayant suscité l'intérêt de scientifiques de disciplines aussi distinctes que variées, n'aurait pour finalité que l'enrichissement de celles-ci, et les résultats auxquels elles auraient abouti n'exerceraient point d'influences sur les autres. Si l'on devait illustrer par un schéma la multi ou pluridisciplinarité nous proposerons le suivant :

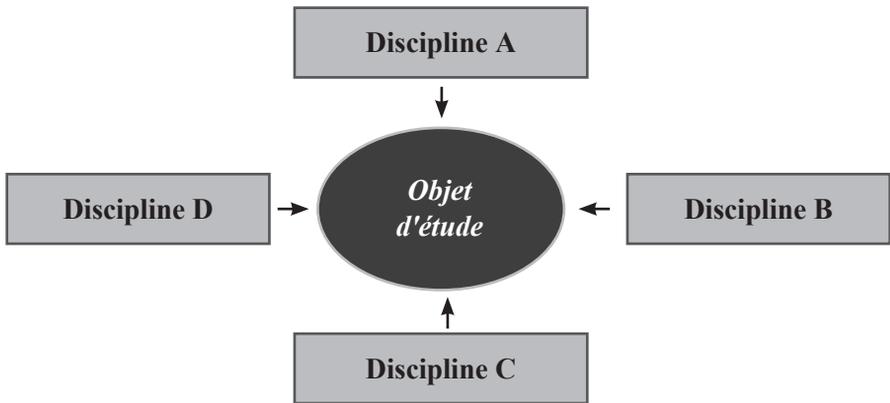


Figure 01: La multi ou pluridisciplinarité.

1.2. L'interdisciplinarité

Comme le présuppose le préfixe « inter », des échanges bilatéraux sont au cœur d'une démarche de ce type. Si dans le premier cas (pluridisciplinarité), les disciplines n'ont de commun que leur intérêt à un même objet d'étude, dans une démarche du genre interdisciplinaire, il faudra entendre des échanges communs entre les disciplines s'intéressant à la compréhension du même objet d'étude. On parlera alors de co-contamination (co-insertion) entre ces disciplines dans la mesure où un échange théorique et méthodologique s'opérera entre elles au vue d'une meilleure appréhension du sujet étudié. Cet échange que l'on pourrait qualifier d'emprunt théorique s'effectue lorsque l'étude d'un objet par une discipline, et que celle-ci se retrouverait dans la difficulté d'expliquer certains aspects de ce dernier par manque ou inadéquation de ses outils théoriques ou méthodologiques. Elle est de ce fait, pour palier à cette carence, amenée à se munir de nouveaux outils qu'elle puisera, soit dans son propre champ disciplinaire, à savoir des sous-disciplines

avec lesquelles elle partage un champs encore plus large, ou bien de disciplines reconnues comme telles et ayant des outils théoriques plus adaptés à l'approche souhaitée de l'objet. On pourrait alors envisager que puisque « l'exhaustivité, impossible à atteindre, aurait en contrepartie l'interdisciplinarité » (Z. Simonffy, 2003, 119-132).

Lorsque nous parlons d'une étude interdisciplinaire, ou quand un objet requiert une approche interdisciplinaire, celle-ci est dans la plupart des cas une nécessité qui comble un vide théorique d'un domaine scientifique donné ; l'on pourrait donc dire que « La première étape vers l'interdisciplinarité intervient lorsqu'il y a emprunt d'idées à plusieurs contextes d'analyse, chacun se référant à une discipline spécifique » (Ressources Pédagogiques ICRA). Cette étape est parfois le préambule d'une seconde qui serait une phase de réflexion non pas pour l'explication de l'objet d'étude, mais de faire de la démarche entreprise un résultat scientifique. On considère alors que « La seconde intervient lorsque ce qui a commencé comme la recherche de solution à un problème précis se prolonge par une exploration théorique d'où émergeront de nouvelles combinaisons qui vont modifier le corpus théorique et conceptuel de la discipline concernée » (Ibid). En d'autres termes, cette initiative conduirait à l'intégration de nouveaux concepts ou méthodes dans la discipline initiatrice.

Cette démarche, en sus de permettre une meilleure appréhension d'un objet d'étude, pourrait aussi avoir pour finalité l'aboutissement à de nouveaux concepts et même à de nouvelles théories. B. Nicolescu, pour résumer cette vision de l'interdisciplinarité, explique que « L'interdisciplinarité a une ambition différente de celle de la pluridisciplinarité. Elle concerne le transfert des méthodes d'une discipline à l'autre. (...) Comme la pluridisciplinarité, l'interdisciplinarité déborde les disciplines mais sa finalité reste aussi inscrite dans la recherche disciplinaire. Par son troisième degré, l'interdisciplinarité contribue même au big bang disciplinaire » (B. Nicolescu, 1996). Ces interconnexions disciplinaires sont appelées par l'auteur donc « le big bang disciplinaire » comme s'il s'agissait d'une explosion repoussant les limites de chaque discipline pour envahir une autre, et comme le *big bang* est une explosion à l'origine de la création de l'univers, l'auteur assimile cette idée à celle de la création de nouvelles disciplines du fait des échanges qui s'opèrent. Il s'agit, en quelque sorte, dans le cas de l'apparition d'une nouvelle discipline à partir d'une collaboration interdisciplinaire, d'une hybridation disciplinaire, car on assistera au jumelage de deux ou plusieurs disciplines qui joindraient leurs théories et méthodologies afin de proposer une nouvelle lecture d'un objet d'étude. C'est le cas par exemple de la *sociolinguistique* en sciences du langage, de l'*ethno-critique* en littérature, de la *biochimie* en biologie, de l'*astrophysique* en astronomie, les exemples ne manquent pas pour illustrer ces disciplines hybrides.

Si pendant longtemps, on a considéré que la scientificité d'une étude relevait surtout du degré de fidélité du chercheur aux théories et méthodes en vigueur dans la discipline dans laquelle il s'inscrit, on tend, ces derniers temps, à reconsidérer ce préconçu au vu des recherches s'étant inscrites dans l'interdisciplinarité et ayant réussi à prouver la pertinence de leurs résultats. L'interdisciplinarité se propose comme l'alternative à un purisme disciplinaire freinant quelques perspectives scientifiques qui ont pu être développées dans le cadre d'une désétanchéisation des frontières disciplinaires pour permettre l'inter-emprunt entre les domaines scientifiques afin de se rapprocher de l'exhaustivité. Cette hétérogénéité permet de créer des relations qui contribuent à l'enrichissement des deux cotés de l'échange ; Noëlle Batt, pour illustrer cette idée, affirme qu' « en tentant de décloisonner les domaines littéraire et scientifique et en créant des conditions de contamination mutuelle, de déclencher un peu d'invention intellectuelle dans les deux domaines » (N. Batt, 1999 : 189-20), cette idée est un continuum de celle avancée plus haut pour dire que les collaborations interdisciplinaires contribuent à l'enrichissement des deux cotés du partenariat disciplinaire.

La représentation que nous faisons de l'interdisciplinarité est celle-ci :

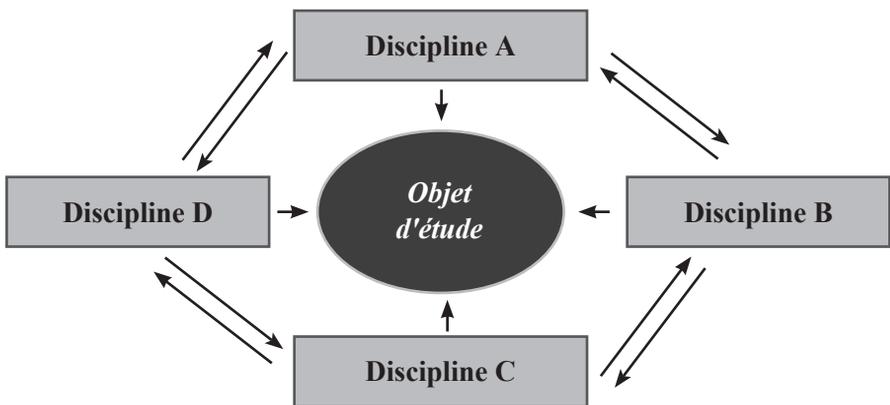


Figure 02 : Représentation des échanges interdisciplinaires.

La figure montre la façon avec laquelle s'opèrent les échanges dans un procédé interdisciplinaire, ils y vont en va-et-vient entre les différentes disciplines en charge de l'étude du même objet. Il est tout de même de mise de préciser, même si cela ne figure pas sur le schéma, que le même procédé d'interconnexions pourrait s'opérer à l'intérieur de chaque discipline, et cela entre les sous-disciplines ou spécialités comprises dans celles-ci. La forme circulaire de la figure n'est pour sa part pas choisie de manière anodine, mais pour démontrer que si les échanges sont

clairement visibles entre deux disciplines contigües, par exemple la discipline A et B ou bien C et D, l'échange peut être étendu à toutes les disciplines, soit A et D, C et E et vice versa, soit entre elles toutes.

Ce sont ces interconnexions, démontrées ci-dessus, qui peuvent enfanter d'une nouvelle discipline, fruit d'un jumelage théorique. Sur la base d'un exemple de deux disciplines collaboratrices, nous allons essayer de représenter la façon avec laquelle une nouvelle forme disciplinaire pourrait prendre figure ; la représentation présentée ci-dessous est une extension de la précédente (figure 02) :

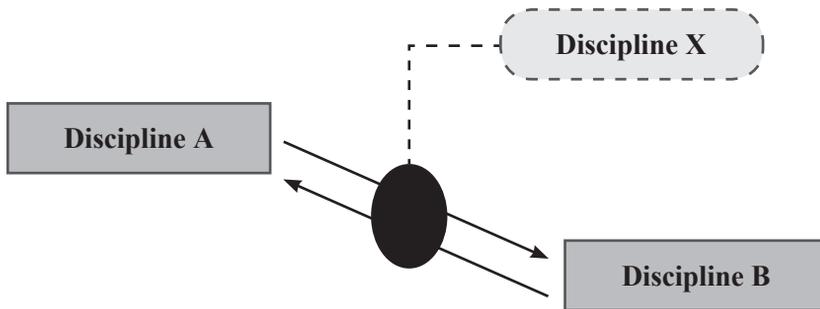


Figure 03 : Evolution d'un échange interdisciplinaire en discipline.

Le schéma ci-dessus illustre l'apparition d'une nouvelle discipline, résultat de ce foisonnement interdisciplinaire entre deux disciplines ou plus. Le cercle en intersection des disciplines A et B représente la zone où s'opèrent les échanges théoriques et qui représente la base ou le point de départ d'une nouvelle discipline.

1.3. La transdisciplinarité

Dans la perspective de définition de la multi, l'inter et la transdisciplinarité, c'est sans doute la dernière que l'on placerait en haut de l'échelle de la complexité, cela est dû à la difficulté de cerner la relation d'une étude que l'on définirait comme transdisciplinaire aux autres disciplines lui servant de socle. Avant d'explicitier cette notion de socle disciplinaire, nous tâcherons, de prime abord, de recadrer la signification du terme. En effet, comme nous le signifie d'emblée le préfixe «Trans», il serait question d'une discipline ou étude qui transcenderait tout l'appareillage théorique existant au sein des disciplines scientifiques déjà existantes. C'est Jean Piaget (J. Piaget, 1967 : 1151-1224) qui a été le premier à utiliser et définir ce terme, définition que rejoignent la plupart des chercheurs qui se sont intéressés au sujet ; cette interprétation, bien qu'exprimée en d'autres termes, reste très récurrente, on pourrait la résumer dans celle proposée par Alain Glykos

pour qui la transdisciplinarité est « ce qui est au-delà de toute discipline et ce qui traverse toutes les disciplines possibles » (A. Glykos, 1999). L'accent est, ici, mis sur la transcendance des concepts et méthodes déjà existants. La nécessité scientifique qui obligerait ce dépassement serait la meilleure prise en compte scientifique d'une problématique aux peurs de la soumettre à un réductionnisme scientifique en voulant l'intégrer uniquement dans des concepts déjà approuvés. Edgar Morin affirme, à cet effet, que « La frontière disciplinaire, son langage et ses concepts propres vont isoler la discipline par rapport aux autres et par rapport aux problèmes qui chevauchent les disciplines » (E. Morin, 1994 : 4-8). Cette idée est aussi reprise par Darbellay qui s'est beaucoup intéressé aux relations entre les disciplines, et pour qui la transdisciplinarité serait «co-construction des savoirs qui traversent littéralement les disciplines constituées » (Darbellay F., 2005). On pourrait citer bien d'autres chercheurs ayant évoqué la transdisciplinarité dans leurs recherches, ou parfois même reconnus dans la sphère scientifique comme des spécialistes en la matière, Bernard Claverieen est un des plus cités et qui lui aussi rejoint cette notion d'étude dépassant les théories déjà existantes.

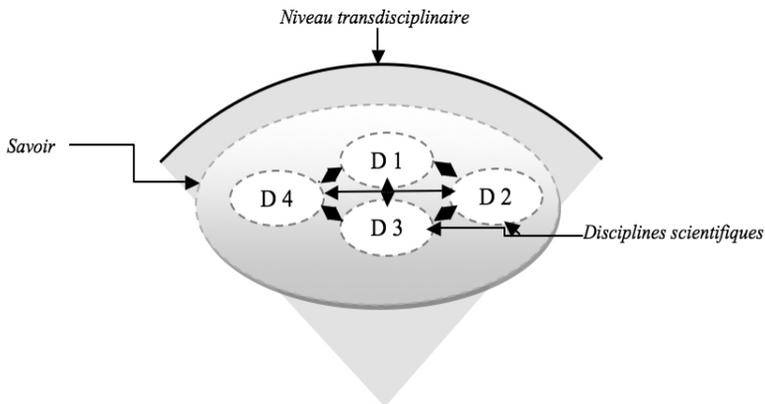


Figure 4 : représentation d'une démarche transdisciplinaire

Dans cette représentation en entonnoir inversé, il est à noter qu'une démarche transdisciplinaire surplombe toutes les disciplines scientifiques et dépasse les théories déjà existantes. Ce concept semble, à première vue, très facile à appréhender, mais il devient de plus en plus flou dès lors qu'on s'y intéresse de plus près. Si cette approche transcende les disciplines, on se pose la question du pourquoi et du comment on est arrivé à une telle démarche. Quels sont les liens qu'elle garde avec les autres disciplines ? Enfin, et surtout, qu'est ce qui la différencie de la multi et interdisciplinarité ?

Pour tenter d'y répondre, il ne faudrait pas perdre de vue les deux précédents niveaux, à savoir la multi et l'interdisciplinarité. En effet, on ne peut procéder à l'étude d'un objet donné de manière transdisciplinaire sans tenir compte de théories s'y étant au préalable intéressées. Cela constituera, donc, ce que nous avons évoqué plus haut, c'est-à-dire le socle disciplinaire ou théorique, car, au moment où l'on considère que ces théories ne rendent plus, de façon exhaustive, compte de l'objet étudié qu'on envisagera leur dépassement par une démarche nouvelle. On serait tenté de dire que « L'enjeu transdisciplinaire est tout autre, il demande, tout en s'appuyant sur eux, un dépassement des deux niveaux précédents. Il s'agit, ici, de mise en œuvre de niveaux supérieurs d'inférence d'une vérité commune. L'objet n'appartient plus à aucune discipline, il les dépasse » (Bernard Claverie, 2009). Cet objet qui n'appartient « plus » à aucune discipline sous-entend qu'il a déjà appartenu à plusieurs disciplines qui y ont apporté leurs points de vue à travers leurs études, ce qui implique une étude multidisciplinaire. Quand cette dernière n'eut pas pu apporter de réponses, on s'est intéressé à l'emprunt d'approches entre les différentes disciplines pour tenter d'y remédier, cela étant de l'interdisciplinarité. Mais alors, où se situe la relation entre ces deux précédentes approches et la transdisciplinarité ?

En effet, la transdisciplinarité surgira lorsque de cette confrontation théorique constituée d'échanges conceptuels, additionnés aux résultats obtenus lors d'études conduites dans les différents domaines scientifiques, apparaît une démarche nouvelle, fruit de ce pêle-mêle disciplinaire et qui pourra, avec le temps, aboutir à une forme disciplinaire comme le démontre la *figure 02*. Patrick Charaudeau reprend cette idée lorsqu'il avance qu'« Il s'agit d'une intégration des savoirs de diverses disciplines de telle sorte qu'émerge un discours sui generis construisant son propre lieu de pensée » (P. Charaudeau, 2012 : 4). L'auteur évoque, dans un premier temps, une intégration de savoirs disciplinaires entre eux qui aboutira, dans un second temps, à une formalisation d'un nouveau qui aura son propre fonctionnement.

2. La sémiotique au milieu de ce tumulte disciplinaire

La sémiotique (sémiologie), telle que l'avait prédit Saussure, est cette science dans laquelle «la linguistique n'est qu'une partie de cette science générale, les lois que découvrira la sémiologie seront applicable à la linguistique, et celle-ci se trouvera ainsi rattachée à un domaine bien défini dans l'ensemble des faits humains » (F. De Saussure, 2002 : 26). Cette définition de la sémiotique, qui n'avait alors pas encore vu le jour, préconisait qu'elle serait un vaste champ de recherche duquel la linguistique ferait partie. Cela présuppose d'emblée une cohabitation

du genre général/particulier ou bien contenant/contenu, susdits. Ce qui nous renverrait à l'idée que la sémiotique s'inscrirait dans une perspective pluri, inter, transdisciplinaire ou même les trois à la fois selon le contexte d'étude.

En effet, l'objet d'étude auquel s'intéresse la sémiotique, à savoir la signification, exige, de fait, d'elle une dimension bien plus émancipée que celle régie par une approche se cantonnant à des méthodes et démarches bien définies. Le signe tel qu'il est envisagé en sémiotique est pour la plupart du temps équivoque et multidimensionnel. Dans une étude sémiotique du code vestimentaire, par exemple, il serait de rigueur scientifique de ne négliger aucun aspect significatif. Ainsi, les couleurs, l'époque ou la société seront déterminants. Aussi, il sera inévitable de faire appel à des disciplines comme l'histoire, l'esthétique ou encore l'anthropologie. Cela serait aussi de même lors de l'étude d'une pièce de théâtre ou d'un one man show qui font intervenir, en plus des précédents facteurs, le texte et son énonciation, la lumière, la mise en scène et les expressions mimo-gestuelles. François Rastier et Marc Cavazza estiment que « La sémiotique des pratiques sociales exige naturellement une collaboration interdisciplinaire » (Rastier et Cavazza, 2001 : 170). Ce que présentent les deux auteurs comme fait naturel, semble une évidence pour rendre compte de faits comme ceux cités ci-dessus, et ce, de façon à ne négliger aucun aspect du fait ou du signe étudié.

A la lumière de ce que nous venons de démontrer, il est plus que nécessaire de s'interroger sur le statut de la sémiotique au sein du vaste champ du savoir et des rapports qu'elle entretient avec les autres disciplines. Est-elle une discipline parmi d'autres ? Ou a-t-elle une conception différente de celles-ci ? A ce sujet, Sémir Badir tente d'y apporter sa vision en considérant que « Si donc la sémiotique n'est pas une discipline, quelle est-elle ? Une hypothèse venant naturellement à l'esprit, et qui a d'ailleurs été énoncée à plusieurs reprises, par des historiens et des théoriciens de la sémiotique, c'est que la sémiotique soit un lieu, ou une manière de faire, de l'interdisciplinarité » (S. Badir, 2004 : 10). Et de poursuivre : « la disciplinarisation avortée de la sémiotique » (Ibid). Alors qu'Herman Parret se demande s'il ne s'agit pas d'« une méta-discipline triomphaliste, une trans-discipline œcuménique, ou une inter-discipline modeste ? » (H. Parret, 2006 : 7). Ces deux visions réitérent la considération de la sémiotique comme champ de savoir qui nécessite un foisonnement disciplinaire pour rendre, de façon générale, compte d'un objet, qui par son hétérogénéité impose une telle démarche. H.Parret parle alors de rapport « sutural » (H. Parret, 2006 : 10) entre la sémiotique et les autres disciplines en insistant sur le fait que cette *suturation* s'opère dans l'horizontalité, sans hiérarchie.

Si on est d'accord pour dire que la sémiotique, de par son objet d'étude hétérogène, exige d'elle une collaboration avec d'autres disciplines, il importe de chercher les façons avec lesquelles se réaliserait cette étude.

2.1. La pluridisciplinarité en sémiotique

Comme explicité plus haut, la pluridisciplinarité, en résumé, est un ensemble de champs disciplinaires distincts s'intéressant à un même objet d'étude sans qu'il y ait pour autant d'objectif commun partagé par ces études, si ce n'est celui de rendre compte de ce commun objet avec chacun ses outils et ses démarches, sans aspirer à une quelconque interaction entre les différentes recherches.

L'objet d'étude que se propose d'étudier la sémiotique est pour la plupart des cas d'une poly-composition ou polysémiotique, c'est-à-dire composé de plusieurs systèmes sémiotiques à la fois. Les systèmes dont il est question peuvent être étudiés de façon autonome des autres, même s'ils cohabitent au sein d'un même objet et qu'ils seront à leur tour étudiés par les spécialités s'y intéressant. Dans le cas du théâtre la sémiotique textuelle peut très bien rendre compte du fonctionnement du texte ou du discours sans tenir compte des autres systèmes comme la gestion de l'espace qui sera prise en charge par la proxémique, la gestuelle par la kinésique, pour ne citer que ceux-là.

Même si la polysémiotité d'un objet sémiotique tel que l'évoque Sémir BADIR s'inscrit « dans une performance singulière, dont l'unité serait détruite si l'on devait amputer son analyse d'un de ces systèmes » (S. Badir, 2013), ceci pour expliquer qu'un objet polysémiotique, pour être compris dans sa globalité, exige de comprendre le fonctionnement de tous les aspects qui le composent. A côté de cela, on pourrait aussi rajouter que s'il existe une sémiotique générale, il y a aussi des sémiotiques particulières comme celles que nous avons évoquées dans l'exemple précédent. La proxémique (sémiotique particulière), par exemple, pourrait se donner pour tâche d'étudier la gestion des espaces au théâtre, sans pour autant prétendre à une étude sémiotique du théâtre qui ne constitue point son objet même si celui-ci en fait partie.

2.2. Transdisciplinarité en sémiotique ou sémiotique science transdisciplinaire

La transdisciplinarité n'étant pas une discipline mais un niveau dans lequel l'étude ou la démarche se situerait comme en se « démarquant » des différentes démarches et méthodologies s'inscrivant dans le vaste champ disciplinaire que compte le savoir. La démarcation dont nous parlons n'est bien sûr pas fortuite mais,

bien évidemment, suggérée par l'étude entreprise afin de rendre compte, au mieux, de celle-ci en dépassant les démarches et disciplines déjà en vigueur, comme elle est aussi exigée par la nature de l'objet d'étude qui, en le plaçant dans un champ d'étude précis, placerait les résultats d'une telle recherche dans un réductionnisme scientifique car, le renfermant dans un réductionnisme au sens épistémologique du terme. C'est au vu de cela que la sémiotique nous paraît comme la cristallisation de la transdisciplinarité eu égard à l'hétérogénéité de son objet d'étude -le signe- et de sa quête du sens qui nécessite d'elle de surplomber le champ du savoir en en tenant compte afin d'affiner des outils méthodologiques dont elle se servira pour aborder cette hétérogénéité qui l'oblige à s'adapter et à se réinventer à chaque fois, comme le résume Sémir Badir lorsqu'il avance que « le domaine sémiotique est un domaine multi-terrain, voire un domaine tout-terrain » (S. Badir, 2004 : 10). A cet effet, Julia Kristeva estime que « la sémiotique devient le levier qui guide les sciences vers l'élaboration d'une gnoséologie matérialiste » (^{J.} Kristeva, 1978 : 23). La diversification de l'objet sémiotique exige d'elle l'omniscience au point de la considérer comme la référence pour l'aboutissement à cette théorie générale de la connaissance (la gnoséologie).

2.3. Interdisciplinarité en sémiotique

Si, comparé aux deux précédents niveaux d'étude, celui de l'interdisciplinarité s'avère, peut-être, le plus difficile à cerner ou comme l'affirme Roland Barthes en disant qu'elle « n'est pas de tout repos » (R.Barthes, 1984 : 69), il n'en demeure pas moins qu'il reste, vraisemblablement, celui qui est le plus associé à la sémiotique en raison de la nature diversifiée du signe. Cela nécessite, pour comprendre et expliquer le ou les mécanismes de fonctionnement de la signification, qu'il faudrait l'approcher sous ses différents angles et, pour ce faire, il est nécessaire de consulter l'appareillage théorique et les résultats de disciplines s'étant déjà attelées à l'analyser parce que se trouvant dans le sillage de sa spécialisation. Cette démarche permet à la sémiotique de voir plus clair dans certains aspects de son objet d'étude, parfois opaques, en lui fournissant les aptitudes nécessaires pour donner sa vue d'ensemble.

La sémiotique recourt à l'interdisciplinarité non seulement pour mieux comprendre une signification sous toutes ses coutures, mais aussi, en vue parfois de puiser certaines démarches de disciplines plus avancées. A cet effet, nous pouvons distinguer deux types d'interdisciplinarité en sémiotique, la « macro » et la « micro » :

La macro-interdisciplinarité sémiotique

Il s'agira dans une analyse que l'on qualifiera de *macro-sémiotique*, d'une étude prenant en charge l'explication d'aspects hétérogènes faisant partie d'un même objet que la consistance conceptuelle et méthodologique de la sémiotique, à elle seule, n'arriverait pas à expliquer. Le recours à d'autres disciplines, plus avancées et mieux outillées, s'avèrera judicieux et constructif. Lors de l'étude d'un objet polysémiotique comme le one man show, on pourrait très bien s'arrêter à l'étude d'un seul aspect de celui-ci comme le discours humoristique. Si la sémiotique est en mesure de déployer des concepts pouvant rendre compte du fonctionnement du discours, elle ne sera pas en mesure d'en faire autant pour ce qui est de l'humour, qui est un fait intimement rattaché à des paramètres culturels, sociaux et cognitifs qui ne peuvent être approchés sans la référence à des disciplines comme la psychologie, la sociologie ou encore l'anthropologie. L'intervention des disciplines, dans ce cas-ci, est extra-sémiotique car relevant de domaines autres que celui de la sémiotique ou des sciences du langage en général. On parle d'interdisciplinarité en raison de cette vision intégrale d'un objet que l'on obtiendra grâce à sa fragmentation et à la prise en charge sémiotique de chaque aspect à part entière, et dont le lien fait rejaillir une vue d'ensemble. Ces résultats, à leur tour, peuvent être repris dans les disciplines impliquées dans l'étude interdisciplinaire. Cet échange en va-et-vient constitue l'interdisciplinarité.

La micro-interdisciplinarité sémiotique

Contrairement à la précédente démarche où le préfixe « macro » faisait référence à l'intervention de disciplines n'étant pas du domaine de la sémiotique, il sera question à ce niveau, de l'étude d'un objet sémiotique, caractérisé aussi par sa *polysémiotité*, mais qui ne ferait intervenir que des sémiotiques particulières faisant partie d'un champ disciplinaire plus large, à savoir la sémiotique générale. Cela suggère une étude intra-sémiotique dans les concepts et la démarche. Dans le cas de l'analyse de caricatures, par exemple, qui associent image et texte, il serait question d'une étude de l'image s'inspirant de la sémiologie de l'image, et du texte qui l'accompagne grâce à la sémiotique textuelle. De *l'intersémiotité* des deux composantes de l'objet se construira le sens commun ou global de celui-ci.

A ce niveau d'étude, l'interdisciplinarité s'opèrera plus aisément du fait du domaine commun des disciplines, le va-et-vient entre les disciplines (sémiotiques particulières) s'opèrera de manière plus fluide.

Conclusion

Notre réflexion, aussi brève soit-elle, nous a permis de relever les distinctions qui opposent la multi, l'inter et la transdisciplinarité dans le domaine de la science en générale et de voir aussi comment ces trois acceptions se déploient dans le domaine de la sémiotique.

Il s'avère indéniable que la sémiotique est une science qui ne peut être qu'un lieu fédérateur entre disciplines, par nécessité du fait du caractère hétérogène de son objet d'étude. Cela ne constitue nullement une tare pour la discipline, car cela lui permet d'élargir ses horizons en se construisant et se reconstruisant. Elle crée et transforme ses démarches et méthodes afin de toujours s'adapter à cet objet qui ne cesse de se révéler sous des formes qui étaient jusque-là inconnues et inexplorées mais qu'on arrive à appréhender en faisant intervenir des concepts de disciplines s'y étant au préalable intéressées.

Si la sémiotique a, depuis longtemps, tu ses liens intimes avec d'autres disciplines, il serait grand temps que ces alliances soient mises en avant et exploitées de façon concrète. Qu'ils soient multi, inter ou transdisciplinaires ces rapports ne font que renforcer et enrichir les aptitudes sémiotiques.

Bibliographie

- Allai Sinaceur, M. 1983. *Interdisciplinarité et sciences humaines. Volume I*. Paris : PUF.
- Badir, S. 2004. « Pour une sémiotique indisciplinée ». *Les Signes du monde. Interculturalité et Globalisation*, Actes du congrès de l'Association internationale de sémiotique, Lyon 2004.
- Badir, S. 2013. « Les intersémiotiques ». *Estudos semióticos*, vol. 9, n° 1, juillet 2013.
- Barthes R., 1984. *Essais critiques IV*. Paris : Seuil.
- Basarab N. 1996. « *La transdisciplinarité, Manifeste* ». Monaco : Éditions du Rocher. Cité dans *Encyclopédie de L'Agora*, consulté en ligne le 11 septembre 2014.
- Batt, N. 1999. « *Dynamique littéraire et non-linéarité* ». In: *Langage et linéarité*, sous la dir. de Pierre Cotte, p. 189-200. Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion.
- Charaudeau, P. 2012. « Pour une interdisciplinarité « focalisée » dans les sciences humaines et sociales ». *Questions de communication* [En ligne], 17 | 2010, mis en ligne le 01 juillet 2012, consulté le 29 juillet 2014. URL : [http:// questions de communication.revues.org/38](http://questions.de.communication.revues.org/38).
- Claverie, B. 2009. « La transdisciplinarité : à travers les réseaux de savoir ». Institut des Sciences de la Communication du CNRS (ISCC) - Pôle Aquitaine - Séminaire Phénix du 2 mars 2009 - Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.
- Darbellay, F. 2005. *Interdisciplinarité et transdisciplinarité en analyse des discours. Complexité des textes, intertextualité et transtextualité*. Genève : Slatkine.
- De Saussure, F. 2002. *Cours de linguistique générale*. Bejaia : Ed. Talantikit.
- Foucault, M. 1969. *L'archéologie du savoir*. Paris : Gallimard.
- Freymond, N. et al. 2003. « Ce qui donne sens à l'interdisciplinarité ». *A contrario* Vol. 1, p. 3-9.
- Glykos, A. 1999. *Approche communicationnelle du Dialogue Artiste/Scientifique*. Note de synthèse pour l'Habilitation à diriger des recherches. Paris : Université Diderot Paris 7.

- Kristeva, J. 1978. *Recherches pour une sémanalyse*. Paris : Seuil, Paris.
- Morin, E. 1994. « Interdisciplinarité et transdisciplinarité ». *Transversales, Science, Culture*, n° 29, p. 4-8.
- Morin, E. 2014. « Sur l'interdisciplinarité ». *Bulletin Interactif du Centre International de Recherches et Études transdisciplinaires* n° 2 - Juin 1994.
consulté le : 01 septembre 2014 à 22h53, <http://ciret-transdisciplinarity.org/bulletin/b2c2.php>
- Parret, H. 2006. *Sutures sémiotiques*. Limoges : Lambert-Lucas.
- Piaget, J. 1967. « Le système et la classification des sciences ». In : J. Piaget (Eds.) *Logique et connaissance scientifique*. Paris : Gallimard, p. 1151-1224.
- Rastier, F. et Cavazza, M. 2001. *Sémiotique et interactivité, MEI « Médiation et information »*, n° 15, p. 169-180.
- Ressources Pédagogiques ICRA - *Equipes - Interdisciplinarité - 2 / 14*, disponible sur le net : <http://www.icra-edu.org/objects/francolearn/ACFA0.pdf>, consulté le 11 septembre 2014.
- Simonffy, Z. 2003. « Qu'est-ce que l'interdisciplinarité ? Du comparatisme à l'epistemocritique dans le discours littéraire canadien ». *Central European Journal Canadian*, 4, 119-132.

Synergies Algérie n° 23 / 2016



Varia littéraires
et didactiques





ISSN 1958-5160

ISSN en ligne 2260-5029

L'essayisation dans le roman d'A. Maalouf, *Le premier siècle après Béatrice*

Arezki Alem

alem662002@yahoo.fr

Pr. Farida Boualit

boualitif@univ.bejaia.dz

Laboratoire des langues LAILEMM

Université A. Mira – Bejaia, Algérie

Résumé

Dans cet article, nous nous interrogeons sur les modalités d'intégration de l'essai, dans la fiction d'Amine Maalouf, *Le premier siècle après Béatrice*. Nous commençons par distinguer ce roman du roman de science-fiction, malgré la vision futuriste du monde qu'il propose. Puis, nous le différencions du roman à thèse, même s'il véhicule une thèse qui détermine le récit. Enfin, nous l'envisageons dans sa spécificité de « roman essayisé », en lui appliquant les critères du genre de l'essai : l'usage de la première personne, l'adresse au destinataire, l'ancrage dans le réel et la rhétorique de la persuasion.

Mots-clés : fiction, essayisation, science-fiction, roman à thèse, Amine Maalouf, *Le premier siècle après Béatrice*

الرواية /التجريب في رواية القرن الأول بعد بياتريس لأمين معلوف

الملخص: في هذا المقال سنتطرق لقضية إدماج التجريب في رواية القرن الأول بعد بياتريس لامين معلوف. البداية تكون بتعين الفرق بين الرواية و رواية الخيال العلمي. بالرغم مما يعطيه الكاتب في هذه الرواية من صورة عن العالم في المستقبل. ثم سنقارنها مع رواية الأطروحة لتحديد الفرق بالرغم من احتوائها على الأطروحة التي تحدد السرد. وفي الختام سنتطرق لخصوصيتها كرواية التجريب بتطبيق المعايير الخاصة بصنف التجريب: الشخص الأول، المتلقي، مكانة الواقع و بلاغة الإقناع.

الكلمات المفتاحية : الخيال العلمي، رواية الأطروحة , أمين معلوف، القرن الأول بعد بياتريس، رواية / تجري

Novel/essay in *Le premier siècle après Béatrice* of Amine Maalouf

Abstract

In this article, we study the integration of the essay in the novel of Amine Maalouf, *Le premier siècle après Béatrice*. We shall establish the difference between this novel and the science fiction novel, in spite of the image of the future world which he describes. Then, we shall establish a difference between this novel and the thesis novel, even if he contains a thesis which determines the narrative. Finally,

we envisage him in the specificity of “novel/essay” by applying him the criteria of the kind of the essay: the first person, the addressee, the place of the reality and the rhetoric of the persuasion.

Keywords: science fiction, thesis novel, Amine Maalouf, Le premier siècle après Béatrice, novel/essay

Certaines œuvres littéraires, rangées par les éditeurs dans le genre « roman », n’en sont pourtant pas tout à fait. Certes, elles correspondent à la définition du genre telle que formulée, par exemple, par Jean-Pierre Goldenstein (2005 : 34) : « Un roman est la narration d’une fiction. On entendra par fiction ce qui est conté dans le roman, l’« histoire » si l’on veut, et par narration la manière de conter, ce que certains appellent aussi le « discours ».

Mais « narration » et « fiction » sont des notions complexes. Ainsi « narration » appelle une question que ne peut éviter l’auteur de *Lire de roman* (Goldenstein, 2005 : 33) : « *Qui parle ?* ». La réponse qu’il apporte rend compte de cette complexité (2005 : 35) : « A l’origine du livre se trouve toujours, de façon implicite, un auteur qui invente et organise le récit. L’auteur est la personne réelle (...) ». Celle-ci, précise-t-il, est à distinguer du « producteur de l’écrit » ou « scripteur » (2005 : 35), et du « narrateur » qui « raconte la fiction » et qui peut être l’un des personnages (2005 : 35).

Ces trois postures, auteur/scripteur/narrateur, nettement identifiées par la critique, sont pourtant souvent confondues, et quelquefois avec la complicité de l’auteur, flagrante dans les romans autobiographiques ou les autofictions, mais pas exclusivement.

Ainsi, dans des romans, surtout réalistes, les similitudes du roman avec le référent et la narration à la première personne du singulier génèrent la (con)fusion du narrateur et /ou du personnage avec l’auteur, et celle de la fiction avec la réalité. La critique a notamment distingué, dans cette catégorie, trois types de romans déterminés par leur rapport au réel : le roman social, le roman historique et le roman à thèse.

En ce qui nous concerne, nous nous intéressons à un quatrième type de roman caractérisé par ses accointances avec le genre de l’essai. Nous tenterons de montrer, dans cet article, que nous avons intitulé « l’essayisation du roman *Le premier siècle après Béatrice*¹ d’A. Maalouf » (désormais *PSAB*), que ce type de roman, a ses spécificités distinctives.

1. Ni roman de science-fiction ...

PSAB ne se lit pas seulement comme « la narration d'une fiction », même si « narrateur », « narration » et « fiction » y sont aisément identifiables.

Le narrateur, un entomologiste, certes sans nom et sans visage, raconte quarante-quatre ans de son histoire (p.12) ; une histoire inextricablement liée à celle du monde et qui a commencé depuis « *le voisinage de l'année aux trois zéros* » (p.12), au moment de la découverte, au Caire, des « fèves du scarabée », jusqu'à « *la trentième année du siècle de Béatrice* », lorsque « *le lieu de villégiature (Aravis) [a été] consacré résidence définitive pour toutes les saisons qui [lui (le narrateur)] resteraient* » (p.154).

Réfugié dans « *cette sorte d'observatoire perché sur le toit de l'Europe* » (p.153), « *à l'abri dans [son] repaire de haute montagne* » (p.11), le narrateur entame son projet d'écriture de récit qu'il décrit en ces termes :

« *Ce que je voudrais raconter ici, le plus fidèlement, le plus scrupuleusement possible, c'est la lente éclosion du fléau qui nous enveloppe depuis les premières années du nouveau siècle, nous entraînant dans une régression sans précédent (...)* » (p.11).

Quelle est donc l'histoire racontée par le truchement de ce narrateur ?

A l'occasion d'un séjour professionnel au Caire, l'entomologiste découvre des capsules, les « fèves du scarabée », qui favoriseraient la naissance des garçons. Sa compagne, journaliste, trouve les mêmes en Inde. Le sujet s'impose peu à peu à l'entourage du couple, puis aux médias et enfin au monde entier, bouleversé par la « natalité discriminatoire » (p.67) et ses effets néfastes sur l'ordre du monde. En effet, des « apprentis sorciers » du Nord vont participer à cette « natalité sélective » (81) dans le Sud, en fabriquant et en commercialisant « la substance » qui immunise radicalement contre les filles. Mais, celle-ci a été incriminée dans la volonté politique d'élimination de groupes ethniques ennemis, d'où les violentes révoltes sociales dans plusieurs pays du Sud. Ainsi, avec la raréfaction des filles, le monde plonge dans l'insécurité et la haine généralisées. La peur de l'autre pousse le narrateur à s'éloigner de la ville pour s'isoler des autres. A la fin du roman, le narrateur se réfugie à la montagne et décrit sa retraite en recourant à la parabole biblique pour faire mesurer au lecteur l'état du monde :

« *D'innombrables journées de laborieux loisirs ont fait de mon repaire savoyard un domaine hautement habitable : il a pris à mes yeux des allures d'Ararat - vous savez, cette montagne d'Arménie où l'arche de Noé aurait accosté ; la peur monte sur le monde comme l'eau du Déluge (...)* » (p.156).

Cette projection fictive du monde a autorisé certains chercheurs à classer *PSAB* dans la catégorie des romans de science-fiction (Mimouni, 2007) :

« Il s'avère ainsi que la science fiction tente, dans la plupart des cas, de créer un effet de réel. Cet effet de réel recherché a été, certes, énormément conforté par l'aspect homodiégétique du récit, mais il l'a été aussi par le rapport entretenu par le narrateur avec le lectorat, le rôle que jouaient les personnages dans cette «plausibilisation» du récit, le fait de traiter de la disparition de la femme... Ainsi, pour conclure, (...) il apparaît que Le premier siècle après Béatrice rentre dans le cadre de ce genre qu'est la science fiction ».

L'auteur de l'article va s'appliquer à démontrer que ce roman relève de la science-fiction en ce que « *ce «possible» et ce «plausible»* ne sont possibles que parce que ces textes de science fiction font appel à ce que Moskovitz nomme une «atmosphère de crédibilité scientifique» afin de «suspendre l'incrédulité du lecteur» (op.cit.).

Certes, le roman *PSAB* est une projection du monde dans futur hypothétique, avec une certaine implication de la science, mais pas au point de recourir à cette dernière pour imposer «*une atmosphère de crédibilité scientifique* » dans le but de « *suspendre l'incrédulité du lecteur* ».

La science n'occupe pas le devant de la scène et elle n'est pas incriminée en tant que telle dans ce « drame ». L'état du monde entrevu dans la projection n'est pas une utopie scientifique, mais la mise au jour, dans le futur, de ce qui est contenu dans le présent, grâce à une aptitude professionnelle que possèdent l'entomologiste (le narrateur) et le journaliste (sa compagne), selon le narrateur lui-même :

« Mon métier de lire dans la larve l'image du papillon, ou du scarabée, ou de la mygale. Je regarde le présent, et je discerne l'image du futur (...). Ton métier (journaliste) devient sublime, inégalable, quand il te permet de lire dans le présent l'image du futur, car le futur se trouve tout entier dans le présent, mais masqué, mais codé, mais en ordre dispersé » (p.36).

La science n'a fait que révéler l'image du monde telle que contenue dans le présent :

« Perverse, l'invention de Foulbot (inventeur de « la substance »)? Je suis le premier à en convenir. Mais non moins perverses étaient les mentalités qui poussèrent des centaines de millions de femmes et d'hommes de recourir à un tel traitement. C'est d'ailleurs la rencontre entre les perversités de l'archaïsme et celle de la modernité qui a donné aux événements dont je fus témoin une pareille ampleur » (p.94).

Cette thèse de la co-incidence de cette « substance discriminatoire » (p. 57) et des traditions misogynes à l'origine du « dérèglement » du monde, avancée par le narrateur, est relayée par un des personnages, membre éminent du « Réseau des sages », Emmanuel Liev, dans son discours au « *sommet mondial sur les problèmes de population* » (p.106), au siège des Nations Unies :

« *Par des calculs mesquins, cyniques, par la maudite rencontre de traditions vétustes et d'une science pervertie, la planète qui est notre patrie, l'humanité qui est notre nation vont traverser la plus grave zone de turbulences de l'Histoire, et sans même l'excuse du sort ou d'un fléau de Dieu.* » (p.110)

Ces traditions sont évoquées à maints endroits du roman et du monde, à l'instar de celle, « cruelle », en Inde, de « femmes incinérées aux côtés de leurs maris défunts » (p.30) et de celles de l'avortement sélectif massif (p.42), des « millions d'infanticides » de filles à la naissance, en Chine, etc.

Ainsi, dans ce roman, le futur est bien une métamorphose du présent et celui-ci offre de grandes similitudes avec le réel. Ce sont là quelques raisons qui prouvent, de notre point de vue, que *PSAB* n'est pas un roman de science-fiction. Mais on peut dire que c'est un roman d'anticipation dans la mesure où il projette en quelque sorte le fantasme de la misogynie collective, en tant que réalisation imaginaire d'un désir, en poussant sa logique à l'extrême : « l'éradication » de la femme ; autrement dit, le narrateur propose « une image du futur » à partir du présent, selon le processus métaphorique de la métamorphose explicitement exposé dans le livre.

Celui-ci, cependant, n'est pas non plus un roman à thèse, comme on aurait tendance à le déduire de ce qui précède.

2. Ni roman à thèse...

A en croire le narrateur, « *a ll is true* », comme dans la fiction balzacienne (1835)² : le récit est présenté par le narrateur comme le « témoignage » (p.156) d'un « chroniqueur » (p.155) qui « [s]étai[t] promis de [s]'en tenir aux faits » (p.12/120).

Or, il reconnaît, à plusieurs reprises, ne pas avoir tenu sa promesse : « *Mais trêve de préambules ! Je m'étais promis de m'en tenir aux faits* » (p.12) - « *Voilà une fois de plus, je cède à la sénile et irritante tentation de sermonner mes contemporains alors que je m'étais imposé de m'en tenir aux faits...* » (p.120) - « *Dans les pages qui précèdent, j'ai aligné des événements, des impressions, des apparences de causes* » (p.136).

Ainsi, de l'aveu même du narrateur, le récit est constitué de l'énoncé du factuel (fictif) et de l'énonciation du « je » qui a en charge le récit d'abord à l'oral, puis à l'écrit. Selon le narrateur, ce passage de l'oral à l'écrit lui permet d'« arranger » l'exposition même des faits :

« je racontais à Béatrice, pour la première fois de façon cohérente et chronologique, les événements qui allaient faire l'objet de ce livre. C'est d'ailleurs en rassemblant mes souvenirs, cette nuit-là, en tentant de les organiser, de leur trouver, si je puis dire, « une logique de déballage », que me vint, pour la première fois, l'idée encore vague, encore distraite et nonchalante, de mettre un jour en forme écrite ces choses intruses dans ma vie » (p.112).

La secondarité de l'écriture par rapport à la parole vive interactive (même fictivement) met en œuvre une écriture argumentative déterminée par une thèse de manière à l'étayer. En effet, le roman *PSAB* laisse effectivement transparaître une thèse qui parcourt tout le texte, celle de « la faille horizontale », expression qui revient dans tout l'œuvre comme un leitmotiv :

« je voudrais souligner le fait que les retrouvailles entre les deux ailes du monde développé, (...) avaient brutalement mis en relief le fossé vertigineux qui partageait le monde, cette 'faille horizontale' responsable de tant de secousses. D'un côté la richesse, toutes les libertés, tous les espoirs. De l'autre, un labyrinthe d'impasses : stagnation, violence, rages et orages, contagion du chaos, et le salut par la fuite massive vers le paradis septentrional. Des deux côtés de la «faille», on pouvait sentir la montée des impatiences. (p.75)

C'est cette « faille » qui serait, selon lui, à l'origine de ce « dérèglement de la planète » (p141), et que les « apprentis sorciers » comme Foulbot n'ont fait que creuser. Le Nord aurait sa part de responsabilité dans l'origine de cette « cassure du monde » (p.139) en nommant différemment le même mal, selon qu'il s'agisse du Nord ou du Sud (p.136) : « le dissident » au Nord est appelé « opposant » au Sud, l'« immigré » venu du Sud vers le Nord se dit « expatrié » pour celui venu du Nord vers le Sud, le « népotisme » au Nord est « assise familiale » au Sud, etc.

Par ce détournement sémantique, le Nord manipule la compréhension/incompréhension des « turbulences du Sud » (p.136) à sa convenance :

« A l'époque même où l'apartheid refluait, cette notion de «développement séparé» s'étaient imposée à l'échelle de la planète entière : d'un côté, les nations civilisées, avec leurs citoyens, leurs institutions ; de l'autre, des espèces de «bantoustans», réserves pittoresques gouvernées selon leurs coutumes, dont il fallait s'ébahir » (p.135).

Le narrateur, dans une fausse interrogation, explique « le gigantesque dérèglement » du monde par la combinaison des deux facteurs : « la faille horizontale » et les agissements de « quelques savants dénués de scrupules » (p.141) parce que « leur invention est la mèche qui manquait au baril » (p.123). C'est ainsi que la planète est entrée dans « l'âge de la démence » (p.125).

La question se pose alors de savoir si ce roman peut être classé dans la catégorie du roman à thèse, selon l'acceptation de Susan Suleiman (1983 : 18) :

« Je définis comme roman à thèse un roman «réaliste» (fondé sur une esthétique du vraisemblable et de la représentation) qui se signale au lecteur principalement comme porteur d'un enseignement, tendant à démontrer la vérité d'une doctrine politique, philosophique, scientifique ou religieuse ».

Certes, nous pouvons considérer que *PSAB* est fondé, pour une large part, sur « une esthétique du vraisemblable et de la représentation », et qu'il est « porteur d'un enseignement » ; mais il n'est en aucun cas en adéquation avec la suite de la définition du roman à thèse (1983 : 18) :

« Que la thèse soit conservatrice ou révolutionnaire, défendant le statu quo ou appelant son abolition, le roman à thèse est en tant que genre foncièrement autoritaire : il fait appel au besoin de certitude, de stabilité et d'unicité qui est un des éléments du psychisme humain ; il affirme des vérités, des valeurs absolues. S'il infantilise le lecteur, il lui offre en échange un réconfort paternel ».

Dans *PSAB*, ce serait plutôt le narrateur qui aurait besoin de réconfort : « *Si j'en parle avec amertume, c'est que je demeure persuadé que le mal a longtemps été curable ; mais tant qu'il l'était, on l'avait négligé* » (p.120).

En outre, dans *PSAB*, le narrateur n'assène aucune vérité absolue et s'applique à multiplier les points de vue sur les faits et en faisant une place même à ceux qu'il ne partage pas, comme celui de sa compagne : « *J'avais le discours de mon tempérament et Clarence le sien. Je l'admirais, elle ne me reprochait rien, nous discussions sans acrimonie. Mais nos chemins s'écartaient* » (p.125).

Il n'est pas adepte des « idées unanimes » (p.72) ; il admet les « controverses » (p.96) ; il ne prétend pas avoir une compréhension totale des faits (p. 124). En d'autres termes, aucune instance du roman ne porte le « désir du romancier à thèse de communiquer une vérité totalisante » (Suleiman, 1983 : 278).

Donc, il serait plus adéquat de parler de « point de vue » plutôt que de thèse à l'endroit de *PSAB* qui offre plus d'accointances avec l'essai qu'avec le roman à thèse.

3. Mais roman « essayisé »

Le rapprochement des deux genres, le roman et l'essai, a fait l'objet de nombreuses recherches dont certaines, citées ici, ont largement inspiré notre réflexion à propos de *PSAB*. Isabelle Serça (2002), par exemple, dans son entreprise de lecture d'*A la recherche du temps perdu* de Proust comme essai, formule son hypothèse en ces termes : « Le cas de Proust semble particulièrement indiqué pour interroger les frontières entre ces deux genres, celui fictif par excellence et celui qui vise à dire le vrai : le roman et l'essai » (p.84).

Nous pouvons affirmer la même chose de *PSAB* avec le même argument : « maintes caractéristiques formelles³ (...) se retrouvent dans l'écriture [maaloufienne] » (p.84).

Des passages disséminés à de nombreux endroits de la fiction de *PSAB* lui confèrent la tonalité de l'essai dans son dire vrai. C'est la raison pour laquelle nous parlons d'« essayisation » de la fiction romanesque ; le suffixe « ation » indiquant qu'il s'agit d'un processus d'écriture, dans sa dimension inchoative, à l'œuvre dans l'écriture de la fiction.

Quelles sont donc ces « caractéristiques formelles » de l'essai en tant que « prose non-fictionnelle à visée argumentative » (Glaudes et Louette, 1999 : p.7) et que l'on va retrouver dans le roman en tant que « narration d'une fiction » ?

Isabelle précise (2002 : 93-94) :

« Si l'essai et le roman à la première personne relèvent pour une large part de l'énonciation de discours, les deux genres présentent cependant - dans leur forme canonique - des «types de textes» différents : une «écriture argumentative» dans le texte d'idées et une «écriture narrative» dans le texte de récit ». Pour paraphraser sa conclusion quant au texte de Proust (2002 : 94), nous avancerons que « [*PSAB*] présente précisément un maillage très serré de l'argumentatif et du narratif, le Je étant la navette qui tisse inlassablement les deux écritures ».

Avant de tenter de le démontrer, nous allons joindre une autre définition de l'essai pour plus de précision. D'après Y. Stalloni (2005 : 105),

« l'essai (...) se reconnaît à une présence récurrente du «je» et l'adresse implicite à un destinataire, par l'ancrage sur le réel - qui donne sa crédibilité au discours -, par l'utilisation d'une rhétorique de la persuasion (inspirée des principes aristotéliens).

Nous avons déjà déterminé la place du « je » narrateur qui garde le contrôle du discours, même s'il cède la parole à certains protagonistes en usant de guillemets

et de tirets pour les répliques. De plus, son implication personnelle est très forte puisque le récit avance avec son histoire individuelle, sur une quarantaine d'année, depuis la rencontre de sa compagne Clarence. L'âge de sa fille Béatrice lui sert de référence pour la datation des événements-clefs du roman et ce depuis son titre « le premier siècle après Béatrice » construit sur le modèle de la datation de l'ère chrétienne qui commence : « après Jésus Christ » ; Béatrice étant un prénom à forte connotation religieuse. Nous retenons que l'implication du narrateur se lit depuis le seuil du roman.

Au critère de l'omniprésence du « je », s'ajoute celui de l'adresse à un destinataire qui reste implicite à l'exception des quelques cas où « je » devient « nous » : ainsi la fois où le « je » s'associe au destinataire du Nord, dans un « nous » invité à se pencher sur les gens du Sud : « Ici, dans le Nord, les malheurs ne nous atteignent que par ricochet ; songeons à ceux qui subissent l'impact. Songeons à ces pays où plus personne n'ose s'aventurer, fermés au monde extérieur (...) » (p.144) ; et de la fois également, à la fin du roman, où le destinataire est explicitement sollicité pour comprendre la posture du narrateur dans son rapport à l'état du monde, à partir d'un référent culturel qu'il est censé connaître : « *il ([mon refuge savoyard]) a pris à mes yeux des allures d'Ararat - vous savez, cette montagne d'Arménie où l'arche de Noé aurait accosté (...)* » (cité plus haut).

Le critère de l'ancrage au réel peut être établi de façon incontestable au niveau de la diégèse qui mêle référent (réel) et référence (fiction). Au niveau de l'espace, à côté de Naïputo et le fleuve Nataval, par exemple, Paris, Aravis en Savoie, le Caire, New-York et bon nombre de lieux cités dans le texte ont des analogons dans le réel. Au niveau du temps, l'histoire commence aux environs de « l'année aux trois zéros » dont il n'est pas difficile de deviner qu'on désigne l'année 2000 en croisant cette indication avec celles qui font référence à d'autres en amont, comme la seconde guerre mondiale, etc. Contribuent à cet ancrage, la thématization de certaines pratiques culturelles (l'immolation en Inde de la femme dont le mari décède, les avortements sélectifs, ...), l'évocation de certaines politiques comme celle des naissances en Chine, ...

Quant au critère de la rhétorique de persuasion, il est lisible dans le projet même du narrateur de soumettre son récit à « *une logique de déballage* », comme évoqué plus haut, et qui signifie que la fiction est gérée par une écriture argumentative dont nous tenterons de mettre au jour les modalités.

PSAB tire sa force de persuasion d'abord de la conception fortement didactique de l'exposé des faits, de leurs explications, etc., en recourant massivement aux fausses questions introductives des développements. C'est le cas dès les premières pages du roman :

« Par quelle odieuse supercherie du destin notre rêve s'est-il démantelé ? Comment en sommes-nous arrivés là ? Pourquoi ai-je été contraint de fuir la cité, et toute vie civile ? Ce que je voudrais raconter ici, le plus fidèlement possible, le plus scrupuleusement possible, c'est la lente éclosion du fléau qui nous enveloppe depuis les premières années du nouveau siècle (...) » (p.11).

Il en est ainsi dans tout le roman. En voici un autre exemple :

« Puis on déferla sur les quartiers résidentiels où les villas d'expatriés alternaient avec celles des riches Rimaliens ; ce fut alors orgie de meurtres, de viols, de torture, de destruction (...). Pourquoi justement à Rimal ? Sans doute parce, dans ce pays, (etc.) » (p.137).

Ensuite, le profil même du narrateur qui, tout en exposant les faits selon son point de vue, ne cherche pas à emporter l'adhésion par la certitude, mais par des hésitations, ou plutôt des effets d'hésitation, suivies d'effets de correction, comme c'est le cas ici :

« Avant de m'attarder un peu plus sur le rôle que je me suis retrouvé en train de jouer, je devrais peut-être dépeindre un peu mieux, pour ceux qui n'ont pas connu cette époque, le climat qui s'était installé. J'ai mentionné brièvement les débats qui agitèrent l'Europe et les Etats-Unis ; je n'ai évoqué qu'en passant les premières violences dans le tiers monde. Je me dois d'ajouter ici quelques éléments indispensables, me semble-t-il, à la compréhension de ce qui va suivre » (p.93).

Ce souci de la compréhension du narrateur, qui pourrait, au premier degré, faire penser à la fonction phatique de son message, est, en fait, une des nombreuses manifestations de la fonction conative de l'écriture du roman essayisé : le narrateur s'adresse sans interruption à un « vous » dont il veille à capter l'attention.

Une façon qu'a le narrateur de ne pas s'imposer de façon autoritaire est de s'exprimer par approximation : « *Il y eut sans doute, de par le monde, des milliers d'incidents similaires où ni le nombre ni la notoriété des victimes ne justifiaient d'en parler* » (p.82). Ce qui pourrait n'être que spéculation acquiert le droit d'être mentionné par équité vis-à-vis des « victimes », c'est-à-dire sans égard ni pour le nombre ni pour la notoriété. Le Narrateur renforce ainsi sa crédibilité.

Parmi les procédés de la persuasion, il nous faut citer le recours aux figures de rhétoriques notamment à la métaphore et à la métonymie.

Pour la première, nous avons déjà évoqué la parabole de l'arche de Noé sur le mont Ararat (citée plus haut) comparant la peur qui règne sur le monde au

Déluge. Relevons également celle, géologique, de « la faille horizontale ». De nombreuses autres métaphores, empruntées surtout à l'univers de l'entomologiste, sont utilisées pour expliciter la vision du monde du narrateur, notamment celle de la « métamorphose » de la « larve ».

Quant aux métonymies, citons la plus significative : celle de la « substance » dont il est précisé qu'elle est la « forme » de « la haine » (p.107) qu'elle a attisée.

Les procédés de l'écriture argumentative, dont nous n'avons fait que signaler quelques uns, ont tous un seul but : gagner l'adhésion du lecteur à la thèse qui domine l'œuvre : celle des conséquences désastreuses de cette « faille horizontale » entre le Nord et le Sud. Le narrateur raconte une histoire, à peine invraisemblable, pour montrer qu'elle favorise le déchaînement de la haine millénaire qui entraîne et le Nord et le Sud.

Mais, du point de vue de l'auteur, nous ne sommes encore qu'au 20^e siècle, à l'époque où « *le mal était curable* », puisque le livre a été publié en 1992. Il s'agit, donc, « tant qu'il est encore temps, de ne pas le négliger » (p.120). C'est la « leçon » que l'on peut déduire de ce roman essayisé. L'histoire des premières décennies du siècle après Béatrice prend alors l'allure d'un *exemplum*.

Nous pouvons dire que, de façon générale, les fictions que proposent Amine Maalouf tendent toutes vers l'essayisation en traitant des questions d'actualité situées, de diverses façons, autour de cette « faille horizontale ».

Bibliographie

- Balzac, Honoré de, 1961. *Le Père Goriot*, Gallimard et Librairie Générale Française.
- Goldenstein, J.-P. 2005. *Lire le roman*, Collection Savoirs en Pratique, De Boeck Supérieur,
- Mathet, M.-T. 2002. « Les marques formelles de l'essai », In : Glaudes Pierre (dir.), *L'Essai : métamorphose d'un genre*, Presses Universitaires du Mirail.
- Glaudes, P., Louette, J-F. 1999. *L'Essai*. Paris : Hachette.
- Mimouni Leila Dounia. 2007. « *Le premier siècle après Béatrice* de Amine Maalouf : un roman de science-fiction », *Insaniyat*, N°38, p.73-89. Consulté sur le site : <<http://insaniyat.revues.org/3215>>
- Serça, I. 2002. « Roman/essai : le cas de Proust ». In : Glaudes Pierre (dir.), *L'Essai : métamorphose d'un genre*, Presses Universitaires du Mirail.
- Stalloni, Y. 2005. *Les Genres littéraires*. Armand Colin.
- Suleiman Rubin Susan. 1983. *Le Roman à thèse*. Paris, PUF.

Notes

1. Pour la pagination des extraits de cette œuvre, nous nous référons, tout au long de cette étude à l'édition de Grasset & Fasquelle, 1992.
2. Au début du *Père Goriot*, le narrateur s'exclame (1961 : 19): « *Ah ! Sachez-le : ce drame n'est ni une fiction, ni un roman. All is true, il est si véritable que chacun peut en reconnaître les éléments chez soi, dans son cœur peut-être* ».
3. I. Serça se réfère à celles de Pierre Glaudes et Jean-François Louette telles qu'exposées dans leur ouvrage *L'Essai*, Paris, Hachette, 1999.



ISSN 1958-5160

ISSN en ligne 2260-5029

Esthétique de l'ironie dans *Une odeur de mantèque* de Mohamed Khair Eddine

Kahina Ait Allaoua

Doctorante à l'université de Tizi-Ouzou, Algérie
kahinakahina1981@yahoo.fr

Résumé

Les controverses se sont multipliées sur l'existence de l'ironie dans le texte maghrébin des années soixante dix. Plusieurs spécialistes affirment que la plupart des écrivains maghrébains privilégient la satire ou la polémique au dépend de l'ironie. Ils justifient cette prise de position d'abord par le caractère grave et sérieux de la société maghrébine qui bannit le rire. Et puis par le caractère implicite du procédé ironique qui constitue une contrainte pour la compréhension du message de l'écrivain ce qui affaiblit son rôle d'écrivain engagé. Dans cet article et par le biais de la théorie romantique, nous allons montrer à travers l'œuvre de Mohamed Khair Eddine que l'ironie peut exister dans des textes sans qu'elle ne prête à aucun sourire dans la mesure où elle s'intègre totalement dans le processus d'écriture. Cette propriété poétique ne dénie en aucun cas l'ironie de sa visée politique bien au contraire, elle contribue au renforcement d'une double dimension à la fois offensive et défensive.

Mots-clés : ironie socratique, ironie romantique, masque, dissimulation

جمالية المفارقة في رواية "رائحة المونتيك" لمحمد خير الدين

المخلص: لا يعتبر أدب السخرية فقط وسيلة غير مباشرة يتخذها الكاتب للتنديد بظلم و اضطهاد السلطة بل يمكن أن تصبح منهجا بحد ذاته في الكتابة الروائية. استنادا إلى النظرية الرومانسية الألمانية سنحاول في هذا المقال إظهار هذه الخاصية في رواية الكاتب محمد خير الدين «رائحة المانتيك».

الكلمات المفتاحية: أدب السخرية، نظرية السخرية، ألمانية القناع.

Aesthetics of irony in « une odeur de mantèque » of Mohamed Khair Eddine

Abstract

The controversies have increased about the existence of irony in the seventies' North African text. Many experts assure that the majority of North African writers give prior to satire or polemic at the expense of irony. They justify their opinion firstly through the serious and grave character (nature) of the North African society which banishes laughter. And finally, through the implicit character of the ironic process which constitutes a restriction to the comprehension of the writer's message

that weakens the role of the engaged writer. In this article and through the texts of Mohamed Khair Eddine, we are going to show that irony can, also, exist in texts without leading to laughter to the extent that it totally fits in the writing process. This poetic attribute doesn't make it deprived of political aim. On the contrary, it contributes to the reinforcement of its offensive and defensive dimensions, which makes it a true ally in periods of censorship and crisis.

Keywords: Socratic irony, romantic irony, mask, concealment (dissimulation)

L'ironie fait partie de ces notions ambiguës dont la définition est difficile à cerner. Il suffit de consulter simplement le dictionnaire ou les manuels de critiques littéraires pour se rendre compte de la complexité de ce phénomène. Une instabilité qui fait que l'ironie soit un concept qui :

« Ne veut pas dire aujourd'hui ce qu'il voulait dire aux siècles précédents, il ne signifie pas la même chose en tel pays et en tel autre, dans la rue et en bibliothèque, pour un historien ou un critique littéraire. Deux critiques littéraires peuvent être totalement d'accord dans le jugement qu'ils portent sur la même œuvre, mais l'un peut l'appeler « ironique », l'autre « satirique », « humoristique », « paradoxal », dialectique ou « ambiguë » » (Mueke, 1978 : 478).

Cette ambivalence de l'ironie constitue une véritable contrainte pour tous ceux qui s'aventurent dans l'étude de ce concept. Un embarras qui ne se rattache pas seulement à ses multiples définitions. Mais aussi aux probables confusions qu'elle suscite avec d'autres termes voisins comme l'humour, le sarcasme ou le cynisme. Néanmoins, on peut recenser trois grandes catégories de l'ironie : l'ironie comme figure de rhétorique, l'ironie socratique et l'ironie de situation. Chacune de ces variétés privilégie un trait qui la distingue comme le sens contraire, la dissimulation ou le hasard. Malgré cette diversité, c'est l'ironie rhétorique qui a longtemps affirmé sa prédominance ce qui est derrière cette assimilation de l'ironie à l'antiphrase. L'ironie rhétorique énonce des propos qui contredisent la véritable pensée, elle fait passer le blâme pour la louange, et vise essentiellement la ridiculisation de sa cible. Cette dernière caractéristique la rapproche beaucoup de la dérision et du rire.

A partir des années 70, et avec l'avènement de la modernité et de la postmodernité, l'ironie n'est plus appréhendée comme un simple procédé rhétorique dans un texte littéraire. Son intérêt s'est déplacé de la rhétorique vers la littérarité. Elle commence même à être envisagée comme une technique d'écriture. Ce lien entre littérarité et ironie, a été déjà évoqué dans les travaux théoriques des romantiques allemands de la fin du XVIII^e siècle. Et c'est grâce à eux, que les rapports entre l'ironie et le genre romanesque sont analysés, et mis en relief pour la première fois.

Ces études romantiques sur l'ironie et le roman, sont initiées par Friedrich Schlegel dans son ouvrage « *Fragments* », « *Lyceum* ». Elles sont d'une grande importance pour la compréhension de l'ironie littéraire. Cette conception romantique de l'ironie est connue aujourd'hui sous le nom d'ironie moderne. Elle lie « la littérature à la philosophie, qu'elle avait désertée depuis Platon » (Schoentyes, 2001: 100).

L'ironie romantique a des origines philosophiques, elle s'inspire de Socrate et de sa dialectique. Elle se base sur une confrontation avec l'interlocuteur et avec soi-même. La théorie romantique de l'ironie privilégie la pluralité des points de vue qui pousse toujours à une interrogation sur le bienfondé des opinions. Elle montre que la vérité est toujours relative et trouve bien une partie d'elle-même, dans la multiplicité et la réflexivité. L'ironie romantique joue constamment sur l'ambiguïté et le brouillage pour maintenir son interlocuteur dans le doute et la contradiction. Elle encense la solitude du moi et montre sa rupture avec le monde. Pour les théoriciens romantiques, le moi est toujours oblique et instable dans la mesure où il traduit une scission entre le réel et l'idéal.

Pierre Schoentyes explique cette différence entre l'ironie rhétorique et romantique, il précise qu'alors que *l'ironie rhétorique, qui loue pour blâmer, n'est qu'un détour dont se sert l'orateur afin de souligner son point de vue, l'ironie romantique s'efforce de brouiller les pistes et d'interdire toute affirmation définitive sur la manière dont le sujet adhère à ses paroles. L'ironiste romantique ne parle pas pour exprimer sa pensée, mais pour la dissimuler. Pas comme un menteur, souvent un vantard qui veut se faire passer pour ce qu'il n'est pas, mais comme quelqu'un qui entend affirmer son caractère fondamentalement multiple. L'insincérité est de règle dans l'ironie romantique parce que c'est la condition qui garantit au sujet la liberté la plus grande possible. C'est elle qui permet de dire une chose et son contraire : le poète n'est plus obligé de choisir, il est à la fois l'un et l'autre.* (Schoentyes, 2007: 96).

Ainsi, les fondements philosophiques de l'ironie romantique ont édifié une vision de l'ironie, en harmonie avec la complexité du texte littéraire. Elle souligne la liberté de l'auteur vis-à-vis de sa création et se présente comme une conscience critique qui bouleverse la crédibilité de la fiction et son caractère illusoire.

Ce constat fait que les traits associés à l'ironie romantique soient ceux de la critique contemporaine. Des procédés qui rassemblent la métafiction et l'autoréflexivité, la destruction de l'illusion de fiction, les jeux de masques et de dissimulation, la prédominance des contrastes et des contradictions. A ceux-ci s'ajoutent diverses formes d'intertextualité parodiques, d'hybridation et de valorisation du fragment.

Cet ensemble de traits ainsi réunis, génère une œuvre ouverte qui offre à ses lecteurs beaucoup d'espace et une grande liberté d'interprétation. Ce ci dit, on peut affirmer à travers la théorie romantique que le caractère sérieux et l'humeur grave, de la population maghrébine ne contredit en aucun cas l'usage de l'ironie. Car ce procédé peut aussi s'associer au discours sérieux dans la mesure où

« Un roman peut être ironique sans qu'une seule phrase prête au sourire. Cela dépend du point de vue où l'auteur se place pour envisager la vie. Cela dépend de ton qui lui est dicté par la nuance et sa contemplation pour analyser la vie. Cela dépend de la façon dont il pose ses personnages et du degré du sérieux qu'il leur accorde. Cela dépend des ambitions intellectuelles de l'auteur » (Kahn : 52).

Plus encore, on peut même avancer que le caractère éclaté du texte maghrébin semble parfaitement assorti avec le procédé ironique. Car le dédoublement, le brouillage énonciatif, et la fragmentation qui sont des critères essentiels dans ces textes font partie de la nature de l'ironie romantique. Ainsi leur usage n'exclut pas l'ironie, bien au contraire, ils assurent cette discrétion nécessaire au discours ironique du moment que :

L'ironie n'est rien d'autre que la question posé par le langage au langage, une façon de mettre le langage en question par les excès apparents, décalés du langage(...) face à la pauvre ironie narcissique d'une langue trop confiante en elle-même, on peut imaginer une autre ironie parce qu'elle joue des formes et des êtres (Barthes, 1966 :79).

Malgré l'intérêt du regard des romantiques allemands et sa singularité. On lui a reproché selon Behler et Breda Allemane son idéalisme. Car pour Schlegel et le groupe d'Iéna, la littérature est incapable de retranscrire le réel dans l'infinité de ses complexités. Elle n'est pas un fragment de la réalité, elle ne renvoie pas à un dehors: *C'est une poésie de la poésie*. De ce fait, la création littéraire se trouve dans un processus réflexif et *l'ironie n'est que cet étonnement de l'esprit sur lui-même*.

Dans le roman maghrébin, cette autoréflexivité n'est pas un objectif en lui-même car cette littérature a été fondée sur la contestation d'un réel. Ce qui fait que l'ironie romantique soit insuffisante pour l'analyse complète de notre œuvre. Par conséquent, nous allons procéder à sa combinaison avec d'autres théories qui la complète en préconisant la référence au contexte afin de montrer que ce moyen détourné du langage, exprime à la fois la fibre satirique et artistique des écrivains maghrébins.

1. Les jeux du masque dans une odeur de mantèque

Avec l'ironie romantique, ce rapport déjà existant, avec les identités cachées, ce jeu sur l'être et le paraître, les travestissements et les reconnaissances, propre à la comédie antique, sera transposé au message littéraire qui joue sur l'explicite et l'implicite.

De ce fait, La théorie romantique renoue avec la tradition socratique qui se base sur la dissimulation et la feinte. Elle suit en cela les premières occurrences connues de l'étymon *eirôneia* et de *l'eirôn* où l'ironie signifiait une interrogation qui feint l'ignorance. Ainsi le feindre et la dissimulation sont très proches. Lorsqu'on feint, on dissimule des sentiments, des pensées ou des idées, ce qui nous renvoie impérativement à l'ironie socratique.

Cependant, le support idéal pour feindre et dissimuler est le recours au masque. C'est un moyen efficace pour se protéger, se défendre, ou même manipuler. Cette propriété du masque est exploitée par plusieurs écrivains maghrébins durant les temps de crise à travers une écriture à la fois offensive et défensive.

La dissimulation, qui est un enjeu principal du masque conduit à une diversité de mises en scène de soi sous le couvert du masque. Une pluralité qui correspond à des fonctions différentes, comme elle pose le problème de l'opposition entre le vice et la vertu, le bien et le mal.

Le roman de l'écrivain marocain Mohamed Khair Eddine *une odeur de mantèque* publié en 1976, nous entraîne avec son personnage dans l'univers mortuaire et fantastique. Le livre de Khair-Eddine met en avance le masque dans toutes ses appréhensions. D'abord par ce personnage négatif du vieux qui arbore un masque de tyran, anti social, et cynique. Et puis par cette écriture dont l'allure déroutante suppose une critique véhémement à l'égard de la société, de la religion et du pouvoir politique.

Dans *Une odeur de mantèque* le personnage du vieux se présente comme un anti héros. Avec son aspect nuisible et destructeur. Il se met dans la peau du bourreau, ce phénomène de vampirisation a été déjà mis en œuvres dans son roman *Le déterreur*, où le personnage principal se métamorphose en vampire, profane les tombes des ancêtres et se nourrit de cadavres. Cet outrage fait aussi de Khair-Eddine un « écrivain vampire » dans la mesure où il s'identifie à son personnage, un état allégorique à travers lequel l'écrivain assouvie son désir de dire le réel. Ainsi, il fait dire de manière implicite au personnage, ce qu'il pense car l'écrivain comme le note Bakhtine « a toujours besoin d'un masque consistant, Formel, lié à un genre qui définirait tant sa position vis-à-vis de son existence que sa position vis-à-vis de l'exposé de cette existence » (1978: 307).

Le caractère cynique et égoïste du personnage, le détache toute relation et dépendance affective envers toute sa famille même sa femme et ses enfants. Un portrait négatif dont le comportement provocants reflète une attitude malveillante qui peut être interprétée comme une feinte, car le masque ne dissimule pas seulement une identité mais en instaure une nouvelle. Ainsi la personne feint d'être une autre personne et essaye de la mimer dans ses moindres détails.

A travers ce masque de tyran, le vieux feigne aussi de faire siennes les opinions, les émotions et les intentions d'un personnage négatif, car dans une véritable feintise :

« L'ironiste doit se mettre au diapason (sich einfühlen) de l'esprit de la personne qui sera l'objet de son ironie. Il ironise en empruntant pour ainsi dire l'opinion, l'intention, l'émotion etc. de son adversaire et en les exprimant tout « comme si » elles étaient les siennes. » (Jancke cité par Mulligan, 2007 : 12).

De ce fait, Le vieux fait semblant d'adhérer à ce monde de vice et prend même sa défense en affichant son indifférence et son mépris envers les valeurs morales. Cette position distante du personnage vis-à-vis du bien et de l'idéal, nous incite à dire qu'il y a une possibilité de pseudo-ironie ou d'ironie feinte. Le pseudo-ironiste se comporte "comme si" il était ironique. Il n'a pas de vrais sentiments à l'encontre de ce qui semble être l'objet de son ironie, ces sentiments sont aussi simulés.

Cette stratégie de faire semblant ou de feindre chez Khair Eddine est révélée par la fragilité du personnage qui se perd entre deux consciences contradictoires, celle du bien et du mal. Un duel qui dévoile une certaine sensibilité envers les malheurs des autres, un sentiment que le vieux tente de surmonter et refuse de reconnaître car il représente la faiblesse et la soumission dont il a été victime durant sa jeunesse.

Par ailleurs, la mémoire défaillante du personnage et son hésitation constante ralentit le processus de dévoilement, car en entrecoupant les propos débordants et la critique directe par des scènes imaginaires, des corrections ou des reformulations, le discours du vieux perd sa crédibilité et confirme le caractère non sérieux de ses propos.

Ainsi on peut dire que le personnage du vieux est à la fois un satiriste et un ironiste, dans la mesure où d'un côté il feint de défendre la bêtise en adoptant le point de vue déficient d'un personnage qui ne reconnaît pas les valeurs morales, et se pose aussi comme satiriste, car après tout il parle au nom de ces valeurs qu'il connaît mais qu'il feint de dénigrer toute en dénonçant leur dévaluation.

Par conséquent, on peut dire qu'en incarnant cette déviance qui creuse au fin fond de la société. Le vieux n'expose pas seulement la dégradation du monde, en

se rapprochant le plus possible des travers des hommes. Mais va aussi à l'encontre des vices en poussant le mal à l'extrême, car l'exagération est aussi une forte dénonciation puisqu' « un locuteur dans un roman est toujours, à divers degrés un idéologue et ses paroles toujours un idéologème » (Bakhtine, 1976 :153).

De tout ce qui précède on peut déduire que cette dialectique et cette feinte observées chez Khair Eddine peuvent être aussi considérées comme une inversion de la conception rhétorique de l'ironie. Car l'énonciateur ironique feint d'adopter le contre, en disant le contraire de ce qu'il voudrait vraiment dire en feignant de louer un acte blâmable. De ce fait, il porte un jugement sur une valeur. Cependant, au lieu de vanter la valeur positive, il exalte la valeur négative, paradoxalement pour justement renforcer la valeur positive. Ce que les sémioticiens appellent des passions dysphoriques et disjonctives. Car ce mécanisme d'inversion adopté par l'ironiste élève à une puissance maximale la vertu qui aura plus de force persuasive que le vice.

Pour finir, on peut dire qu'en misant sur le portrait négatif du vieux, Khair-Eddine veut éveiller en l'âme de ses lecteurs des passions dysphoriques et disjonctives, telles que la colère, l'indignation, il vise à amener le lecteur, d'une part, à se persuader d'une vertu et, d'autre part, à se dissuader du vice.

2. La poétique de la dissimulation

On a déjà souligné que l'ironie peut fonctionner dans un texte littéraire comme un terme générique qui englobe des concepts différents visant à marquer la distance. Dès lors, l'ironie devient une littéarité c'est à dire la littérature elle-même. Elle sera un véritable moyen de transformation du genre romanesque et un outil de questionnement sur le statut de l'écriture. Donc on peut considérer la subversion et l'éclatement qui habite le texte de Khair Eddine comme une distanciation ironique par rapport aux modèles littéraires canoniques. Une figure ironique qui ne se localise pas dans un énoncé mais qui contamine l'ensemble de l'œuvre à travers le brouillage énonciatif, la narration disloquée, le jeu sur les attentes du lecteur et la fragmentation.

3. La narration ironique

L'ironie littéraire dans *une odeur de mantèque* est l'expression d'une double pensée dans la mesure où la responsabilité de l'ironie peut être attribuée au personnage ou à l'auteur qui occupent la position d'ironiste. Ces derniers dans notre corpus savent bien cacher leur vrai dessin et feignent une ingénuité qui trompe leur entourage. Car le narrateur fait semblant de défendre une position qui

contredit la vérité de l'auteur. L'ironie est aussi celle d'une conscience critique propre au discours ironique, dans la mesure où le narrateur avec ses traits confus, et son identité floue ou plurielle fait transposer la notion de masque au niveau du récit narratif.

Dans *Une odeur de mantèque* les instances personnage, narrateur et auteur sont enchevêtrées, ce qui fait que les commentaires et les actions narratives contribuent souvent à élaborer la modalisation ironique. Un détachement énonciatif qui fait de la parole un labyrinthe et qui suppose une distanciation par rapport à l'univers fictif. Néanmoins, cette confusion des voix, de l'auteur et du narrateur permet de détecter la tonalité ironique du narrateur lorsque celui-ci énonce sur un mode sérieux un point de vue qui ne correspondrait pas à la véritable pensée de l'auteur. Par ailleurs, cette œuvre, se caractérise par des va-et-vient incessants entre le récit, c'est-à-dire le discours du narrateur, et les pensées du personnage, qui s'enchaînent de façon presque imperceptible, de telle sorte qu'il est impossible de définir où commencent et où s'achèvent leurs points de vue relatifs. Ainsi ces deux instances possibles du discours sont très souvent floues et ambiguës.

Chez Khair-Eddine, les commentaires du narrateur sont lancés dans des situations inattendues. Ils entrecoupent des scènes réelles et imaginaires, ce qui les rendent ambigus, comme dans cette scène où le vieux subissait la torture, et au milieu de quelques passages délirants jaillit cette phrase *quelqu'un me retira le droit à la parole, ce pourquoi, je ne saurai plus vous parler directement* (Khair-Eddine, 1976 : 65).

Le lecteur se retrouve indécis quand à l'identité de l'instance qui parle s'agit-il du vieux qui parle à ses tortionnaires ou de l'écrivain condamné par la censure. Dans les deux cas, ces énoncés sont des commentaires indépendants de l'intrigue, ils marquent un écart par rapport à l'histoire mais ils sont aussi une allusion et une dénonciation de l'absence de la liberté d'expression au Maroc. Cette condamnation se poursuit et les propos deviennent de plus en plus claires, la censure devient une menace de mort : « *je ne puis tout transcrire sous peine d'être radié de ce globe* » (Khair-Eddine, 1976 : 50). Mais voilà encore une fois que le doute se réinstalle, le narrateur recommence son délire : « *Pourquoi je me raconte tout ça ?* » (1976 : 102).

Ces épisodes embrouillés marquent l'œuvre entière à cause de ce narrateur désorienté qui interrompt à chaque fois le récit qu'il propose, en ajoutant des éléments superflus dans l'économie narrative. Des souvenirs d'enfance, des scènes obscènes, des personnages improbables et des téléportations aléatoires perturbent le déroulement serein des événements. Cette distanciation ironique et

ce dépaysement prennent pour cible non seulement les personnages mais aussi le lecteur, qui se retrouve totalement abusé. Cette position du narrateur peut être considérée comme une stratégie d'esquive de l'écrivain qui essaye de divulguer des vérités en les masquant, afin qu'on ne puisse pas prendre ses propos au sérieux. Néanmoins le lecteur attentif doit se montrer vigilant pour ne pas perdre la véritable signification et se laisser entraîner par le délire du personnage.

Pendant si ce statut douteux du narrateur est une caractéristique de l'ironie romantique. Son usage immodéré risque d'altérer la fonction du narrateur fiable. C'est ce qu'explique Philippe Hamon qui considère dans son analyse de l'ironie, qu'une attitude démesurée risque de nous *priver de nos croyances*. Il établit une distinction entre une ironie classique (qui pourrait être l'ironie celle d'un Voltaire par exemple), qui laisse facilement deviner ses cibles et ses implicites, et une ironie moderne, faisant « flotter indéfiniment ses signifiés » (Hamon, 1996: 59).

4. Le jeu avec les attentes du lecteur

Dans la mise en scène ironique, l'implication de la figure du complice et ou du lecteur est vitale. C'est lui qui décode le feuilletage énonciatif, repère et déchiffre, sans lui les effets ironiques n'existeraient même pas. Pierre Schoentyes, insiste sur le rôle primordial du lecteur en affirmant que

« [L]a dynamique de pensée de l'ironie n'existe [...] qu'à condition que le lecteur participe activement à la constitution d'un sens. Il considère même cet interprète comme « l'inventeur de l'ironie », dans les deux grandes significations particulières que peut avoir ce mot. Soit, comme l'inventeur d'épave, il retrouve quelque chose qui a existé, ce sens préétabli qui découle d'une intention, soit, comme l'inventeur d'une machine, il construit un sens qui n'existe qu'à partir du moment où son ingéniosité le fait surgir » (Schoentyes, 2007: 96).

Philippe Hamon va jusqu'à considérer que l'ironie transforme le lecteur en coproducteur de l'œuvre, en restaurateur d'implicite, de non-dit, d'allusion, d'ellipse, et qu'elle [le] sollicite dans l'intégralité de ses capacités herméneutiques d'interprétation, ou culturelles de reconnaissance de référents (Hamon, 1996: 151).

Si l'ironie est un moyen pour le narrateur pour se détacher temporairement de la matière de sa fiction, et se solidariser avec le destinataire de son énoncé, c'est-à-dire le lecteur. Les rapports du narrateur à sa fiction ainsi que les rapports narrateur - personnage - lecteur sont chez Khair-Eddine profondément modifiés. Le narrateur fait semblant de ne plus adhérer à sa fiction, il ne cesse de commenter et de souligner le caractère contingent de ce qu'il décrit ou raconte. Il crée une fiction piégée adressée uniquement à un lecteur averti.

L'on peut approfondir cette réflexion sur le rapport ironie et lecteur en s'appuyant sur les outils d'analyse développés spécifiquement par Umberto Eco sur la réception littéraire. Selon Eco, le « Lecteur Modèle » collabore au développement de la fabula, c'est-à-dire au « schéma fondamental de la narration » en anticipant les stades successifs. En se basant sur ses connaissances intertextuelles le lecteur construit des hypothèses de lecture et au fur et à mesure de la lecture, les états de la fabula confirment ou infirment (vérifient ou falsifient) les anticipations du récepteur.

Cependant ce rapport d'incidence est loin d'être aussi simple chez Khair Eddine, car l'auteur joue constamment avec les attentes de ce lecteur modèle. L'incipit d'une *odeur de mantéque* suscite en effet une attente si forte du lecteur dans la présentation du cadre spatio-temporel, des personnages et de l'intrigue. Il installe le lecteur dans l'univers du conte traditionnel via la présence de la figure de l'orateur et de son auditoire, autour de la *Halqua*. La première phrase « *asseyons-nous, asseyons nous et regardons bien ! Miroir, écoute-moi* » (Khair Eddine, 1976 : 9) confirme cette intrusion dans l'univers du conte. Plusieurs éléments du merveilleux authentifient cette entrée dans le monde féérique comme le miroir, le sorcier et la métamorphose des personnages. De ce fait, le lecteur, plus ou moins inconsciemment, construit des prévisions par rapport à ce modèle d'écriture et s'attend à ce que, comme dans la majorité des œuvres de ce genre les événements se succéderont suivant le fil tressé par l'intrigue et les exigences de la quête.

Malheureusement, toute la suite consiste en une déconstruction progressive et systématique des attentes qu'élabore le lecteur à mesure qu'il progresse dans sa lecture. Les interventions et les oublies, les corrections du narrateur, interrompent l'intrigue et coupe le fil de l'histoire, ce qui transforme l'écriture en une parodie de toutes les règles de la présentation habituelle du conte. L'écriture essayiste de Khair Eddine rompt avec la narration traditionnelle en proposant un texte qui semble être en perpétuelle mutation. Dans *une odeur de mantéque*, le doute est un élément constant qui détruit à chaque reprise la linéarité du récit et fait éclater la fiction au point d'avoir l'impression que le narrateur lui-même ignore la suite de son histoire « *puis redépart. Vers où cette fois mon gars ? , Qu'allons-nous donc faire ?* » (Khair- Eddine, 1976 : 48).

La démesure s'empare petit à petit de l'ensemble de l'univers fictif : diables et anges, crapaux et serpents, forces invisibles, tous ces éléments concourent, à l'avortement de la possibilité d'une narration sereine, le changement brusque du décor et du temps, affectent d'abord le personnage du vieux, puis la matière de la fiction et finalement le lecteur.

Cette subversion de la faculté euphorisante du conte, et ce sabotage sont engendrés d'abord par la fragilité de cette voix qui mène le récit, une voix qui se dédouble et se lance dans des monologues intérieurs détruisant de la sorte la posture des instances, on ne distingue plus qui raconte et qui écoute. Une situation qui oblige à chaque fois le lecteur ou l'auditeur à revoir l'ordre des événements. Par ailleurs, le jeu sur la fiction /réalité, renforce cette perte, et altère les traits de ce sage narrateur qui devient désormais un individu délirant, qui erre entre le rêve et la réalité, et entre les multiples histoires qu'il raconte et dont il fait souvent partie.

Par ailleurs, cette parodie du merveilleux basée sur le renversement, et les jeux sur l'illusion s'apparentent plus au registre fantastique, car l'alternance entre les décors réels et les éléments surnaturels surviennent brusquement, comme si une force inconnue enfile et défille les événements. « *Tout d'un coup le super vieux se retrouva dans cette turne de souk où il exerçait jadis le métier d'écrivain public et de guérisseur* » (Khair-Eddine, 1976 :26), « *brusquement la montagne lui apparut* (Khair-Eddine, 1976 :9) « *des êtres neufs apparurent aussitôt ; tenant chacun, une espèce de drapeau* ». (Khair-Eddine, 1976 :10)

Ce glissement vers le fantastique est engendré par cette attitude envers le lecteur laissé dans le doute et l'indécision. Une cruauté envers le lecteur commune à l'ironie et au genre fantastique car si l'ironie joue souvent sur le discours implicite, le sous entendu et le présupposé. Le discours fantastique joue sur le visible et l'invisible, ce qui est d'une certaine manière l'égal du dicible et de l'indicible propre à l'ironie. De ce fait les deux discours comme l'affirme Philippe Hamon actualisent un regard oblique qui rend difficile voire impossible une quelconque attente de la part du lecteur.

Une volonté de l'auteur, ce militant de la guérilla linguistique, qui laisse son lecteur toujours sans répit, en l'entraînant dans une spirale, qui l'oblige à mobiliser tout son patrimoine intellectuel, ainsi la lecture devient une activité créatrice qui se met à la quête non seulement du signifié mais aussi du signifiant, car aux yeux de Khair-Eddine :

Seule la sensibilité du lecteur compte, à mon sens ; le lecteur meuble son imaginaire avec ce qu'il récupère dans un texte. Le lecteur est une sorte de brocanteur ; le bon lecteur est celui qui trouve son plaisir dans le texte(Barthes). Cela s'appelle s'aérer l'âme. Un texte rébarbatif est un poison. A éviter. [...] Je n'écris pas pour écrire, mais pour donner vie à des gens, des paysages et des choses. (1976 : 3).

Cette institution du lecteur et cette activation de la perspicacité herméneutique visée par Khair Eddine est réclamée par Schlegel qui lie la philosophie, l'ironie et la poésie. De ce fait chaque membre de la société doit être à la fois poète et philosophe pour participer à la pensée en commune et à ce que les romantiques allemands appellent *l'œuvre de l'infinie perfectibilité*.

5. La fragmentation et l'ironie

On ne cesse de pointer du doigt ce caractère excentrique et décadent du roman de Khair Eddine, une singularité investie dans une réflexion qui conjugue discontinuité et fragmentation. Ces ingrédients fortement liés à l'ironie sont pour Jankélivitch une force de morcèlement, car « écrire en fragment revient pour celui qui riait de tout et ménageait de rien à pulvériser cette tentation totalisante que nous appelons sérieux » (Jankélivitch, 1964 :94). Ainsi et pour conceptualiser esthétiquement cet écart et cette distanciation propre au discours ironique, l'activité romanesque peut associer fragments et récits alternés, une stratégie visible dans *Une odeur de mantèque*.

Malgré que cette œuvre se présente comme l'histoire d'un seul personnage, les souvenirs du vieux surgissent en plusieurs histoires comme celle de Tikharbichine, Hmed Nakos, l'enfant ou le sorcier. Des récits secondaires qui parasitent le récit principal. Ce qui engendre une pensée hétérogène, dont les aboutissements sont peu clairs. L'écriture Khair Eddine est marquée par le fragment qui joue sur l'effacement des Connections entre les idées et les divers éléments du texte, le processus énonciatif s'interrompt toujours après quelques phrases, voire quelques mots, pour redémarrer ensuite. Ce fil textuel constamment rompu sollicite, une lecture éparse et vagabonde.

On peut noter aussi ce brouillage spacio temporel qui empêche le lecteur de se situer. Un nomadisme perpétuel qui amorce les aventures, et qui alternent les niveaux narratifs, cette instabilité d'ancrage suit de près le cours de la mémoire du personnage. Cette disposition séquentielle est génératrice d'ironie puisqu'elle institue sans aucune intervention du narrateur, un système référentiel du roman qui nous permet d'attribuer à un même signifiant deux signifiés différents. Cette superposition et ce croisement des signifiants est une caractéristique stylistique de notre auteur qui s'éloigne toujours d'une transmission facile du contenu en donnant beaucoup d'importance au travail du signifiant.

Par ailleurs, on peut dire que cette alliance entre ironie et fragmentation est issue du chaos. Car les deux notions sont la conséquence d'une conscience partagée et contradictoire. Elles sont deux forces de déstabilisation qui reflètent l'état

d'esprit perturbée du personnage. En détruisant l'unité du texte et en transgressant la linéarité du récit, le dédoublement ironique devient un moteur de destruction de toute représentation claire et univoque, il est « la conscience claire de l'agilité éternelle, du chaos infini et complet » (Schlegel, 1996 : 203).

Néanmoins, cette brisure engendrée par le geste fragmentaire est loin d'être anarchique, elle n'est qu'un reflet de la conception organique de l'Être qui place la totalité simultanément dans le tout et dans chaque partie. Une politique idéale pour l'ironie qui s'infiltrer pour propager le sens ce que suggère Schlegel dans le fragment 103 de *l'Athenaeum* :

« Bien des ouvrages dont on loue la belle ordonnance ont moins d'unité qu'un amas bariolé de trouvailles qui, animées de l'esprit d'un seul esprit, tendent vers un même but. Pourtant ce qui coordonne ces dernières, c'est cette coexistence libre et égale qui sera un jour, les sages nous l'assurent, le lot des citoyens de l'État parfait » (Schlegel, 1996 : 93).

L'interrogation est aussi un élément privilégié chez Khair Eddine car les réponses données à certaines questions posées par les personnages dérivent vers d'autres thèmes ou d'autres questionnements sur des sujets étrangers à ceux qui ont été déjà débattus. De ce fait, l'écriture fragmentaire, devient une ouverture au devenir de la réflexion. Elle reflète à cet égard la revendication de Schlegel d'une symphilosophie ou d'une sympoésie, qui représente un échange actif entre les individus, philosophes et poètes. En combinant différents points de vue, la fragmentation permet :

« de progresser dans le champ de la connaissance d'une manière critique, par un mode de fécondation mutuelle» (Schlegel, 1996: 57), car, dans la quête d'une vérité « totale», seules « des esquisses, des approches successives, des «échappées de vue» [...] sont possibles, et chacune d'entre elles s'exprime par des fragments qui maintiennent l'esprit ouvert à l'infini béant autour de nous et en nous » (Schlegel, 1996: 58).

Cette introduction de fragment peut être aussi interprétée comme une esquivé, une attitude ironique adoptée par l'auteur pour transmettre son message à travers la voix de l'autre. Françoise Susini Anastopoulos, explique que la stratégie fragmentaire peut « s'interpréter comme une décision ironique et le savoir fragmentaire comme un savoir ironique ou d'ironiste, savoir de recul, mais aussi de détente » (1997 :16).

Au final, on peut dire que l'ironie de Khair Eddine est une véritable alliance du politique et de la poétique, de l'attaque et du recul. Avec l'usage de la feinte,

le personnage accomplit sa mission dénonciatrice aux dimensions argumentatives et persuasives car l'ironie « cherche, littéralement, à convaincre les grotesques plutôt qu'à les vaincre. On est persuasif lorsqu'on engage le méchant à toucher loyalement le fond de sa propre méchanceté pour qu'il en éprouve personnellement le scandale » (Jankélévitch, 1964 : 102).

Par ailleurs, on peut constater à travers l'œuvre de Khair-Eddine que l'ironie comme littérature défie toute univocité du sens, elle sème l'ambiguïté et le doute et incite le lecteur à participer à la l'écriture et à la lecture du texte. Tout en sous-entendant un esprit ironique car l'intention de l'auteur est toujours liée à cette volonté de distanciation de toute forme globale et totalisante propre au roman traditionnel.

Bibliographie

- Bakhtine, M. 1975. *Esthétique et théorie du roman*. Paris : Gallimard.
- Barthes, R. 1966. *Critique et vérité tome 2*. Paris : Le Seuil.
- Berendonner, A. 1981. *De l'ironie ou la méta communication- l'argumentation et les normes*. In : *Éléments de pragmatique linguistique*. Paris : Minuit.
- Françoise Susini, A. 1996. *L'écriture fragmentaire. Définitions et enjeux*. Paris. PUF.
- Hamon, P. 1996. *L'ironie littéraire. Essai sur les formes de l'écriture oblique*. Paris : Hachette.
- Jankélévitch, V. 1964. *L'ironie*. France : Flammarion.
- Kahn, G. *L'ironie dans le roman français*, la nouvelle revue, n°24, p52.
- Khair-Eddine, M. 1976. *Une odeur de mantèque*. Paris : Seuil.
- Khair-Eddine, M. 5 février 1976. *Asinus et Ane*, in les nouvelles littéraires n° 2518, p.3.
- Mueke, C. Novembre 1978. « *Analyse de l'ironie* ». *Poétique*, n°36. p. 478.
- Mulligan, K. 2007. *Ironie, valeurs cognitives et bêtise*. Genève : NCCR.
- Pougeoise, M. 1996. *Dictionnaire didactique de la langue française. Grammaire. Linguistique. Rhétorique. Narratologie. Expression et stylistique*. Paris : Armand Colin.
- Schlegel, F. 1996. *Fragments*. Traduits et présentés par Charles le blanc. Paris : José Corti.
- Schoentjes, P. 2001. *Poétique de l'ironie*. Paris : Seuil.
- Schoentjes, P. 2007. « De l'ironie romantique à l'ironie moderne : un sanguinaire plaidoyer en faveur de la peine de mort (Jules Janin) ». In : *Ironies entre dualité et duplicité*, actes de Colloque, textes rassemblés par Joëlle Gardes Tamine, Christine Marcandier et Vincent Vives, Publication de l'Université de Provence. p. 96.



ISSN 1958-5160

ISSN en ligne 2260-5029

La littérature orale berbère à l'épreuve de l'écriture de Nabile Farès : lecture de la culture en texte

Zahir Sidane

sidane_zahir@hotmail.fr

Pr. Farida Boualit

boualitif@yahoo.fr

Laboratoire LAILEMM

Faculté des Lettres et des Langues

Université A. Mira-Béjaia, Algérie

Résumé

Notre intention a été de revisiter la figure culturelle de l'ogresse dans la littérature maghrébine, en général, et dans les textes de Nabile Farès, en particulier. Nous avons tenté d'abord de montrer son investissement littéraire en tant que *culturème* de la tradition orale maghrébine. Puis, nous avons analysé son inscription dans le projet d'écriture poético-politique propre à Nabile Farès, en tant qu'elle participe de la subversion du discours monologique¹. En effet, l'auteur convoque la figure de l'ogresse, accompagnée souvent de celle de son antagoniste Mqidech, aussi petit et rusé qu'elle est énorme et méchante, non pour rendre son texte « lisible », mais, au contraire, pour le « déterritorialiser² ». *L' Ogresse*, « sortie » du conte berbère, participe activement à une entreprise de « dés-écriture/réécriture » de l'espace littéraire marqué par une polyphonie généralisée.

Mots-clés : conte berbère, ogresse, oralité, culturème, Nabile Farès

الأدب الشفوي البربري في اختبار الكتابة عند نبيل فارس: قراءة الثقافة في النص

إنّ الغرض من هذا المقال هو إعادة النظر في الصورة الثقافية للغولة في الأدب المغاربي بشكل عام وفي نصوص نبيل فارس على وجه الخصوص. حاولنا أولاً إظهار الاستثمار الأدبي بصفته مؤشراً ثقافياً للأدب الشفوي المغاربي. و من ثمة، قمنا بتحليل إدراجه في مشروع الكتابة الساعرية السياسية الخاصة بنبيل فارس، حيث تساهم هذه الأخيرة في التعدي على قواعد الخطاب المونولوجي. ففي الواقع، يستحضر المؤلف غالباً صورة الغولة برفقة غريمها مقيدش: بقدر ما هو صغير وماكر، فهي ضخمة وشريرة، و هذا ليس لجعل النص «مقروء»، وإنما من أجل انتزاعه من إقليمه النصي. و«خروج» صورة الغولة من الحكاية البربرية يساهم فعلياً في مشروع «فك الكتابة / إعادة الكتابة» في المحيط الأدبي المتميز بتعدد الأصوات على نطاق واسع.

الكلمات المفتاحية : الحكاية البربرية- الغولة- الشفهية- المؤشر الثقافي- نبيل فارس.

The Berber oral literature put to the test of Nabile Farès writing: reading of culture in text

Abstract

Our intention was to revisit the cultural figure of the ogress in the literature from the Maghreb, in general, and in the texts of Nabile Farès, in particular. We tried to

show his literary investment as “cultureme” of the oral tradition from the Maghreb. Then, we have analyzed his registration in the poetic-political writing project appropriate to Nabile Farès, as it participates to the monological speech subversion. Indeed, the author convenes the figure of the ogress, often accompanied with that of her antagonist Mqidech, so small and cunning, as she is enormous and nasty, not to make the text “readable”, but rather to “deterritorize” it. *The Ogress* “exited” from the Berber tale, is actively involved in this adventure of “un-write/rewrite”, marked by a widespread polyphony.

Keywords: Berber tale, ogress, orality, cultureme, Nabile Farès

La tradition orale berbère à l'épreuve de l'écriture de Nabile Farès : lecture de la culture en texte

La production littéraire de Nabile Farès se raréfie³. Mais ses textes, surtout ceux des années 70, continuent de susciter l'intérêt scientifique de la critique universitaire, séduite par l'attrait qu'exerce une écriture qui s'assume comme une *expérience des limites* dans le sens prôné par Philippe Sollers, dans son ouvrage *L'Écriture et l'expérience des limites* (1968) :

Les textes choisis (Dante, Sade, Mallarmé, Lautréamont) se trouvent en position de charnières : d'un côté, ils nous parlent, ils hantent notre discours qui est obligé de leur faire une place en les déformant ; de l'autre, et ceci dans leur lettre même, ils sont tournés vers une autre économie que celle qui nous sert à penser l'histoire comme expression, ils restent illisibles. (p.6).

C'est précisément ainsi que Nabile Farès conçoit explicitement son texte :

Ce n'est pas parce que nous sommes porteurs de valeurs d'avenir que nous sommes porteurs de valeurs de lisibilité. (...) Moi, je ramène cela à ma propre expérience d'écrivain : je travaille dans la cassure des miroirs, parce que je n'ai pas envie qu'on me rende évident, je n'ai pas besoin de passer ailleurs pour être perçu. Parfois, rendre lisibles les choses, c'est les masquer, c'est créer une reconnaissance où tout le monde étouffe⁴.

Cette conception du texte-limite⁵ est supportée par un projet d'écriture que cet auteur définit comme la combinaison d'une esthétique et d'une politique, pour paraphraser le narrateur d'un de ses romans, *Un passager de l'Occident* (1971) : « *la politique deviendrait poétique. La poétique serait politique* » (p.78).

Cette « poétique politique » lui est en quelque sorte dictée par son sujet d'écriture:

Je suis un maghrébin qui revendique sa berbérité, même si c'est une berbérité encore à construire- elle ne sera jamais ce qu'elle a pu être, si d'ailleurs elle a été à un moment donné du temps. Je suis venu de ce fonds-là, ce qui ne veut pas dire

qu'il y ait refus des autres fonds linguistiques, culturels, qui traversent le Maghreb, mais puisqu'il y a coïncidence sur cette réalité, il est important qu'elle soit dite⁶.

L'écriture de Nabile Farès en tant qu'expérience des limites, s'applique donc à « dire » le fonds culturel berbère, lui-même à la limite du Sens. En effet, les romans de Nabile Farès sont essentiellement travaillés par la tradition orale berbère du Maghreb. Mais ce n'est pas en cela qu'il est original / marginal / illisible. De nombreux auteurs maghrébins ont également puisé dans cette tradition des éléments culturels pour alimenter leurs fictions ; et de nombreux critiques universitaires ont consacré leurs travaux à cette question, dont l'auteur lui-même.

Le culturème de l'ogresse dans la littérature maghrébine

Au Maghreb, la littérature orale - notamment le conte merveilleux - est fortement présente dans la littérature écrite, qu'elle soit francophone, arabophone ou amazighophone. Camille Lacoste-Dujardin (1975), dans une étude consacrée à la littérature orale populaire maghrébine⁷, justifie ainsi sa pérennité :

La littérature orale populaire maghrébine peut sans aucun doute figurer au premier rang des littératures orales du monde entier, tant par sa qualité, tout à fait remarquable, que par sa richesse. Qualité qui peut être due, en partie, au fait qu'elle se trouvait encore vivante, encore en fonction, il y a un peu plus d'un siècle, dans des conditions peut-être particulièrement propices à l'épanouissement d'une grande littérature orale; richesse fécondée par la rencontre de deux courants qui s'y sont étroitement mêlés: un vieux fonds méditerranéen d'inspiration très ancienne (...) a été complété par des apports appartenant au même fonds universel⁸ (...). (p. 249).

Comme le souligne l'auteur, la littérature orale maghrébine est riche d'une tradition orale d'origine ancienne mais encore « vivante » dans le temps et les imaginaires collectifs maghrébins. Poésie, contes, légendes, devinettes, proverbes, etc., ponctuent le quotidien des sociétés berbères contemporaines. Nous n'en voulons pour preuve que les nombreux recueils de contes berbères d'ogresse, conçus sur le même modèle que les anciens (quand ceux-ci ne sont pas simplement réactualisés), qui sont encore édités de nos jours au Maghreb et ailleurs (surtout en France), ainsi que sur la toile⁹.

Camille Lacoste-Dujardin (2010), qui constate dans le même article, que le conte kabyle occupe une place de choix au sein des contes oraux du Maghreb (p.251), souligne ce lien étroit entre le conte kabyle et la vie en société :

Ainsi les contes recueillis au sein de la Kabylie paysanne semblent-ils profondément enracinés au cœur de cette formation sociale qui apparaît à travers ces récits avec son système de valeurs propres, ses représentations et aussi ses ambiguïtés, ses conflits, ses problèmes. (p. 252).

Ce lien, qui explique à la fois la perpétuelle rémanence du conte kabyle et sa régénérescence, est en quelque sorte confirmé à travers sa convocation permanente par les écrivains maghrébins¹⁰. Présent dans leurs récits autobiographiques ou autofictionnels, le conte est associé à ce moment de l'enfance dont le rituel contique est partie intégrante, comme dans *La Colline oubliée* (Plon, 1952) de Mouloud Mammeri :

Un soir d'octobre que ma mère, selon son habitude, débitait de sa voix lente et monotone le conte de « Hamama de Siouf assise au bord de la mer » devant un auditoire émerveillé de garçons et de filles, quelqu'un poussa la porte sans frapper. Il bougonna un bonsoir (...) sans venir se joindre au groupe au coin du feu (...). Comme si de rien n'était, ma mère continua son récit (...). Quand ma mère eut fini, l'étranger sortit de l'ombre et vint droit à elle¹¹. (p. 33).

Mokrane restitue fidèlement le rituel du conte, mais de l'extérieur de l'« auditoire émerveillé ». Tout en faisant partie du « groupe au coin du feu », comme l'indique le verbe déictique « venir (se joindre) », le jeune homme le décrit à travers un « récit itératif »¹² qu'il installe dans la « monotonie » de la familiarité. Celle-ci est à situer du côté de l'« habitude » et non de la lassitude, comme en témoigne sa participation au rite, dans le respect de la parole conteuse. Cette attitude de détachement, qui peut s'expliquer par l'âge - Mokrane est sur le point de se marier -, tranche avec celle de « l'intrus » qui, tout en veillant à ne pas perturber le cérémonial, reste à l'écart jusqu'à ce qu'il ait pris fin. Les comportements de la conteuse, qui n'interrompt pas son récit à l'arrivée de « l'étranger », l'attitude de Mokrane, qui se montre respectueux des règles du rituel, et celle de l'« auditoire » mixte, fasciné par l'histoire, confèrent au rituel social du conte, plus qu'au conte lui-même, une aura sacrée.

Dans *Le Fils du pauvre* de Mouloud Feraoun (Seuil, 1954), le rituel contique est envisagé du côté de l'enfant Fouroulou qui, par adhésion « émerveillé », semble faire partie de l'« auditoire de garçons et de filles » de *La Coline oubliée* de Mouloud Mammeri :

Souvent Nana veille, pour avancer son ouvrage (...). Pendant que Nana travaille nous racontons des histoires.(...) Pendant les récits, nous étions elle (Khalti) et moi, des êtres à part. (...) Je devenais arbitre et soutien du pauvre orphelin qui veut épouser une princesse ; j'assistais tout-puissant au triomphe du petit

M'Qjdech qui a vaincu l'Ogresse (...). L'histoire coule de la bouche de Khalti et je la bois avidement. (p.46)

Cette adhésion au rituel contique de Fouroulou n'est pas incompatible, comme dans *La Colline oubliée*, avec la modalité itérative de ses récits :

(...) je me souviens bien d'une soirée de printemps ou d'été. Il faisait clair de lune, nous étions dans la courette, Khalti, Baya et moi. Khalti me racontait pour la vingtième fois l'histoire du voleur de paille que le bon dieu voulut confondre (...). L'histoire avait d'ailleurs ses variantes (...). Mais l'idée était la même. (p.72)

Environ deux décennies plus tard, en 1970, le narrateur adolescent, Yahia, dans le premier roman de Nabile Farès, *Yahia, pas de chance*, évoque la même tradition orale que Mokrane et Fouroulou, toujours en Kabylie, à Akbou, chez l'oncle Saddek et tante Aloula :

Et oncle Saddek avait continué de parler ce même langage par lequel il aimait traduire des jours en terre de Kabylie et il avait demandé à Yahia « tu te rappelles l'histoire de Mqjdech-la-misère et de l'Ogresse aveugle, celle de Mqjdech, père de malheur / qui ne dort, / et n'a pas sommeil (...) ». (p. 54-55)

Nous pourrions multiplier les exemples de la résurgence du conte oral dans la littérature écrite maghrébine contemporaine pour étayer davantage, si besoin était, la thèse selon laquelle le conte participe de l'identité culturelle des sociétés maghrébines. C'est ce qui justifie que nous le qualifions de « culturème » ou « désignateur de référent culture », au sens de Michel Ballard (2003)¹³ :

« Les formes signifiantes sont constituées par des signes de plusieurs sortes (lexèmes, grammèmes, etc.) et les relations qui les unissent. Celles auxquelles nous allons nous intéresser ici sont les désignateurs de référents culturels (DRC), c'est-à-dire des signes renvoyant à des éléments ou traits dont l'ensemble constitue une civilisation ou une culture. La plupart des DRC sont des signes à désignation explicite, ce sont les culturèmes, qui peuvent être des noms propres (*The Wild West*) ou des noms communs (*porridge*) mais il faut être conscient que la désignation peut être effectuée de façon plus implicite, donc plus opaque, à l'aide de pronoms ou de substituts et même de l'ellipse¹⁴. »

Mais, si le statut de culturème ou DRC du conte kabyle ou berbère au sein des sociétés maghrébines peut être aisément concevable, dans un grand nombre d'œuvres littéraires - celles que nous citons ici et bien d'autres¹⁵ -, le conte fonctionne surtout comme un marqueur identitaire d'une culture menacée.

Dans *La Colline oubliée*, c'est la mobilisation massive des jeunes de tous les villages, qui partaient en France, pendant la seconde guerre mondiale, qui bouleversait la vie en Kabylie :

« Le mur répercutait sans fin et démesurément les cris de ces femelles à qui l'on enlève leurs petits. (...) Plus personne ne pensait au respect des convenances et dans le deuil à la fois immense et général qui frappait tout Tasga, les femmes de toutes les maisons coudoyaient tous les hommes dans la rue. C'était l'heure où partaient les mobilisés. C'est que tout avait changé depuis que les hommes devaient partir. (...) C'était donc cela la guerre ! Tasga ne se remettait pas du mal dont elle souffrait (...). » (p. 31)

L'intrus, qui se tient en retrait du rituel contique, n'est autre qu'Idir dont le lecteur apprend, immédiatement à la fin de la narration du conte, la « mobilisation prochaine » (p. 33).

Dans *Le Fils du pauvre*, c'est aussi un deuil, ou plutôt un double deuil, qui atteint le rituel : d'abord la mort de Nana, la sœur de la conteuse Khalti, puis la disparition de Khalti elle-même :

Aucune trace de Khalti, malgré une semaine de recherches. (...) Dire que nous pleurâmes beaucoup Khalti serait, peut-être, exagéré car depuis la mort de Nana, c'était en quelque sorte, le deuil permanent dans la maison (...). Nous, les enfants, nous comprîmes également que nous perdions quelque chose : la maisonnette de ma tante fut vendue par mon père à un voisin qui abattit tout de suite la cloison. (p. 87-88).

La « mort » (sans sépulture) de la conteuse et la destruction de l'espace protecteur du rituel du conte marquent la fin de l'enfance et la fin de la première partie de l'œuvre, « La Famille » ; la seconde étant intitulée significativement « Le Fils aîné ».

Dans *Yahia, pas de chance*, le coup d'arrêt porté au rituel est le fait également de la guerre, mais celle des Algériens contre l'occupant français à partir de 1954. La répression provoque à la fois la disparition du conteur (oncle Saddek) et la destruction de l'espace de production de la parole conteuse :

Et oncle Saddek avait dit, avec une intonation que Yahia ne lui avait pas connue jusqu'à ce jour, et qui marquait, par-delà les complicités et les joies qu'il avait connues lors d'anciennes vacances où il avait apprécié dans l'envoûtement de son âme le joueur de mandoline et le conteur d'histoires, la fin d'un temps de charmes. (...) l'étonnement qui avait gagné Yahia à la vue des deux Jeeps s'était changé en une crainte indicible lorsque, d'un coup poing, le militaire

aux cheveux roux avait ouvert la porte de la maison, pris oncle Saddek par le col étroit de sa veste (...). (...) désormais aucune trace d'oncle Saddek ne serait visible au village d'Akbou. Ce même soir tante Aloula et Yahia prenaient le train en gare de Tazmalt. (p. 58-59).

Ainsi, dans tous ces textes, au-delà des spécificités esthétiques inhérentes à chaque auteur, au-delà de l'écart générationnel, le rituel du conte est considéré comme une composante culturelle d' « un temps de charmes », que les guerres, la mort et les disparitions vont détruire en l'atteignant jusque dans son espace. Cependant, alors qu'en général, « la fin des récits » est simplement thématisée comme dans la littérature des années 50, chez Nabile Farès, l'entreprise est plus radicale¹⁶.

L'ogresse et Mqidech dans les romans de Nabile Farès

Comme pour le point précédent, de nombreux travaux ont été consacrés à cette question, mais nous allons tenter d'éviter la redondance pour apporter notre modeste pierre à l'édifice.

Ainsi, les culturèmes ou DRC auxquels nous nous intéressons, parce qu'ils sont les plus fréquemment convoqués dans la littérature maghrébine, sont des signes à désignation explicite puisque ce sont : des noms propres (T-s-eryel/ Mqidech-e-), des noms communs (« l'ogresse »), et nous ajoutons les signifiants périphrastiques (« celui qui ne dort pas et n'a pas sommeil »), apposés quasi systématiquement au signifiant Mqidech(e) au point de former avec lui une unité par lexicalisation.

Notre choix de ces culturèmes s'explique par l'intérêt que leur porte Nabile Farès. En effet, outre qu'ils sont fortement présents dans ses œuvres de fiction, il leur a également consacré une grande partie de ses travaux de recherche dont une thèse publiée, en 1994, sous le titre *L'ogresse dans la littérature orale berbère : littérature orale et anthropologie*. Dans celle-ci, l'auteur, en même temps qu'il met au jour leur dimension anthropologique, dévoile quelques clefs de lecture de leur présence dans ses romans.

Nabile Farès confirme, dès le début de son ouvrage, l'importance, au Maghreb, des contes qui associent l'ogresse et Mqidech :

Le thème du Petit Poucet, c'est-à-dire de la lutte d'un enfant chétif mais rusé, contre l'ogre, ou plutôt ici, l'ogresse dont il finit par venir à bout, est l'un des plus fréquemment traité dans toute la Berbérie. Le Héros est extrêmement populaire : d'un bout à l'autre de l'Afrique du Nord, il porte le nom de Mqidech, Queddidech, Dequidech (...), Haddidouan. (p.10). Ajoutons que, dans la région de Bejaia, il a aussi pour nom Belaâjout (ou Bel Aajout/ Bel Aajouth).

A cette présence significative, il ajoute l'origine obscure du mot « ogresse » : « (...) nous ne savons pas d'où ce terme est venu » (p. 6) ; affirmation explicitée dans une note en bas de page¹⁷.

Toujours, au début de l'ouvrage, il souligne également deux caractéristiques de cette ogresse qu'il exploite dans son écriture, sa féminité et sa berbéricité absolues :

Ce terme est celui de tseriel, ou teriel ou tagrog, dont à notre connaissance, l'équivalent masculin n'existe pas. En langue française, ce terme est traduisible (...) par celui d'ogresse ; mais le terme français d'ogresse, féminin du masculin ogre, ne recouvre pas, par exemple, (...) les ensembles sémantiques que ce mot désigne. (p. 7).

Et enfin, Nabile Farès tient à préciser que l'imaginaire, restreint au merveilleux, est indûment amputé du fantastique, « l'autre pôle de la création et de la structure imaginative » (p.14) :

De ces deux catégories de l'imaginaire - merveilleux - fantastique -, nous pensons qu'elles ne s'excluent nullement l'une l'autre à l'intérieur d'un récit (...). Tout fantastique n'est donné que sur fond de merveilleux et isoler l'un des termes, c'est manquer l'ambiguïté où se situe toute création de l'imaginaire. C'est pourquoi, l'ogresse peut intervenir comme être bénéfique ou maléfique (...). (p. 14).

L'ambiguïté de l'ogresse du conte se mue en ambivalence dans les romans de l'auteur.

Il nous reste à suivre cette ogresse en écriture alors que la fin des récits a été proclamée. En effet, l'écriture ne laisse pas d'espace au contenu fabuleux des contes de l'ogresse et de Mqidech. Mais cette rétention n'est pas le signe d'un pouvoir coercitif de la part du narrateur. La narration du conte requiert une totalité originelle composée du conteur et de son public installés dans un espace et un temps en relations chronotopiques¹⁸.

Or, la guerre coloniale, en violant l'espace de la parole conteuse, en faisant disparaître le conteur, en disséminant son public, atteint radicalement la possibilité même de raconter. Dès lors, l'absence de contes, qui auraient déployé leur linéarité dans l'espace du texte, n'est pas un signe des temps, mais un signe de la perte non recouvrable du sens que revêtait « le temps de charmes » avant sa destruction par la guerre dès le premier roman de Nabile Farès.

Dans le second roman, *Un Passager de l'Occident* (1971), le narrateur maintient le contact avec l'univers du conte à travers la lecture :

(...) les lectures des contes populaires me tiennent lieu de garde-sommeil foudroyants. Certains prennent des calmants, d'autres boivent du whisky ou du jus de citron glacés, moi, assez insidieusement, je lis des contes à ne plus finir. (p. 58).

C'est le moyen, pour lui, de « garder [les] deux yeux terriblement ouverts » (p.58) comme « *Mqidech, père de malheur/ qui ne dort, / et n'a pas sommeil* » de *Yahia, pas de chance* (p. 55).

Ces contes, dont on parle en leur absence, se manifestent aussi, toujours dans ce second roman, sous forme de citations en exergue de chapitres et identifiées aux *Contes et légendes de la Grande Kabylie* (pp. 41/127, etc.). Ainsi, le conte, tout en restant au seuil du texte, veille lui aussi à sa façon sur sa signifiante. Dans les autres romans, l'auteur va investir les culturèmes de l'ogresse et de Mqidech en exploitant leurs caractéristiques pour subvertir le texte.

Dans *Le Champ des Oliviers* (1972), l'ogresse farésienne est « *L'ogresse au nom obscur* », héritière à la fois d'une tradition primitive et d'une autre ogresse, celle d'un texte fondateur de la littérature maghrébine, *Nedjma*, célèbre personnage éponyme de l'ouvrage de Kateb Yacine (1956), décrite comme « *l'ogresse au sang obscur* » (p.179), « *l'ogresse qui mourut de faim après avoir mangé ses trois frères* » (p.180).

Tout en exploitant l'origine non recouvrable du vocable « ogresse », Nabile Farès déplace la filiation de la nature (*sang obscur*) vers la culture (*nom obscur*) pour signifier que ce qui est irrémédiablement perdu, au Maghreb, depuis le commencement, se situe du côté de la sémantique :

Maghreb est avant tout un terme de langue : d'une langue. Et une dérive entre deux bords, l'un de l'origine, l'autre de la limite, et, du but (...). Celle-ci (la catégorie Maghreb) a surgi sémantiquement et historiquement « déjà » comme envers, point de départ et d'éloignement de l'origine, d'un Orient. (...) A suivre la catégorie sémantique du Maghreb, on s'aperçoit qu'elle est fondée à partir du sens d'«étrangeté» à l'origine. D'où cette superposition existentielle avec son «autre» d'immigré, de Ghareb, d'exilé¹⁹. (p. 209-210).

Ce « *Maghreb au nom obscur* », dès le commencement, sied à l'*Ogresse* farésienne d'abord de par l'origine obscure de son nom « ogresse » qui l'habilite à régner sur un territoire qui échappe ainsi à la loi monologique de la généalogie parce que « *toutes les généalogies remontent à l'Un. Donc : Fausses* » (Nabile Farès, 1974 : p. 20)²⁰.

Chez Nabile Farès, en effet, l'exil est ontologique, car comme l'explique le narrateur de *Le Champ des Oliviers* : *On a toujours été maintenu entre plusieurs histoires et plusieurs vies. Sans aucune véritable appartenance* (p.23).

Cet « éloignement de l'origine » ouvre la voie au sujet multiple. Ainsi, dans *Le Champs des Oliviers*, par exemple, le narrateur Brandy Fax est un pseudonyme : « (Brandy Fax est le nom que je me suis donné pour développer (moi le primitif de l'Ancien Monde) un panorama tendu d'occidentalité : limite de deux mondes) » (p.15).

Ce « primitif », qui se fait appeler Brandy Fax, est un « double » de l'auteur puisque comme lui,

Brandy Fax (...) a remis bouclé ce qu'il voulait faire sur l'un des êtres les plus fondamentaux que connût l'A.F.N. L'O... Un doute subsiste. Cette thèse sur la signification de l'Ogresse peu commune et peu connue en Europe ne verra pas le jour (la nuit) (le jour) (peut-être pas) ? (Qui sait ?) L'obsession ? (...) Car je suis un scientifique. Moi. Brandy Fax. (...) L'assistance fut très nombreuse. (p. 16-17)

Dans le même chapitre, Brandy Fax/Nabile Farès va s'identifier aux signifiants des deux culturèmes évoqués plus haut, mais légèrement infléchis au niveau de leurs signifiants : Mqidech/Mqides et l'ogresse/l'Ogresse :

Oui. Moi Brandy Fax. Je hais l'Amérique. (...) Parce que depuis que j'ai rencontré l'Amérique. J'ai perdu mon ancien nom. Oui. Le mien. Celui que l'on donne chez nous (?) Chez nous ? Mqides. Oui. Mqides. Oui. Celui qui ne dort et n'a pas sommeil. Mqides. Père de malheur. Qui ne dort et n'a pas sommeil. Aussi je veille. Je veille. A une dénonciation du monde qui m'a été donné de connaître. (...) Oui. Moi. Mqides. Et il était vingt-trois heures trente lorsque j'entraï directement en contact avec l'être. Cet être. Le plus dévorant du monde. Ce monde ... Que dire de mes anciennes origines ? Pas grand-chose. Modernement parlant. Puisque j'appartiens à une origine du monde. Une origine mythique du monde. (...) Chronos. Gargantua. Barbe-Bleue. Hanga-Hanga. Awarzenia...Et bien d'autres. Doivent leur origine à ce premier prodige de l'origine du monde. Ce simple jeu. Entre Moi. Mqides. Et cet être prodigieux Enorme. Mqides. Qui ne dort et n'a pas sommeil. L'Ogresse. Oui. L'Ogresse. Je l'ai eue. Chez moi. En moi. Là. Partout en moi. Dans l'origine prodigieuse Enorme du monde. (p. 25).

La flexion que subissent les signifiants /Mqidech/ et /ogresse/, dans leur matérialité respective, ([ʃ][s] - ([o] [O]), marque à la fois le lien et la distance de l'écriture farésienne avec le conte en tant que récit dans la tradition orale berbère. En effet, puisque la modalité du « narrer » n'est plus possible, « modernement parlant », l'écriture ne va pas évoquer ou thématiser ces culturèmes.

Elle va s'appliquer à mettre au jour leur modalité de signifiante, au sens de Julia Kristeva²¹, et pointée par l'origine non établie du mot « ogresse », l'absolue féminité de l'ogresse berbère, et surtout son ambivalence constitutive entre le fabuleux et le fantastique, telle que définie par N. Farès. Il s'agit de la modalité « sémiotique » de cet « *hétérogène au sens et à la signification* » (p.232), qu'elle assimile à la chôra, en référence au Timée de Platon dont elle retient qu'elle est un : « réceptacle (...), innommable, invraisemblable, bâtard, antérieur à la nomination, à l'Un, au père, et par conséquent connoté maternel à tel point que «pas même le rang de syllabe» ne lui convient » (p. 233).

Les deux culturèmes, tels que déployés dans l'espace de l'écriture, correspondent tout à fait à cet hétérogène ou chôra. L'Ogresse (avec O majuscule la désignant comme signifiant) est placée à l'origine de l'écriture d'un texte-limite qui se veut refuge (fictif) des « traces distinctives » de la culture berbère, primitive, archaïque, sur laquelle veille Mqides/Brandy Fax/Nabile Farès. C'est la déduction que l'on peut aisément faire à la lecture des nombreux passages aux allures de manifestes pris en charge par l'Ogresse dans *Le Champ des Oliviers* :

..... L'Ogresse ? Oui... Je suis là... Tout près... Très près... Au-dessous et au-dessus du monde...Je.... Voyage. (...) Longtemps... Bien longtemps... Plusieurs siècles... (...) Trois ou quatre millénaires... (...)...Oui... Je suis là... /... à l'origine des mots...: à l'origine de la formulation des mots... / ... à l'origine de la signification des mots... / ... (...) à l'origine de la création langagière.../...Oui.../...l'origine de la création populaire... /... à l'origine de l'imagination populaire.../...de la sémantique populaire... /... de l'univers des formes populaires... (...) MOI...L'Ogresse de l'origine... Celle qui dévore toutes les interdictions.../... Celle qui exige toutes les permissions.../...Qui condamne la peur... (...) Qui anime l'intelligence... (L'intelligence populaire).../...Qui crée l'intelligence populaire.../Oui. Moi...L'Ogresse d'origine...L'Ogresse aux noms multiples.../...aux jeux multiples.../...aux apparences multiples.../ (...) ... Oui C'est bien Moi/Venue pour Toi/L'Ogresse/Mqides/Brandy Fax /C'est moi qui/». (p. 27-32)

Dans ses multiples interventions, au style direct, scandées par les points de suspension, les barres obliques d'interruption, les blancs, les phrases incomplètes et inachevées, etc., l'Ogresse est la stratégie d'écriture et la métalangue d'un texte-limite. Sa modalité sémiotique tire sa légitimité de la « culture mineure »²² qu'elle veut articuler :

Moi. L'Ogresse native. Qui attendait la venue de cet homme. Et qui fut trompée par la vertu scripturale de cet homme. Qui. Oui. Ne cessa. Devant moi. Sous moi. D'écrire. Et qui. Ainsi. Me trompa. Trompa l'ogresse native (naïve) que

j'étais. Car (...) Et c'est ainsi (dans mon émerveillement) que je fus eue. Par cet homme venu d'une ville. En un jeûne de quarante jours/ quarante nuits d'écriture d'où naquit ce livre qui refoula mon origine vers l'enfance du monde et des hommes. (...) Je dus m'enfuir. Descendre au plus profond des fonds de la terre et du jour. Vieillir. Oui. Vieillir. (..) Mais. Aujourd'hui. (...) Je redécouvre une sorte de jouissance vitale. (Farès, 1974 : p. 87).

De l'aveu même de l'Ogresse, elle doit son « défouissement » au narrateur du *Champs des Oliviers*, Brandy Fax, qui tient de la réalité (celle l'auteur) et de la fiction (celle de Mqides) : « *Sans lui (Brandy Fax) je continuerais (sans aucun doute) mon sommeil séculaire dans quelque grotte d'Ikharshushen* » - « *(village perdu au-dessus d'Akbou)* » (p. 85). Mais cette culture de l'Ogresse ne sort indemne de long « enfouissement », comme l'explique dans *Le Champ des Oliviers* celui que tous les indices désignent comme étant Yahia de *Yahia, pas de chance* :

Toutes ces autres années où il nous fallut chercher... O combien chercher... La forme d'une persistance... Apprendre à détourner notre langue... Langue de nos langues... Apprendre à dissimuler nos voyelles...nos syllabes...à les rendre imperceptibles... peu identifiables... à les chuchoter... à les chuintier. (...) Quelques-uns ... (...) ont même été jusqu'à écrire que notre langue était une sorte de bouillie... Incompréhensible... (...) Ils avaient oublié que nous n'avions continué de parler qu'à l'étroit. (p. 222-223).

C'est donc la nature et le statut de cette culture incarnée par l'Ogresse qui dicent, en quelque sorte, la modalité sémiotique de son écriture qui se préserve de l'hégémonie du sens ses codes.

Nous pouvons dire, au terme de cette investigation non exhaustive, que la figure de l'Ogresse farésienne est la réactivation d'une *Antécédence* qui, grâce à sa dualité constitutive, est investie du pouvoir structurant de l'espace du texte ; seul espace où l'écriture peut impliquer la culture berbère, incarnée en ses culturèmes, dans une stratégie d'oscillation entre sa déterritorialisation nécessaire et la tentation de sa reterritorialisation.

Bibliographie

- Bakhtine, M. 1978. *Esthétique et théorie du roman*. Paris : Gallimard.
- Ballard, M. 2003. *Versus : la version réfléchie : anglais-français*. Vol. 1. *Repérages et Paramètres*. Gap/Paris : Ophrys.
- Boualit, F. 1992. « L'ogresse farésienne : de l'oralité du conte à l'oralité de l'écriture ou du fabuleux au sémiotique ». *Revue de la faculté des lettres et des sciences humaines*, « Écriture et oralité », numéro spécial (8), Université Sidi Mohamed Abdellah Fès, p.31-41.
- Boualit, F. 1993. *Pour une poétique chromatographique : les cinq textes-programmes de*

- Nabile Farès ». Thèse de doctorat Paris 8, sous la direction de Claude Duchet.
- Deleuze, G., Guattari, F. 1975. *Pour une littérature mineure*, Paris : Minuit.
- Dib, M. 1959. *Baba Fekrane, contes pour enfants*. Paris : La Farandole.
- Farès, N. 1970. *Yahia. Pas de chance*. Paris : Seuil.
- Farès, N. 1970. *Un Passager de l'Occident*. Seuil.
- Farès, N. 1972. *Le Champ des Oliviers*. Paris : Seuil. 1972.
- Farès, N. 1974. *Mémoire de l'Absent*. Paris : Seuil.
- Farès, N. 1984. « Valeur bénéfique d'une maghrébinité ». *Annuaire de l'Afrique du Nord*, XXIII, CNRS, pp. 210-212.
- Farès, N. 1994. *L'ogresse dans la littérature orale berbère*. Tunis : Karthala.
- Farès, N. et Khelif, K. 2002. *La petite arabe qui aimait la chaise de Van Gogh*, Montreuil : Ed. Amok.
- Feraoun, M. 1954. *Le Fils du pauvre*. Paris : Seuil.
- Genette, G. 1972. *Figures III*. Paris : Seuil.
- Gans-Guinoune, A.-M. 2005. *De l'impuissance de l'enfance à la revanche par l'écriture*. Paris : L'Harmattan.
- Kristeva, J. 1977. « Le sujet en procès ». In: Claude Levi Strauss, *L'Identité*. Paris: Grasset. p. 223-256.
- Lacoste-Dujardin, C. 1974. « Littérature orale populaire maghrébine. Le conte en berbère : l'exemple du conte kabyle ». *Annuaire de l'Afrique du Nord*, Editions du CNRS, Vol. 12, p. 249-257.
- Lacoste-Dujardin, C. 2010. *Contes de femmes et d'ogresses en Kabylie*. Tunis : Karthala.
- Mammeri, M. 2007. *La Colline oubliée*. Alger : El Othmania pour les pays du Maghreb.
- Mammeri, M. 1980. *Machaho : contes berbères de Kabylie*. Paris : Bordas.
- Todorov, T. 1981. *Le principe dialogique. Ecrits du cercle de Prague*. Paris : Seuil.
- Saadi, N. 1996. « Nabile Farès ». *Littérature maghrébine d'expression française*, Edicef/ Aupelf. Disponible sur le site : <www.limag.com/Textes/Manuref/fares.htm>.

Notes

1. Selon Mikhaïl Bakhtine, cité par T.Todorov en référence aux textes de l'auteur dans leur version d'origine, (...) *le monologisme nie l'existence en dehors de soi d'une autre conscience, ayant mêmes droits et pouvant répondre sur un pied d'égalité, un autre je égal (tu). Dans l'approche monologique (sous sa forme extrême ou pure), autrui reste entièrement et uniquement objet de la conscience, et ne peut former une conscience autre. On n'attend pas de lui une réponse telle qu'elle puisse tout modifier dans le monde de ma conscience.(...) Le monologue se passe d'autrui, c'est pourquoi, dans une certaine mesure, il objective toute la réalité, Le principe dialogique. Ecrits du cercle de Prague*, Seuil, 1981, p. 165.
2. Le terme est désormais consacré par la critique, de même que celui de « reterritorialisation », en référence à Gilles Deleuze et Felix Guattari, *Kafka, pour une littérature mineure*, Minuit, 1975.
3. Plusieurs années se sont écoulées sans qu'il ait publié d'œuvre de fiction avant celle cosignée avec Kamel Khelif, en 2002, *La petite arabe qui aimait la chaise de Van Gogh* (ed. Amok). Il faudra attendre 2010 pour son dernier roman, *Il était une fois, l'Algérie*, aux éditions Achab.
4. Interview publiée dans l'hebdomadaire algérien *Algérie-Actualités*, N° 916, de la semaine du 05 au 11 mai, 1983.
5. Cette dimension de l'œuvre de Nabile Farès a été traitée dans la thèse de doctorat de Boualit Farida, intitulée : « *Pour une poétique chromatographique : les cinq textes-programmes de Nabile Farès* », soutenue à Paris 8, sous la direction de Claude Duchet, en 1993.

6. Cité par SAADI Nourredine dans un article intitulé «Nabile Farès », dans *Littérature maghrébine d'expression française*, Edicef/Aupelf, 1996, p.113. Disponible sur le site : <www.limag.com/Textes/Manuref/fares.htm>.
7. Camille Lacoste-Dujardin, Littérature orale populaire maghrébine. le conte en berbère: l'exemple du conte kabyle», In : Jean-Claude Santucci, Maurice Flory (sous la responsabilité de), *Annuaire de l'Afrique du Nord*, Paris, Editions du CNRS, Vol. 12, 1974, pp. 249-257. URL : http://aan.mmsh.univ-aix.fr/Pdf/AAN-1973-12_33.pdf
8. L'article peut être consulté sur le site : http://aan.mmsh.univ-aix.fr/Pdf/AAN-1973-12_33.pdf
9. Citons, par exemple, Najima Thay Thay Rhozali, *Au pays des ogres et horreurs*, L'Harmattan, 2000 (certains de ses contes sont consultables sur le site: books.google.fr/books?isbn=2738490506 ; Larbi Rabdi, *Loundja fille de l'ogresse et autres contes berbères de Kabylie*, Lundja Yellis n tamaza, L'Harmattan, 2003 ; Youcef Alliou, *L'Ogresse et l'abeille. Teryel t tizwit. Contes kabyles - Timucuha*, L'Harmattan, 2007 ; Benredjald Lounes, *Velaajouth (et Teriel)*. Disponible sur le site : <www.ilmayen.com > Contes et légendes», 16 avril 2005 ; Nadia Arezki, *Loundja fille de Tseriel*, conte diffusé le 24/09/2009 puis le 26/05/2011. Disponible sur le site : www.liberte-algerie.com/.../loundja-fille-de-tseriel-kan-ya-makan-12205
10. Certains de ces écrivains se sont faits traducteurs en français de contes oraux kabyles; citons Mouloud Mammeri, *Machaho : contes berbères de Kabylie*, Bordas, 1980; d'autres se sont faits conteurs eux-mêmes en écrivant des contes, comme Mohammed Dib, *Baba Fekrane, contes pour enfants*, La Farandole, 1959; etc.
11. La pagination adoptée dans tout l'article est celle de l'édition El Othmania pour les pays du Maghreb, 2007.
12. Selon Gérard Genette, le récit itératif est un « type de récit où une seule émission narrative assume ensemble plusieurs occurrences du même événement (c'est-à-dire, encore une fois, plusieurs événements considérés dans leur seule analogie) », dans *Figures III*, Seuil, 1972, p.148.
13. Ballard Michel, *Versus : la version réfléchie : anglais-français*. Vol. 1. *Repérages et Paramètres*, Gap, Paris, Ophrys, 2003. La définition des « culturèmes/DRC » est reprise par l'auteur dans un article intitulé « La lecture des désignateurs de référents culturels ». Consultable sur le site : revistas.ulusofona.pt/index.php/babilonia/article/viewFile/1721/1377
14. Idem.
15. L'importance du conte dans l'œuvre de Driss Chraïbi, par exemple, est souvent soulignée par les critiques comme Anne-Marie Gans-Guinoune, dans *De l'impuissance de l'enfance à la revanche par l'écriture*. Selon elle : *Certains textes de Chraïbi sont écrits avec l'intention évidente de nous ramener au temps du conte. Le ton renvoie au "Il était une fois..."*, L'Harmattan, 2005, p.32.
16. Dans son article « L'ogresse farésienne : de l'oralité du conte à l'oralité de l'écriture ou du fabuleux au sémiotique », Boualit Farida étudie le passage du style parlé de la parole conteuse à l'oralité sémiotique de la parole de l'écriture dans les œuvres de Nabile Farès. In *Revue de la faculté des lettres et des sciences humaines*, « Ecriture et oralité », numéro spécial (8), Université Sidi Mohamed Abdellah de Fès, 1992, pp. 31-41.
17. « L'origine du mot est attestée par ces dictionnaires (*Littré* et *Larousse encyclopédique*) selon deux voies, l'une qui lie l'origine du mot à une provenance latine, par dérivation d'*Orcus*, dieu de l'enfant ; l'autre qui lie l'origine du mot à une altération «probable» (*Larousse*) de *hongre* : *hongrois*. (...). Mais « la formation des langues romanes ne se prête pas à cette dérivation» (p. 7).
18. Le chronotope est défini par M. Bakhtine comme « ce qui se traduit, littéralement, par «temps-espace » : la corrélation essentielle des rapports spatio-temporels, telle qu'elle a été assimilée par la littérature », dans Mikhaïl Bakhtine, *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard, 1978, p. 237.
19. *Annuaire de l'Afrique du Nord*, XXIII, CNRS, 1984.

20. *Mémoire de l'Absent*, Seuil.

21. « Le sujet en procès », dans Claude Levi Strauss, *L'Identité*, Grasset, 1977, p. 223-256.

22. « Mineure » de « culture mineure » est à comprendre ici au sens de « mineure » de « littérature mineure » telle que définie par Gilles Deleuze et Felix Guattari : « *Une littérature mineure n'est pas celle d'une langue mineure ; plutôt celle qu'une minorité fait d'une langue majeure. (...) Les trois caractères de la littérature mineure sont la déterritorialisation de la langue, le branchement de l'individuel sur l'immédiat-politique, l'agencement collectif d'énonciation. Autant dire que «mineur» ne qualifie plus certaines littératures, mais les conditions révolutionnaires de toute littérature au sein de celle qu'on appelle grande (ou établie)* », Kafka, *Pour une littérature mineure*, op.cit., p. 29-33. Ce qui est dit ici de la littérature en particulier est aisément transposable à la culture dont elle est partie intégrante.



ISSN 1958-5160

ISSN en ligne 2260-5029

L'accompagnement du geste à la parole dans l'enseignement/apprentissage du Français Langue Étrangère : une étude descriptive de la gestuelle des enseignants

Lamia Ali Guechi

Université Constantine 1, Algérie
lamia.guechi@gmail.com

Résumé

Le geste est un moyen de communication, il sert à transmettre le message aux apprenants de LE. Son objectif est de faciliter la compréhension des leçons aux apprenants non natifs. Dans cet article, nous proposons une étude descriptive des gestes de l'enseignant de LE, dans une classe, dans le but de mémoriser et enrichir le bagage linguistique des jeunes apprenants. La méthode suivie est la description des gestes réalisés par cet enseignant, par exemple les gestes déictiques qui servent à montrer les objets, les gestes iconiques qui représentent les objets par des dessins dans l'espace, et sans oublier les gestes quasilinguistiques qui accompagnent la parole et participent à sa mise en relief. Le rôle de l'enseignant est la transmission du savoir, pour ce faire, il emploie plusieurs méthodes telles que : l'utilisation des images, soit une série d'images séquentielles, qui se trouvent dans le manuel scolaire ou bien l'image non séquentielle.

Mots-clés : geste, image, enseignement/apprentissage du FLE, geste pédagogique, image séquentielle et non séquentielle

مرافق الخطاب بالإيماءة في التدريس و تعلم الفرنسية: دراسة وصفية للغة الجسد لدى المعلمين

الملخص: الإشارة أو الإيماءة، تعتبر إحدى وسائل الاتصال، هدفها هو تسهيل فهم الدروس للمتعلمين غير الناطقين باللغة الأجنبية. في هذا العمل الحالي، بدأنا دراسة وصفية لإشارات معلم لغة أجنبية، من أجل إنقاذ وإثراء المهارات اللغوية للطلبة الصغار. المنهجية المتبعة تعتمد أساسا على وصف الإيماءات التي قام بها المعلم، مثل الإشارات المستقيمة التي تركز على امتداد اليد، أو الأصبع أو الذراع، الهدف منها هو تعيين الأشياء عن بعد، تليها الإشارات الأيقونية التي تمثل الأجسام عبر رسومات في الفضاء، يجب أيضا تسليط الضوء على الإشارات أو الحركات الشبيهة لغوية التي ترافق النطق أو الكلام. دور المعلم هو نقل المعرفة، من أجل ذلك يستخدم عدة طرق مثل استخدام الصور، سلسلة من الصور المتسلسلة، والتي توجد في الكتب المدرسية أو الغير متسلسلة.

الكلمات المفتاحية: الإشارة - الصورة - تعليم / تعلم الفرنسية كلغة أجنبية - الإشارة البيداغوجية - الصورة المتسلسلة و الغير متسلسلة.

Accompanying the speech by the gesture in the teaching / learning of the FLE:
a descriptive study of teacher's gestures

Abstract

The gesture is a means of communication; it is used to carry the message to foreign language learners. Its objective is to facilitate understanding of the lessons to non-native learners. In this present work, we began a descriptive study of the actions of the foreign language teacher, in a class, in order to save and enrich

the language skills of young learners. The methodology is the description of the gestures made by the teacher, for example deictic gestures that serve to show objects, iconic gestures that represent the objects in drawings in space, and not forgetting the quasi linguistically gestures that accompany speech and participate in its emphasis. The role of the teacher is the transmission of knowledge, to do so, he uses several methods such as: the use of pictures, a series of sequential pictures, which are found in the textbook or not the image sequentially.

Keywords: gesture, picture, teaching/learning of French as a foreign language, teaching gesture, sequential picture and not sequential

Depuis des années, la méthodologie de l'enseignement ou de l'apprentissage des langues étrangères est une conception nécessaire, car elle est considérée comme un outil linguistique. Dans les années 70, le centre d'intérêt était l'alliance de l'Homme avec l'environnement, en particulier la communication avec les autres, avec son propre corps, etc. Toutes ces notions constituaient le noyau des études en sciences du langage.

Le comportement gestuel a pris une place importante dans la transmission du message à titre d'exemple l'enseignement et l'apprentissage du FLE, chez les apprenants non natifs. En Algérie, l'enseignement du FLE commence à l'école primaire, à ce stade l'enseignant débute par l'oral dans le but d'aider les jeunes apprenants à mémoriser les signes. Pour ce faire, l'enseignant est obligé d'utiliser plusieurs méthodes pour transmettre le savoir aux apprenants, on peut donc se demander : *quelle sera la méthode la plus utilisée et la plus facile qui peut aider les jeunes apprenants à apprendre cette langue étrangère ? Comment le geste se manifeste -t-il dans l'enseignement /l'apprentissage du FLE ?*

1. L'usage des gestes pour enseigner le FLE

Certains didacticiens prouvent l'importance de l'utilisation gestuelle dans l'enseignement du FLE. Pour Calbris (1989, 202) « un geste est une pratique sociale et un acte culturel On peut l'acquérir, l'apprendre, l'enseigner, le transmettre ».

Parmi les gestes utilisés pour transmettre le message, le geste pédagogique, est utilisé par l'enseignant comme un outil de communication, dans le but de bien faire comprendre son cours par les apprenants.

Qu'est ce qu'un geste pédagogique ?

Selon Marion Tellier (2004,81)

« En marge des gestes proprement dits communicatifs, le geste pédagogique, est celui que l'enseignant utilise dans le but de faire comprendre un item lexical

verbal à ses apprenants. Il agit donc comme un support non verbal qui aide à la saisie du sens par l'élève comme le ferait une image. »

Autre définition de Tellier (2004,81)

« Le geste pédagogique est constitué d'un ensemble de manifestation non verbales créées par l'enseignant et qu'il utilise dans le but d'aider l'apprenant à saisir le sens verbal. Il peut apparaître sous différentes formes : mimiques faciales, mimes, gestes, attitudes/postures, gestes culturels (sous réserve qu'ils soient reconnus [compris par les apprenants] ».

Ainsi, l'enseignant est un grand gesticulateur (Calbris, Porcher, 1989,44), « de même qu'il n'y a pas d'enseignant qui ne parle pas, il n'y en a aucun qui ne gesticule, à tout moment de la classe ». Le comportement de l'enseignant change selon la méthode d'enseignement et d'apprentissage, il est changé avec l'apparition de nouvelles méthodes ; audio-visuelles.

Ces méthodes ont permis de mieux évaluer la compréhension chez les apprenants, d'après l'utilisation de certaines attitudes et certains comportements tels que : le déplacement dans la classe, le changement de voix par l'enseignant de temps en temps, la gesticulation dans le but d'expliquer, d'animer et de manipuler son cours.

La didactique du FLE, indique qu'il existe des difficultés chez les apprenants et les enseignants de cette langue, il n'y a pas une complémentarité entre les deux concepts (geste & parole).

Le geste pédagogique a plusieurs fonctions, parmi lesquelles :

L'intervention dans l'expression orale

L'apprentissage de la langue se trouve devant quelques obstacles concernant la compréhension orale malgré l'usage de nouvelles méthodes telles que : les images, en particulier la liaison entre les images et la gestuelle.

Le problème se pose au niveau de l'accord entre les deux outils de compréhension (le geste et les images), malgré que les mimiques (les expressions faciales en particulier) et l'expression verbale soient inséparables du geste. Donc, il est nécessaire de bien choisir les gestes et les illustrations (les images) associées pour bien transmettre le message aux apprenants.

L'usage du support vidéo était un outil privilégié par certains chercheurs, dont l'objectif est de faciliter la compréhension chez les apprenants.

L'intervention avec L'enseignant

L'enseignant est l'animateur principal dans la séance, il contrôle ses comportements, ses attitudes telles que : la proxémique, la manière de gesticuler, etc. Dans un premier temps, au début des cours, l'enseignant semble capable de maîtriser ses gestes et ses comportements, mais petit à petit, il se rend libre en expliquant librement, essayant d'intégrer les apprenants progressivement, mais en associant le geste au discours verbal.

La compétence du professeur pour lier le geste à la parole est peut-être innée ; elle vise à accorder la compréhension à l'acceptation du message véhiculé comme elle peut être parfois acquise selon les besoins d'enseignement et la transmission de ce message.

Calbris a souligné la gestion des gestes lors des discours politiques, qui parfois trahissent l'interlocuteur à l'exemple Lionel Jospin en 1985.

Selon G, Calbris (1989, 22) :

« On l'a vu, à l'Automne 1985, dans le débat télévisé Chirac - Fabius où la gestualité de Laurent Fabius l'a fait percevoir par les téléspectateurs comme méprisant son interlocuteur, c'est-à-dire, donc, comme étant un être méprisant en général. Sa gestualité lui a conféré une identité, on conclut d'un geste à une essence, et, donc, on juge celui qui a fait le geste, on le considère comme exprimé par son geste et responsable de celui-ci. Il doit, par conséquent, payer le prix des gestes qu'il fait puis qu'ils sont totalement lui, et qu'il en est maître. »

2. Le besoin des gestes pour enseigner

L'apprenant et l'enseignant sont les deux pôles dans un cours de langue. Pour enseigner, nous remarquons le besoin des outils de communication, qui sont le but de l'apprenant et l'objectif de l'enseignant. La relation entre geste et parole est nécessaire, comme le mentionne Roland Barthes (Barthes, R, « Rhétorique de l'image, in communication, No 4, Seuil, Paris, 45 ») : *La parole et l'image sont en rapport de complémentarité.*

Pour Corraze (1983 : 13) le geste est au cœur des études de la communication non verbale qui comprend :

« [...] des gestes, des postures, [...] des orientations du corps, [...] des singularités somatiques, naturelles ou artificielles, voire [...] des organisations d'objets, [...] des rapports de distance, entre les individus, grâce auxquels une information est émise. »

D'après les recherches sur les différences culturelles, Calbris et Montredon montrent que la connaissance de l'expression gestuelle précède l'apprentissage de l'expression verbale. Cependant, la communication se partage entre ce qui est linguistique et ce qui est extralinguistique. Dans l'apprentissage du FLE, le verbal est favorisé par rapport au gestuel. D'après les difficultés rencontrées dans l'enseignement et l'apprentissage, les pédagogues et les linguistes introduisent une nouvelle approche qui facilite la compréhension et la transmission du message par les apprenants ; c'est l'enseignement des gestes comme un objectif ciblé, que l'on considère d'ailleurs comme une méthode d'apprentissage et non pas un moyen d'apprentissage.

La gestuelle est une partie intégrante du comportement professionnel de l'enseignant que certains considèrent comme un « gesticulateur » au sens noble du terme dans la mesure où le recours aux gestes, qu'il soit volontaire ou non, est toujours « fonctionnel » (Calbris, Porcher, 1989).

Il existe deux types de gestes dans une classe : gestes à enseigner et gestes pour enseigner.

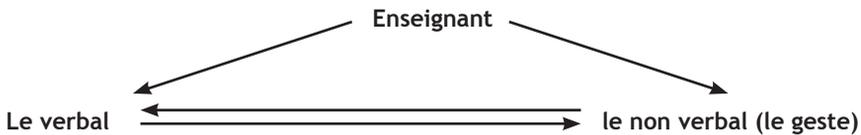
Dans le cas de l'enseignant non natif de la langue cible, c'est-à-dire qui partage la même langue première que les apprenants, nous pouvons constater l'utilisation pédagogique du geste culturel de la langue maternelle comme renfort pour la transmission de la langue cible.

Le geste pédagogique se présente sous plusieurs formes : mimiques faciales, mimes, gestes des mains, attitudes/postures, gestes culturels (sous réserve qu'ils soient reconnus/compris par les apprenants).

Le geste pédagogique n'est pas toujours clairement défini : pour certains ce sont uniquement les mouvements des mains ou bien la mimique faciale ou encore seulement la posture. D'après quelques gestes représentatifs, l'apprenant sera capable d'apprendre et comprendre le langage verbal et ses règles. L'alliance geste et parole est le point de départ de l'approche gestuelle, elle vise à illustrer les points clés de l'apprentissage de la langue.

Selon Mc Neill et Gullberg (1998) le geste renvoie aux mouvements des mains et des bras accompagnés de la parole. De ce fait, nous proposons ici une étude sur le terrain, qui consiste en la description des gestes des enseignants universitaires, dans le but de savoir si leurs gestes sont innés ou bien acquis. En d'autres termes, nous souhaitons savoir si les gestes de l'enseignant sont spontanés ou bien pédagogiques.

Cette enquête a été faite dans une université algérienne, où le français est enseigné comme une langue étrangère LE, mais dans notre cas l'enseignant est un formateur et les apprenants sont des futurs enseignants de cette langue étrangère.



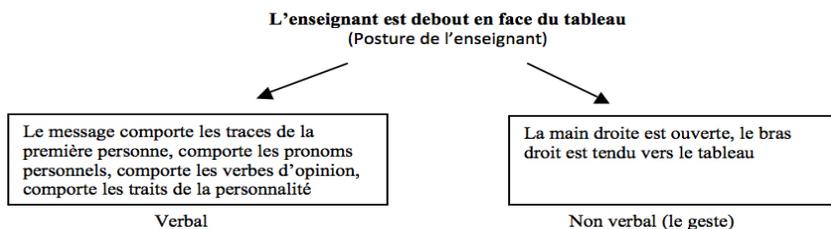
L'enseignant dans une classe de FLE, présente son cours, en utilisant quelques gestes dans le but de transmettre un message à ses apprenants. Le discours de l'enseignant utilise donc à la fois la modalité verbale et la modalité non verbale.

Bogdanska classe les gestes en trois types : ceux quasi linguistiques, ceux déictiques et ceux iconiques, pour cela nous allons examiner la relation entre ces deux notions : le verbal et le non verbal.

Les gestes déictiques « instaurent ou évoquent les corrélations entre l'acte de langage et les composantes situationnelles ("déictiques concrets"). » tandis que les gestes iconiques « se rapportent au contenu de l'énoncé verbal sous forme de représentations figuratives dans l'espace gesticulatoire » (2002 :106). Quant aux gestes quasi linguistiques) leur usage « est culturellement plus fortement codé que celui d'autres types fonctionnels. Les relations entre le plan de l'expression et celui du contenu dépendent moins du discours verbal co-occurent. C'est pourquoi les gestes quasi linguistiques sont plus susceptibles d'être répertoriés dans un groupe socioculturel précis » (2002, 113).

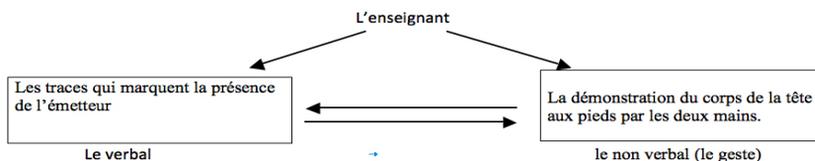
3. Le geste accompagne la parole et participe à la construction du sens

Les gestes déictiques : ils ont une fonction pédagogique.



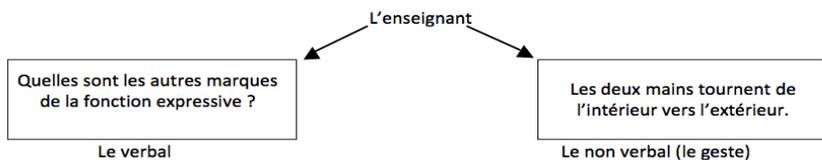
Ainsi, le e accompagne la parole (le verbal). Ce geste-là est déictique car le bras est tendu vers le tableau, c'est un geste pédagogique qui sert à montrer les notions à expliquer aux apprenants.

Les gestes iconiques : C'est un geste significatif, il représente la présence de l'émetteur. Il accompagne l'énoncé verbal, c'est un geste pédagogique, cela dépend de la situation de communication.



4. Le geste accompagne la parole mais ne participe pas à la mise en place du sens

Les gestes quasi linguistiques : Ce sont des gestes non significatifs, ils ne traduisent pas l'énoncé verbal.



Le geste peut accompagner ou non la parole, comme il peut être significatif ou non « le geste est d'abord l'expression d'une personnalité et d'une appartenance » qui est le reflet des critères sociaux ou individuels. Pour G, Calbris (1989, 202) « un geste est une pratique sociale puisqu'il n'y a pas d'homme qui soit en dehors de toute société. Dans ces conditions, il est un acte culturel, et, par définition, un héritage, une transmission, et une évolution. »

L'objectif principal du geste pédagogique est de faciliter l'accès au sens des énoncés en langue étrangère (LE), pour encourager ou signaler l'erreur de l'apprenant sans l'interrompre. Le geste a deux valeurs sémantiques de base :

- une valeur dénotative : un geste qui rend l'énoncé verbo- gestuel redondant. Geste illustratif.
- une valeur connotative : qui a une fonction attributive et peut servir à enlever les polysémies que contient un énoncé.

Une autre valeur est celle de contradiction lorsque le verbal contredit le signifié du geste.

Un autre moyen utilisé pour transmettre le message ou bien pour faciliter la communication entre enseignant et apprenant est l'image. Certains pédagogues mettent l'accent sur ce type d'apprentissage comme étant un outil facile et

disponible. L'image aide à communiquer et à mémoriser les notions de base chez les apprenants d'une Langue étrangère, elle se divise en deux types : image séquentielle et image non séquentielle.

Elle est associée au geste dans le cas de la démonstration des objets mathématiques comme :

* le cercle :  en dessinant un cercle avec l'index dans l'espace.

* le carré :  en dessinant un carré avec l'index dans l'espace.

* le triangle :  cette forme se fait de deux manières : soit par le dessin dans l'espace par l'index, soit par la

jointure de l'index avec le pouce sous forme de L, des deux mains.

Si jamais l'enseignant utilise un geste de pointage pour une chose et un autre pour designer une autre chose qui se trouve à côté de la première, ce geste met en conflit la compréhension et l'apprentissage des mots et plus tard la langue étrangère.

L'index est employé pour d'autres fonctions comme la correction des erreurs commises par les apprenants, telles que les erreurs lexicales, par exemple : l'inversion adj-nom dans une phrase,

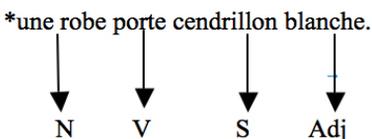
Exemple :

L'enseignant demande aux apprenants de construire une phrase simple à partir des mots suivants écrits en désordre sur le tableau, qui sont : porte, cendrillon, robe, une, blanche.

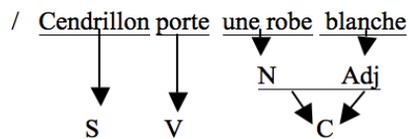
Après quelque temps, la majorité des apprenants ont construit des phrases correctes, sauf deux apprenants qui ont construit les phrases suivantes données dans la structure A ci-dessous :

Phrase 1

Structure A



Structure B

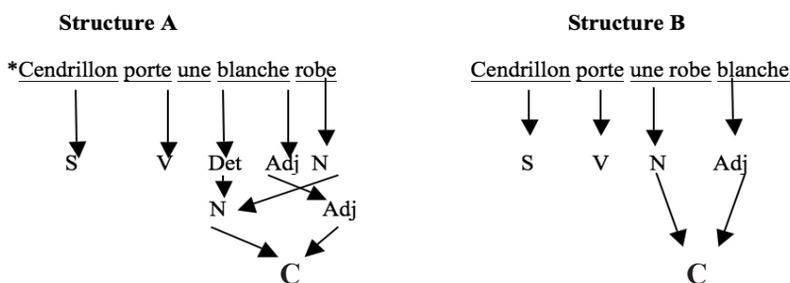


Dans une phrase simple dont la structure grammaticale se conforme normalement à la structure B, l'apprenant est dans une position d'ambiguïté, il ne fait pas la distinction entre les constituants de la phrase.

Dans cette phase, l'enseignant se trouve incapable d'expliquer la position des éléments de la phrase par un simple geste, qui est la démonstration sur le tableau, des places par le doigt, qui est un geste déictique.

Dans ce cas, l'enseignant doit réexpliquer la leçon, en se référant à la langue maternelle s'il est nécessaire.

Phrase 2



La structure B est la structure correcte, elle correspond à l'ordre grammatical d'une phrase simple. Il apparaît que dans la structure A, l'apprenant a confondu le nom et l'adjectif, il les inverse, et pour lui, ces deux constituants se ressemblent. L'enseignant intervient donc en montrant la bonne place de chaque élément écrit sur le tableau, il indique par son index la place de chaque constituant suivant l'ordre grammatical de la phrase.

Par cette méthode, l'apprenant peut assimiler la leçon, et il saisit le sens exact de la phrase en général, et la constitution d'un complément adjectival (C=N+Adj) où (N= Det+N).

Pour l'image séquentielle, l'enseignant ne trouve pas de difficultés car il utilise le manuel scolaire, par lequel il est guidé.

Le geste pédagogique est difficile dans son analyse parce que sa compréhension dépend d'un apprenant à un autre. En plus, l'apprenant ne s'intéresse qu'aux gestes qui vont lui apporter la compréhension du sens, car les enseignants ne sont pas formés pour le moment à prendre en charge la complexité du geste en tant qu'outil d'apprentissage.

En 1971, Calbris et Montredon ont introduit une nouvelle méthode dans l'enseignement du français, dans le but de faciliter l'apprentissage de cette langue. Cette notion est la liaison entre les expressions faciales avec certaines attitudes, telles que la surprise ou l'étonnement, le doute ou l'incrédulité, l'évidence ou l'insistance. Ces expressions faciales jouent un rôle primordial dans la transmission du message aux apprenants, elles servent à interpréter et traduire clairement et rapidement les énoncés verbaux. Finalement, par cette petite présentation, nous avons mis l'accent sur l'objet principal qui est l'utilité de produire des gestes pendant un cours, et quelle sera l'efficacité de cette utilisation.

Bibliographie

- Barthes, R. 1964. « Rhétorique de l'image » *Communications*, N° 4, Paris : Seuil.
- Bogdanka, P. 2002. *Le geste à la parole*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail
- Calbris, G. 2003 « l'expression gestuelle de la pensée d'un homme politique ». Paris : CNRS Editions.
- Calbris, G. 1989. *Geste et communication*. Paris : Crédif, Hatier.
- Tellier, M. 2004. *L'impact du geste pédagogique sur l'enseignement/l'apprentissage des langues étrangères*. Thèse de doctorat, Université Paris 7- Denis Diderot, sous la direction d'Elisabeth Guimbretière.
- Vignes, L. 2015. « Pour la beauté du geste : plaidoyer pour une didactique de la gestualité », dans *Louis Porcher (1940 -2014) : Visionnaire, Stratège, Polémiste* (Coordonné par Jacques Cortès), *Revue Synergies Europe*, n° 10, p. 161-173. [En ligne] : <http://gerflint.fr/Base/Europe10/vignes.pdf> [Consulté le 15 juillet 2016].



La conception de l'erreur chez l'étudiant et son impact dans son processus d'apprentissage

Douâa Boulfekhar

Doctorante, Université de Constantine1, Algérie
douaati@yahoo.fr

Résumé

Dans l'apprentissage des langues, l'erreur est toujours présente. Le présent article s'attache à analyser la conception de l'erreur chez les étudiants de fin de cycle au département de français. Ces étudiants font fonctionner, de façon consciente ou inconsciente, toutes les connaissances construites et les impressions acquises au sein du milieu dans lequel ils évoluent. Ainsi, toute conception de l'erreur va faire son apparition d'une façon ou d'une autre et va influencer d'une manière positive ou négative sur le processus de l'apprentissage.

Mots-clés : conception, erreur, apprentissage, réussite, échec, correction, essai, progression

تصور الطالب للخطأ وتأثيره على عملية التعلم

المخلص : في الوسط الدراسي، الخطأ حاضر دائما فهو يتخذ أوجها عدة حسب المنهج الذي نتخذه في القسم . دراستنا هذه تتمثل في تحليل تصور الخطأ عند طلبة السنة الرابعة جامعي - ليسانس فرنسية - هذه الفئة تستعمل بصفة واعية أو لا واعية جميع المعارف والانطباعات المكتسبة من الوسط الذي ينشؤون فيه، وبالتالي التصورات الخاصة بالخطأ ستظهر بصفة أو بأخرى وستؤثر سلبا أو إيجابا على الدراسة.
الكلمات الكاشفة : التصور - الخطأ - تعلم - النجاح - الرسوب - التصحيح - تجارب - التقدم.

The conception of the error by the students and its impact on the learning process

Abstract

In the language apprenticeship, the error is inevitably present. The present study attempted to analyze the conception of the error in the students of end cycle of French license. These article make function all built knowledge and the conveyed impressions in a way conscious or unconscious of the medium in which they evolve/ move. So any conception of the error will make its appearance of a way or another and in influencing positive or negative on the process of learning.

Keywords: conception, error, apprenticeship, success, failing, correction, tests, progression

Avec le temps, l'erreur a changé de statut en fonction du modèle pédagogique en vigueur. Selon le modèle transmissif, l'élève n'a pas de conception au préalable sur le sujet à aborder, aussi le savoir que l'enseignant lui transmet ne doit pas être déformé. Ainsi, l'erreur a acquis un statut négatif parce qu'elle est considérée comme étant un dysfonctionnement dû à un manque de concentration de la part de l'élève au moment de la réception de l'information ou aussi à une mauvaise explication de l'enseignant.

Cependant, vu le principe de base de ce modèle, qui consiste à ne pas prendre en compte les conceptions initiales, l'erreur a des causes très fortes, parce que ces conceptions initiales risquent d'interférer avec les nouvelles connaissances si elles ne sont pas adéquates avec elles.

Selon le modèle béhavioriste, l'élève est assimilé à « une boîte noire ». Ainsi, on ne préoccupe pas de ce qui peut se passer dans sa tête. Le principe de base de ce modèle, appelé aussi « comportementaliste », est qu'il est toujours possible de faire apprendre à l'élève même quand c'est complexe, à condition de décomposer l'objectif de l'apprentissage en sous-objectifs élémentaires et réduits : « Les problèmes sont épurés, simplifiés, décomposés en séquences élémentaires par l'enseignant » (P. Meirieu, 1988, in : Odile et J. Veslin, 1992 : 51).

L'élève progresse ainsi, à l'aide de l'enseignant, par petites démarches. Selon J.P. Astolfi le béhaviorisme « est le modèle qu'on peut dire comportementaliste, où l'erreur acquiert un visage différent. Il est vrai que les séquences de classe s'y présentent d'une manière moins magistrale puisque l'activité de l'élève est guidée pas à pas, par une série graduée d'exercices et de consignes. Vrai aussi qu'il se réclame d'une pédagogie de la réussite et se donne les moyens d'aboutir au comportement attendu et de vérifier son obtention (l'élève est-il maintenant capable de... ?) » (2004 : 14).

Ainsi, selon ce modèle, l'erreur de l'élève qui révèle des sous-objectifs insuffisamment simplifiés, a toujours un statut négatif, parce que toute la programmation didactique en « petites étapes » est conçue dans le but qu'aucune erreur n'apparaisse dès le début de l'apprentissage. Mais, dans les conditions de ce modèle, comme dans celles du modèle précédent, il y a peu de chances pour que les élèves ne commettent pas des erreurs. Parce qu'étant donné que les conceptions initiales de l'élève ne sont pas prises en charge, celles-ci risquent de ressurgir quand l'élève se trouve confronté à un problème complexe. D'une autre part, l'élève qui a réussi les sous-objectifs minimisés risque, par manque de vision d'ensemble, de ne pas pouvoir réussir l'objectif dans sa totalité et dans sa complexité.

Par ailleurs, l'erreur a pu enfin acquérir un statut positif grâce au modèle constructiviste qui postule que c'est à l'apprenant de construire son savoir. Pour arriver à un état de connaissance supérieur, l'apprenant intègre les nouvelles informations tout en remettant en cause et en réorganisant ses conceptions initiales.

L'apprenant se trouvera ainsi dans un *conflit cognitif*, résultant d'une confrontation entre sa compréhension première (qui se fonde sur sa conception initiale) et une seconde compréhension que l'observation permet. L'enseignant visera à motiver à travers des quêtes de solutions à des problèmes, les changements des conceptions de l'apprenant, mis au départ face à des activités complexes. Sa tâche est complexe ; il lui faut partir des stratégies mises en application par l'apprenant lui-même (ses conceptions et ses modèles spontanés) et d'y déceler les erreurs et les *obstacles* fréquents qui rendent sa compréhension erronée.

L'erreur devient, sous cet aspect, le signe d'un exercice intellectuel authentique qui s'éloigne de l'effort imitatif et passif. Elle est, alors, le symptôme d'un véritable apprentissage qui, s'appuyant sur des connaissances antérieures et mettant en application des compétences et des connaissances présentement acquises, arrive à édifier de nouveaux apprentissages. Selon J. P. Astolfi : « L'erreur retrouve ici son étymologie latine d'« errer ça et là ».

Ainsi, l'apprenant qui se trouve dans une nouvelle condition (une situation-problème), est appelé à dépasser le simple fait de donner la réponse pour essayer de la découvrir par son propre effort et par sa propre mécanique intellectuelle. Les représentations premières étant ainsi refaçonnées, revue et corrigées sont ainsi remplacées et ne risquent plus jamais de revenir car le nouvel ordre s'appuie désormais sur un équilibre durable et argumentée.

Alors, avec le modèle constructiviste, le statut de l'erreur prend une dimension plus positive. On ne cherche plus alors d'éviter l'erreur, mais bien au contraire elle devient un élément très important dans le processus de l'apprentissage. Cherchant toujours à avoir les meilleurs résultats chez les apprenants, les erreurs sont recherchées et sont même provoquées et ce afin de les manipuler de manière plus efficace et de dévoiler derrière leur présence les obstacles qui éloignent l'apprenant du savoir qu'il convoite. L'erreur est alors un élément qui aide à détecter les difficultés et à revenir jusqu'à leurs fondements et ce dans l'objectif d'explicitier le cheminement intellectuel qui permet la production des erreurs. Ainsi, « au lieu d'une fixation (un peu névrotique) sur l'écart à la norme, il s'agit plutôt de décortiquer « la logique de l'erreur » et d'en tirer parti pour améliorer les apprentissages. » (Meirieu et Develay, 1992, in : Astolfi, 2004 : 17).

Il est certes compréhensible que l'erreur de l'apprenant soit le fruit de son ignorance, mais elle peut également cacher les mécanismes intellectuels qui en sont responsables ou qui en sont le sens et que l'enseignant doit justement dévoiler et comprendre. J. P. Astolfi écrit à ce propos :

«Si je pars de ce principe-là, je cesse de pousser la réflexion au-delà. Et du coup si du sens s'y trouvait caché, je m'interdis de pouvoir y accéder. Un processus de fermeture symbolique se met en route, qui offre réponse toute prête au lieu de poursuivre l'investigation » (Idem, p.17).

L'erreur n'est plus une faute qu'on sanctionne et qu'on n'accepte pas. C'est désormais le témoin des cheminements intellectuels dans la réalisation des diverses tâches. L'enseignant n'est plus le seul détenteur du savoir qu'il transmet à l'apprenant. Ce dernier est dès lors un sujet qui participe activement dans la réalisation et la construction de la connaissance. Le cœur de l'apprentissage n'est plus le contenu mais bien l'apprenant lui-même. Cette réalité nouvelle n'exclut nullement le contenu du contrat pédagogique, mais il s'agit beaucoup plus de s'intéresser aux mécanismes intellectuels mis en œuvre par l'apprenant, aux stratégies et aux méthodes qu'il emploie et aux obstacles qu'il rencontre.

L'enseignant voit alors son rôle changer. Ses comportements dans l'accomplissement de ses missions éducative et pédagogique ne sont plus les mêmes ; l'écoute est privilégiée à la parole, la mise en situation et l'observation des apprenants dans leurs acquisitions des savoirs sont les attitudes favorisées. L'enseignant adapte alors ses orientations et ses demandes aux acquis préalables des apprenants et aux compétences scientifiques attendues. Il doit par voie de conséquence être en mesure d'éveiller la conscience de l'apprenant quant à ses apprentissages, de lui permettre de savoir ses améliorations et de ses faiblesses et de pouvoir exploiter l'erreur en tant que moyen pédagogique dans la concrétisation du perfectionnement.

L'approche cognitive étant celle qui conduit nos réflexions et notre travail, nous avons mené une recherche auprès des étudiants de fin de cycle au département de français à la faculté des lettres et des langues et ce afin de voir et de comprendre la représentation de l'erreur chez eux et quel impact peut avoir une telle représentation sur la réussite/échec du processus d'apprentissage. Nous avons essayé de répondre aux questions suivantes :

1. Quelle est la conception de l'erreur chez l'étudiant ?
2. Comment se comporte-t-il vis-à-vis de son erreur ?
3. Y a-t-il un rapport direct ou indirect entre la conception de l'erreur et la réussite/échec des étudiants ?

Dans la réalisation de cette recherche, nous avons fait appel à trois outils d'investigation : le questionnaire, l'entretien et l'analyse des productions écrites de deux groupes d'étudiants : des étudiants qui ont une représentation négative de l'erreur et ce afin de déceler leurs manques et d'autres qui ont une représentation positive de l'erreur mais dans l'objectif de voir si ces derniers font les mêmes erreurs que les étudiants du premier groupe. Le choix des étudiants s'appuie sur deux types de raisons :

- les étudiants partagent des opinions sages et réfléchies,
- ces étudiants sont, dans leur majorité, destinés à être de futurs enseignants et cette fonction les met devant diverses situations d'apprentissage où ils peuvent observer des apprenants qui font des erreurs.

Analyse du questionnaire

L'étude concerne 25 étudiants avec une majorité de filles. Pour éviter d'orienter les étudiants dans leurs réponses et pour avoir des réponses réelles et exactes, nous sommes éloignée des questions directes et avons choisi celle-ci : *Imaginez que vous êtes dans un devoir écrit, pensez au mot « erreur ». Cochez maintenant tous les mots que vous associez à « l'erreur » dans cette situation. (Vous pouvez cocher plusieurs cases) :*

Mauvaise note :

Echec :

Déception :

Colère :

Honte :

Oubli :

Inattention:

Mauvaise compréhension :

Incompréhension :

Peur :

La question choisie vise à dévoiler les conceptions de l'erreur chez les étudiants. Son analyse a pour objectif de révéler sur quel point se concentre leur l'intérêt : sur les causes de l'erreur ou sur ses conséquences et ses drames. Les notions suggérées sont de deux catégories.

Nous avons dans la première catégorie des notions qui touchent aux conséquences de l'erreur : mauvaise note, échec, déception, colère et honte. La deuxième catégorie rassemble les notions qui renvoient aux causes de l'erreur : oubli, inattention, mauvaise compréhension, incompréhension et peur.

Les réponses des étudiants donnent l'oubli, à 14.91%, et l'inattention, à 14.09%, comme les premières causes de l'erreur. Ils sont alors dans une conception qui rattache l'erreur à des considérations extérieures à eux-mêmes. Un résultat que nous pouvons retrouver chez J. P. Astolfi qui affirme que certains apprenants renvoient les causes de certains événements à des facteurs externes et affichent ainsi une attitude victimaire.

Les deux autres concepts classés en troisième position sont « mauvaise compréhension » et « échec » à 12.88%. « Echec » se trouve ainsi le premier facteur qui fait partie de la catégorie des conséquences. Le facteur « peur » est donné en quatrième position à 9.65%. Selon J. P. Astolfi : « (...) l'angoisse des uns alimente la peur des autres, et par-delà, leur violence. Et réciproquement. ».....« Ceux qui disent leur peur (...), sont souvent aussi ceux qui font peur... » (2004 : 109)

Ce qui se trouve être une réalité vécue, c'est qu'en classe les apprenants ne ressentent pas réellement en train de vivre des moments privilégiés. Et les sociologues affirment aujourd'hui que l'école doit, avant d'être la source du savoir, être un lieu prioritaire de socialisation. Mais, c'est là une idéalisation qui est contestée, car selon J. P. Astolfi, à l'école, le contrat social ne vient pas avant le contrat pédagogique. Par ailleurs, un contrat pédagogique renouvelé et où l'erreur est revue et corrigée, peut avoir des conséquences très positives dans la vie commune.

Les relations entre les enseignants et les apprenants peuvent être nourries les unes par les peurs des autres, ce qui risque de provoquer des comportements violents et interrompre ainsi de manière sérieuse le processus de l'apprentissage. Cette réalité ne doit pas éloigner l'enseignant de sa mission principale ou faire de lui un éducateur de rue. Il doit dans tous les cas rester dans sa sphère d'enseignant à l'école et replacer le savoir au centre de l'opération éducative. Ceci peut se réaliser en jouant sur les relations aux savoirs en classe et en proposant aux apprenants un modèle d'enseignement qui soit vécu comme une aventure intellectuelle qui reprend activement l'erreur dans le processus de l'apprentissage.

Les notions de « mauvaise note », « déception » et « honte » viennent en cinquième position avec 8.77%. La notion de « colère » vient, enfin, en sixième position avec 4.38%.

Une remarque s'impose dans les pourcentages des deux notions : « mauvaise compréhension » et « incompréhension » : le pourcentage de la première, classée en deuxième position, est pratiquement le double du pourcentage de la seconde, classée, elle, à l'avant dernière position. Ce résultat confirme, d'un côté, que les étudiants font bien la différence entre les deux notions, et qu'ils sont, d'un autre côté, loin de se culpabiliser.

Le classement des concepts de chaque catégorie nous permet de proposer le tableau ci-dessous :

Cause l'erreur	Pourcentage	Conséquence de l'erreur	Pourcentage
1- Oubli.	14,91%.	1- Echec.	12,28%.
2- Inattention.	14,03%.	2- Honte, mauvaise note, déception.	08,77%.
3- Mauvaise compréhension	12,28%.	3- Colère.	04,38%.
4- Peur.	09,65%.		
5- Incompréhension	06,14%.		

La lecture du tableau donne la catégorie des causes avec un pourcentage plus élevé que celui de la catégorie des conséquences de l'erreur. Ce résultat nous oriente vers le fait que les apprenants conceptualisent les causes de l'erreur plutôt que de dramatiser ses conséquences.

Nous nous sommes proposé, dans notre étude, une autre question qui vise l'analyse d'une autre dimension de la représentation de l'erreur chez les étudiants. Elle a pour finalité de savoir s'ils voient l'erreur comme facteur de progression, celui d'une régression ou ni l'une ni l'autre.

Les réponses des étudiants sont fructueuses quant à la relation entre la représentation de l'erreur et la réussite/échec des étudiants. Les étudiants ayant une moyenne égale ou supérieure à 11/20 considèrent que l'erreur est une réalité positive et qu'elle peut bien être associée à l'idée d'amélioration, celle d'apprentissage et celle de découverte, par exemple: E : 07 (moyenne : 13,33/20) : « Parce que lorsqu'on fait beaucoup d'erreurs, on apprend en plus », E : 22 (moyenne : 14,25) : « Parce que lorsqu'on fait des fautes on apprend plus pour l'avenir », « Parce que si on ne corrige pas nos fautes on peut pas avancer ni progresser ».

Par ailleurs, les étudiants ayant une moyenne égale ou inférieure à 11/20 partagent l'idée qu'il s'agit, en fait, de corriger et de rectifier afin de ne plus refaire les mêmes erreurs : par exemple : E : 04 (moyenne : 10/20) : « Pour ne pas répéter une autre fois l'erreur », E : 05 (moyenne : 10/20) : « Il me permet de ne pas refaire la même erreur, ce dernier m'apprendi des leçons », E : 08 (moyenne : 07/20) : « Pour faire attention la prochaine fois », E : 10 (moyenne : 11/20) : « Car les erreurs que nous faisons nous aident à ne plus tomber dans le même cas au futur ».

Arrivée à ce stade de notre travail, nous nous sommes proposé les hypothèses suivantes :

Les étudiants les plus performants, essayent de toujours compléter et enrichir leurs connaissances et cherchent à toujours trouver des issues qui les rapprochent de la perfection et ce grâce à leur représentation positive de l'erreur. Et dans des cas contraires, les étudiants les moins performants, ceux qui ont peur d'être sanctionnés à causes de leurs erreurs privilégient le fait de ne pas faire et de s'abstenir : E : 20 (moyenne : 11/20) « koun nsibe toujours nhdar fi hadja li metaked menha »¹; E : 10 (moyenne : 11/20) « ces fautes me font honte et j'ai peur d'avoir une mauvaise note à cause de ces erreurs ».

Nous pouvons alors affirmer que les étudiants qui associent à l'erreur l'idée d'amélioration, celle de l'apprentissage et celle de découverte, sont ceux qui réussissent le mieux. Ils arrivent, à travers cette conception positive de l'erreur, à s'autoriser des tentatives et à surmonter ainsi les obstacles qui peuvent s'ériger entre eux et leurs apprentissages. L'erreur est pour eux un moyen de se corriger, de développer leurs compétences et de parfaire leurs connaissances dans l'apprentissage de la langue. Nous avons également pu, à travers les réponses des étudiants, établir le classement des conceptions en trois catégories :

1. Conceptions franchement positives, constructives, dynamiques et optimistes:

Exemples : E : 02 : « Oui, c'est un facteur de progression, faire des erreurs dans la vie c'est apprendre de plus en plus », « Parce que si on se trompe pas, on ne pourra pas s'améliorer », « Faire une erreur et se corriger, ce n'est ni la honte, ni une déception, parce que corriger l'erreur, c'est apprendre aussi une idée, découvrir la réalité », E : 03 : « Les erreurs commises nous permettent d'améliorer notre niveau ».

Conception positive
- L'erreur est un moyen d'apprentissage
- C'est un facteur de renouvellement
- C'est un facteur de progression.
- C'est un facteur d'amélioration.
- C'est un outil de découverte.
- C'est un outil qui sert beaucoup.
- L'erreur renvoie à la nouveauté.
- Faire beaucoup d'erreurs c'est apprendre beaucoup plus.

2. Conceptions simples, non constructives mais avec issue possible :

Exemples : E : 04 : « Pour ne pas répéter une fois l'erreur », E : 05 : « Il me permet de ne pas refaire la même erreur ce dernier m'apprendi des leçons », E : 08 : « Pour faire attention la prochaine fois », E : 10 : « Car les erreurs que nous faisons nous permettent de ne plus tember dans le même cas au futur ».

Conception simple : l'erreur est utile
- Pour ne pas refaire la même erreur.
- À partir de la faute on apprend ce qui est juste.
- Commettre l'erreur, c'est une expérience.

3. Conceptions strictement négatives, bloquantes, pessimistes, sans issue :

Nous avons un seul cas, c'est E : 19 qui a répondu par « non » à la question : « l'erreur est un facteur de progression ? » et par « oui » à la question : « l'erreur est un facteur de régression ? » E : 19 : « A cause de l'échec, la honte, et la peur », « Ça fait mal de parler de la progression dans l'échec ».

Conception négative
- C'est une cause d'échec, de peur et de honte.

Analyse des entretiens

La question : « que penses-tu de l'erreur dans l'apprentissage des langues ? » a permis de mener et traiter huit entretiens.

Nous avons pu remarquer que tous les éléments qui figurent dans le questionnaire ont pu être confirmés dans les entretiens qui ont permis, néanmoins, l'émergence d'autres éléments qui sont différents d'un étudiant à un autre. Mais, nous pouvons, par ailleurs, remarquer que l'insécurité linguistique apparait comme l'élément le plus important et le plus influent sur les attitudes des étudiants quant à la prise de parole et à la participation dans la langue française. Cette insécurité linguistique les met alors dans une situation qui les inhibe et qui les empêche de communiquer de peur de se tromper. Cette réalité n'est pas vécue de la même façon par les étudiants, ni ne vient des mêmes circonstances. Elle peut être le résultat des autres paliers et/ou l'impact des doutes relatifs aux divers obstacles à dépasser.

Ne pas avoir le bagage linguistique suffisant, les empêche de participer et de communiquer librement et facilement comme pourraient le faire ceux qui pratiquent la langue française. Une difficulté qui les oblige à se battre en retraite

et se renfermer dans leurs insuffisances et de perdre ainsi la chance de s'approprier la langue et de la manipuler. Et c'est là la cause principale qui fait que ces étudiants n'ont pas accepté de suivre leurs études dans la filière du français. **E : 09 :** « (rire) Euh aslan ana nedit bezzaf les erreurs fi l'oral wala fi l'écrit-- ζandi problème taζ l'articulation + ou : anaja bassañ pessimiste mnah la filière du français ħatmouhali j'ai pas voulu ndirha »². **E : 10 :** « par exemple une fois j'ai fait une erreur dans un contrôle comme d'habitude j'ai oublié de mettre le « s » puisque moi j'oublie souvent : les --- « s » et : les accents et : tout eh ben maintenant quand je termine mon contrôle je vérifie à chaque fois parce que je me rappelle ces fautes /// ces fautes me font honte et j'ai peur d'avoir une mauvaise note à cause de ces erreurs ».

Analyse des productions écrites

Dans cette étape de notre étude, nous avons été motivée par l'objectif de vérifier, d'un côté, les dires des étudiants et, d'un autre côté, notre hypothèse de travail. Nous avons donc eu recours à l'analyse des productions écrites des deux groupes d'étudiants : ceux qui se considèrent comme ayant une faible maîtrise de la langue française et qui ont une représentation négative de l'erreur et ceux qui ont des moyennes élevées et qui considèrent positivement l'erreur et ce afin de voir s'il y a les mêmes erreurs. Notre démarche visait également la découverte aussi bien de leurs lacunes que de leurs faiblesses. Cette analyse nous a permis de confirmer l'hypothèse que nous avons émise : « les étudiants qui se représentent positivement l'erreur s'autorisent des tentatives et n'ont pas peur des erreurs, convaincus que le plus important pour leurs carrières d'étudiants est de perfectionner leur maîtrise de la langue française. Ils sont, alors, conscients que les essais et les erreurs sont des moyens efficaces pour arriver à cet objectif, et c'est ce qui explique leurs moyennes plus élevées par rapport aux autres étudiants, ceux qui préfèrent s'abstenir afin d'éviter de tomber dans des erreurs ».

L'analyse des productions écrites des étudiants nous a permis de dévoiler une très faible maîtrise non seulement de l'orthographe grammaticale et l'orthographe d'usage mais également de l'orthographe phonétique. L'utilisation et la manipulation des règles élémentaires se trouvent dans les plus bas niveaux et l'observation des copies des étudiants de fin de cycle au département de français laissent apparaître une réalité alarmante qui décrit une dégradation remarquable du degré de maîtrise de l'orthographe. Voici quelques exemples :

1- Orthographe grammaticale :

E : 10 : « on a accédé » écrite « on à accéder ».

E : 10: « j'ai rencontré » écrite « j'ai rencontrer ».

E : 09 : « peut » écrit « peu », « on peu dire aussi ».

E : 20 : « je peux dire » écrite « je peut dire ».

2- Orthographe phonétique :

E : 09 : « jusqu'à » écrit « jusqu'a ».

E : 09 : « ravissant » écrit « ravisant ».

E : 10 : « ça » écrit « ca ».

E : 10 : « à la même année » écrit « a la même année ».

E : 12 : « étudiante » écrit « ètudiante ».

E : 20 : « période » écrite « periode ».

E : 20 : « là » écrite « la ».

L'analyse de quatre productions écrites d'apprenants qui ont eu des moyennes élevées nous a permis de découvrir qu'ils ont fait les mêmes erreurs que les apprenants qui ont une mauvaise conception d'eux-mêmes quant à la maîtrise de la langue française. Mais il nous a également été possible de relever l'emploi de certaines expressions peu courantes chez les autres étudiants. Il s'agit, en fait, de la présence d'un registre soutenu, auquel les étudiants font recours, sans avoir peur de faire des erreurs ; ils s'autorisent ainsi à s'aventurer et accepte les erreurs mais essayent de toujours les corriger. Et c'est alors cette attitude qui les aide à améliorer leurs niveaux en langue française, exemples : E: 07 « parce que lorsqu'on fait des erreurs on fait l'impossible pour les corriger », E:18: « parce qu'on apprend en connaissant nos erreurs et les corrigeant ».

Chez les autres apprenants, ceux qui se représentent négativement l'erreur, nous avons pu relever une faible utilisation de la langue française et ce surtout au niveau de certaines locutions adverbiales, certains modes et temps verbaux ainsi que des verbes faisant partie des deuxième et troisième groupes.

Les apprenants qui ont pu avoir des moyennes élevées utilisent beaucoup l'imparfait (même dans des emplois faux) et même le subjonctif, des modes qui se trouvent pratiquement absents dans les productions des autres apprenants, exemple: E: 22 : « Lorsque j'étais au lycée j'ai la montalité simple pour quoi simple ? parce que je pense seulement à des choses très simples, la vie rose comme toute fille j'étais heureuse parce que je vis, je pense a rien ». On remarque aussi l'utilisation de l'adverbe « y » mais c'était un emploi erronée, il devait employer le pronom adverbial « en » et ne pas récrire « une petite voiture ». E: 17: « qui n'aime pas en avoir » écrite « qui n'aime pas y avoir une petite voiture ».

Les apprenants qui se représentent négativement l'erreur épousent l'évitement et la simplification comme des stratégies de communications. Ils font régulièrement appel à l'emploi de termes simples, d'expressions et de temps verbaux dont ils ont une bonne maîtrise et refusent systématiquement d'être corrigés. Un comportement qui n'est bien évidemment nullement bénéfique pour leurs apprentissages.

Nous pouvons, enfin, à travers les résultats que nous avons pu obtenir, proposer aux étudiants, convaincus d'avoir une faible maîtrise de la langue française, ceux qui renvoient cette faiblesse à des circonstances extérieures à adopter la stratégie par « essais et erreurs ». Nous les encourageons, en d'autres termes, à exploiter l'erreur comme un moyen pédagogique afin d'améliorer leurs niveaux et de développer leurs compétences et celles de leurs futurs élèves quand ils seront appelés à enseigner. Nous leur proposons d'aller au-delà des erreurs qu'ils peuvent commettre, chercher les causes qui les y contraignent.

Au terme de notre travail qui porte sur la représentation de l'erreur chez les étudiants de fin de cycle au département de français, il nous est possible de dire que les étudiants ont majoritairement une représentation positive de l'erreur et qu'ils ont tendance à conceptualiser l'erreur au lieu de la dramatiser.

Il nous paraît bénéfique et d'une grande utilité pédagogique que de faire de la représentation de l'erreur une dimension cruciale dans l'enseignement et ce dans l'objectif de parfaire les compétences pédagogiques. Une représentation positive de l'erreur aiderait à rendre les apprentissages plus accessibles, à améliorer les performances des étudiants et à les éloigner d'un déterminisme qui peut être très décourageant.

Bibliographie

- Astolfi, J-P. [1997]. 2004. *L'erreur, un outil pour enseigner*. Paris: ESF éditeur.
- Defays, J-M., Deltour, S. 2003. *Le français langue étrangère et seconde, enseignement et apprentissage*. Liège : Pierre Mardaga éditeur.
- Descomps, D. 1999. *La dynamique de l'erreur*. Paris Hachette.
- De Vecchi G. 1992. *Aider les élèves à apprendre*. Paris: Hachette.
- Fayol. M., Jaffre. J-P. 1992. *L'orthographe : perspectives linguistiques et psycholinguistiques*. Paris : Larousse.
- Frei, H. 1971. *La grammaire des fautes*. Genève : Slatkine Reprints.
- Galisson, R. 1980. *D'hier à aujourd'hui la didactique générale des langues étrangères, du structuralisme au fonctionnalisme*. Paris : CLE international.
- Jaffre, J-P. 1992. *Didactiques de l'orthographe*. Paris: Hachette.
- Jouette, A. 1986. *Toute l'orthographe pratique*. Nancy : Nathan.
- Millischer, V. 2000. *Erreurs liées à l'utilisation du lexique et aux stratégies compensatoires, 1999- 2000*, Stage en responsabilité : Lycée Montauray, Nîmes 2^{nde} (L. V. 2) et 1^{ère} (L. V. 1), Académie de Montpellier.

Minder, M. 1999. *Didactique fonctionnelle, Objectifs, stratégies, évaluation*. Paris : De Boeck université, 08^e édition.

Niquet, G. 1992. *Enseigner le français, pour qui ? Comment ?* Paris : Hachette.

Romian, H. 1991. *Evaluer les écrits à l'école primaire*. Paris : Hachette.

Veslin, J. et O. 1992. *Corriger des copies, évaluer pour former*. Paris: Hachette. Préface de Jean Cardinet.

Notes

1. Interprétation personnelle: E:20: «je préfère toujours parler quand je suis sûr de moi».
2. Interprétation personnelle: E:09: « (rire) Euh moi je fais beaucoup d'erreurs ou l'oral ou bien à l'écrit - j'ai un problème d'articulation+ ou: mais moi je suis pessimiste parce que j'étais obligé de suivre la filière du français»



ISSN 1958-5160

ISSN en ligne 2260-5029

La construction de la cohérence de texte narratifs et expositifs en FLE dans une situation de co-écriture

Billel Ouhaibia

Doctorant, Université d'Annaba,
billel.ouhaibia@yahoo.fr

Résumé

La présente contribution s'intéresse à l'étude de la construction de la cohérence de textes narratifs et explicatifs dans une écriture collaborative. Les résultats de cette recherche empirique montrent que le mode et le contexte de l'écriture sont des éléments déterminants dans l'activité rédactionnelle. Dans cette optique, la pratique scripturale peut être perçue comme le point d'articulation de ce qui relève du social, du culturel et du cognitif.

Mots-clés : écriture collaborative, co-écriture, type de texte, cohérence, inférences

بناء التجانس في نصوص سردية وتفسيرية فرنسية اللغة في الكتابة التعاونية

المخلص: يهتم هذا البحث بدراسة بناء تجانس النصوص السردية والتفسيرية في الفرنسية كلغة أجنبية في حالة الكتابة التعاونية. نتائج البحوث التجريبية تبين أن نمط وسياق الكتابة هي عناصر أساسية في النشاط التحريري. في هذا الإطار، يمكن أن تعتبر المهارات الكتابية كنقطة تلاقي لعناصر تتعلق بالجانب الاجتماعي، الثقافي والعقلي.
الكلمات المفتاحية : الكتابة التعاونية - الكتابة التعاونية - أنواع النصوص - التجانس - الاستدلال.

The construction of the coherence of narrative and expository texts in french as a foreign language in a situation of co-writing

Abstract

This paper examines the construction of coherence in narrative and explanatory texts in a collaborative writing. The results of this empirical research show that the method and context of writing are key elements in the editorial activity. With this in mind, scriptural practice can be seen as the point of articulation of what concerns the social, cultural and cognitive.

Keywords: collaborative writing, co-writing, type of text, coherence, interferences

1. Introduction

En Algérie, le français est enseigné à partir de la troisième année primaire comme première langue étrangère. À l'université, les études en sciences et techniques, sciences de l'ingénieur, sciences médicales et sciences de gestion et de commerce

se font en français à l'instar de toutes les écoles préparatoires et de toutes les écoles nationales. À présent, à l'université, l'arabisation n'a touché que quelques filières en sciences humaines et sociales. Bref, le français est considéré comme un outil scientifique et technique, c'est ce qui explique que l'élite parle français.

Malgré ces données, beaucoup de recherches nous montrent que la qualité du français est en baisse et qu'à l'université, les apprenants sont confrontés à un ensemble d'obstacles variés qui les empêchent de développer des compétences suffisantes en littérature (Boudechiche, 2008, 2009 ; Kadi, 2004, 2009). D'autres recherches (Sebane, 2011 ; Kherra, 2011 ; Ammouden & Ammouden, 2010) montrent que plus de 90% des étudiants algériens en première année d'étude à l'université ont un niveau élémentaire en français (A1) conformément aux niveaux décrits par le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).

Cela est d'autant plus alarmant qu'arrivant à l'université, le bachelier algérien a dû cumuler un ensemble de 1496 heures d'étude de français pour la filière lettres et langue au lycée ; 1469 heures pour la filière lettres et philosophie et 1361 heures pour les filières mat-technique ; sciences expérimentales et économie et gestion.

À titre comparatif, le CECRL prévoit environ 1000 heures d'apprentissage pour atteindre le niveau C2' qui correspond au niveau d'un «utilisateur expérimenté» de la langue cible. Arrivant à ce niveau, l'étudiant est capable de réaliser des tâches académiques de niveau avancé (Conseil de l'Europe, 2000). Ainsi, l'apprenant de niveau C2 est capable d'écrire un texte clair, fluide et stylistiquement adapté aux circonstances, il peut lire sans effort tout type de texte, même abstrait ou complexe quant au fond ou à la forme (manuel, article spécialisé ou œuvre littéraire), il peut faire de fines nuances de sens dans son discours².

Le programme officiel algérien fait écho à ces objectifs très ambitieux. Le profil de sortie des études secondaires en Algérie, qui renvoie à ce que l'apprenant sera capable de mettre en œuvre à la fin de ce cycle en matière de savoirs et de compétences (programme de 3^{ème} année secondaire, février 2006 : 4) décrit un apprenant capable d'écrire de manière autonome différents types ou genres de textes. Les apprenants au terme de ce cursus devront acquérir une maîtrise suffisante de la langue pour leur permettre de lire, de comprendre et de produire plusieurs formes de messages sociaux ou littéraires ; adopter une attitude critique face à l'abondance de l'information offerte par les médias et appréhender les codes linguistiques et iconiques pour en apprécier la dimension esthétique.

Comme nous avons montré plus haut, cet objectif est loin d'être atteint puisque les étudiants algériens souffrent de beaucoup d'obstacles en matière d'écrit qui réduisent leurs compétences à un niveau très élémentaire.

Cette recherche vise à apporter quelques réponses à ces problèmes. En effet, dans le cadre de la didactique cognitive de la production écrite, il ne suffit plus d'affirmer que l'on apprend à écrire en écrivant, mais il est indispensable d'apprendre à écrire en s'appropriant *les outils de l'écriture* (Schneuwly, 2003).

L'appropriation *des outils de l'écriture* consiste en l'instrumentation de l'apprenant pour lui permettre de transformer son propre rapport à l'écriture. Cela comprend la définition des buts de l'écriture, les différents *blocages* et types de difficultés, les techniques efficaces de rédaction et enfin, l'environnement propice à améliorer les capacités rédactionnelles.

Cette vision s'appuie sur le fait que la production d'écrit est une action tripartite : le sujet agit sur un objet dans une situation, grâce à des outils. Ces derniers peuvent être d'ordre technique, linguistique, ou encore d'ordre sémantique. Ainsi, ces outils de travail permettraient aux apprenants de mieux saisir les multiples dimensions de la production d'écrits, en vue de développer leurs capacités de gestion des ressources attentionnelles (Baudet, Denhière & Legros, 1990 ; Boudechiche, 2008).

En nous plaçant dans une perspective socioconstructiviste de l'apprentissage, nous pensons que parmi tous les modes d'écriture en groupe, l'écriture et la réécriture collaborative constituent un contexte favorable à la mise en place de mécanismes d'acquisition d'une littératie plurilingue parce qu'elle fournirait aux scripteurs une meilleure représentation mentale des différents niveaux nécessaires à assurer la cohérence du texte produit (Baudrit, 2007, 2009).

Effectivement, la réécriture collaborative et parce qu'elle met en jeu deux systèmes cognitifs distincts, donne lieu à un traitement différencié de l'information qui peut s'avérer complémentaire. Ainsi, la confrontation des stratégies de planification, de mise en texte et de révision des deux corédacteurs induirait une activité réflexive plus importante et une dissociation de l'objet texte nécessaire pour la construction de la cohérence du point de vue du rédacteur (De Gaulmyn, Bouchard & Rabatel, 2001).

Il s'agit donc ici de collecter des données et de les analyser afin de faire apparaître l'étendue des variations qui entrent en œuvre dans le processus scriptural dans une situation d'écriture collaborative et de décrire les stratégies que les apprenants utilisent dans la genèse et le tissage textuel et dans l'assurance de la cohérence de deux types d'écrits, à savoir le texte explicatif et le texte narratif.

Les recherches qui s'intéressent au problème de la cohérence en français langue maternelle insistent sur le fait que pour des rédacteurs natifs, assurer la cohérence

textuelle n'est pas une mince tâche. *Ipsa facto*, le problème sera encore plus accentué pour les rédacteurs en langue étrangère qui doivent gérer beaucoup plus de paramètres que le scripteur natif. Nous allons dans ce qui suit explorer cette notion en vue de mieux expliquer les différents paramètres qui entrent en jeu pour construire la cohérence et par ricochet définir les items qui constituent notre protocole expérimental.

2. La cohérence

Dans le contexte scolaire, souvent les enseignants déplorent le manque de cohérence dans les textes de leurs apprenants. Ce mot n'est pas étranger à la pratique d'évaluation des écrits et son utilisation est fréquente dans les corrections. Posée ainsi, la question d'assurer la cohérence semble couler de source. Or, force est de constater que sa circonscription, selon beaucoup de recherches, n'est pas aussi évidente (Charolles, 1995, 2011 ; Moeschler & Auchlin, 2009 ; Riegel, Pellat, & Rioul, 2004).

Qu'est-ce que donc la cohérence et qu'est-ce qui permet d'assurer qu'un texte soit cohérent ? Pour répondre à ces questions, il nous semble qu'il est nécessaire de définir les critères qui assurent que le texte soit une unité cohérente.

Pour aller au-delà du sens que le dictionnaire *Le Robert* prête à ce mot *passerpartout* (« rapport étroit d'idées qui s'accordent entre elles »), il convient de rappeler que la cohérence est utilisée dans plusieurs domaines. Pour tous ces domaines, le mot cohérence caractérise la liaison étroite des différents éléments constitutifs d'un ensemble. Cela renvoie directement au sens étymologique emprunt au latin classique *cohærentia*, 'fait de former un tout', ou du latin classique *cohære*, 'former un tout'» (Picoche, 2009). Ainsi, la cohérence fait référence à l'existence d'un rapport logique entre les éléments d'un tout, unis par un rapport d'harmonie et d'homogénéité.

Dans la définition de la cohérence en sciences du langage et surtout en linguistique textuelle, nous pouvons remarquer que les définitions de la cohérence proposées par les chercheurs se focalisent sur le texte ou sur le sujet scripteur. Il va de pair que la compréhension de cette centration est susceptible de clarifier cette notion.

3. De la conception du texte comme entité indépendante à la prise en considération du contexte socio-discursif

Le texte, dans son acception traditionnelle, renvoie à son sens étymologique qui

est un emprunt au latin impérial *textus*, qui veut dire « enlacement » ; ou du latin classique *texere*, qui signifie « tisser » (Picoche, 2009). Le texte est décrit ainsi comme un tissu ou une trame où les lettres sont tissées pour former un ensemble fini.

Dans les approches traditionnelles en didactique, cette représentation du texte comme un objet stable et préexistant à son expression a conduit à une sacralisation des textes, et surtout ceux des écrivains qui sont toujours présentés sous leur forme achevée, sans mentionner tout le travail d'écriture préalable, les problèmes rencontrés, les brouillons, les ébauches et les différents essais (Reuter, 1996). L'expertise en écriture relevait ainsi du don ou du mystère. Cela a conduit à une sacralisation du texte dont le cadre graphique contient et fixe le sens.

Dans les années soixante, la diffusion de la sémantique structurale, surtout avec les travaux d'Algirdas Julien Greimas et son ouvrage majeur « Sémantique structurale - Recherche de méthode » (1966), a donné une autre définition du texte. Ce courant, qui s'inspire principalement des travaux de Saussure, essaye de donner une représentation explicite du sens ou de la signification des unités du lexique et de donner une représentation explicite de la signification des phrases et même des textes. Le texte est considéré comme un ensemble signifiant, c'est-à-dire constitué par la réunion d'un signifiant (la forme linguistique) et d'un signifié (Courtès, 1976).

La sémiotique structurale, bien qu'elle traitait l'aspect fixe et achevé des textes, a essayé de décrire, de la manière la plus explicite et la plus codifiée possible, la forme des différents textes. Cela a donné lieu à l'apparition d'un ensemble de schématisation de textes qui ont rendu possible l'idée d'apprendre l'écriture des différentes formes textuelles.

Selon Fontanille (2003 : 07), cette considération structurale du texte a montré ses limites et a été remplacée à partir des années quatre-vingt, par de nouveaux thèmes de recherche inspirés de la pragmatique et de la linguistique de l'énonciation. Ceci constitue une coupure avec les principes structuralistes qui prônaient le « mentalisme » et l'objectivité scientifique écartant ainsi tout ce qui semble donner lieu à la subjectivité, à l'implicite et aux sous-entendus. Le nouveau courant de recherche prend en considération les conditions de production et la position du texte dans un espace déformable, mais contrôlé par des paramètres connus, des paramètres qui sont décisifs à la fois dans la construction et l'accès au sens.

Dans la Sémiotique post-structurale par exemple, on considère que le texte redistribue la langue. Dans et autour du texte en question, il existe des fragments d'autres textes. C'est ce qui a conduit Roland Barthes (1973) à considérer le texte comme « un intertexte » composé, à des niveaux variables et sous différentes

formes, d'autres textes. Le texte est inscrit ainsi dans un contexte socio discursif qui influence sa conception et qui est nécessaire pour en comprendre le sens. C'est ce qui a amené van Dijk (1984) à considérer le sens comme le résultat d'opérations constructives qui se fondent sur des données textuelles, contextuelles, et sur des contenus de mémoire préalablement acquis.

Ensuite, beaucoup de paramètres entrent en jeu dans la construction d'un texte. Il est vrai que la prise en considération du contexte de production a complexifié l'objet texte jusqu'à l'associer au concept de discours, mais, quelles que soient la diversité et l'hétérogénéité des éléments constitutifs du texte (textuels et contextuels), il se constitue principalement comme une unité communicative destinée à être comprise comme telle par les lecteurs potentiels. La cohérence serait donc ce caractère d'unicité que doit avoir ce texte. Corollairement, il devient nécessaire pour étudier la cohérence textuelle (ou discursive) d'interroger des éléments qui relèvent à fois de l'aspect textuel, contextuel et énonciatif.

Le modèle de van Dijk et Kintsch (1983) fournit à cet égard un cadre conceptuel tout à fait en accord avec cette représentation du texte. Selon van Dijk et Kintsch (1983), un texte s'organise structurellement comme une espèce de poupées russes ; il s'élabore en trois niveaux imbriqués : le code de surface, la base de texte et le modèle de situation.

Ces théoriciens distinguent, en premier lieu, le code de surface qui traite les éléments strictement textuels (informations syntaxiques et lexicales). À partir de ce premier niveau de traitement, le lecteur construit la base du texte ; des traitements sémantiques et conceptuels produisent une représentation du texte émanant du traitement de surface. Ce traitement amène le lecteur à construire hiérarchiquement des macros et micro-propositions. Les premières renvoient à des propositions thématiques qui résument le contenu du texte, les secondes se situent au niveau phrastique et sont reliées les unes aux autres. Le troisième niveau de représentation est le modèle de situation. Le traitement dans ce niveau dépasse l'information strictement linguistique et fait appel aux connaissances et expériences emmagasinées dans la mémoire à long terme du rédacteur.

À partir des propositions sémantiques du texte, le lecteur engage des opérations inférentielles qui lui permettent de constituer une représentation plus fine, plus riche, plus complète et plus cohérente du texte. Le processus d'inférence est le fruit de l'interaction entre la base du texte et les connaissances stockées en Mémoire à long terme du lecteur. Cette représentation constitue, en quelque manière, le référent du texte lu.

Le concept de macrostructure coïncide en partie avec les schémas préalables

à l'activité d'écriture ce qui peut créer une certaine confusion avec le concept de type de texte que beaucoup de chercheurs (Chuy&Rondelli, 2010 ; Graesser et al. 2003 ; Bronckart, 1996 ; Sperber& Wilson 1989) considèrent comme participant à la construction de la cohérence au même titre que les trois niveaux définis par van Dijk et Kintsch (1983).

Nous pouvons dire ainsi que c'est dans l'articulation d'un traitement de l'information au niveau du code de surface, de la base de texte, du modèle de situation et du type de texte que la notion de cohérence prend sens.

Le dispositif expérimental dans cette recherche a été élaboré sur la base de ces éléments théoriques. Il concerne l'étude de textes écrits relevant d'un genre de discours spécifique, le premier narratif et l'autre explicatif.

4. Dispositif expérimental

4.1. Participants

L'expérimentation a été menée auprès de quarante étudiants de première année de licence de français à l'université d'Annaba. Les participants sont âgés de 18 à 23 ans ont été répartis en deux groupes : les participants du premier groupe (G1), constitué de vingt étudiants et considéré comme témoin, ont écrit individuellement leurs textes ; les participants du deuxième groupe expérimental (G2) ont travaillé en binôme d'une manière collaborative.

Nous avons veillé dans la répartition des étudiants à assurer un équilibre dans le niveau d'expertise en français. Ainsi, les participants ont été divisés selon leur niveau de connaissances en français. Cette évaluation de niveau en langue a été faite à partir de leurs moyennes générales de français obtenues en troisième années secondaire et aussi la moyenne en premier semestre de l'année universitaire.

Nous trouvons donc dans chaque groupe 4 apprenants qui ont un bon niveau en français (moyenne générale $\geq 14/20$), 9 qui ont un niveau moyen ($13/20 \geq$ moyenne générale $\geq 10/20$) et 7 qui ont un niveau faible (moyenne générale $\leq 10/20$)

4.2. Procédure expérimentale

Notre démarche empirique s'est déroulée en quatre séances. Nous avons proposé aux participantes quatre activités qui ont pour but de les amener à se forger une représentation mentale cohérente de leur texte grâce à des outils d'aide relatifs aux différents niveaux de représentation mentale dans l'écriture que nous avons évoqués *supra*, à savoir : le code de surface, la base de texte, le modèle de situation et le type de texte. Pour les participantes, travaillant en situation individuelle ou

collaborative, le contenu de ces activités est le même.

Les étudiants ont participé à deux projets d'écriture ; le premier porte sur l'écriture d'un texte explicatif sur la biodiversité en Algérie, le deuxième projet porte sur l'écriture d'un texte narratif ayant comme thématique l'immigration clandestine en Europe. Pour chaque projet, les étudiants ont réécrit leurs textes quatre fois, dans chaque séance ils ont bénéficié d'un outil d'aide différent relatif à l'un des niveaux de représentation décrits par van Dijk et Kitsch (1983)..

4.3. Premier projet d'écriture

Le premier projet d'écriture s'est déroulé en quatre séances ; à la fin de chaque séance, les étudiants ont réécrit leur texte jusqu'à la version finale. Durant la première séance, tous les participants ont rédigé individuellement pendant une heure et demie un texte explicatif avec pour consigne :

Écrivez un texte explicatif adressé à des enfants canadiens dans lequel vous montrez la diversité de la faune et la flore algérienne, les menaces contre la biodiversité et les mesures de protection que l'on peut entreprendre.

Ce premier jet constitue un test de connaissance ; il a pour objectif de mesurer le niveau de maîtrise des scripteurs pour apprécier par la suite l'effet des variables d'étude.

Durant la deuxième séance, les sujets de l'expérimentation ont bénéficié d'un cours sur le texte explicatif et sa structure avec des exemples et des illustrations tirés de plusieurs sources.

Lors de la troisième séance, les participants ont utilisé une grille de révision accompagnée de trois pages annexes qui contiennent des explications supplémentaires sur les marqueurs de relation, les organisateurs textuels et l'écriture de l'introduction, du développement et de la conclusion d'un texte explicatif. Aussi, nous avons donné aux étudiants qui ont participé à l'expérimentation des banques de mots sur le thème de la faune et de la flore en Algérie.

Enfin, lors de la quatrième et dernière séance, il a été demandé aux participants de regarder de courts extraits de documentaires sur la faune et la flore algérienne durant une heure avec prise de notes. Ces séquences vidéo visent à la fois l'activation des connaissances évoquées par le texte en construction et les connaissances et expériences antérieures emmagasinées au niveau de la mémoire à long terme des scripteurs (vécu, lectures antérieures, documentaires scientifiques, films, etc.).

Les étudiants qui travaillent en collaboration ont discuté leurs notes pendant

une demi-heure. Ensuite, ils ont réécrit leurs textes d'une manière individuelle en vue d'y ajouter de nouvelles informations et ainsi avoir un quatrième et dernier jet d'écriture. Pour les autres participantes, ils sont passés directement à la réécriture de leur dernier jet à la suite du visionnement des vidéos.

4.4. Deuxième projet d'écriture

Le deuxième projet d'écriture portait sur le texte narratif, il s'est déroulé aussi en quatre séances. Durant la première séance ; les participants ont écrit d'une manière individuelle durant une heure et demie un texte narratif avec pour consigne d'imaginer une suite au début de l'histoire qui suit³ :

Kamel, 24 ans, est «harrag». Quittant Oran en 2003, il fait partie des premiers à avoir tenté cette traversée périlleuse dans l'espoir d'une vie meilleure en France.

Visa pour la France refusé à de multiples reprises, Kamel opte pour ce nouveau phénomène en Algérie : faire la traversée dans une embarcation de fortune.

Samedi 14 juin, alors qu'il fumait tranquillement un joint, tout en écoutant de la musique dans sa chambre, son passeur l'appelle et lui dit : "Tu pars ce soir, prépare les 120 000 dinars." En deux trois mouvements, Kamel prépare son sac à dos avec quelques vêtements. Il ne souhaite pas paniquer sa mère, il lui raconte qu'il va travailler quelques jours à Oran. Avant de se rendre sur le lieu du rendez-vous, pour la toute première fois de sa vie, Kamel va à la mosquée pour prier et demander l'aide d'Allah. Ensuite, direction une plage de Mostaganem près d'Oran...

Durant la deuxième séance, les étudiants ont bénéficié d'un cours sur le texte narratif dont les principaux axes sont : le narrateur, la narration et les types de narrateur ; fonctions du lieu (référentielle, symbolique, narrative) ; le temps dans la narration ; la structure du texte narratif et le schéma narratif ; les personnages et le schéma actanciel.

Dans la troisième séance, les participants ont utilisé une grille de révision sur le texte narratif accompagnée de trois pages annexes qui contiennent des explications supplémentaires sur les marqueurs de relation, les organisateurs textuels propres à ce type de texte ainsi que des conseils pour l'écriture d'un texte narratif (concernant la situation initiale, l'élément perturbateur, le nœud, le dénouement ou la situation finale). Nous avons aussi proposé aux participants des banques de mots sur le thème de l'immigration clandestine. Ces banques de mots concernaient les personnages, leurs traits physiques et traits de caractère ; des idées pour créer

un décor, une ambiance ; le champ lexical de la mer ; les sentiments négatifs et positifs ; la situation dans le temps et dans l'espace ; les expressions idiomatiques ; des mots sur les obstacles éventuels (phénomène naturel, maladies et accidents, obstacles humains) ; des mots pour se mettre à l'abri du danger.

Lors de la quatrième séance, les participants ont regardé des documentaires sur le phénomène de l'immigration clandestine en Europe avec prise de notes. À la suite de ce visionnement, tous les participants ont réécrit individuellement leur texte, la seule différence entre les deux groupes était que les participants du groupe collaboratif ont discuté leurs notes pendant une demi-heure.

Dans ces séances de travail, le premier outil d'aide vise à montrer aux participants l'organisation textuelle caractéristique du texte explicatif et narratif. Pour le deuxième outil d'aide, il vise à appuyer deux niveaux de représentation mentale, à savoir : le code de surface et la base de texte. En effet, la grille de révision et les banques de mots présentent autant de ressources syntaxiques et lexicales qui servent à construire la cohérence des micros- et des macro-propositions dans le texte. Le troisième outil d'aide, les séquences vidéo, a pour objectif l'activation des informations stockées en mémoire à long terme du scripteur et enrichir ainsi sa production. Ces séquences vidéo visent à la fois l'activation des connaissances évoquées par le texte en construction et les connaissances et expériences antérieures emmagasinées au niveau de la mémoire à long terme des scripteurs (vécu, lectures antérieures, documentaires scientifiques, films, etc.).

5. Méthode d'analyse des protocoles

Du point de vue méthodologique, les données ont été recueillies en situation expérimentale. Elles sont constituées de quatre jets d'écriture pour chaque type de texte. Ce corpus a été analysé d'un point de vue qualitatif et quantitatif. Pour réaliser cette analyse, nous avons utilisé une grille croisant des critères relevant des quatre niveaux de représentation mentale du texte :

- le nombre et la valeur épistémique de ces informations en mesurant leur pertinence par rapport au thème abordé. Les informations produites par les participants dans les quatre séances de l'expérimentation ont été partagées en informations non pertinentes, peu pertinentes, pertinentes et très pertinentes,
- les relations logiques (connecteurs génériques et spécifiques, connecteurs logiques, connecteurs syntaxiques),
- les erreurs linguistiques (phonologiques et graphologiques),
- le respect du type du texte (la structure du texte explicatif ou narratif).

Pour cette dernière variable, nous avons observé dans les textes produits le respect d'un nombre de caractéristiques spécifiques à chaque type de texte. Ainsi, le discours narratif rapporte un ou des événements et les situe surtout dans le temps et parfois l'espace : il est surtout marqué par les temps du récit, et notamment le passé simple, mais on peut aussi raconter au présent de narration et au passé composé. La narration est souvent caractérisée par des repères chronologiques : dates et autres indices temporels.

Le discours explicatif, quant à lui, cherche à analyser et à faire comprendre une idée, un processus. L'énonciateur dans ce type de texte s'adresse à un destinataire qui ne possède pas toutes les connaissances sur le sujet traité ; il est faiblement impliqué, d'où l'absence des indices personnels de l'énonciation. Pour arriver à son but, le scripteur utilise un ensemble de procédés explicatifs (reformulation, illustration, la question, la comparaison, la cause, la conséquence, etc.)

Cette grille a été utilisée pour évaluer le quatrième et dernier jet d'écriture dans l'expérimentation. Ainsi, articuler ces quatre critères peut donner des éléments permettant d'évaluer et comparer le niveau de cohérence des textes produits.

Nous comptons donc observer une amélioration du niveau de cohérence des textes des participants, surtout ceux du groupe expérimental au fur et à mesure de l'avancement dans les activités d'aide dans l'expérimentation.

6. Discussion

Nous avons formulé dans cette recherche une hypothèse selon laquelle la proposition d'un dispositif d'aide didactique qui se rapporte aux effets des quatre niveaux de représentations mentales du texte et l'écriture collaborative est propice à améliorer la cohérence de textes explicatifs et narratifs.

Globalement, cette hypothèse générale a été confirmée. Ainsi, nous avons remarqué que lors de la première séance, les sujets participants ont produit des textes qui contiennent un nombre élevé d'informations non pertinentes et peu pertinentes, les textes n'étaient pas conformes à la structure du texte narratif ou explicatif et les relations logiques n'étaient pas utilisées convenablement. Dans les trois autres séances, nous avons remarqué que les participantes du groupe collaboratif ont une production de texte plus cohérente que celle des sujets travaillant en individuel.

En effet, lors de la deuxième séance, nous avons noté que le choix de l'organisation textuelle la plus adaptée au type de texte explicatif est plus juste chez les sujets travaillant en collaboration par rapport aux étudiantes écrivant d'une manière individuelle.

Durant la troisième séance, les participantes du groupe collaboratif expérimental ont produit des textes formellement plus conformes aux normes orthographiques et grammaticales, respectant la structure du texte explicatif et narratif, et plus riches au niveau des relations logiques que les écrits des participantes qui ont travaillé d'une manière individuelle.

Lors de la quatrième séance, les participantes du groupe collaboratif, ayant bénéficié de l'observation de documentaires sur la faune et la flore de l'Algérie ont une production d'informations pertinentes nettement plus importante que celle des sujets qui n'ont pas été dans la même condition.

Nous nous sommes basé, pour tenter d'interpréter les résultats des expérimentations, sur les travaux réalisés dans le champ de la psychologie cognitive de la compréhension et de la production écrite (Kintsch, 1998 ; van Dijk & Kintsch, 1983). Nous nous sommes référé aussi à la théorie socioconstructiviste, aux des modèles de compréhension et de production de l'écrit, des théories de la mémoire de travail (MDT) et de la mémoire à long terme (MLT) au cours de la lecture et de l'écriture et de la théorie de la charge cognitive (TCC).

Les résultats expérimentaux révèlent principalement que la mise en œuvre d'activités d'aide permettant l'activation des différents niveaux de représentation mentale sur la thématique étudiée favorise la production de *meilleurs* textes au niveau de la cohérence, à la fois locale et globale.

La grille de révision avait l'avantage de guider les participants dans leur activité de réécriture, d'alléger la charge cognitive relative à cette opération complexe, et de construire la cohérence de la signification globale du texte. Aussi, la lecture des banques de mots a favorisé l'activation et l'ajout d'informations, surtout les informations pertinentes. Effectivement, les banques de mots jouent un rôle important, elles représentent une ressource informationnelle sémantique et linguistique pour construire la cohérence du texte. Un résultat qui conforte l'importance donnée au rôle des connaissances qui relèvent du niveau de surface et de la base du texte dans la construction de la cohérence globale du texte. Le scripteur doit avoir, par conséquent, un vocabulaire assez riche et un ensemble suffisant de règles de grammaire et de syntaxe pour qu'il puisse, à un premier niveau, encoder l'information et, à un deuxième niveau, construire des réseaux de micro- et macro-propositions qui rendront explicites pour le lecteur les relations de cohérence locale et globale.

L'effet du visionnement d'extraits de documentaires scientifiques sur la faune et la flore est très important. D'ailleurs, c'est lors de cette séance de travail avec cet outil didactique que les participants ont produit le plus d'ajouts pertinents. En plus d'apporter de nouvelles informations, les images ont incité les apprenants à activer

un plus grand nombre de connaissances stockées en mémoire à long terme, n'appartenant pas à ces extraits. Ils doivent, ainsi, décider lesquelles de ces connaissances sont à inscrire dans le texte et lesquelles peuvent être enlevées pour être par la suite inférées par les lecteurs potentiels du texte (des enfants canadiens).

En ce qui concerne l'organisation du type de texte, elle n'était pas scrupuleusement respectée pour tous les participants de l'expérimentation. En effet, le malaise des étudiants qui ont participé à l'expérimentation face au respect de l'organisation textuelle la plus adaptée au texte explicatif était clair et même pour les étudiants ayant un bon niveau. Cela peut s'expliquer par le fait que bien que le niveau en français de ces rédacteurs soit assez bon par rapport aux autres étudiants, leur répertoire d'organisations textuelles reste relativement pauvre ce qui les empêche de choisir l'organisation la plus propice à adopter dans le texte.

Les résultats de cette étude montrent que les rédacteurs sujets de l'expérimentation adoptent la même stratégie d'écriture pour les deux types de texte, à savoir la narration. Cela peut s'expliquer toujours par la pauvreté de répertoire en matière de structuration textuelle de ces sujets ce qui les amène à adopter la structure la moins éprouvante en matière de charge cognitive. En effet, ces sujets n'étaient pas habitués à traiter des textes procéduraux, en revanche l'usage de la narration est très fréquent dans leur environnement culturel et social (oralité, comptes de grands-mères, le récit caractéristique des textes religieux, etc.). Les résultats montreront aussi une grande focalisation de ces rédacteurs sur la forme et la surface textuelle au détriment des éléments qui relèvent du haut niveau textuel. Cela peut être expliqué par le fait que l'écriture de texte de synthèse, à l'instar du texte explicatif, demande une activité cognitive éprouvante. Le rédacteur est appelé à combiner des informations relevant du texte et un ensemble hétérogène de connaissances/croyances antérieures et d'expériences activées en mémoire à long terme.

Selon Marin, Crinon, Legros et Avel (2007), le traitement des textes scientifiques est plus difficile que le texte narratif. En fait, la densité et la concision des informations qui doivent figurer dans ce type de texte, la nécessité de la maîtrise d'un lexique spécialisé difficile à mémoriser, l'obligation d'éliminer les redondances et la diversité des procédés syntaxiques permettant de multiplier les assertions dans une même phrase, présentent des difficultés majeures pour un scripteur en langue étrangère. Par contre, le traitement de la base de texte des écrits de type narratif est plus simple. Cette opération sollicitée, comme on a signalé avant, des schémas textuels familiaux au scripteur et déjà emmagasinés en sa mémoire à long terme.

S'ajoute à cela que le traitement de l'inférence dans le texte scientifique est différent de celui du texte narratif. En effet, pour ce dernier, l'activité inférentielle fait appel à des inférences d'intentionnalité qui réactualisent des structures de connaissances constituées principalement d'actions et d'événements de la vie quotidienne ; en outre, les textes scientifiques évoquent des univers peu familiers aux scripteurs et il se base principalement sur des inférences causaux (Denhière& Baudet, 1992)

7. Conclusion

La recherche empirique dont nous avons présenté les grandes lignes nous oblige à penser, toutes proportions gardées, qu'il serait légitime de se demander si la difficulté d'assurer la cohérence de textes narratifs et explicatifs pour les étudiants à l'université serai dû à des résistances face à des genres discursif qui leur sont inhabituels. Il devient d'autant plus urgent de repenser les méthodes d'enseignement et d'apprentissage de la littératie en prenant en considération les données actuelles de la recherche. L'aide apportée aux apprentis scripteurs peut concerner les trois niveaux de la représentation du contenu du texte tels qu'ils sont analysés par van Dijk et Kintsch (1983). Ainsi, la compréhension des textes informatifs et explicatifs est étroitement liée aux connaissances acquises par le scripteur et à la réorganisation de ces dernières. L'intérêt est alors d'aider les apprenants à réaliser cette tâche éprouvante dans un cadre dépassant celui de la phrase et qui articule les caractéristiques internes des textes aux pratiques discursives des genres dans lesquels ils s'inscrivent. Il s'agit en effet de s'intéresser aux conditions d'énonciation des discours et aux contraintes qu'elles font peser sur les textes produits. Ensuivant, la relation entre contexte social immédiat, contexte culturel et le travail cognitif du scripteur qu'articule le texte, peut encore constituer un objet de recherche de prime importance puisque elle permet d'aider à repenser l'arsenal des outils d'enseignement/apprentissage de la littératie.

Bibliographie

- Baudrit, A. 2009. Apprentissage collaboratif : des conceptions éloignées des deux côtés de l'Atlantique ?. *Carrefours de l'éducation*, n° 27, p. 103-116.
- Bonin, P., Fayol, M. 2002. *Production verbale de mots : Approche cognitive*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Université.
- Bronckart, J.-P. 1997. *Activité langagière, texte et discours. Pour un interactionnisme socio-discursif*. Neuchâtel et Paris: Delachaux et Niestlé.
- Chuy, M., Rondelli, F. 2010. Traitement des contraintes linguistiques et cognitives dans la construction de la cohérence textuelle. *Langages*, 177, 83-111.
- Kintsch, W. 1998. *Comprehension: A paradigm for cognition*. Cambridge, MA: Cambridge University Press.

Marin, B., Crinon, J., Legros, D. & Avel, P. 2007. Lire un texte documentaire scientifique : quels obstacles, quelles aides à la compréhension ?. *Revue française de pédagogie* 160, p. 119-131.

Mondada, L., R. Bouchard, R. Eds 2005. *Les processus de la rédaction collaborative*. Paris : L'Harmattan.

Plane, S., Olive, T., Alamargot, D. 2010. Traitement des contraintes de la production d'écrits : aspects linguistiques et psycholinguistiques. *Langages* 177, p. 83-111.

Notes

1. Il s'agit du 6e et dernier niveau sur l'échelle définie par le CECRL.
2. Selon le Conseil de L'Europe. [Http : //www.coe.int/](http://www.coe.int/). Consulté le 09/04/2014.
3. Texte tiré de l'article d'Émilie Marche, paru dans le quotidien algérien Liberté, intitulé «Témoignage : Un harraga raconte », figurant dans la rubrique « Actualité » du mardi 1er octobre 2002.

Synergies Algérie n° 23 / 2016



Annexes



Consignes aux auteurs

- 1** L'auteur aura pris connaissance de la politique éditoriale générale de l'éditeur (le Gerflint) et des normes éditoriales et éthiques figurant sur le site du Gerflint et de la revue. Les propositions d'articles seront envoyées pour évaluation à la Rédaction à l'adresse synergies_dz@yahoo.fr avec un court CV résumant son cursus et ses axes de recherche en pièces jointes. L'auteur recevra une notification. Les articles complets seront ensuite adressés au Comité de rédaction de la revue selon les consignes énoncés dans ce document. Tout texte ne s'y conformant pas sera retourné. Aucune participation financière ne sera demandée à l'auteur pour la soumission de son article. Il en sera de même pour toutes les expertises des textes (articles, comptes rendus, résumés) qui parviendront à la Rédaction.
- 2** L'article sera inédit et n'aura pas été envoyé à d'autres lieux de publication. Il n'aura pas non plus été proposé simultanément à plusieurs revues du Gerflint. L'auteur signera une « déclaration d'originalité et de cession de droits de reproduction et de représentation ». Un article ne pourra pas avoir plus de deux auteurs.
- 3** Proposition et article seront en langue française. Les articles (entrant dans la thématique ou épars) sont acceptés, toujours dans la limite de l'espace éditorial disponible. Ce dernier sera réservé prioritairement aux chercheurs francophones (doctorants ou post-doctorants ayant le français comme langue d'expression scientifique) locuteurs natifs de la zone géolinguistique que couvre la revue. Les articles rédigés dans une autre langue que le français seront acceptés dans la limite de 3 articles non francophones par numéro, sous réserve d'approbation technique et graphique. Dans les titres, le corps de l'article, les notes et la bibliographie, la variété éventuelle des langues utilisées pour exemplification, citations et références est soumise aux mêmes limitations techniques.
- 4** Les articles présélectionnés suivront un processus de double évaluation anonyme par des pairs membres du comité scientifique, du comité de lecture et/ou par des évaluateurs extérieurs. L'auteur recevra la décision du comité.
- 5** Si l'article reçoit un avis favorable de principe, son auteur sera invité à procéder, dans les plus brefs délais, aux corrections éventuelles demandées par les évaluateurs et le comité de rédaction. Les articles, à condition de respecter les correctifs demandés, seront alors soumis à une nouvelle évaluation du Comité de lecture, la décision finale d'acceptation des contributions étant toujours sous réserve de la décision des experts du Conseil scientifique et technique du Gerflint et du Directeur des publications.
- 6** La taille de police unique est 10 pour tout texte proposé (présentation, article, compte rendu) depuis les titres jusqu'aux notes, citations et bibliographie comprises). Le titre de l'article, centré, en gras, n'aura pas de sigle et ne sera pas trop long. Le prénom, le nom de l'auteur (en gras, sans indication ni abréviation de titre ou grade), de son institution, de son pays et son adresse électronique (professionnelle de préférence et à la discrétion de l'auteur) seront également centrés et en petits caractères. L'auteur possédant un identifiant ORCID ID (*identifiant ouvert pour chercheur et contributeur*) inscrira ce code en dessous de son adresse. Le tout sera sans couleur, sans soulignement ni hyperlien.

7 L'auteur fera précéder son article d'un résumé condensé ou synopsis de 6-8 lignes maximum suivi de 3 ou 5 mots-clés en petits caractères, sans majuscules initiales. Ce résumé ne doit, en aucun cas, être reproduit dans l'article.

8 L'ensemble (titre, résumé, mots-clés) en français sera suivi de sa traduction en anglais. En cas d'article non francophone, l'ordre des résumés est inchangé.

9 La police de caractère est Times New Roman, taille 10, interligne 1. Le texte justifié, sur fichier Word, format doc, doit être saisi au kilomètre (retour à la ligne automatique), sans tabulation ni pagination ni couleur. La revue a son propre standard de mise en forme.

10 L'article doit comprendre entre 15 000 et 30 000 signes, soit 6-10 pages Word, éléments visuels, bibliographie, notes et espaces compris. Sauf commande spéciale de l'éditeur, les articles s'éloignant de ces limites ne seront pas acceptés. La longueur des comptes rendus de lecture ne dépassera pas 2500 signes, soit 1 page.

11 Tous les paragraphes (sous-titres en gras sans sigle, petits caractères) seront distincts avec un seul espace. La division de l'article en 1, 2 voire 3 niveaux de titre est suffisante.

12 Les mots ou expressions que l'auteur souhaite mettre en relief seront entre guillemets ou en *italiques*. Le soulignement, les caractères gras et les majuscules ne seront en aucun cas utilisés, même pour les noms propres dans les références bibliographiques, sauf la majuscule initiale.

13 Les notes, brèves de préférence, en nombre limité, figureront en fin d'article avec appel de note automatique continu (1,2,...5 et non i,ii...iv). L'auteur veillera à ce que l'espace pris par les notes soit réduit par rapport au corps du texte.

14 Dans le corps du texte, les renvois à la bibliographie se présenteront comme suit: (Dupont, 1999 : 55).

15 Les citations, toujours conformes au respect des droits d'auteurs, seront en italiques, taille 10, séparées du corps du texte par une ligne et sans alinéa. Les citations courtes resteront dans le corps du texte. Les citations dans une langue autre que celle de l'article seront traduites dans le corps de l'article avec version originale en note.

16 La **bibliographie** en fin d'article précèdera les notes (sans alinéa dans les références, ni majuscules pour les noms propres sauf à l'initiale). Elle s'en tiendra principalement aux ouvrages cités dans l'article et s'établira par classement chrono-alphabétique des noms propres. Les bibliographies longues, plus de 15 références, devront être justifiées par la nature de la recherche présentée. Les articles dont la bibliographie ne suivra pas exactement les consignes 14, 17, 18, 19 et 20 seront retournés à l'auteur. Le tout sans couleur ni soulignement ni lien hypertexte.

17 Pour un ouvrage

Baume, E. 1985. *La lecture - préalables à sa Pédagogie*. Paris : Association Française pour la lecture.

Fayol, M. et al. 1992. *Psychologie cognitive de la lecture*. Paris: PUF.

Gaonac'h, D., Golder, C. 1995. *Manuel de psychologie pour l'enseignement*. Paris : Hachette.

18 Pour un ouvrage collectif

Morais, J. 1996. La lecture et l'apprentissage de la lecture : questions pour la science. In : *Regards sur la lecture et ses apprentissages*. Paris : Observatoire National de la lecture, p.49-60.

19 Pour un article de périodique

Kern, R.G. 1994. « The Role of Mental Translation in Second Language Reading ». *Studies in Second Language Acquisition*, n°16, p. 41-61.

20 Pour les références électroniques (jamais placées dans le corps du texte mais toujours dans la bibliographie), les auteurs veilleront à adopter les normes indiquées par les éditeurs pour citer ouvrages et articles en ligne. Ils supprimeront hyperlien, couleur et soulignement automatique et indiqueront la date de consultation la plus récente [consulté le], après vérification de leur fiabilité et du respect du Copyright.

21 Les textes seront conformes à la typographie française. En cas de recours à l'Alphabet Phonétique International, l'auteur pourra utiliser gratuitement les symboles phonétiques sur le site : <http://www.sil.org/computing/fonts/encore-ipa.html>

22 Graphiques, schémas, figures, photos éventuels seront envoyés à part au format PDF ou JPEG, en noir et blanc uniquement, avec obligation de références selon le *copyright* sans être copiés/collés mais scannés à plus de 300 pixels. Les articles contenant un nombre élevé de figures et de tableaux et/ou de mauvaise qualité scientifique et technique ne seront pas acceptés. L'éditeur se réserve le droit de refuser les tableaux (toujours coûteux) en redondance avec les données écrites qui suffisent bien souvent à la claire compréhension du sujet traité.

23 Les captures d'écrans sur l'internet et extraits de films ou d'images publicitaires seront refusés. Toute partie de texte soumise à la propriété intellectuelle doit être réécrite en Word avec indication des références, de la source du texte et d'une éventuelle autorisation.

NB : Toute reproduction éventuelle (toujours en noir et blanc) d'une image, d'une photo, d'une création originale et de toute œuvre d'esprit exige l'autorisation écrite de son créateur ou des ayants droit et la mention de paternité de l'œuvre selon les dispositions en vigueur du Code français de la propriété intellectuelle protégeant les droits d'auteurs. L'auteur présentera les justificatifs d'autorisation et des droits payés par lui au propriétaire de l'œuvre. Si les documents sont établis dans un autre pays que la France, les pièces précitées seront traduites et légalisées par des traducteurs assermentés ou par des services consulaires de l'Ambassade de France. Les éléments protégés seront publiés avec mention obligatoire des sources et de l'autorisation, dans le respect des conditions d'utilisation délivrées par le détenteur des droits d'auteur.

24 Seuls les articles conformes à la politique éditoriale et aux consignes rédactionnelles, seront édités, publiés, mis en ligne sur le site web de l'éditeur et diffusés en libre accès par lui dans leur intégralité. La date de parution dépendra de la coordination générale de l'ouvrage par le rédacteur en chef. L'éditeur d'une revue scientifique respectant les standards des agences internationales procède à l'évaluation de la qualité des projets à plusieurs niveaux. L'éditeur, ses experts ou ses relecteurs (évaluation par les pairs) se réservent le droit d'apprécier si l'œuvre convient, d'une part, à la finalité et aux objectifs de publication, et d'autre part, à la qualité formelle de cette dernière. L'éditeur dispose d'un droit de préférence.

25 Une fois numérisé, tout article pourra être déposé (archivage institutionnel exclusivement) à condition que le Directeur de publication (assisté du Pôle éditorial) en donne l'autorisation. Les demandes sont à envoyer à l'adresse suivante : gerflint.edition@gmail.com. Tout signalement ou référencement doit respecter les normes internationales et le mode de citation de l'article spécifié dans la politique éditoriale de la revue. Le Gerflint (Siège en France) ne peut honorer des commandes de numéros imprimés.



Synergies Algérie, n° 23 / 2016
Revue du GERFLINT
Groupe d'Études et de Recherches
pour le Français Langue Internationale

En partenariat avec la Fondation Maison des Sciences de L'Homme de Paris

Président d'Honneur: Edgar Morin

Fondateur et Président : Jacques Cortès

Conseillers et Vice-Présidents : Ibrahim Al Balawi, Serge Borg et Nelson Vallejo-Gomez

Publications du GERFLINT

Identifiant International : ISNI 0000 0001 1956 5800

Le réseau des Revues Synergies du GERFLINT

Synergies Afrique centrale et de l'Ouest

Synergies Afrique des Grands Lacs

Synergies Algérie

Synergies Argentine

Synergies Amérique du Nord

Synergies Brésil

Synergies Canada

Synergies Chili

Synergies Chine

Synergies Corée

Synergies Espagne

Synergies Europe

Synergies France

Synergies Inde

Synergies Italie

Synergies Mexique

Synergies Monde

Synergies Monde Arabe

Synergies Monde Méditerranéen

Synergies Pays Germanophones

Synergies Pays Riverains de la Baltique

Synergies Pays Riverains du Mékong

Synergies Pays Scandinaves

Synergies Pologne

Synergies Portugal

Synergies Roumanie

Synergies Royaume-Uni et Irlande

Synergies Sud-Est européen

Synergies Tunisie

Synergies Turquie

Synergies Venezuela

Essais francophones : Collection scientifique du GERFLINT

Direction du Pôle éditorial : Sophie Aubin

Webmestre : Thierry Lebeau

Site: <http://www.gerflint.fr>

Contact: gerflint.edition@gmail.com

Synergies Algérie, n° 23 / 2016

Couverture, conception graphique et mise en page : Emilie Hiesse (*Créactiv'*) - France

© GERFLINT – Sylvains-lès-Moulins – France – Copyright n° ZSN6GE3

Dépôt légal Bibliothèque Nationale de France 2016

Achevé d'imprimer en octobre 2016 sous les presses de Drukarnia Cyfrowa EIKON PLUS
ul. Wybickiego 46, 31-302 Kraków - Pologne

GERFLINT

Groupe d'Études et de Recherches pour le Français
Langue internationale

Programme mondial de diffusion scientifique
francophone en réseau

www.gerflint.fr

Ce n° 23 est d'une richesse telle qu'il serait impossible d'entrer dans l'analyse détaillée d'un contenu oscillant entre Linguistique, Didactique et Littérature. Ces trois points de vue ne sont évidemment pas contradictoires puisque chacun, complémentirement aux deux autres, n'est qu'une partie d'un tout envisageant :

- soit le système dans son organisation structurale,
- soit la complexité de son apprentissage ou de son acquisition par un sujet plus ou moins familiarisé avec son usage vernaculaire (donc grégaire) et véhiculaire (donc d'outil pour la connaissance au sens large),
- soit enfin comme voie d'accès (à) et matériau (de) l'expression créative sous toutes ses formes les plus nobles.